

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL D'EST ENSEMBLE

5. REGLEMENT PIÈCE ÉCRITE

2. Annexe patrimoine

Projet de Plan Local d'Urbanisme Intercommunal arrêté par
délibération du Conseil de Territoire en date du 28 mai 2019



Bagnole / Bobigny / Bondy / Le Pré Saint-Gervais / Les Lilas / Montreuil / Noisy-le-Sec / Pantin / Romainville

Romainville



Bagnolet / Bobigny / Bondy / Le Pré Saint-Gervais / Les Lilas / Montreuil / Noisy-le-Sec / Pantin / Romainville

Fiches patrimoine bâti

Liste des sites recensés

Page	Adresse rue	Référence cadastrale	Classement
HABITAT INDIVIDUEL			
1	4-6 allée Bellevue	M 57, M 58	Représentatif
2	9-11 allée Bellevue	M 273	Remarquable
3	40 allée Bellevue	M 192	Remarquable
4	3 allée des Blonnes	M 22	Remarquable
5	5 allée des Blonnes	M 23	Remarquable
6	21 avenue de Verdun	Z 159	Remarquable
7	28 avenue de Verdun	Z 68	Remarquable
8	29 avenue de verdun	Y 38	Remarquable
9	31 avenue de Verdun	Y 237	Exceptionnel
10	31bis avenue de Verdun	Y 236	Remarquable
11	34 avenue de Verdun, 8 rue de l'Abbé Bourbon	Y 260	Remarquable
12	47,49,51 avenue de Verdun	Y 101	Remarquable
13	54avenue de Verdun	Y 203	Remarquable
14	69, 71, 73 avenue de Verdun	U 39, U 37, U 151	Remarquable
15	77 avenue de Verdun	U 33	Représentatif
16	86 avenue de Verdun	U 77	Remarquable
17	99, 101, 103 avenue de Verdun	U 124, U 9, U 8	Remarquable
18	62 avenue des Bretagnes	Q8	Représentatif
19	68 avenue des Bretagnes	Q13	Représentatif
20	77 avenue des Bretagnes	Q 115, Q 148, Q 149, Q 150, Q 151	Exceptionnel
21	59 avenue du Dr David Rosenfeld, 112 rue Gabriel Husson	Y 128	Représentatif
22	121 -135 avenue du Dr David Rosenfeld	Y 72, Y 71, Y 70, Y 69, Y 68, Y 67, Y 66, Y 65	Remarquable
23	136, 138 avenue du Dr David Rosenfeld	Y 133, Y 134	Remarquable
24	12, 14-16 avenue du Président Wilson	T 280, T 152	Remarquable
25	18 avenue du Président Wilson	T 196	Remarquable
26	39 avenue du Président Wilson	T 115	Remarquable
27	41 avenue du Président Wilson	T 114	Remarquable
28	52 avenue du Président Wilson	U 167	Remarquable
29	69 avenue du Président Wilson	T 285	Exceptionnel
30	73, 75, 77 avenue du Président Wilson	Y 12, Y 13, Y 14	Remarquable
31	83 avenue du Président Wilson	Y 16	Remarquable
32	5 avenue Lénine	T 62	Remarquable
33	13 avenue Lénine	T 58	Remarquable
34	3 au 13 avenue Lénine	T 65, T 64, T 287, T 184	Remarquable
35	99-101 avenue Rosenfeld	Y 87	Remarquable
36	143 avenue Rosenfeld	Y 60	Exceptionnel
37	25 avenue Stalingrad	M 179	Représentatif
38	26 avenue Stalingrad	M 234	Remarquable
39	32 avenue Stalingrad	M 232	Remarquable
40	60 avenue Stalingrad	L 50	Remarquable
41	98 avenue Stalingrad	L 6	Remarquable
42	19, 21 boulevard Emile Genevoix	Y 109, Y 110	Remarquable
43	4 chemin des Loriots	M 83	Remarquable
44	6 chemin des Loriots	M 82	Remarquable
45	13 rue Alexandre Dumas	AG 119	Représentatif
46	15 rue Alexandre Dumas	AG 120	Représentatif
47	18 rue Carnot	Z 123	Remarquable
48	29 rue Carnot	M 162	Remarquable
49	48 rue Carnot	Z 131	Exceptionnel
50	58 rue Carnot	Z 136	Remarquable
51	7 rue d'Alembert, 2 rue Emile Zola	AF 102	Représentatif
52	11 rue de Benfleet	AD 53	Représentatif
53	70 rue de Benfleet	AE 256	Exceptionnel
54	7-9 rue de l'Abbé Bourbon	Z 67	Remarquable
55	20,22 rue de l'Abbé Bourbon	Y 40, Y 41	Remarquable
56	28, 30-32 rue de l'Abbé Bourbon	Y 43, Y 44	Remarquable
57	16 rue de l'Abbé Houel	Y 274	Remarquable
58	20 rue de l'Abbé Houel	Y22	Remarquable
59	21 rue de la Liberté	T 121	Remarquable

60	65 rue de la Liberté	U 47	Représentatif
61	79 rue de la Liberté	U 5	Représentatif
62	128 rue de la libre pensée	AF 240	Remarquable
63	116 - 124bis rue de la République	X 92, X 93, X 94, X 95, X 96	Remarquable
64	128 rue de la République	V 77	Remarquable
65	15 rue de Paris	Z 185	Remarquable
66	32bis rue de Paris	N 93	Remarquable
67	36bis rue de Paris	N 88	Remarquable
68	41 rue de Paris	Y 3	Exceptionnel
69	47, 47bis rue de Paris	T 98, T 97	Remarquable
70	52, 54 rue de Paris	N 23, N 22	Remarquable
71	53 rue de Paris	T 283	Exceptionnel
72	56 rue de Paris	N 21	Exceptionnel
73	64bis rue de Paris	N 97	Remarquable
74	1 rue de Paris, 10 avenue Paul Vaillant Couturier	N 68	Remarquable
75	20-30 rue des Bas-Pays	I 4	Remarquable
76	Les Bas-Pays	O 2	Remarquable
77	2,4 rue des Bergeries	Q 18	Remarquable
78	27 rue des Carrières	I 52	Représentatif
79	13 rue des Chalets	AG 75	Remarquable
80	37 rue des graviers, 99 avenue Berlioz	AN 115	Représentatif
81	15 rue des Ormes	AM 201	Remarquable
82	26 rue des Ormes	AM 324	Remarquable
83	46 rue des Ormes	AM 149	Remarquable
84	33 rue des oseraies	AM 246	Représentatif
85	8-10 rue du Camp	AC 336	Remarquable
86	1-1bis rue du Capitaine Guynemer	P1	Remarquable
87	6 rue du Capitaine Guynemer	Q 62	Remarquable
88	11 rue du Capitaine Guynemer	P 84	Représentatif
89	17 rue du Capitaine Guynemer	P87	Représentatif
90	31 rue du Capitaine Guynemer	P94	Représentatif
91	7 rue Etienne Dolet	AC 3	Exceptionnel
92	9 rue Etienne Dolet	AC 4	Exceptionnel
93	54 rue Gabriel Husson	Z 200	Représentatif
94	76bis - 78 rue Gabriel Husson	Y 256	Représentatif
95	79 rue Gabriel Husson	Y 250	Remarquable
96	29 rue Irène Joliot-Curie	AD 91	Remarquable
97	13 rue Louise Dory	G 36	Remarquable
98	17 rue mirabeau	AK 103	Représentatif
99	32 rue Mirabeau	AL 89	Représentatif
100	36 rue Mirabeau	AL 91	Représentatif
101	34 rue Paul de Kock	M39	Remarquable
102	101 rue Paul de Kock	I 19	Représentatif
103	125 rue Paul de Kock	I 43	Remarquable
104	13 rue Saint-Germain	Y 244	Remarquable
105	19 rue Saint-Germain	Y 11	Remarquable
106	37 rue Saint-Germain	X 121	Remarquable
107	44 bis rue Saint-Germain	U 110	Remarquable
108	46 rue Saint-Germain	U 35	Remarquable
109	51 rue Saint-Germain	X 45	Remarquable
110	53 rue Saint-Germain	X 46	Remarquable
111	65 rue Saint-Germain	V 145	Remarquable
112	1 rue Veuve Aublet, 2 rue Paul de Kock	M 241	Exceptionnel
113	7 rue Veuve Aublet, 5 allée de Bellevue	M 55	Remarquable
114	34 rue Veuve Aublet	M 144	Remarquable
115	38 rue Veuve Aublet	M 142	Remarquable
116	46 rue Veuve Aublet	M 200	Représentatif
117	48 rue Veuve Aublet	M 138	Représentatif
118	54-60 rue Veuve Aublet	M 131, M 132, M 133, M 134	Exceptionnel
119	9 Villa Brazza	AC 71	Remarquable
120	26 Villa Brazza	AC 89	Représentatif

HABITAT COLLECTIF

121	26 avenue de Verdun	Z 106	Exceptionnel
122	100 avenue de Verdun	U 57	Remarquable
123	112 avenue de Verdun	U 52	Remarquable
124	141 avenue du Colonel Fabien	Q 46	Exceptionnel
125	100 avenue du Dr David Rosenfeld	Y 94	Représentatif
126	105 avenue du Dr David Rosenfeld	Y 85	Remarquable
127	106 avenue du Dr David Rosenfeld	Y 90	Remarquable
128	144 avenue du Dr David Rosenfeld	Y 228	Remarquable

129	74 avenue du Président Wilson	U 108	Remarquable
130	85 avenue du Président Wilson	Y 17	Remarquable
131	87 avenue du Président Wilson	Y 18	Remarquable
132	130 avenue Gaston Roussel	H 511	Remarquable
133	127- 129 avenue Gaston Roussel	D 14	Remarquable
134	19 avenue Lénine	T 51	Remarquable
135	20 avenue Pierre Kerautret	AC 77	Remarquable
136	32 avenue Pierre Kerautret	AC 238	Représentatif
137	17 boulevard Emile genevoix	Y 108	Exceptionnel
138	70 boulevard H. Barbusse	AD 159	Remarquable
139	35-41 rue arago	AF 54	Remarquable
140	6 rue Carnot	Z 13	Remarquable
141	26 rue Carnot	Z 126	Exceptionnel
142	12 rue de Benfleet	AE 16	Remarquable
143	6 rue de la République	Z 178	Remarquable
144	16 rue de la République	Z 148	Remarquable
145	19 rue de la République	AC 20	Remarquable
146	149 rue de la République	V 104	Remarquable
147	19 rue de Paris	Z 51	Remarquable
148	24-26 rue de Paris	N 37	Exceptionnel
149	27 rue de Paris	Z 181	Remarquable
150	44 rue de Paris	N 27	Remarquable
151	49 rue de Paris	T 96	Exceptionnel
152	59 rue de Paris	T 90	Remarquable
153	43-45 rue Gabriel Husson	Y 258	Exceptionnel
154	2 rue Vassou	N 115	Remarquable
155	52 rue Veuve Aublet	M 136	Remarquable

EQUIPEMENTS

156	11-25 rue de l'Abbé Houël (Collège Houël)	Z 213	Remarquable
157	79 rue de la Fraternité (école Fraternité)	AL 272	Remarquable
158	Place de la laïcité (Mairie)	N 107	Remarquable
159	79-81 avenue du Président Wilson (Conservatoire Nina Simone)	Y 15	Remarquable
160	2-6 boulevard Barbusse(école Charcot-Barbusse)	AD 92	Remarquable
161	26 avenue Paul Vaillant Couturier (palais des fêtes)	N 109	Remarquable
162	15 rue Carnot (Centre administratif Carnot)	M 158	Remarquable
163	56 rue de la Fraternité (église Saint-Luc)	AH 513	Remarquable
164	6 rue Louise Dory (Chapelle Sainte-Solange)	H 2	Remarquable
165	9-11 avenue de Verdun (école Casanova)	Z 153	Remarquable
166	39 rue Louis Aubin (école Gallépe)	AL 254	Remarquable
167	36 rue des Chantaloups (école Langevin)	H 517	Remarquable
168	Place André Léonet (espace de prox Jacques Brel)	H 457, H 265	Remarquable
169	25 avenue Paul Vaillant Couturier (Police municipale)	N 105	Remarquable
170	63 avenue Gaston Roussel (Pavillon de l'horloge)	E 81	Remarquable

PATRIMOINE INDUSTRIEL

171	Site historique UCLAF, usine n°1, Bas-Pays	F 56	Remarquable
172	Ancienne usine SOFRAPEN, usine n°4, Bas-Pays	D 60, D 86, D 81	Remarquable
173	Propreté de Paris, 34 avenue Gaston Roussel	F 35	Remarquable
174	Atelier, 4 avenue du Président Wilson	T 269	Représentatif
175	Atelier, 6 avenue du Président Wilson	T 148	Représentatif
176	Est-Lumière, 5 boulevard Emile Genevoix	Y 103	Représentatif
177	ESAT Pierre Boudet, 187-197 avenue Gaston Roussel	C 40	Représentatif
178	Espace Saint Germain, 67 rue Saint Germain	V 145	Représentatif

ENSEMBLES URBAINS COHERENTS

180	Villa Fleurie		
182	Villa Brazza		
184	Centre		
186	Colonel Fabien		
188	Pasteur Ferry		

HABITAT INDIVIDUEL

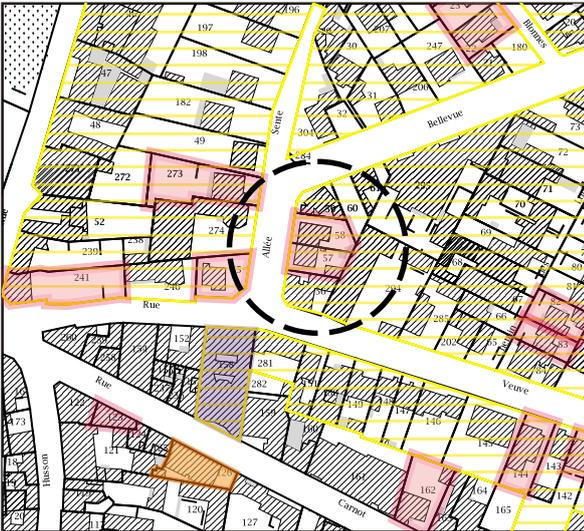


PLU DE ROMAINVILLE

1 Bâtiments représentatifs

4-6, allée Bellevue

Maisons jumellées



Référence cadastrale : 93063-M-0057, 93063-M-0058

Surface parcelle :

164 m² et 192 m²

Date de construction :

Années 1920-1930

Nombre de bâtiment sur la parcelle :

1 à 2 bâtiments

Typologie du bâtiment principal : habitat individuel

Contexte urbain

Situation

Sur le Plateau, au nord du Centre Ville, les 2 parcelles mitoyennes sont à l'entrée de l'allée de Bellevue en vis à vis des 2 Maisons du 5 et du 11.

Morphologie

2 parcelles trapézoïdales identiques et mitoyennes.

Occupation de la parcelle

Implantation

En retrait de l'alignement sur rue, les deux maisons identiques mitoyennes s'ouvrent chacune à l'arrière sur 1 jardin étendu en fond de parcelle accessible par 1 allée en limite séparative.

Espaces libres

Au N°4, jardin de 90 m². Au N° 6 jardin de 120m².

Végétation

Au N° 4, 1 arbre.



Bâtiment principal

Hauteur

R+C

Façade principale

Façades quasi identiques : mur pignon en enduit clair et brique, avec 1 composition régulière de 3 travées avec au centre l'entrée accessible par 1 perron. Toiture à 2 versants.

Modénatures et décors

Éléments de décors différents sur les 2 façades. Au 4, arc sur baissé en brique rouge pour les linteaux et marquise. Au 6, profilé métallique en linteau et oculus au dessus du perron.





PLU DE ROMAINVILLE

2 *Bâtiment remarquable*

9-11 , Allée de Bellevue

Pavillonnaire - maison catalogue



Référence cadastrale : 93063-M-0273

Surface parcelle :

424 m²

Date de construction :

Années 1930

Nombre de bâtiment sur la parcelle :

1 bâtiment

Typologie du bâtiment principal :

habitat individuel

Contexte urbain

Situation

Située en limite nord du plateau , dans le Centre Ville, la parcelle est desservie par l'allée de Bellevue et la sente Bethisy.

Morphologie

Située dans la perspective de l'allée de Bellevue, au sein d'un lotissement de maisons individuelles, la parcelle s'étend sur une trentaine de mètres en coeur d'ilot.

Occupation de la parcelle

Implantation

En retrait de l'alignement sur rue, la Villa s'adosse au batiment mitoyen du 7 allée de Bellevue en limite sud du terrain.

Espaces libres

Un jardin de 50 m² ouvert sur rue et de 220 m² en coeur d'ilot.

Végétation

1 arbre dans le jardin sur rue , 3 arbres en fond de terrain.



Bâtiment principal

Hauteur

R+1+C

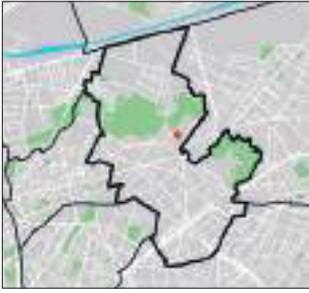
Façade principale

La façade en moellons de meulière, s'ouvre sur trois travées dont une en saillie inscrite dans un avant corps. Toiture dé bordante en tuiles mécaniques avec un chien-assis.

Modénatures et décors

Corniche soulignée par une modénature de brique rouge, linteau en béton lissé peint en blanc, perron avec auvent en tuile, garde-corps galbés et clôture en ferronnerie, per siennes métalliques.



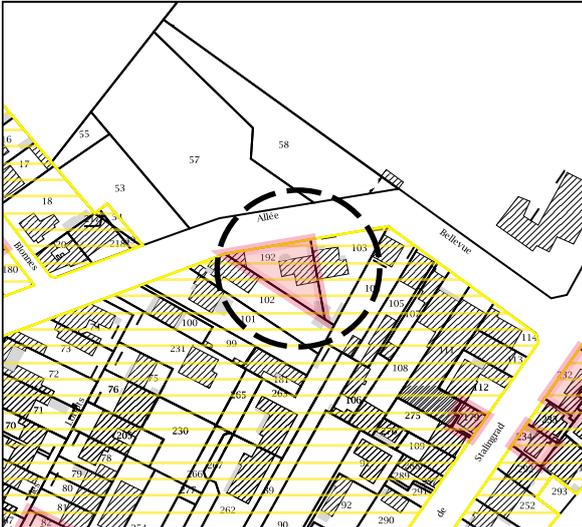


PLU DE ROMAINVILLE

2 *Bâtiment remarquable*

40, allée de Bellevue

Maison singulière des années 1950



Référence cadastrale : 93063-M-0192

Surface parcelle :

370 m²

Date de construction :

Années 1950

Nombre de bâtiment sur la parcelle :

1 bâtiment

Typologie du bâtiment principal :

habitat individuel

Contexte urbain

Situation

Au nord est du Centre ancien , en vis à vis du parc communal à proximité de la commune de Noisy le Sec, la parcelle est desservie par l'allée de Bellevue

Morphologie

Parcelle triangulaire configurée par l'inflexion de la voie

Occupation de la parcelle

Implantation

En retrait de l'alignement, la villa, avec un plan en L s'adosse à la limite séparative est et développe 3 façades sur un jardin.

Espaces libres

Jardin de 282 m² visible depuis la rue.

Végétation

3 arbres en fond de parcelle.



Bâtiment principal

Hauteur

R+1+C

Façade principale

La façade, enduite de couleur rouge grenat avec des éléments structurels en béton peint en blanc, présente des percements de diverses configurations bow-window, oeil de boeuf, arc de plein cintre. Toit débordant à 2 versants et demi croupe.

Modénatures et décors

Bow-window en porte à faux, encadrement des baies par des éléments préfabriqués en saillie, clôture métallique sur mur bahut avec faux appareillage de pierre.



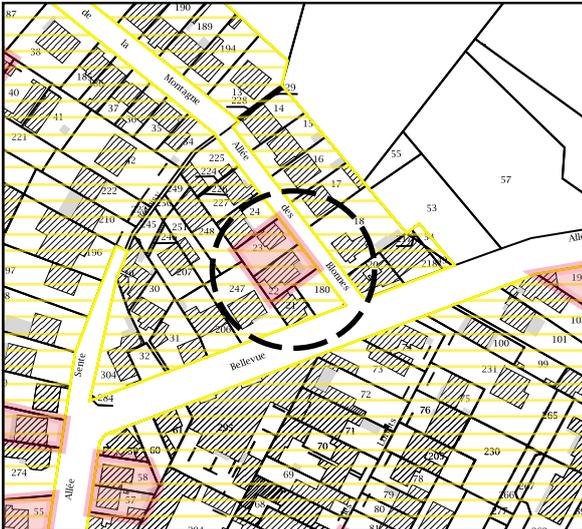


PLU DE ROMAINVILLE

2 *Bâtiment remarquable*

3, allée des Blonnes

Maison singulière des années 1930



Référence cadastrale : 93063-M-0022

Surface parcelle :
181 m²

Date de construction :
Années 1930

Nombre de bâtiment sur la parcelle :
1 bâtiment

Typologie du bâtiment principal :
habitat individuel

Contexte urbain

Situation

Située en limite nord du plateau, dans le Centre Ville, la parcelle est desservie par l'allée des Blonnes.

Morphologie

Parcelle rectangulaire.

Occupation de la parcelle

Implantation

En retrait de l'alignement et adossée sur une limite séparative, la Villa présente 3 façades ouvertes sur des espaces libres.

Espaces libres

Espace non bati cumulant une emprise de 78 m².

Végétation

Absence de végétation.

Bâtiment principal

Hauteur

R+1+C

Façade principale

Façade en brique ocre, facade latérale et tympan sous comble en béton peint en blanc. Le RDCh en contre-bas de la rue est couvert de meulière. L'entrée sous porche s'ouvre sur 2 arcs de plein-cintre posés sur 1 colonne d'angle. Toiture débordante à deux versants et demi- croupe sur rue.

Modénatures et décors

Tympan sous comble orné d'1 frise de style Art Déco. Linteaux : alternance de claveaux blancs en béton et de brique polychrome. Persienne en métal, garde-corps Art Déco.



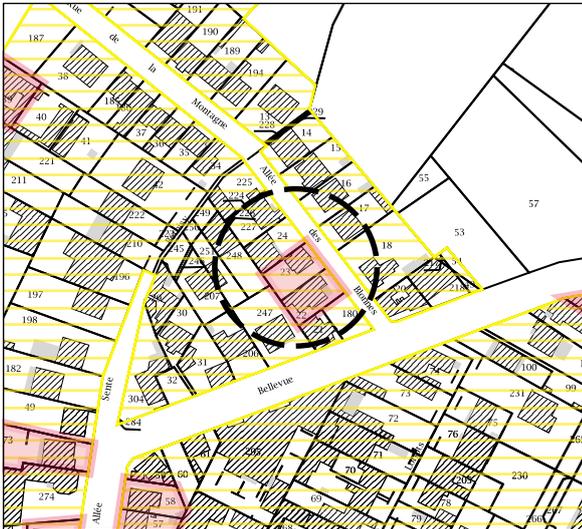


PLU DE ROMAINVILLE

2 Bâtiment remarquable

5, allée des Blonnes

Pavillonnaire - maison catalogue



Référence cadastrale : 93063-M-0023

Surface parcelle :
185 m²

Date de construction :
Années 1920-1930

Nombre de bâtiment sur la parcelle :
1 bâtiment

Typologie du bâtiment principal :
habitat individuel

Contexte urbain

Situation

Située en limite nord du plateau , dans le Centre Ville, la parcelle est desservie par l'allée des Blonnes, qui offre une vue dégagée vers la Plaine St Denis.

Morphologie

Parcelle rectangulaire.

Occupation de la parcelle

Implantation

En retrait de l'alignement, la Maison ,avec un plan en L, s'adosse à la limite séparative nord et développe 3 façades.

Espaces libres

Ouvert sur rue, le jardin cumule une surface de 140 m².

Végétation

Un arbre en fond de parcelle.



Bâtiment principal

Hauteur
R+1+C

Façade principale

Façade, RdCh en moellon de meulière, étage enduit de couleur gris ardoise avec des éléments structurels en béton peint en blanc. Entrée sous porche; Toit débordant à 2 versants et 1 lucarne rampante interrompant l'avant toit.

Modénatures et décors

Faux pans de bois en relief au niveau des combles délimités par une frise de brique. Encadrement des baies peint en blanc et appui en brique. Persiennes et clôture métallique.



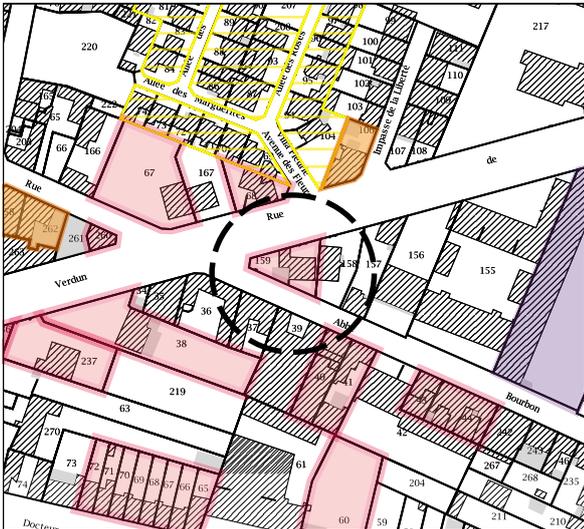


PLU DE ROMAINVILLE

2 *Bâtiment remarquable*

21, avenue de Verdun

Pavillonnaire - maison catalogue



Référence cadastrale : 93063-Z-0159

Surface parcelle :
242 m²

Date de construction :
Années 1920-1930

Nombre de bâtiment sur la parcelle :
2 bâtiments

Typologie du bâtiment principal :
habitat individuel

Contexte urbain

Situation

Sur le Plateau, à l'est du Centre Ville, la parcelle est desservie par l'av. de Verdun, une des voies principales du réseau viaire.

Morphologie

Parcelle triangulaire d'angle et traversante entre l'avenue de Verdun et la rue Abbé Bourbon.

Occupation de la parcelle

Implantation

En retrait de l'alignement, la Maison, entourée d'un jardin, s'implante au centre de la parcelle. 2 façades s'ouvrent sur les 2 voies. Un édicule à RdCh s'aligne sur l'avenue.

Espaces libres

Le jardin ouvert sur les 2 voies, totalise de 138 m².

Végétation

2 arbres visibles depuis l'espace public.

Bâtiment principal

Hauteur

R+1+C

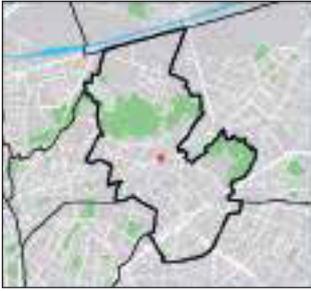
Façade principale

2 façades identiques : mur pignon en moellon de meulière composées régulièrement par 3 travées. La façade principale se distingue par un perron sous marquise surmonté d'un oculus. Toiture à 2 versants et demi-croupe sur l'avenue.

Modénatures et décors

Les baies présentent un linteaux de brique rouge porté par un profilé métallique. Persienne et clôture métallique posée sur un mur bahut de meulière aligné sur l'avenue de Verdun.





PLU DE ROMAINVILLE

★ Bâtiment remarquable

28, avenue de Verdun

Pavillonnaire - maison catalogue



Référence cadastrale : 93063-Z-0068

Surface parcelle :

197 m²

Date de construction :

Années 1930

Nombre de bâtiment sur la parcelle :

2 bâtiments

Typologie du bâtiment principal :

habitat individuel

Contexte urbain

Situation

Sur le Plateau, à l'est du Centre Ville, la parcelle, à l'entrée de la Villa Fleurie, est desservie par l'av. de Verdun, une des voies principales du réseau viaire communal.

Morphologie

Parcelle d'angle à pan coupé.

Occupation de la parcelle

Implantation

La villa avec un plan en L, délimitée par un jardin, s'aligne partiellement sur l'avenue de Verdun. A l'arrière de la Villa, un bâtiment attenant s'étend jusqu'à la limite séparative nord.

Espaces libres

Jardin de 110 m² ouvert sur l'avenue.

Végétation

Un arbre visible depuis l'espace public.



Bâtiment principal

Hauteur

R+1+C

Façade principale

La façade principale, mur pignon enduit à l'étage et moellon de meulière à rez de chaussée, présente une travée de 3 baies de dimension décroissante, couvrant le plan en retour d'équerre. Toiture à 4 versants avec égout retroussé.

Modénatures et décors

Accès au 1er étage par un perron avec auvent, chaînage d'angle avec pilastres, garde-corps et clôture en ferronnerie.





PLU DE ROMAINVILLE

2 *Bâtiment remarquable*

29, avenue de Verdun

Maison Bourgeoise / Villa



Référence cadastrale : 93063-Y-0038

Surface parcelle :

875 m²

Date de construction :

Fin XIX^e siècle - début XX^e siècle

Nombre de bâtiment sur la parcelle :

1 bâtiment

Typologie du bâtiment principal :

habitat individuel

Contexte urbain

Situation

Sur le Plateau, à proximité de la Villa Fleurie à l'est du Centre Ville, la parcelle est desservie par l'avenue de Verdun.

Morphologie

Parcelle rectangulaire qui s'étend dans la profondeur de l'ilot.

Occupation de la parcelle

Implantation

En retrait de l'alignement, isolée au sein de la parcelle, la villa s'ouvre sur un jardin en bordure de l'avenue et sur un jardin en fond de parcelle.

Espaces libres

Jardin de 725 m² réparti en deux jardins privés.

Végétation

5 arbres dans le jardin sur l'av. et 2 arbres en fond de parcelle.



Bâtiment principal

Hauteur

R+1+C

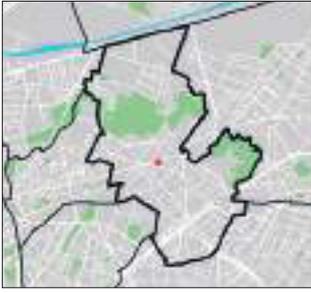
Façade principale

Façade principale en moellon de meulière, 3 travées avec une corniche et baies encadrées par une alternance de briques rouges et blanches. Toiture à 4 versants en zinc couvrant le plan carré. Le bâtiment annexe, mitoyen et large d'une travée identique, est couvert par 1 toiture terrasse.

Modénatures et décors

La villa et l'annexe possèdent chacune un perron avec marquise. Les garde-corps en fonte sont à l'extérieur du tableau.





PLU DE ROMAINVILLE

3 Bâtiment exceptionnel

31, avenue de Verdun

Maison Bourgeoise / Villa



Référence cadastrale : 93063-Y-0237

Surface parcelle :

514 m²

Date de construction :

Fin XIX^e siècle - début XX^e siècle

Nombre de bâtiment sur la parcelle :

1 bâtiment

Typologie du bâtiment principal :

habitat individuel

Contexte urbain

Situation

Sur le Plateau, à proximité de la Villa Fleurie à l'est du Centre Ville, la parcelle est desservie par l'avenue de Verdun.

Morphologie

Parcelle rectangulaire profonde et mitoyenne avec 3 autres vastes parcelles en grande partie occupées par des jardins.

Occupation de la parcelle

Implantation

En retrait de l'alignement et adossée en limite séparative sud, la villa est délimitée par un jardin ouvert sur l'av. La façade principale s'ouvre vers le carrefour de l'av. avec la rue Husson.

Espaces libres

Jardin d'environ 300 m².

Végétation

5 arbres dont 2 visibles depuis l'avenue de Verdun.



Bâtiment principal

Hauteur

R+1+C

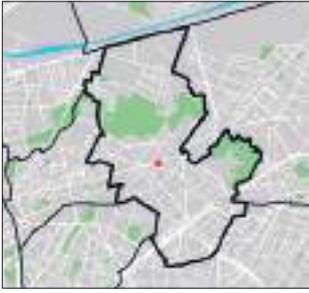
Façade principale

Façades, en brique ocre apparente, qui se retourne sur 3 cotés de la villa. Toiture débordante à comble brisé et égout retroussé, interrompue par des lucarnes porte-fenêtre.

Modénatures et décors

Frise de corniche au motif géométrique de briques rouges et ocres. Saillie de l'avant toit porté par des jambes de bois, balconnet triangulaire sur cul de lampe en pierre.





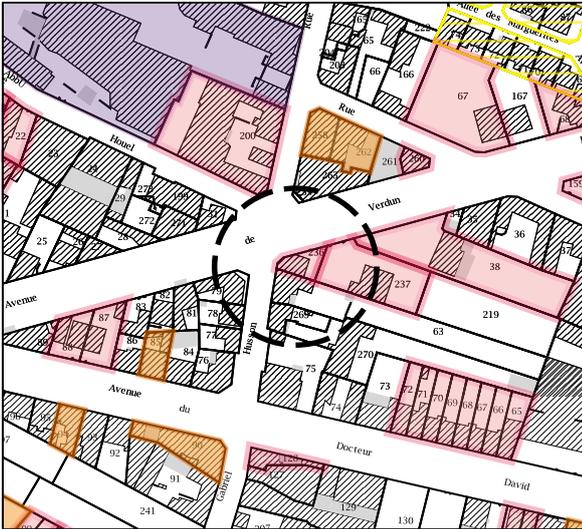
PLU DE ROMAINVILLE

2 *Bâtiment remarquable*

31b, avenue de Verdun

Maison bourgeoise / Villa

*bâtiment structurant
la forme urbaine*



Référence cadastrale : 93063-Y-0236

Surface parcelle :

104 m²

Date de construction :

Fin XIX^e siècle - début XX^e siècle

Nombre de bâtiment sur la parcelle :

1 bâtiment

Typologie du bâtiment principal :

habitat individuel (2 logements)

Contexte urbain

Situation

Sur le Plateau, à l'est du Centre Ville, la parcelle est à l'angle de l'avenue de Verdun et de la rue Gabriel Husson.

Morphologie

Parcelle d'angle triangulaire avec un pan coupé.

Occupation de la parcelle

Implantation

Adossée en limite sud, alignée sur la rue G. Husson, l'implantation de la Maison en retour d'équerre dans la parcelle permet de dégager des vues vers la Villa du 31 avenue de Verdun.

Espaces libres

Jardin de 50 m² ouvert sur l'av., mitoyen avec le jardin du 31.

Végétation

Clôture agrémentée d'arbuste.



Bâtiment principal

Hauteur

R+1+C

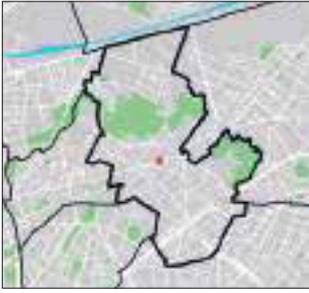
Façade principale

La façade en briques apparentes présente 3 travées dont 1 inscrite dans le pan coupé et 2 alignées sur l'av. en fond de perspective de la rue G. Husson au nord. Toit à 4 versants.

Modénatures et décors

Frise de couronnement en briques polychromes, bandeau filant et appuis de fenêtre en brique rouge, linteau en béton lissé peint en blanc. Persiennes et garde corps Art Nouveau.





PLU DE ROMAINVILLE

2 *Bâtiment remarquable*

34, avenue de Verdun - 8, rue de l'Abbé Bourbon

Pavillonnaire - maison catalogue ☒ *bâtiment structurant la forme urbaine*



Référence cadastrale : 93063-Y-0260

Surface parcelle :
52 m²

Date de construction :
Années 1920-1930

Nombre de bâtiment sur la parcelle :
1 bâtiment

Typologie du bâtiment principal :
habitat individuel

Contexte urbain

Situation

Sur le Plateau, à l'est du Centre Ville et à proximité de la Villa Fleurie, la parcelle d'angle est desservie par l'av. de Verdun, une des voies principales du réseau viaire communal.

Morphologie

Parcelle d'angle avec pan coupé à l'angle des 2 voies.

Occupation de la parcelle

Implantation

Alignée sur les 2 voies et adossée en limite séparative en fond de parcelle, la maison d'angle occupe la totalité du terrain.

Espaces libres

Absence d'espace libre

Végétation

Absence de végétation



Bâtiment principal

Hauteur

R+1+C

Façade principale

Ensemble des façades en brique enduite en blanc, la façade sur l'av. composée de 2 travées identiques de part et d'autre de la travée de l'entrée. Toiture débordante à comble mansardé et égout retroussé. 1 lucarne meunière à l'angle.

Modénatures et décors

Corniche sous l'avant toit posée sur un bandeau avec dentelle, bas relief en médaillon au sommet des trumeaux, garde-corps en ferronnerie au 1er étage et à la lucarne.





PLU DE ROMAINVILLE

2 Bâtiments remarquables

47-49-51, avenue de Verdun

Maisons bourgeoises / Villa en bande



Référence cadastrale : 93063-Y-0101

Surface parcelle :
211 m²

Date de construction :
Début XX^e siècle

Nombre de bâtiment sur la parcelle :
3 bâtiments

Typologie du bâtiment principal :
habitat individuel: 3 logements

Contexte urbain

Situation

Sur le Plateau, au sud du Centre Ville, face à la place du 19 mars 1962, où s'implante le marché hebdomadaire.

Morphologie

Parcelle trapézoïdale.

Occupation de la parcelle

Implantation

Alignées sur rue, 3 maisons mitoyennes identiques s'ouvrent à l'arrière sur 2 jardins séparés en fond de parcelle.

Espaces libres

2 Jardins cumulant 1 emprise de 80 m² en fond de parcelle.

Végétation

Absence de végétation

Bâtiment principal

Hauteur

R+1+C

Façade principale

Au 47-49, adossement de 2 façades identiques de 2 travées inégales avec 2 travées étroites regroupées au centre de la façade. Au 51, la travée étroite est sur l'axe de la façade. L'ensemble cohérent juxtapose 2 compositions symétriques différentes

Modénatures et décors

Façade en meulière avec des briques rouges pour les encadrements des baies. Linteaux portés par des profils en acier persienne en métal, garde-corps style Art-Nouveau





PLU DE ROMAINVILLE

2 Bâtiment remarquable

54, avenue de Verdun

Maison singulière des années 1950



Référence cadastrale : 93063-Y-0203

Surface parcelle :

917 m²

Date de construction :

1955 (architecte A. Bérard)

Nombre de bâtiment sur la parcelle :

3 bâtiments

Typologie du bâtiment principal :

habitat individuel

Contexte urbain

Situation

Sur le Plateau, au sud du Centre Ancien à proximité de la place du 19 mars 1962, la parcelle est desservie par l'av. de Verdun

Morphologie

Parcelle avec un plan en L qui s'étend en coeur d'îlot

Occupation de la parcelle

Implantation

En retrait de l'alignement et de biais par rapport à l'avenue, la villa s'adosse à la limite séparative sud et s'ouvre sur une vaste cour occupée par des box individuels et des remises à RdCh.

Espaces libres

Jardin de 120 m² devant et derrière la villa. Au centre de la parcelle, cour minérale de 300m² avec un accès indépendant.

Végétation

Arbre dans le jardin à l'arrière de la villa.



Bâtiment principal

Hauteur

R+1+C

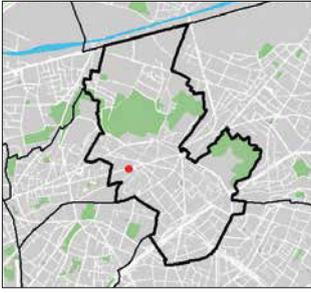
Façade principale

Façade principale en moellon de calcaire appareillé en opus incertum et brique pour le mur pignon sous comble.

Modénatures et décors

Encadrement des baies par des éléments préfabriqués en béton armé, fenêtre d'angle et tableau de la porte d'entrée en brique, oeil de boeuf agrémenté de barreaux métalliques.





PLU DE ROMAINVILLE

2 Bâtiments remarquables

69, 71, 73 avenue de Verdun

Maisons de Ville en bande



Référence cadastrale : 93063-U-0039, 93063-U-0037, 93063-U-0151

Surface parcelle :

131 m², 160 m², 117 m²

Date de construction :

Années 1920-1930

Nombre de bâtiment sur la parcelle :

1 bâtiment sur chaque parcelle

Typologie du bâtiment principal :

habitat individuel

Contexte urbain

Situation

Sur le Plateau, au sud ouest du Centre Ville, la parcelle est desservie par l'av. de Verdun, une des voies principales du réseau viaire de Romainville.

Morphologie

3 Parcelles rectangulaires avec façade sur l'avenue de biais.

Occupation de la parcelle

Implantation

À l'alignement, les 3 Maisons mitoyennes s'ouvrent à l'arrière sur des jardins mitoyens en coeur d'îlot.

Espaces libres

Les espaces libres en fond de parcelle sont répartis : au 69, jardin de 62 m², au 71 jardin de 76 m², au 73 cour de 28 m².

Végétation

Au 71 avenue de verdun ,un arbre dans le jardin.



Bâtiment principal

Hauteur

R+1+C

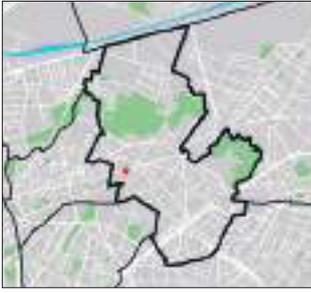
Façade principale

Façades en brique polychromes, au 73, 2 travées de baies identiques avec à RdCh une porte cochère, au 69 et 71, deux maisons quasi identiques de 2 travées séparées par la porte d'entrée située dans l'axe de la façade pignon.

Modénatures et décors

Encadrements des fenêtres et des portes d'entrée, bandeaux filants en brique rouge, soubassement en meulière. Les feronneries des garde-corps sont d'origine. Toitures en tuiles.





PLU DE ROMAINVILLE

★ **Bâtiment représentatif**

77, avenue de Verdun

Pavillonnaire - maison catalogue



Référence cadastrale : 93063-U-0033

Surface parcelle :
207 m²

Date de construction :
Années 1920-1930

Nombre de bâtiment sur la parcelle :
1 bâtiment

Typologie du bâtiment principal :
habitat individuel

Contexte urbain

Situation

Sur le Plateau, au sud ouest du Centre Ville, la parcelle est desservie par l'avenue de Verdun.

Morphologie

Parcelle rectangulaire mitoyenne avec 3 autres parcelles en grande partie occupées par des jardins en coeur d'îlot.

Occupation de la parcelle

Implantation

En retrait de l'alignement derrière un jardin ouvert sur l'av et adossée aux 2 limites séparatives latérales, la maison s'ouvre à l'arrière sur un jardin en fond de parcelle.

Espaces libres

Les 2 jardins totalisent une surface de 138 m².

Végétation

2 arbustes dans le jardin sur rue, 1 arbre en fond de parcelle.



Bâtiment principal

Hauteur

R+1+C

Façade principale

Façade en briques polychromes et meulière au RdCh, composée de 3 travées dont une inscrite dans le mur pignon en avant corps vers l'avenue. Mur pignon mitoyen enduit.

Modénatures et décors

Éléments de décors de style Art Déco dans l'agencement des briques des encadrements des baies et de la frise à l'étage.





PLU DE ROMAINVILLE

2 *Bâtiment remarquable*

86, avenue de Verdun

Pavillonnaire - maison catalogue



Référence cadastrale : 93063-U-0077

Surface parcelle :
426 m²

Date de construction :
Années 1930

Nombre de bâtiment sur la parcelle :
1 bâtiment

Typologie du bâtiment principal :
habitat individuel

Contexte urbain

Situation

Sur le Plateau, au sud ouest du Centre Ville, la parcelle est desservie par l'av. de Verdun, une des voies principales du réseau viaire de Romainville.

Morphologie

Parcelle rectangulaire profonde et étroite.

Occupation de la parcelle

Implantation

La Villa, en retrait de l'alignement, présente un jardin ouvert sur l'avenue où s'implante un édicule à RDCh aligné sur rue. La villa a été agrandie par un bâtiment accolé en façade arrière.

Espaces libres

2 jardins de 395 m² repartit devant et derrière la villa.

Végétation

3 arbres visibles sur l'avenue et 1 arbre en fond de parcelle.



Bâtiment principal

Hauteur

R+1+C

Façade principale

Façade en moellon de meulière avec deux travées dont une inscrite dans le mur pignon en avant corps vers l'avenue. Chainage d'angle et encadrement des baies en brique rose. Toiture à 4 versants.

Modénatures et décors

Perron avec marquise de verre, persiennes métalliques gardes-corps en fonte à l'extérieur des tableaux.



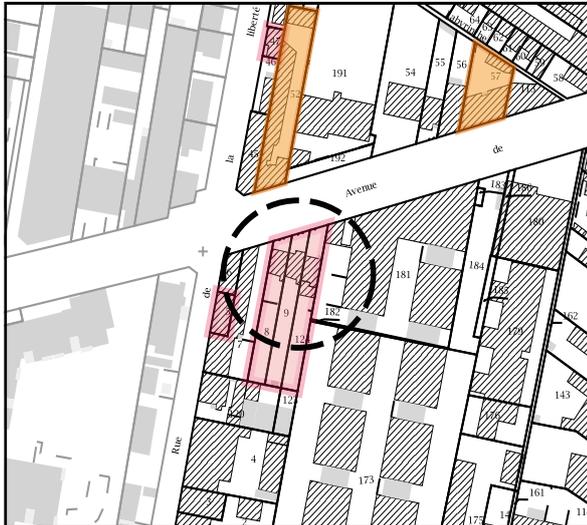


PLU DE ROMAINVILLE

2 Bâtiments remarquables

99, 101, 103, avenue de Verdun

Maisons en bande



Référence cadastrale : 93063-U-0124, 93063-U-0009, 93063-U-0008

Surface parcelle :
265 m² ; 245 m² ; 239 m²

Date de construction :
Début XX^e siècle

Nombre de bâtiment sur la parcelle :
1 bâtiment sur chaque parcelle

Typologie du bâtiment principal : habitat individuel

Contexte urbain

Situation

Au sud est du Centre Ville, à proximité de la commune Les Lilas, les 3 parcelles sont accessibles par l'av. de Verdun.

Morphologie

3 Parcelles identiques, mitoyennes et profondes de 50 m.

Occupation de la parcelle

Implantation

En retrait de l'alignement sur rue, les 3 Maisons mitoyennes s'adossent en limite séparative latérale.

Espaces libres

Jardin de 200m² à l'arrière de chaque villa totalisant en coeur d'îlot, une surface de 750m².

Végétation

8 arbres repartis sur les 3 jardins mitoyens et 1 arbre sur rue.



Bâtiment principal

Hauteur

R+1+C

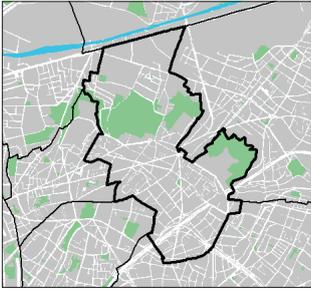
Façade principale

Façade en moellon de meulière, unifiée par l'alternance des travées identiques, l'alignement des baies, la continuité de la toiture et la répétition des éléments de décor. La villa du 99 présente un perron couvert accolé à l'angle de l'avant corps.

Modénatures et décors

Linteau avec profilé métallique surmonté soit d'1 arc de décharge en brique soit d'un panneau de faïence. Persiennes et garde-corps métalliques. Mur bahut et clôture en ferronnerie



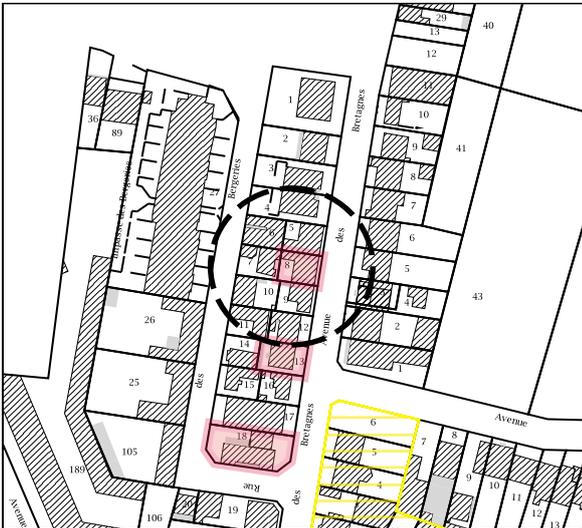


PLU DE ROMAINVILLE

1 Bâtiment représentatif

62, rue des Bretagnes

Pavillonnaire - maison catalogue



Référence cadastrale : 93063-Q-05

Surface parcelle :
131 m²

Date de construction :
Années 1920-1930

Nombre de bâtiment sur la parcelle :
1 bâtiment

Typologie du bâtiment principal :
habitat individuel

Contexte urbain

Situation

Dans le quartier des Bas-Pays, la parcelle est desservie par la rue des Bretagnes.

Morphologie

Parcelle rectangulaire de 13m de profondeur sur 10m de largeur

Occupation de la parcelle

Implantation

En retrait de la rue, la maison s'adosse aux deux limites latérales et crée une continuité d'alignement avec les bâtiments voisins du 66 et 70 de la rue.

Espaces libres

Le bâtiment occupe la majeure partie de la parcelle ; une courtoise à l'arrière.

Végétation

Absence de végétation.



Bâtiment principal

Hauteur

R+1

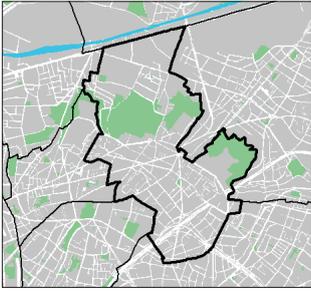
Façade principale

La façade sur rue, en briques rouges et sombres, est composée de 3 travées, avec une entrée sur la travée centrale ; toiture à deux pentes.

Modénatures et décors

Garde-corps en ferronnerie, persiennes métalliques, linteaux maçonnés et frise de brique au-dessus du rez-de-chaussée, marquise au-dessus de l'entrée





PLU DE ROMAINVILLE

★ Bâtiment représentatif

68, rue des Bretagnes

Pavillonnaire - maison catalogue



Référence cadastrale : 93063-G-013

Surface parcelle :
153 m²

Date de construction :
Années 1920-1930

Nombre de bâtiment sur la parcelle :
1 bâtiment

Typologie du bâtiment principal :
habitat individuel

Contexte urbain

Situation

Dans le quartier des Bas-Pays, la parcelle est desservie par la rue des Bretagnes.

Morphologie

Parcelle rectangulaire de 15m de profondeur sur 10m de largeur

Occupation de la parcelle

Implantation

En retrait de la rue, la maison est adossée à une limite séparative et laisse un espace d'accès vers l'arrière du terrain sur l'autre limite latérale.

Espaces libres

Cour minérale ouverte sur rue.

Végétation

1 arbre côté rue accompagné de quelques végétaux ornementaux.



Bâtiment principal

Hauteur

RdC surélevé

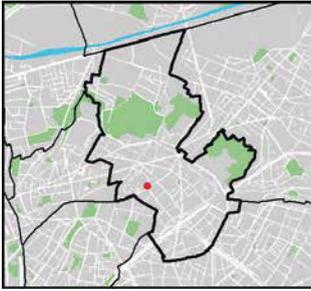
Façade principale

Façade sur rue, en brique apparente ocre principalement, avec des baies régulièrement disposées. Toiture à une pente côté rue, une extension se retournant côté jardin avec pente inversée.

Modénatures et décors

Linteaux surmontés de briques rouges, frise décorative avec motifs sous l'égout du toit, marquise surplombant l'entrée accessible par quelques marches.





PLU DE ROMAINVILLE

3 Bâtiment exceptionnel

77, avenue des Bretagnes

Maison singulière des années 1950



Réf.cadastrale: 93063-Q-0115; Q-0148; Q-0149; Q-0150; Q-0151

Surface parcelles :
1388 m²

Date de construction :
Années 1950

Nombre de bâtiment sur la parcelle :
1 bâtiment

Typologie du bâtiment principal :
habitat individuel

Contexte urbain

Situation

Dans le quartier des Bas-Pays, les parcelles sont placées à l'angle de la rue de l'Aviation, voie privée, et de la rue du Colonel Fabien.

Morphologie

De formes variées, les parcelles constituent un L donnant sur deux voies.

Occupation de la parcelle

Implantation

De forme rectangulaire avec un angle arrondi, la maison est positionnée en retrait de l'alignement, dans une position centrale, libérant ainsi des espaces plantés de part et d'autres.

Espaces libres

Jardins sur rue de 500 m² environ côté Colonel Fabien, et de 400 m² environ côté voie privée.

Végétation

Plusieurs arbres très visibles depuis l'espace public et la voie privée ; haies végétales en bordure de rues

Bâtiment principal

Hauteur

R+1+C

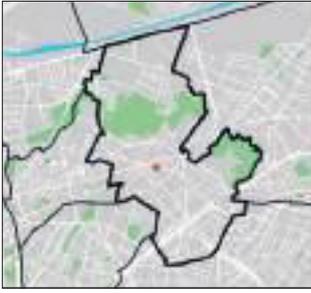
Façade principale

Façades en briques et pierre, structure arrondi à l'angle nord du bâtiment, toiture complexe en tuiles avec lucarnes de différentes tailles sur chaque pan, entrée monumentale à l'angle Colonel Fabien - avenue des Bretagnes.

Modénatures et décors

Jeu de formes géométriques entre la disposition des pierres, la brique, les pavés de verre et les ouvertures en toiture. Cloture en partie végétalisée reprenant les matériaux en façade (pierre et béton)





PLU DE ROMAINVILLE

1 Bâtiment représentatif

112, Av. du Dr Rosenfeld et 59 rue G. Husson

Pavillonnaire - maison catalogue *bâtiment structurant la forme urbaine*



Référence cadastrale : 93063-Y-0128

Surface parcelle :
83 m²

Date de construction :
Fin XIX^e siècle - début XX^e siècle

Nombre de bâtiment sur la parcelle :
1 bâtiment

Typologie du bâtiment principal :
habitat individuel

Contexte urbain

Situation

Sur le Plateau au sud du Centre Ville, parcelle desservie par l'av. Dr. D.Rosenfeld, une des voies principales du réseau.

Morphologie

Parcelle d'angle étroite avec une géométrie irrégulière liée au percement ultérieur de l'av. du Dr D. Rosenfeld.

Occupation de la parcelle

Implantation

Parcelle entièrement occupée par des bâtiments à l'alignement sur les 2 voies. La maison de Ville est devenue une maison d'angle avec l'ouverture de l'av. du Dr. D.Rosenfeld.

Espaces libres

Absence d'espace libre

Végétation

Absence de végétation



Bâtiment principal

Hauteur

R+1+C

Façade principale

Façade enduite composée de 3 travées identiques sur la rue G. Husson et 2 travées identiques ouvertes sur le mur pignon aligné sur l'avenue. Toit à 2 versants en tuiles.

Modénatures et décors

Encadrements des baies en béton lissé peint en jaune clair, bandeau filant et corniche moulurée. Persienne en RdCh.





PLU DE ROMAINVILLE

2 Bâtiments remarquables

121 au 135, avenue du Docteur David Rosenfeld
8 constructions identiques
Maisons de Ville en bande



Référence cadastrale : 93063-Y-0072; Y-0071 ; Y-0070; Y-0069; Y-0068; Y-0067; Y-0066 ; Y-0065

Surface parcelle :
de 110 m² à 130 m²

Date de construction :
1851-1914

Nombre de bâtiment sur la parcelle :
1 à 2 bâtiments

Typologie du bâtiment principal :
habitat individuel

Contexte urbain

Situation

Sur le Plateau au sud du Centre Ville, parcelle desservie par l'av Dr Rosenfeld, une des voies principales du réseau viarie.

Morphologie

Lotissement de 8 parcelles identiques mitoyennes cumulant un linéaire sur la voie de 40 m.

Occupation de la parcelle

Implantation

Chaque parcelle est occupée par un bâtiment identique aligné sur rue et adossé aux 2 limites séparatives latérales.

Espaces libres

Chaque parcelle avec un jardin mitoyen en fond de terrain de 80 m², cumulant une emprise de 640 m² en coeur d'îlot.

Végétation

Un arbre dans les jardins des 3 parcelles : 129,131 et 133.



Bâtiment principal

Hauteur

R+1+C

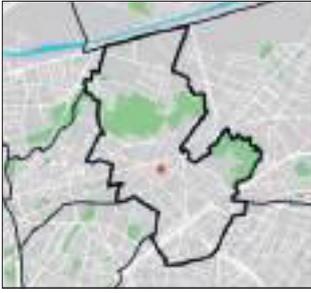
Façade principale

Chaque villa présente 1 façade en meulière ornée de brique polychrome avec 2 travées inégales. L'adossement de 2 façades identiques avec les travées étroites au centre, forme un ensemble de 4 façades mitoyennes de composition symétrique.

Modénatures et décors

Encadrement des baies en béton peint, bandeaux, linteaux, appui de fenêtre, chainage, de briques rouge et ocre.





PLU DE ROMAINVILLE

2 Bâtiments remarquables

136-138, avenue du Docteur David Rosenfeld

Maisons jumellées



Référence cadastrale : 93063-Y-0133, 93063-Y-0134

Surface parcelle :

au 136 : 175 m² et au 138 : 148 m²

Date de construction :

Début XX^e siècle

Nombre de bâtiment sur la parcelle :

1 bâtiment

Typologie du bâtiment principal :

habitat individuel

Contexte urbain

Situation

Sur le Plateau, au sud du Centre Ville et à l'est de la place du Marché, la parcelle est desservie par l'av. du Dr D. Rosenfeld, large de 15 m, une des voies principales du réseau viaire.

Morphologie

2 parcelles rectangulaires mitoyennes, quasi-identiques.

Occupation de la parcelle

Implantation

Alignées sur rue, 2 Maisons mitoyennes identiques s'ouvrent chacune à l'arrière sur 1 jardin étendu en fond de parcelle. Au 136, jardin accessible par 1 allée en limite séparative ouest.

Espaces libres

Au 136, jardin de 123 m². Au 138 jardin de 93 m².

Végétation

1 arbre au 136 et 2 arbres au 138.



Bâtiment principal

Hauteur

R+1+C

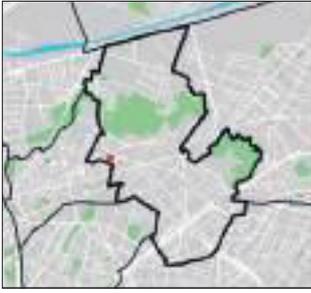
Façade principale

Issue de la juxtaposition des 2 Maisons, façade en meulière, avec 2 travées identiques au centre et portes d'entrée latérales

Modénatures et décors

Éléments de decors identiques pour les 2 Maisons: corniche, encadrement des baies en brique rouge et blanche. Cabo chons en piedroit des baies et au centre des trumeaux.





PLU DE ROMAINVILLE

2 *Bâtiments remarquables*

12-14-16, avenue du Président Wilson

Maisons jumellées



Référence cadastrale : 93063-T-0152, 93063-T-0280

Surface parcelle :

au 12, 217 m² et au 14-16, 562 m²

Date de construction :

Début XX^e siècle

Nombre de bâtiment sur la parcelle :

1 bâtiment

Typologie du bâtiment principal :

habitat individuel

Contexte urbain

Situation

Sur le Plateau, au sud ouest du Centre Ville, parcelle desservie par l'av. du Psdt. Wilson, voie secondaire du réseau viaire .

Morphologie

2 parcelles mitoyennes de dimensions inégales .

Occupation de la parcelle

Implantation

En retrait de l'alignement sur rue, 2 Maisons mitoyennes identiques avec 1 jardin en fond de parcelle. Au 14-16, 1 édicule à RdCh s'adosse à la Villa et 1 allée privée donne accès au jardin.

Espaces libres

Jardin de 150m² au 12 et de 460 m² au 14-16.

Végétation

1 arbre en fond de la parcelle du 14-16.



Bâtiment principal

Hauteur

R+1+C

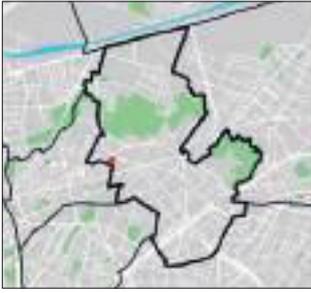
Façade principale

Chaque villa présente 1 façade en meulière ornée de brique polychrome avec 2 travées inégales. La juxtaposition des 2 façades identiques avec les travées doubles du RdCh au centre, forme une composition symétrique. Toit à 2 versants en saillie.

Modénatures et décors

Bandeaux, frise et linteaux de brique rouge portés à l'étage par des sommiers en béton peint en blanc, corniche de carreaux céramique, cabochons dans les trumeaux, persiennes.





PLU DE ROMAINVILLE

2 *Bâtiment remarquable*

18, avenue du Président Wilson

Maison singulière des années 1930



Référence cadastrale : 93063-T-0196

Surface parcelle :
418 m²

Date de construction :
Années 1930

Nombre de bâtiment sur la parcelle :
1 bâtiment

Typologie du bâtiment principal :
habitat individuel

Contexte urbain

Situation

Sur le Plateau, au sud ouest du Centre Ville, la parcelle est desservie par l'avenue du Président Wilson, voie secondaire du réseau viaire de Romainville.

Morphologie

Parcelle rectangulaire.

Occupation de la parcelle

Implantation

Alignée sur la rue et adossée aux limites séparatives latérales, la Maison s'ouvre à l'arrière sur un jardin en fond de parcelle.

Espaces libres

Jardin de 346 m² en fond de parcelle.

Végétation

3 arbres en fond de parcelle.



Bâtiment principal

Hauteur

R+1+C

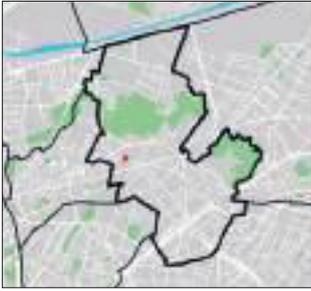
Façade principale

Façade en brique orange composée de 3 travées quasi identiques à l'exception de la travée centrale avec 2 fenêtres géminées à l'étage et 1 porte cochère latérale à RdCh. Toit à 2 versants.

Modénatures et décors

Corniche, appui de fenêtre et linteau en béton lissé peint en blanc, frise de brique en saillie, persienne métallique, garde-corps et porte cochère en ferronnerie de style Art Déco.





PLU DE ROMAINVILLE

2 *Bâtiment remarquable*

39, avenue du Président Wilson

Maison Bourgeoise / Villa



Référence cadastrale : 93063-T-0115

Surface parcelle :

158 m²

Date de construction :

Fin XIX^e siècle - début XX^e siècle

Nombre de bâtiment sur la parcelle :

1 bâtiment

Typologie du bâtiment principal :

habitat individuel

Contexte urbain

Situation

Sur le Plateau, au sud ouest du Centre Ville, la parcelle donne à la fois sur la sente de la Ferme et l'av. du président Wilson.

Morphologie

Parcelle traversante trapézoïdale.

Occupation de la parcelle

Implantation

Adossée sur les deux limites séparatives, la maison est implantée à l'alignement de la sente de la Ferme.

Espaces libres

Cour plantée devant la maison côté avenue.

Végétation

1 arbre donnant sur l'avenue du Président Wilson.



Bâtiment principal

Hauteur

R+1+C

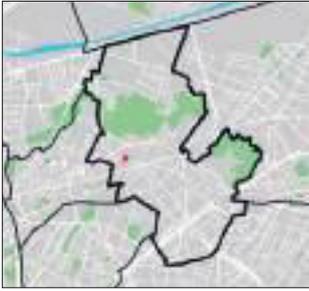
Façade principale

Façade sur l'avenue avec mur goutereau en meulière à joints beurrés, composée de 3 travées de baies identiques, toiture en tuiles à 3 pans.

Modénatures et décors

Encadrement des baies en béton blanc, fenêtres à croisillons à l'étage, marquise surplombant l'entrée centrale, muret de clôture également en meulière avec grille métallique et haie végétale.





PLU DE ROMAINVILLE

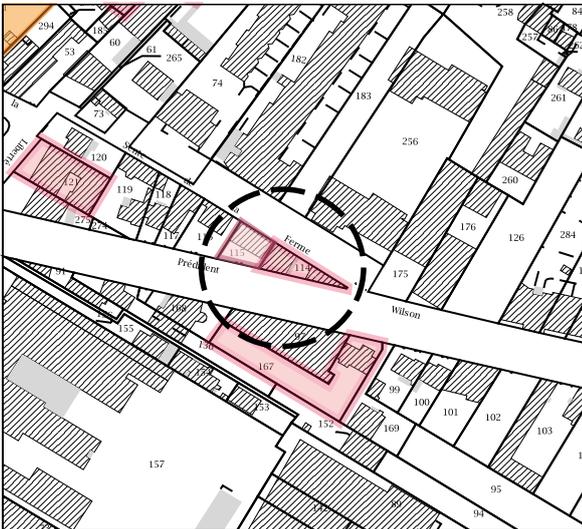
2 **Bâtiment remarquable**

41, avenue du Président Wilson

Maison bourgeoise / Villa



*bâtiment structurant
la forme urbaine*



Référence cadastrale : 93063-T-0114

Surface parcelle :

144 m²

Date de construction :

Fin XIX^e siècle - début XX^e siècle

Nombre de bâtiment sur la parcelle :

1 bâtiment

Typologie du bâtiment principal :

habitat individuel

Contexte urbain

Situation

Sur le Plateau, au sud ouest du Centre Ville, parcelle à l'angle de l'av. du Président Wilson et de la sente de la Ferme.

Morphologie

Parcelle d'angle traversante et triangulaire

Occupation de la parcelle

Implantation

Adossée en limite ouest et alignée sur les 2 voies, la maison traversante ouvre 3 façades dont 1 sur la cour centrale. A la pointe de la parcelle, 1 édicule à RDCH s'aligne sur les voies.

Espaces libres

Cour traversante de 36 m² au centre de la parcelle.

Végétation

Absence de végétation.



Bâtiment principal

Hauteur

R+1+C

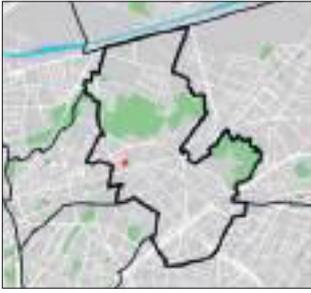
Façade principale

Façade sur l'avenue, mur pignon en meulière avec 2 travées identiques et 1 baie à l'étage sous comble. Façade perpendiculaire à l'avenue de 3 travées identiques. Toit à 2 versants.

Modénatures et décors

Linteaux à RDCh en brique rouge et émaillées, linteaux à l'étage en moellon de meulière coiffé par 1 ligne de briques émaillées. Bandeaux et chaînes d'angle en brique. Marquise.





PLU DE ROMAINVILLE

2 *Bâtiment remarquable*

52, avenue du Président Wilson

Pavillonnaire - maison catalogue



Référence cadastrale : 93063-U-0167

Surface parcelle :
619 m²

Date de construction :
Années 1920-1930

Nombre de bâtiment sur la parcelle :
1 bâtiment

Typologie du bâtiment principal :
habitat individuel

Contexte urbain

Situation

Sur le Plateau, au sud ouest du Centre Ville, la parcelle est desservie par l'avenue du Président Wilson, voie secondaire du réseau viaire de Romainville.

Morphologie

Parcelle avec un plan en L qui se retourne en coeur d'îlot.

Occupation de la parcelle

Implantation

En retrait de l'alignement et adossée aux limites séparatives, la maison avec un plan en T est bordée par un jardin ouvert sur la rue.

Espaces libres

Espaces libres cumulant une emprise de 541 m² dont un vaste espace vert privé en coeur d'îlot de 420 m² environ.

Végétation

Trois arbres en fond de parcelle.



Bâtiment principal

Hauteur

R+1+C

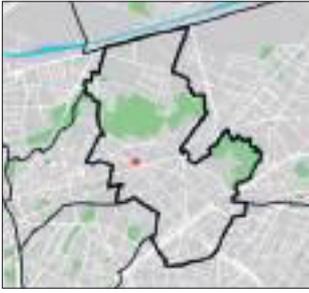
Façade principale

Façade en meulière apparente avec bandeaux et linteaux de brique rouge. Toiture débordante à 4 versants coiffée d'1 épi.

Modénatures et décors

Garde-corps galbés en fonte, clôture en ferronnerie sur mur bahut de meulière, persiennes métalliques.





PLU DE ROMAINVILLE

3 Bâtiment exceptionnel

69, avenue du Président Wilson

Maison Bourgeoise / Villa

 **bâtiment structurant la forme urbaine**



Référence cadastrale : 93063-T-0285, 93063-Y-0022

Surface parcelle :
151 m²

Date de construction :
Fin XIX^e siècle - début XX^e siècle

Nombre de bâtiment sur la parcelle :
2 bâtiments

Typologie du bâtiment principal :
habitat individuel

Contexte urbain

Situation

Sur le Plateau, au sud du Centre Ville, face à la place du 19 mars 1962, où s'implante le marché central de Romainville.

Morphologie

Parcelle d'angle à pan coupé à l'angle des 2 voies.

Occupation de la parcelle

Implantation

Au sud de la parcelle, 1 bâtiment d'angle aligné sur les 2 voies s'adosse au bâtiment mitoyen au 20 rue St Germain. En retrait de la rue, une dépendance isolée de la Villa, s'adosse en limite nord. Les 2 bâtiments accessibles par 1 jardin ouvert sur l'av.

Espaces libres

Jardin 65 m² ouvert sur l'avenue de Verdun.

Végétation

1 arbre visible depuis l'espace public.



Bâtiment principal

Hauteur

R+1+C

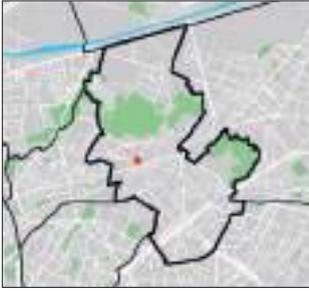
Façade principale

Façade en meulière et brique, composée de 4 travées identiques régulièrement disposées. A l'angle, le toit s'ouvre sur une ferme en saillie. Perron abrité par une serre.

Modénatures et décors

Corniche, frise, chaîne d'angle, bandeau du soubassement et linteaux de briques rouges et ocre, brique émaillée sur les arcs des baies, garde-corps de style Art Nouveau, persienne.





PLU DE ROMAINVILLE

2 Bâtiments remarquables

73 au 77, avenue du Pdt Wilson

Maisons de Ville en bande



Référence cadastrale: 93063-Y-0012, 93063-Y-0013 ; 93063-Y-0014

Surface parcelle :
de 110 m² à 126 m²

Date de construction : Début XX^e siècle

Nombre de bâtiment sur la parcelle :
1 à 2 bâtiments

Typologie du bâtiment principal :
habitat individuel

Contexte urbain

Situation

Au nord de la place du marché, le long de l'av. du Pt Wilson, l'ensemble s'étend proche de l'avenue de Verdun et de la rue Saint Germain.

Morphologie

Parcelles trapézoïdales de 8 à 9 mètres de largeur.

Occupation des parcelles

Implantation

3 maisons identiques en bande avec jardin à l'arrière, à l'alignement de la rue, formant un front bâti cohérent avec les bâtiments voisins.

Espaces libres

Jardin de 80 m² environ pour chaque parcelle

Végétation

1 arbre dans le jardin au n°73 et 75 av. du Président Wilson



Bâtiments principaux

Hauteur

R+1

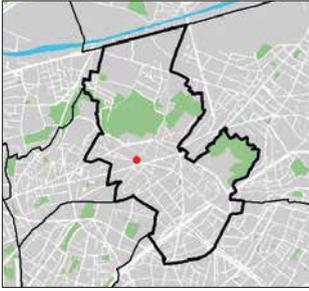
Façades principales

Façade en meulière pour les n°75 et 77, en enduit pour le n°73 composée de 3 travées chacune, toiture en tuiles à faible pente.

Modénatures et décors

Les 3 maisons identiques présentent des décors soignés : encadrement en briques des baies, linteaux, allèges et corniche





PLU DE ROMAINVILLE

Bâtiment remarquable

83, avenue du Pdt Wilson

Pavillonnaire - maison catalogue



Référence cadastrale:

93063-Y-0016

Surface parcelle :

241 m²

Date de construction :

Années 1920-1930

Nombre de bâtiment sur la parcelle : 1 bâtiment

Typologie du bâtiment principal :

habitat individuel et commerce à rdc

Contexte urbain

Situation

Au nord de la place du marché, le bâtiment est accessible par l'avenue du Président Wilson.

Morphologie

Parcelle trapézoïdale qui s'évase vers l'arrière, d'environ 10m de large.

Occupation des parcelles

Implantation

Le bâtiment est implanté à l'alignement et sur les deux limites séparatives latérales, avec une cour à l'arrière de la parcelle.

Espaces libres

Cour à l'arrière du terrain.

Végétation

Pas de végétation.



Bâtiment principal

Hauteur

R+2

Façades principales

Façade en brique dans la continuité du Conservatoire voisin, composée de 3 travées aux étages et d'un soubassement à usage commercial.

Modénatures et décors

Motifs décoratifs en brique rouge, frise entre les étages, linteaux et tablettes en saillie en brique, garde-corps en ferronnerie.



PLU DE ROMAINVILLE

2 *Bâtiment remarquable*

5, avenue Lénine

Ferme / Maison d'horticulteur en bande



Référence cadastrale : 93063-T-0062

Surface parcelle :

670 m²

Date de construction :

XIX^e siècle

Nombre de bâtiment sur la parcelle :

2 bâtiments

Typologie du bâtiment principal :

habitat individuel: 1 logement

Contexte urbain

Situation

Sur le Plateau, au sud ouest du Centre ville, face à la cité Ga garine, la parcelle est desservie par l'av Lénine, une des voies principales du réseau viaire.

Morphologie

Parcelle en L qui se développe en coeur d'îlot.

Occupation de la parcelle

Implantation

La maison alignée sur rue et implantée aux limites séparatives s'ouvre à l'arrière sur une cour centrale délimitée par 3 bâtiments dont un de logement collectif.

Espaces libres

En fond de parcelle, un jardin rectangulaire de 430 m².

Végétation

5 arbres en fond de parcelle.

Bâtiment principal

Hauteur

R+1+C

Façade principale

Façade enduite de 3 travées régulièrement disposées dont 1 avec porte cochère. Toiture débordante en tuiles.

Modénatures et décors

Au 1er étage, la façade est rythmée par des pilastres doriques posés sur 1 bandeau filant, des linteaux moulurés en saillie couronnent chaque baie. Corniche, persienne bois et garde corps en fonte. A RdCh, soubassement en enduit blanc, pie droits chaînés et appuis des baies en brique apparente. Le linteau de la porte cochère est en saillie. Persienne métallique.



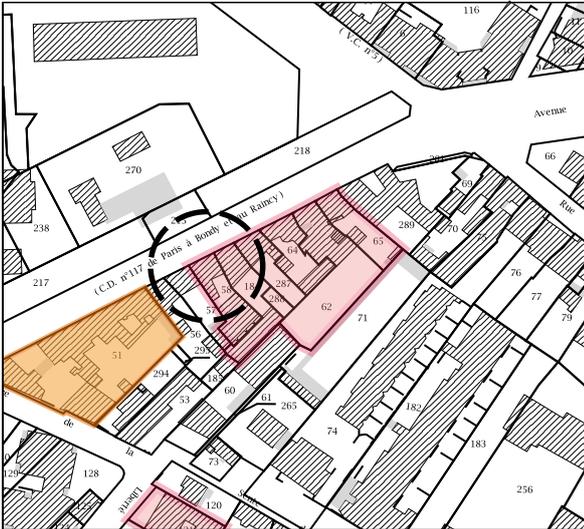


PLU DE ROMAINVILLE

2 *Bâtiment remarquable*

13, avenue Lénine

Ferme / Maison d'horticulteur en bande



Référence cadastrale : 93063-T-0058

Surface parcelle :

270 m²

Date de construction :

XIX^e siècle

Nombre de bâtiment sur la parcelle :

2 bâtiments

Typologie du bâtiment principal :

habitat individuel: 1 logement

Contexte urbain

Situation

Au sud ouest du Centre ville , Bourg Ancien, face à la Cité Gagarine, la parcelle est desservie par l'av Lénine, une des voies du réseau principal. La parcelle est sur le cadastre Napoléonien.

Morphologie

Parcelle de 8 m par 29 m de profondeur.

Occupation de la parcelle

Implantation

Maison alignée sur rue et implantée en limites séparatives, à l'arrière une cour dessert un bâtiment en fond de parcelle.

Espaces libres

Au centre de la parcelle, une cour minérale de 64 m².

Végétation

Absence de végétation.

Bâtiment principal

Hauteur

R+1+C

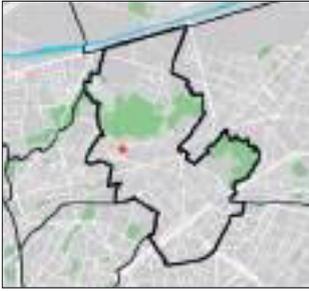
Façade principale

Façade enduite de 3 travées régulièrement disposées dont une avec porte cochère avec 1 guichet. Soubassement en enduit batard. Toiture à 2 versants en tuiles mécaniques.

Modénatures et décors

La porte cochère et les baies présentent des pieds droits chaînés en brique. Le linteau est en saillie au dessus de la porte cochère. A l' étage, les linteaux sont décorés de carreaux de céramique verte, corniche avec corbeaux ornementaux.





3 au 13, avenue Lénine
ensemble de 6 maisons mitoyennes
Fermes - Maisons d'horticulteur en bande



Référence cadastrale : 93063-T-0065; 93063-T-0062; 93063-T-0064; 93063-T-0287; 93063-T-0184; 93063-T-0058; 93063-T-0062

Surface parcelle :
de 260 à 300 m² excepté le N° 5 de 670 m²

Date de construction : XIX^e siècle

Nombre de bâtiment sur la parcelle : 2 bâtiments

Typologie du bâtiment principal :
habitat individuel: 1 logement

Contexte urbain

Situation

Au sud ouest du Centre ville, les parcelles sont desservies par l'avenue Lénine, une des voies du réseau principal.

Morphologie

Parcelle trapézoïdale, n°5 et 11 configuration du plan en L

Occupation de la parcelle

Implantation

Maisons alignées sur rue et implantées en limite mitoyennes.

Espaces libres

2 configurations pour les espaces libres : une cour minérale au centre de la parcelle ou un jardin en fond de parcelle.

Végétation

Absence de végétation dans les cours, arbres dans les jardins



Bâtiment principal

Hauteur

R+1+C

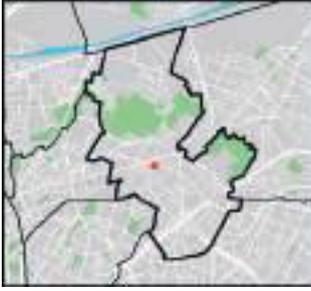
Façade principale

Façades enduites de plâtre, composées de 2 à 3 travées régulièrement disposées. 4 façades présentent une porte cochère. Toiture en tuiles mécaniques.

Modénatures et décors

Sobriété des traitements des façades édifiées avec des matériaux locaux, en moellon recouvert d'un enduit à base de plâtre et de chaux. Les soubassement en brique apparente ou enduit. Modénature : corniche moulurée et bandeau filant en appui de fenêtres à l'étage. Persiennes métalliques ou volets en bois.





PLU DE ROMAINVILLE

2 Bâtiments remarquables

99-101, avenue du Docteur David Rosenfeld

Maisons jumellées



Référence cadastrale : 93063-Y-0087; 93063-Y-0088

Surface parcelle :

Au 99, 148m² et au 101, 198 m²

Date de construction :

Fin XIX^e siècle - début XX^e siècle

Nombre de bâtiment sur la parcelle :

2 bâtiments sur chaque parcelle

Typologie du bâtiment principal :

habitat individuel

Contexte urbain

Situation

Sur le Plateau, au sud du Centre Ville à proximité de la place du 19 mars 1962, les 2 parcelles sont desservies par l'av. du Dr David Rosenfeld, une des voies principales du réseau viaire.

Morphologie

2 parcelles trapézoïdales, mitoyennes et traversantes entre l'avenue de Verdun et l'avenue du docteur David Rosenfeld.

Occupation de la parcelle

Implantation

En retrait de l'alignement sur les voies, les deux villas identiques mitoyennes s'implantent au centre d'un espace vert. Sur chaque parcelle, un édicule à RDCh s'aligne sur l'avenue.

Espaces libres

Les 2 Jardins en continuité sur les 2 parcelles s'ouvrent sur les deux voies et cumulent une surface de 220 m².

Végétation

6 arbres visibles depuis l'espace public sur la parcelle du 101.



Bâtiment principal

Hauteur

R+1+C

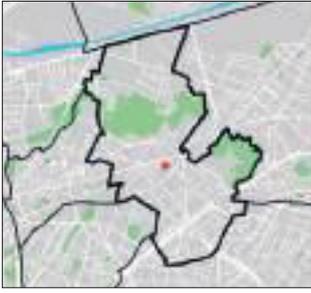
Façade principale

La façade de chaque villa, en moellon de meulière, se compose de 2 travées inégales. La juxtaposition des 2 façades identiques avec les travées étroites au centre, prend l'aspect d'1 seule villa.

Modénatures et décors

Frise, appuis de fenêtre et bandeaux en brique rouge et brique émaillée pour les linteaux. Persiennes métalliques.





PLU DE ROMAINVILLE

3 Bâtiment exceptionnel

143, avenue Du Dr David Rosenfeld

Maison Bourgeoise / Villa

bâtiment structurant la forme urbaine



Référence cadastrale : 93063-Y-0060

Surface parcelle :

796 m²

Date de construction :

Début XX^e siècle

Nombre de bâtiment sur la parcelle :

2 bâtiments

Typologie du bâtiment principal :

habitat individuel

Contexte urbain

Situation

Sur le Plateau au sud du Centre Ville, la parcelle est desservie par l'av du Dr David Rosenfeld, large de 15 m, une des voies principales du réseau viarie de Romainville.

Morphologie

Parcelle trapézoïdale qui s'étend en coeur d'îlot.

Occupation de la parcelle

Implantation

À l'alignement sur rue , 2 batiments disjoints, la villa et une Maison de Ville, se retournent dans la profondeur de la parcelle de part et d'autre du jardin ouvert sur l'avenue.

Espaces libres

Jardin ouvert sur rue d'une emprise de 647 m².

Végétation

10 arbres visibles depuis la rue, végétation en coeur d'îlot.



Bâtiment principal

Hauteur

R+1+C

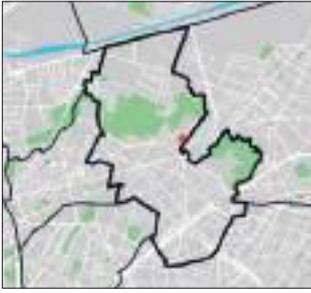
Façade principale

Façade : à RDCh moellon de meulière et à l'étage sous comble : mur enduit. 2 travées identiques prenant l'aspect de 2 maisons jumelles mitoyennes. Toiture débordante.

Modénatures et décors

Avant toit séparant le RDCh et l'étage, lucarnes, ferme dé bordante, émergences des cheminées ,faux colombage.





PLU DE ROMAINVILLE

1 Bâtiment représentatif

25, avenue Stalingrad

Pavillonnaire - maison catalogue



Référence cadastrale : 93063-M-0179

**Surface parcelle :
70 m²**

**Date de construction :
Années 1920-1930**

**Nombre de bâtiment sur la parcelle :
1 bâtiment**

**Typologie du bâtiment principal :
habitat individuel**

Contexte urbain

Situation

Sur le Plateau, au nord est du Centre Ville, proche du centre sportif P. Baldit et en vis à vis de la parcelle du 26, susceptible d'être protégée. La parcelle est desservie par l'av Stalingrad

Morphologie

Parcelle rectangulaire

Occupation de la parcelle

Implantation

Alignée sur la rue et adossée en limite séparative nord, la Maison est bordée par 1 allée étroite sur les 2 limites sud et ouest

Espaces libres

allée de 18m²

Végétation

Absence de végétation

Bâtiment principal

Hauteur

R+1+C

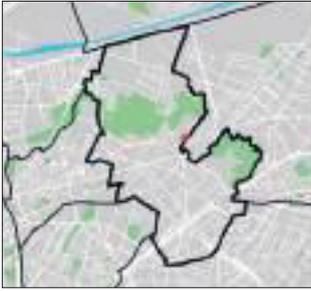
Façade principale

Façade divisée en 2 parties superposées : RdCh en meulière et étage en enduit clair avec 2 travées quasi-identiques. Accessible par l'allée latérale, la porte d'entrée s'ouvre au pied du mur pignon au sud. Toit à 2 versants et 1 lucarne sur cour.

Modénatures et décors

A l'étage, chaine d'angle, bandeau filant, appui de fenêtre et linteaux constitués par des alternances de briques poly chromes. Persiennes métalliques, garde-corps style Art Nouveau.





PLU DE ROMAINVILLE

2 Bâtiment remarquable

26, avenue Stalingrad

Pavillonnaire - maison catalogue



Référence cadastrale : 93063-M-0234

Surface parcelle :
104 m²

Date de construction :
Années 1920-1930

Nombre de bâtiment sur la parcelle :
1 bâtiment

Typologie du bâtiment principal :
habitat individuel

Contexte urbain

Situation

Sur le Plateau, au nord est du Centre Ville, proche de la sente de Romainville et en vis à vis de la parcelle du 25, qui fait l'objet d'une fiche. La parcelle est desservie par l'av Stalingrad.

Morphologie

Parcelle rectangulaire.

Occupation de la parcelle

Implantation

En retrait de l'alignement sur rue et adossée en limite séparative nord, la Maison est bordée en limite sud par 1 allée étroite conduisant au jardin ouvert en fond de parcelle.

Espaces libres

Espace non bati totalisant une emprise de 46 m².

Végétation

Alignement d'arbuste le long de la cloture sur rue.



Bâtiment principal

Hauteur

R+1+C

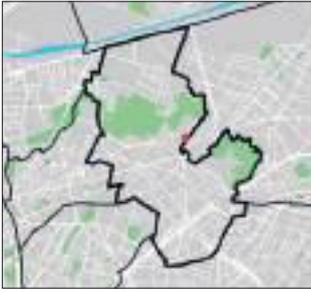
Façade principale

Façade en moellon de meulière, composée de 3 travées identiques avec la travée centrale ponctuée par le perron sous marquise du RDCh surélevé Toit à 2 versants

Modénatures et décors

encadrements des baies en béton lissé peint en blanc, bandeau filant de brique rouge, panneaux de faïence sur les allèges des baies à l'étage, Joints incrustés de cailloux dans le style Rocaille, persienne en métal.





PLU DE ROMAINVILLE

2 *Bâtiment remarquable*

32, avenue Stalingrad

Pavillonnaire - maison catalogue



Référence cadastrale : 93063-M-0232

Surface parcelle :
173 m²

Date de construction :
Années 1930

Nombre de bâtiment sur la parcelle :
2 bâtiments

Typologie du bâtiment principal :
habitat individuel

Contexte urbain

Situation

Sur le Plateau, au nord est du Centre ancien, à l'angle de la sente de Romainville, parcelle desservie par l'av Stalingrad.

Morphologie

Parcelle d'angle rectangulaire avec une configuration particulière : 8 m de profondeur et 20 m de linéaire sur rue.

Occupation de la parcelle

Implantation

En retrait de l'alignement sur rue et adossée à la limite séparative de fond, la maison mono-orientée est bordée sur 2 cotés par des espaces libres. Un édicule s'implante en limite sud.

Espaces libres

Espace libre de 110 m² à l'alignement sur rue.

Végétation

Arbustes à l'angle de l'avenue et de la sente de Romainville.



Bâtiment principal

Hauteur

R+1 C

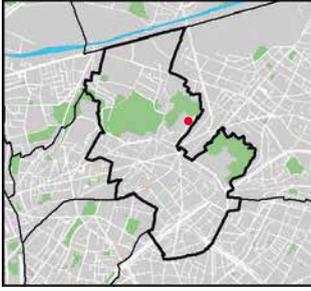
Façade principale

Façade pignon, en moellon de meulière avec joint rocaillé, composée de deux travées latérales identiques et une travée centrale avec un perron sous marquise. Toiture débordante.

Modénatures et décors

Encadrement des baies et bandeau séparant le soubassement du RDCH surélevé en béton peint en blanc. Persiennes, garde-corps et consoles de la marquise en ferronnerie.



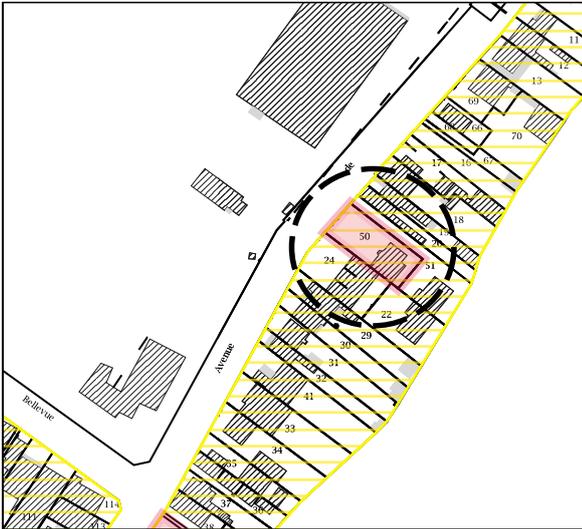


PLU DE ROMAINVILLE

2 *Bâtiment remarquable*

60, avenue de Stalingrad

Maison bourgeoise / Villa



Réf.cadastrale: 93063-L-0050

Surface parcelle :
362 m²

Date de construction :
Années 1920-1930

Nombre de bâtiment sur la parcelle :
1 bâtiment

Typologie du bâtiment principal :
habitat individuel

Contexte urbain

Situation

Sur le plateau, au nord est du centre ancien, la parcelle est desservie par l'avenue de Stalingrad et donne en face du complexe Baldit.

Morphologie

Parcelle rectangulaire de 12.5m par 29m de long

Occupation de la parcelle

Implantation

La maison s'implante en net recul de l'alignement, en fond de parcelle, en mitoyenneté avec l'ensemble bâti voisin.

Espaces libres

Espace planté à l'avant du terrain d'environ 150 m², et cour à l'arrière.

Végétation

Quelques arbres qui donnent côté rue.



Bâtiment principal

Hauteur

R+1+C

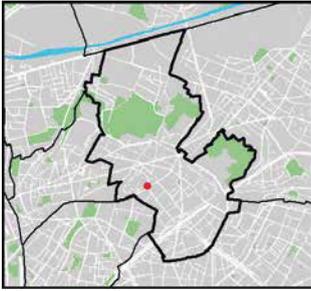
Façade principale

La façade, en pierre de meulière et briquettes, est composée de deux travées et d'une baie centrale dans les combles. La toiture débordante en tuiles à la normande se termine à l'avant en croupe avec deux soutiens bois.

Modénatures et décors

Linteaux enduits surmontés d'une frise arrondie en briquettes, bow-window au rez-de-chaussée, porte d'entrée surelevée par un perron et sous marquise, garde corps en ferronnerie ouvragée





PLU DE ROMAINVILLE

2 *Bâtiment remarquable*

98, avenue de Stalingrad

Pavillonnaire - maison catalogue



Réf.cadastrale: 93063-L-0006

Surface parcelle :
4,83 m²

Date de construction :
Années 1920-1930

Nombre de bâtiment sur la parcelle :
1 bâtiment

Typologie du bâtiment principal :
habitat individuel

Contexte urbain

Situation

Sur le plateau, au nord est du centre ancien, au fond de l'avenue de Stalingrad et faisant l'angle avec un petit square public

Morphologie

Parcelle rectangulaire s'évasant en fond de terrain

Occupation de la parcelle

Implantation

En recul de l'alignement, accolé à une limite séparative latérale, en forme de L.

Espaces libres

Espaces plantés à l'avant de la maison, et jardin à l'arrière

Végétation

Plusieurs arbres visibles depuis l'espace public



Bâtiment principal

Hauteur

R+1+C

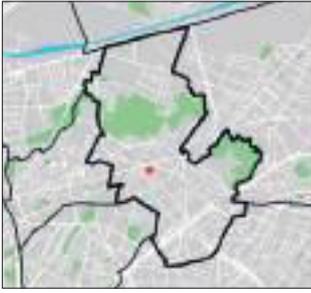
Façade principale

La façade principale est composée d'un pignon en pierre de meulière, à une travée centrée, et d'un retour en mur goutereau en briques, avec des ouvertures étroites et oblongues et comportant l'entrée principale. La toiture complexe en tuiles débord sur les façades.

Modénatures et décors

Linteaux arqués en briquettes ocre et vert, auvent surplombant l'entrée, volets et garde-corps bois en harmonie avec la clôture sur rue





PLU DE ROMAINVILLE

2 Bâtiments remarquables

19-21, Boulevard Emile Genevoix

Maisons jumellées



Référence cadastrale : 93063-Y-0109, 93063-Y-0110

Surface parcelle :

Au 19, 117 m² et au 21, 120 m²

Date de construction :

Années 1920-1930

Nombre de bâtiment sur la parcelle :

1 bâtiment

Typologie du bâtiment principal :

habitat individuel

Contexte urbain

Situation

Sur le Plateau, au sud du Centre Ville et proche de la place du Marché, les 2 parcelles sont desservies par le Bd E. Genevoix.

Morphologie

2 Parcelles rectangulaires mitoyennes et identiques.

Occupation de la parcelle

Implantation

Alignées sur rue, 2 Maisons mitoyennes identiques s'ouvrent à l'arrière sur 1 jardin étendu en fond de parcelle.

Espaces libres

Au 19, jardin de 47 m², Au 21, cour de 55 m².

Végétation

Absence de végétation



Bâtiment principal

Hauteur

R+1+C

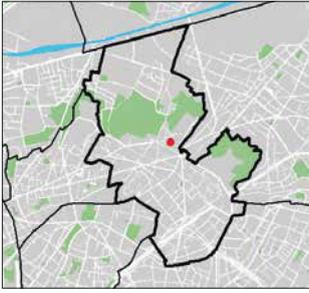
Façade principale

La façade de chaque maison, en brique, se compose de 2 travées inégales. La juxtaposition des 2 façades identiques avec 2 travées étroites au centre et 2 travées plus large latérales compose une façade symétrique. Toit à 2 versants, lucarnes sur cour

Modénatures et décors

Corniche sur denticules, encadrement des baies en brique rouge et ocre. Linteaux coiffés d'un bandeau de brique vernissée, persienne et garde-corps métalliques au N°19.



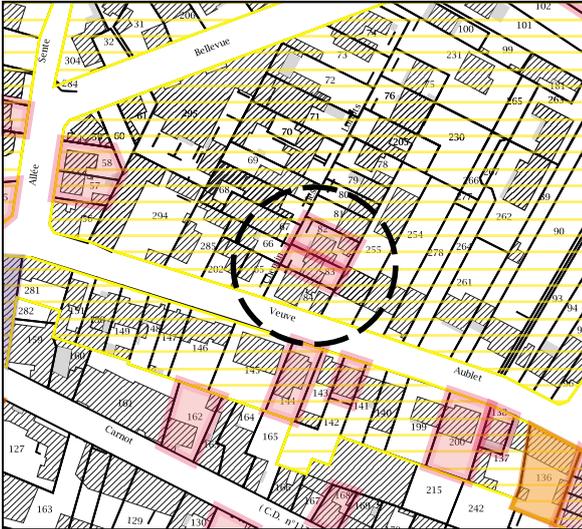


PLU DE ROMAINVILLE

2 *Bâtiment remarquable*

4, chemin des Loriots

Pavillonnaire - maison catalogue



Référence cadastrale : 93063-M-0083

Surface parcelle :

14,2 m²

Date de construction :

Années 1920-1930

Nombre de bâtiment sur la parcelle :

1 bâtiment

Typologie du bâtiment principal :

habitat individuel

Contexte urbain

Situation

Sur le Plateau, au nord du Centre Ville, la parcelle est à l'entrée du chemin des Loriots, voie privée.

Morphologie

Parcelle rectangulaire.

Occupation de la parcelle

Implantation

En retrait de l'alignement sur la voie la maison, mitoyenne à celle du n°6 de la voie, s'ouvre à l'arrière sur un jardin en fond de parcelle.

Espaces libres

Espace à l'avant de la maison et jardin derrière.

Végétation

Arbustes visibles depuis la voie.



Bâtiment principal

Hauteur

R+C

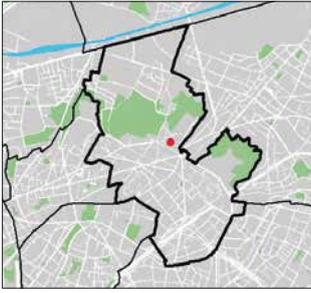
Façade principale

Maison à R+C, mur pignon en enduit avec 2 travées inégales inégales. La volumétrie complexe du toit est similaire à celle de la maison mitoyenne au n°6 de la voie.

Modénatures et décors

Grille apparente, définie par les pilastres et le faux colombage peint, clôture végétalisée.





PLU DE ROMAINVILLE

2 *Bâtiment remarquable*

6, chemin des Loriots

Pavillonnaire - maison catalogue



Référence cadastrale : 93063-M-0082

Surface parcelle :

192 m²

Date de construction :

Années 1920-1930

Nombre de bâtiment sur la parcelle :

1 bâtiment principal et 1 dépendance

Typologie du bâtiment principal :

habitat individuel

Contexte urbain

Situation

Sur le Plateau, au nord du Centre Ville, la parcelle est à l'entrée du chemin des Loriots, voie privée.

Morphologie

Parcelle rectangulaire.

Occupation de la parcelle

Implantation

En retrait de l'alignement sur la voie la maison, mitoyenne à celle du n°4 de la voie, s'ouvre à l'arrière sur un jardin en fond de parcelle. Un édicule à RdC est accessible par 1 allée en limite séparative.

Espaces libres

Espace à l'avant de la maison et jardin derrière.

Végétation

Arbustes visibles depuis la voie.



Bâtiment principal

Hauteur

R+1+C

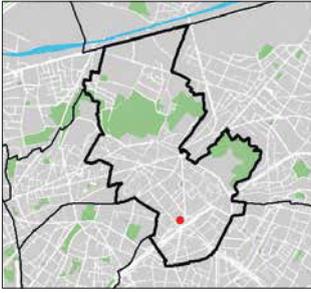
Façade principale

Maison de R+1+C, mur pignon en enduit clair et soubassement en meulière avec 2 travées égales. La façade se retourne sur l'allée conduisant au perron. La volumétrie complexe de la toiture est similaire à celle de la maison mitoyenne.

Modénatures et décors

Grille apparente, définie par les pilastres et le faux colombage peint, clôture végétalisée.





PLU DE ROMAINVILLE

1 Bâtiment représentatif

13, rue Alexandre Dumas

Maison singulière des années 1930



Référence cadastrale : 93063-AG-0119

Surface parcelle :
164 m²

Date de construction :
Années 1930

Nombre de bâtiment sur la parcelle :
1 bâtiment principal et 1 dépendance

Typologie du bâtiment principal :
habitat individuel

Contexte urbain

Situation

Au sud du quartier des Grands Champs, à l'angle de l'impasse Lionel, voie privée proche de l'autoroute A3, parcelle desservie par la rue Alexandre Dumas.

Morphologie

Parcelle rectangulaire qui fait l'angle et se retourne sur l'impasse Lionel.

Occupation de la parcelle

Implantation

Façade en large retrait sur rue et en retour sur l'impasse par 1 mur pignon aveugle.

Espaces libres

Jardin à l'angle des voies, donnant sur l'arrière du terrain.

Végétation

Jardin en fond de parcelle.



Bâtiment principal

Hauteur

R+1+C

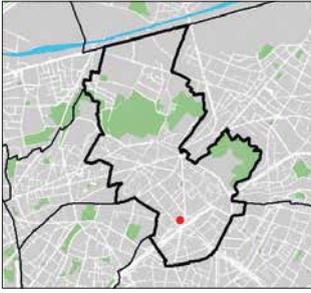
Façade principale

La façade, proche de celle de la maison mitoyenne au n°15, est composée d'un soubassement en moellon de calcaire et d'étages en briques de couleur ocre, avec deux travées de larges baies. Pignon en briques plus foncé, toiture en tuile à deux versants.

Modénatures et décors

Corniche et linteau filant en béton lissé, pans coupés aux angles des baies, garde-corps en ferronnerie ouvragée à l'étage.



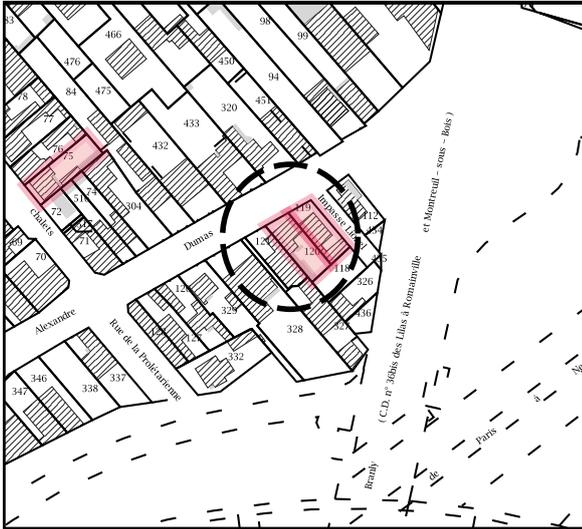


PLU DE ROMAINVILLE

1 Bâtiment représentatif

15, rue Alexandre Dumas

Maison singulière des années 1930



Référence cadastrale : 93063-AG-0120

Surface parcelle :
181 m²

Date de construction :
Années 1930

Nombre de bâtiment sur la parcelle :
1 bâtiment

Typologie du bâtiment principal :
habitat individuel

Contexte urbain

Situation

Au sud du quartier des Grands Champs, à proximité de l'impasse Lionel, voie privée proche de l'autoroute A3, parcelle desservie par la rue Alexandre Dumas.

Morphologie

Parcelle rectangulaire.

Occupation de la parcelle

Implantation

Façade en léger retrait de la rue, mais en avancée par rapport aux bâtiments mitoyens, accolé aux deux limites latérales.

Espaces libres

Cour ouverte sur rue et jardin en fond de parcelle.

Végétation

1 arbre en fond de parcelle.



Bâtiment principal

Hauteur

R+1+C

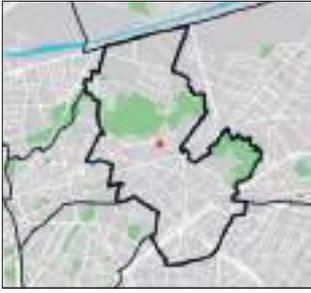
Façade principale

Façade en brique de couleur ocre, présentant 2 travées régulières et centrées. Toiture en tuiles à deux versants

Modénatures et décors

Frise de brique rouge et ocre, linteaux en béton lissé, persiennes et garde-corps ouvragés, clôture avec muret bas et grille métallique.





PLU DE ROMAINVILLE

2 *Bâtiment remarquable*

18-20, rue Carnot

Maison d'Industriel



Référence cadastrale : 93063-Z-0123

Surface parcelle :
75 m²

Date de construction :
Années 1920-1930

Nombre de bâtiment sur la parcelle :
1 bâtiment

Typologie du bâtiment principal :
habitat individuel

Contexte urbain

Situation

Sur le plateau, au centre de l'ancien village de Romainville, parcelle à l'extrémité ouest de la rive sud de la rue Carnot.

Morphologie

Parcelle triangulaire.

Occupation de la parcelle

Implantation

Alignée sur la rue et adossée à la limite séparative est, la Maison se retourne pour ouvrir une façade à l'ouest. Adossé à la façade, un 2^e édifice mitoyen de 2 niveaux, s'implante en retrait de la rue.

Espaces libres

Absence d'espace libre

Végétation

Absence de végétation



Bâtiment principal

Hauteur

R+1+C

Façade principale

Façade sur rue, en brique apparente avec 2 travées de baies identiques, en retour d'équerre sur cour par 2 travées dont 1 en partie occultée par le deuxième bâtiment.

Modénatures et décors

Façade dans une volumétrie rigoureuse avec peu d'éléments de décors : corniche moulurée, linteau de briques, ancrés en Y de chaînage, persiennes bois et garde-corps en ferronnerie.



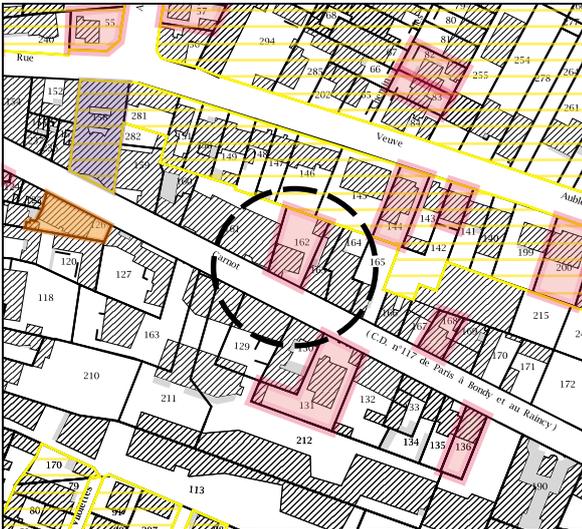


PLU DE ROMAINVILLE

2 *Bâtiment remarquable*

29, rue Carnot

Maison Bourgeoise / Villa



Référence cadastrale : 93063-M-0162

Surface parcelle :
294 m²

Date de construction :
Années 1920-1930

Nombre de bâtiment sur la parcelle :
2 bâtiments

Typologie du bâtiment principal :
habitat individuel

Contexte urbain

Situation

Sur le Plateau, au centre de l'ancien village de Romainville, la parcelle est desservie par la rue Carnot, figurée sur l'Atlas du département de la Seine de 1831-1832.

Morphologie

Parcelle rectangulaire.

Occupation de la parcelle

Implantation

En partie alignée sur rue, la maison avec un plan en L dégage une cour ouverte sur rue. Adossée en limite séparative ouest, 1 allée latérale mène au jardin qui s'étend en fond de parcelle.

Espaces libres

La cour sur rue et le jardin en fond cumulent de 214 m²

Végétation

2 arbres visibles depuis la rue.



Bâtiment principal

Hauteur

R+1+C

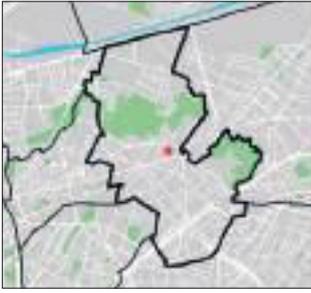
Façade principale

Façade en moellon de meulière avec bandeaux et encadrement des baies de brique rouge et ocre, 1 travée alignée sur rue et 2 travées inégales en façade en retrait. Toiture débordante à 4 versants suivant le plan en L.

Modénatures et décors

Linteaux en béton peint en blanc, perron sous marquise, garde corps et cloture sur rue en ferronnerie ouvragée, persienne en métal au R.d.Ch.



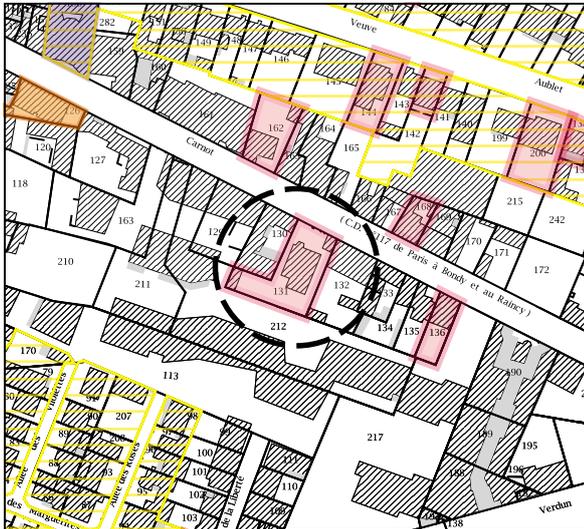


PLU DE ROMAINVILLE

3 Bâtiment exceptionnel

48, rue Carnot

Maison Bourgeoise / Villa



Référence cadastrale : 93063-Z-0131

Surface parcelle :

498 m²

Date de construction :

Fin XIX^e siècle - début XX^e siècle

Nombre de bâtiment sur la parcelle :

1 bâtiment

Typologie du bâtiment principal :

habitat individuel

Contexte urbain

Situation

Sur le Plateau, à l'est du Centre Ville, la parcelle est desservie par la rue Carnot, large de 9 mètres.

Morphologie

Parcelle qui se développe selon un plan en L en coeur d'îlot, possédant un Bow Window largement dimensionné

Occupation de la parcelle

Implantation

La Villa, isolée au sein la parcelle, présente un jardin ouvert sur rue avec un édicule aligné sur rue et adossé en limite est.

Espaces libres

Un jardin de 70 m², ouvert sur rue, de 300 m² en coeur d'îlot.

Végétation

1 arbre dans le jardin sur rue, deux arbres en fond de terrain.



Bâtiment principal

Hauteur

R+1+C

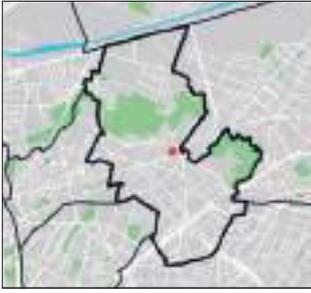
Façade principale

La façade sur rue en brique claire s'ouvre sur trois travées dont une agrémentée d'un bow-window à Rez de Chaussée. Toiture débordante à deux versants à égout retroussé et demi croupe en façade sur rue.

Modénatures et décors

Encadrement des baies en pierre appareillée, saillie de la toiture portée par des jambes de bois sur consoles en pierre sculptée. Perron et bow-window en maçonnerie couvert par un toit à 2 rampants.



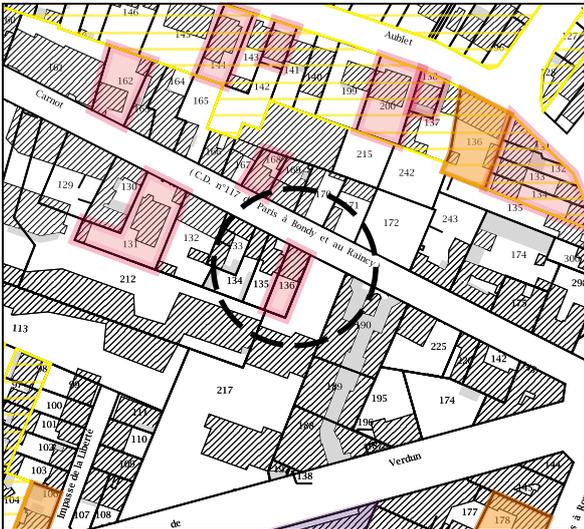


PLU DE ROMAINVILLE

2 Bâtiment remarquable

58, rue Carnot

Maison bourgeoise / Villa



Référence cadastrale : 93063-Z-0136

**Surface parcelle :
163 m²**

**Date de construction :
Début XX^e siècle**

**Nombre de bâtiment sur la parcelle :
1 bâtiment**

**Typologie du bâtiment principal :
habitat individuel**

Contexte urbain

Situation

Sur le plateau, au centre de l'ancien village de Romainville, en rive nord de la rue Carnot.

Morphologie

Parcelle rectangulaire.

Occupation de la parcelle

Implantation

Alignée sur la rue et adossée aux limites séparatives latérales, la Maison s'ouvre à l'arrière sur un jardin en fond de parcelle.

Espaces libres

Jardin de 90 m².

Végétation

Aucun arbre.

Bâtiment principal

Hauteur

R+1+C

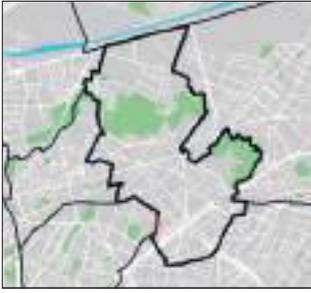
Façade principale

Facade de briques polychromes, avec 3 travées : 2 travées identiques des pièces principales et la travée étroite latérale de l'escalier et de la pièce d'eau.

Modénatures et décors

Soubassement de meulière, bandeau à l'étage, corniche à denticule de brique rouge, alternance de brique terre de sienne et ocre à RDCh, linteau de brique en saillie sur profilé métallique, persienne métal, garde-corps de style Art Nouveau.





PLU DE ROMAINVILLE

1 *Bâtiment représentatif*

1-5, rue d'Alembert - 2, rue Emile Zola

Pavillonnaire - maison catalogue



Référence cadastrale : 93063-AF-0102

Surface parcelle :
229 m²

Date de construction :
Années 1920-1930

Nombre de bâtiment sur la parcelle :
2 bâtiments

Typologie du bâtiment principal :
habitat individuel (4 logements dans 2 bâtiments)

Contexte urbain

Situation

Au sud est du quartier des Grands Champs, en vis à vis de la commune de Bagnolet, la parcelle d'angle est desservie par la rue d'Alembert.

Morphologie

Parcelle d'angle avec pan coupé à l'angle des 2 voies.

Occupation de la parcelle

Implantation

La parcelle est occupée par 2 bâtiments alignés sur la rue d'Alembert séparés par une cour ouverte sur la voie. Un édifice à RdCh s'aligne à l'entrée de la cour.

Espaces libres

Cour ouverte sur la rue d'Alembert, d'une surface de 60 m².

Végétation

Absence de végétation

Bâtiment principal

Hauteur

R+1+C

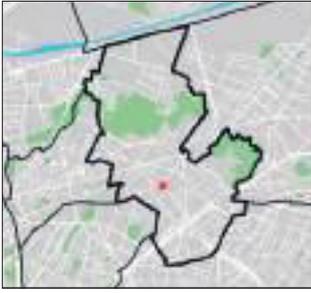
Façade principale

Façade divisée en 2: RdCh béton lissé en blanc encadrant les vitrines des commerces. A l'étage en brique, 4 baies régulièrement disposées de part et d'autre de la travée centrale.

Modénatures et décors

Façade composée suivant la grille de la structure en partie apparente : pilastres cannelés engagés aux angles et délimitant la travée de la porte, bandeau et linteau filant à l'étage.



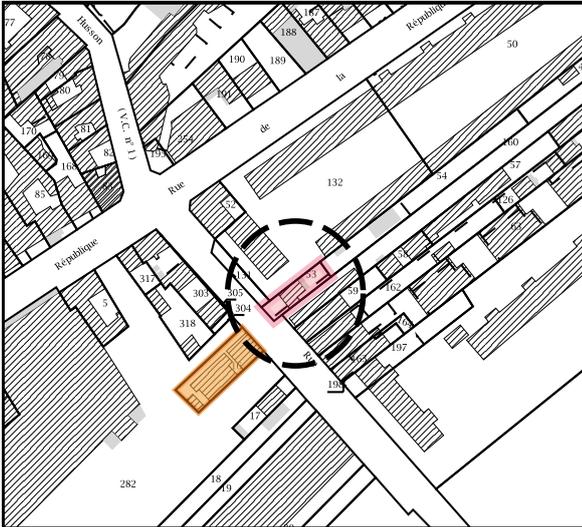


PLU DE ROMAINVILLE

1 *Bâtiment représentatif*

11, rue de Benfleet

Pavillonnaire - maison catalogue



Référence cadastrale : 93063-AD-0053

Surface parcelle :
133 m²

Date de construction :
Années 1920-1930

Nombre de bâtiment sur la parcelle :
1 bâtiment

Typologie du bâtiment principal :
habitat individuel

Contexte urbain

Situation

Au sud ouest du quartier des Grands Champs, la parcelle est proche du carrefour des rues de la République et de Benfleet.

Morphologie

Parcelle lanière, elle fait partie du tissu parcellaire d'origine maraichère qui s'étend au nord jusqu'à la sente Chevalier.

Occupation de la parcelle

Implantation

En retrait de l'alignement derrière un jardin ouvert sur rue et adossée aux 2 limites séparatives latérales, la maison s'ouvre à l'arrière sur un jardin en fond de parcelle.

Espaces libres

Les espaces libres totalisent une surface de 87 m².

Végétation

Le mur mitoyen aveugle et apparent en limite nord reçoit de la végétation.



Bâtiment principal

Hauteur

R+1+C

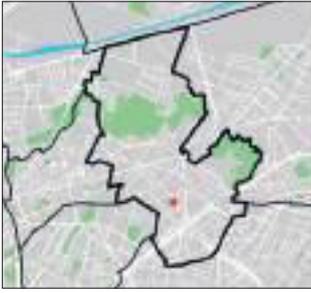
Façade principale

La façade en meulière et brique est composée de 2 travées identiques, décalées par rapport à l'axe de la façade. La toiture présente 2 versants de longueur inégale.

Modénatures et décors

Encadrement des baies, chaînes d'angle et appuis de fenêtre en brique rouge. la porte d'entrée est abritée par 1 marquise.



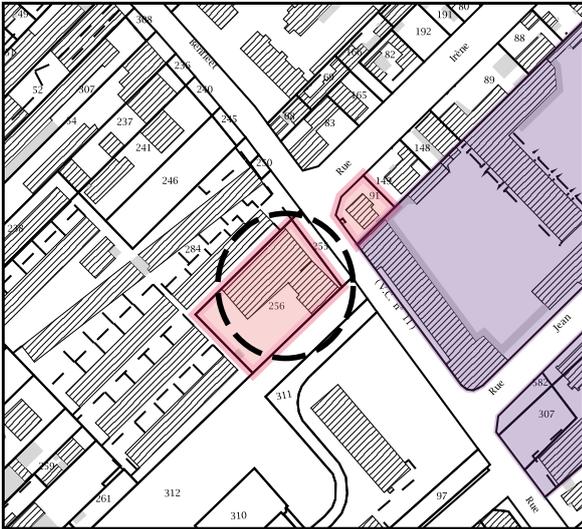


PLU DE ROMAINVILLE

3 Bâtiment exceptionnel

70, rue de Benfleet

Maison singulière des années 1950



Référence cadastrale : 93063-AE-0256

Surface parcelle :

1062 m²

Date de construction :

Années 1950

Nombre de bâtiment sur la parcelle :

2 bâtiments

Typologie du bâtiment principal :

habitat individuel

Contexte urbain

Situation

Au sud du quartier des Grands Champs, proche de la Cité des Mares, parcelle en fond de perspective de la rue I. Joliot Curie

Morphologie

Parcelle rectangulaire.

Occupation de la parcelle

Implantation

En retrait de l'alignement sur rue, et adossée en limite séparative sud, la Maison est bordée par un bâtiment d'activité à RDCh implanté en limite séparative nord. jardin en fond de parcelle.

Espaces libres

Jardin potager de 550 m² en fond de parcelle.

Végétation

2 arbres en fond de parcelle.

Bâtiment principal

Hauteur

R+1+C

Façade principale

Façade couverte de panneaux de ciment lissé et disposés selon une trame régulière. La travée verticale de la cage d'escalier ordonne la composition dissymétrique de la façade qui se retourne à l'équerre avec 3 travées identiques à l'étage.

Modénatures et décors

Maison prototype ; Encadrement en saillie des baies et panneaux de revêtement des façades réalisés avec des éléments préfabriqués en béton





PLU DE ROMAINVILLE

2 *Bâtiment remarquable*

7-9, rue de l'Abbé Bourbon

Maison singulière des années 1950



Réf.cadastrale: 93063-Z-0067

Surface parcelle :
730 m²

Date de construction :
Années 1950

Nombre de bâtiment sur la parcelle :
1 bâtiment

Typologie du bâtiment principal :
habitat individuel

Contexte urbain

Situation

Sur le plateau, en centre ville, la parcelle fait l'angle entre la rue de l'Abbé Bourbon et l'avenue de Verdun.

Morphologie

Parcelle en trapèze donnant sur les deux voies la bordant.

Occupation de la parcelle

Implantation

En recul de l'alignement, la maison est implantée du côté de l'avenue de Verdun, sur la limite en mitoyenneté avec la maison du n°30 de l'avenue.

Espaces libres

Grands espaces végétalisés visibles depuis la rue.

Végétation

Haie végétale en clôture sur rue et plusieurs arbres visibles en coeur de parcelle, très visibles depuis l'espace public.



Bâtiment principal

Hauteur

R+1+C

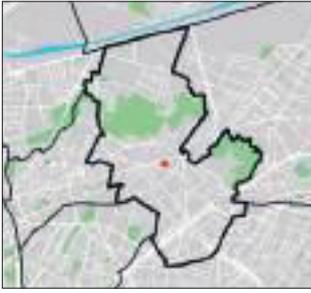
Façade principale

Façade majoritairement en briques côté bourbon, et mélangée béton-briques côté Verdun, avec sous-bassement en pierre, entrée avec perron centrée sur le côté, toiture à 3 pans en tuiles, avec une extension de toiture en limite avec la maison mitoyenne

Modénatures et décors

Larges baies carré en bandeau au 1er étage sur la façade principale, série de pavé de verre sur ele côté, clôture basse avec muret bas en pierre et feronneries métalliques doublé d'une haie. Proportion des éléments typique des années 1950





PLU DE ROMAINVILLE

2 *Bâtiment remarquable*

20-22, rue de l'Abbé Bourbon

Fermes - Maisons d'horticulteur jumellées



Référence cadastrale : 93063-Y-0040, 93063-Y-0041

Surface parcelle :
251 m², 258 m²

Date de construction :
Fin XIX^e siècle - début XX^e siècle

Nombre de bâtiment sur la parcelle :
Au 20, 1 bâtiment, au 22, 2 bâtiments

Typologie du bâtiment principal :
habitat individuel

Contexte urbain

Situation

Sur le Plateau, à l'est du Centre Ville, proche de la maternelle Casanova, 2 parcelles desservies par la rue de l'A. Bourbon.

Morphologie

2 parcelles mitoyennes identiques et rectangulaires.

Occupation de la parcelle

Implantation

2 Maisons mitoyennes, alignées sur rue et adossées aux limites séparatives, s'ouvrent à l'arrière sur un jardin privé. Au 22, 1 bâtiment à RDCh s'adosse en limite de fond de parcelle.

Espaces libres

Au 20, jardin de 190 m² en fond. Au 22, cour de 81 m².

Végétation

Au 20, 2 arbres et au 22, 1 arbre.



Bâtiment principal

Hauteur

R+1+C

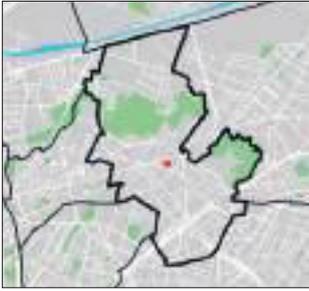
Façade principale

Façades en moellon de meulière reliées par une corniche continue et composée chacune de 2 travées dont 1 avec une porte cochère au 22. Le 20 présente 1 porte d'entrée à l'écart des 2 travées.

Modénatures et décors

Corniche et bandeau filant peint en blanc, chaîne d'angle et encadrement des baies en faux appareil de pierres. Le 20 se distingue par des joints de ciment rose incrustés de cailloux.





PLU DE ROMAINVILLE

2 Bâtiments remarquables

28-30-32, rue de l'Abbé Bourbon

Maisons de ville en bande



Référence cadastrale : 93063-Y-0043, 93063-Y-0044i

Surface parcelle :

Au 28, 113 m², au 30-32, 280 m²

Date de construction :

Début XX^e siècle

Nombre de bâtiment sur la parcelle :

au 28, 1 bâtiment, au 30-32, 2 bâtiments

Typologie du bâtiment principal :

habitat individuel, (4 logements sur la parcelle du 30-32)

Contexte urbain

Situation

Sur le Plateau, à l'est du Centre Ville, en face de la maternelle Casanova, 2 parcelles desservies par la rue de l'A. Bourbon.

Morphologie

2 parcelles rectangulaires.

Occupation de la parcelle

Implantation

3 Maisons mitoyennes, alignées sur rue avec une volumétrie identique, s'ouvrent à l'arrière sur un jardin privé. Au 28, un bâtiment à RDCh s'adosse en limite de fond de parcelle.

Espaces libres

Au 28, jardin de 60 m², au 30-32, jardin de 40 m²

Végétation

1 arbre au 30. Présence de végétation en coeur d'îlot.

Bâtiment principal

Hauteur

R+1+C

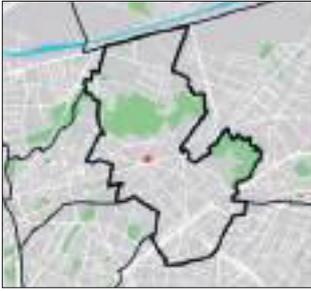
Façade principale

Au 30-32, ensemble de 2 façades identiques en brique composées de 2 et 4 travées. Au 28, façade en meulière et brique de 2 travées symétriques de part et d'autre de la porte d'entrée. Toiture continue à 2 versants sur les 3 Maisons.

Modénatures et décors

Au 28, trame orthogonale définie par les chaînes d'angle, la corniche, les linteaux, l'encadrement des baies en brique grise et rouge. Garde-corps style Art Nouveau. Joint rocaille.





PLU DE ROMAINVILLE

2 Bâtiment remarquable

16, rue de l'Abbé Houel

Maison bourgeoise / Villa



Référence cadastrale : 93063-Y-0274

Surface parcelle :

153 m²

Date de construction :

Années 1920-1930

Nombre de bâtiment sur la parcelle :

1 bâtiment

Typologie du bâtiment principal :

habitat individuel

Contexte urbain

Situation

Au sud du Centre Ville, la parcelle est desservie par la rue Abbé Houel, figurée sur la carte de l'Etat Major de 1820.

Morphologie

Parcelle rectangulaire, divisée en 2017 pour laisser place à une opération en coeur d'îlot.

Occupation de la parcelle

Implantation

La maison s'implante en retrait de l'alignement, sur les deux limites séparatives latérales.

Espaces libres

Cour à l'arrière de la maison.

Végétation

Pas de végétation.



Bâtiment principal

Hauteur

R+1+C

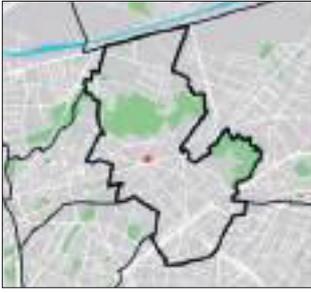
Façade principale

Façade de 3 travées régulièrement disposées, en moellon de meulière, toiture à 3 versants avec combles à l'arrière du bâtiment.

Modénatures et décors

Corniche, chaîne d'angle, encadrement des baies harpé, perron, clôture avec muret de soubassement en meulière et grille métallique non festonnée, reprenant les principaux éléments de la maison mitoyenne du n°20 de la rue.





PLU DE ROMAINVILLE

2 *Bâtiment remarquable*

20, rue de l'Abbé Houel

Maison d'Industriel



Référence cadastrale : 93063-Y-0022

Surface parcelle :
183 m²

Date de construction :
Années 1920-1930

Nombre de bâtiment sur la parcelle :
1 bâtiment

Typologie du bâtiment principal :
habitat individuel

Contexte urbain

Situation

Au sud du Centre Ville, la parcelle est desservie par la rue Abbé Houel, figurée sur la carte de l'Etat Major de 1820.

Morphologie

Parcelle de forme rectangulaire.

Occupation de la parcelle

Implantation

La façade alignée sur rue, se retourne sur cour, en s'adossant à la limite séparative latérale de la maison de ville mitoyenne.

Espaces libres

Jardin à l'arrière de la parcelle.

Végétation

1 arbre en fond de parcelle, visible depuis la rue.



Bâtiment principal

Hauteur

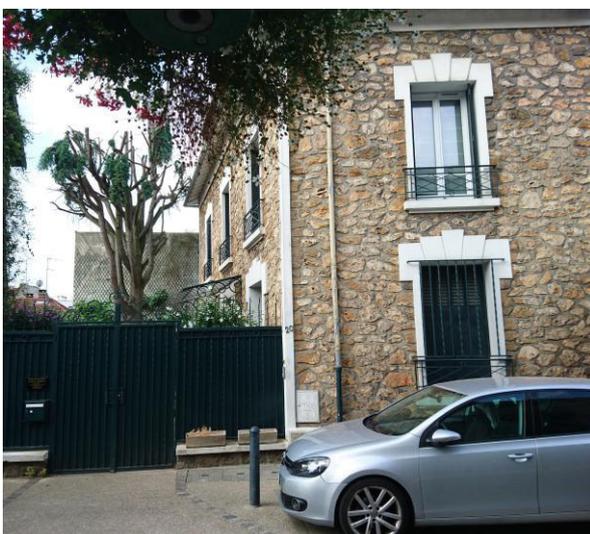
R+1+C

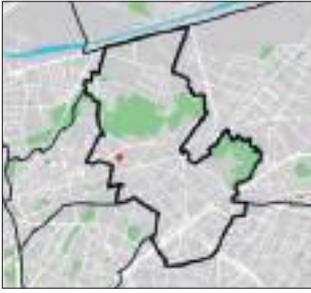
Façade principale

La façade avec 1 travée sur rue se retourne sur 3 travées régulièrement disposées côté cour. Toiture à 4 versants, avec une surélévation.

Modénatures et décors

Corniche, chaîne d'angle, encadrement des baies harpé, perron, marquise, clôture métallique ouvragée (festonnée), reprenant les éléments de la maison mitoyenne du n°16 de la rue.





PLU DE ROMAINVILLE

2 Bâtiment remarquable

21, rue de la Liberté

Maison singulière des années 1930



Référence cadastrale : 93063-T-0121

Surface parcelle :

369 m²

Date de construction :

Années 1930

Nombre de bâtiment sur la parcelle :

1 bâtiment

Typologie du bâtiment principal :

habitat individuel

Contexte urbain

Situation

Sur le Plateau, au sud ouest du Centre Ancien, la parcelle est dans la perspective de la rue de la Liberté, voie de desserte locale du réseau viaire de Romainville.

Morphologie

Parcelle rectangulaire.

Occupation de la parcelle

Implantation

En retrait de l'alignement et adossée aux 3 limites séparatives, la villa s'ouvre sur une petite cour intérieure.

Espaces libres

Espace libre de 70 m² aligné sur rue.

Végétation

Clôture sur rue et mur mitoyen aveugle avec de la végétation

Bâtiment principal

Hauteur

R+1+C

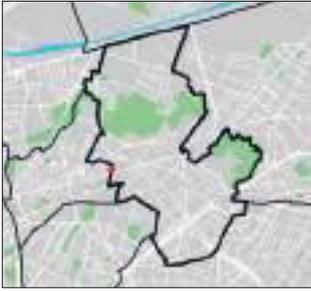
Façade principale

La façade en brique rouge et béton peint en blanc présente 3 travées dont 2 symétriques avec bow window de part et d'autre de l'entrée principale. Une quatrième travée plus large s'ouvre à l'extrémité ouest de la façade. Toiture en tuiles à 2 versants et 3 versants au dessus des 2 Bow-Window.

Modénatures et décors

Corniche, balustres et appuis des balcons en béton, entrée principale sous porche couronnée par un arc plein-cintre de 3 ressauts de brique. Persiennes et clôture en métal.





PLU DE ROMAINVILLE

1 Bâtiment représentatif

65, rue de la Liberté

Pavillonnaire - maison catalogue



Référence cadastrale : 93063-U-0047

Surface parcelle :
48 m²

Date de construction :
Années 1920-1930 (A. et M. Turin .Arch.)

Nombre de bâtiment sur la parcelle :
1 bâtiment

Typologie du bâtiment principal :
habitat individuel

Contexte urbain

Situation

Au sud est du Centre Ville, à proximité de la commune des Lilas, la parcelle est accessible par la rue de la Liberté.

Morphologie

Parcelle étroite de 6 m de profondeur et de 8 m de large.

Occupation de la parcelle

Implantation

Alignée sur la rue et adossée aux limites séparatives, la Maison occupe la totalité de la parcelle.

Espaces libres

Absence d'espace libre.

Végétation

Absence de végétation.

Bâtiment principal

Hauteur

R+2+C

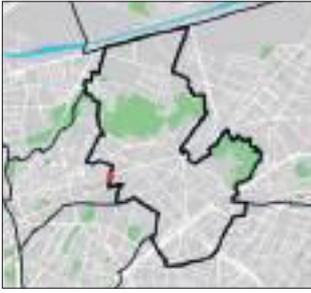
Façade principale

Façade, en meulière à RdCh et brique ocre et rouge aux étages, composée de 3 travées de largeur inégale. 1 travée en retrait de l'alignement, dégage l'accès au perron d'angle signalée par 1 colonne isolée. Toiture en saillie à 2 versants.

Modénatures et décors

Linteaux, appuis de fenêtre et colonne lisse en béton peint en blanc, bandeau filant et frise de brique rouge. Persienne en métal, garde-corps de style Art-Déco, emmarchement du perron intégré dans le mur de soubassement de meulière.



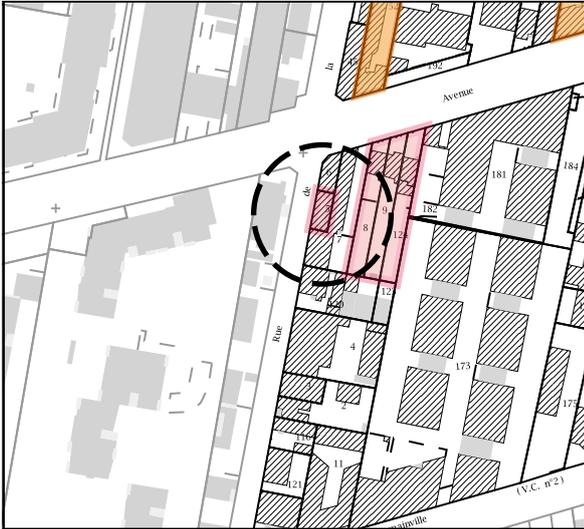


PLU DE ROMAINVILLE

1 Bâtiment représentatif

79, rue de la Liberté

Pavillonnaire - maison catalogue



Référence cadastrale :

Surface parcelle : 93063-U-0005
71 m²

Date de construction :

Années 1930-1940

Nombre de bâtiment sur la parcelle :

1 bâtiment

Typologie du bâtiment principal :

habitat individuel

Contexte urbain

Situation

Au sud est du Centre Ville, à proximité de la commune Les Lilas, la parcelle est accessible par la rue de la Liberté.

Morphologie

Parcelle «placard» de 5 m de profondeur par 12 m de large.

Occupation de la parcelle

Implantation

Alignée sur la rue et adossée aux limites séparatives, la Maison occupe la totalité de la parcelle.

Espaces libres

Absence d'espace libre.

Végétation

Absence de végétation

Bâtiment principal

Hauteur

R+1+C

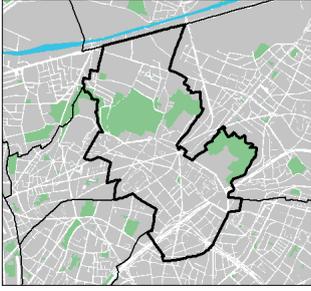
Façade principale

Façade en brique couverte d'enduit blanc et ciment pour les éléments de structure, avec à l'étage 2 baies identiques et à RdCh 4 baies : 2 portes d'entrée géminées au centre encastrées par 2 larges baies des locaux d'activité.

Modénatures et décors

Soubassement en ciment de gravillons lavés, piliers enduits de ciment, bandeau filant, appuis de fenêtres et linteau en béton lissé peint en blanc. Garde-corps de style Art Déco.



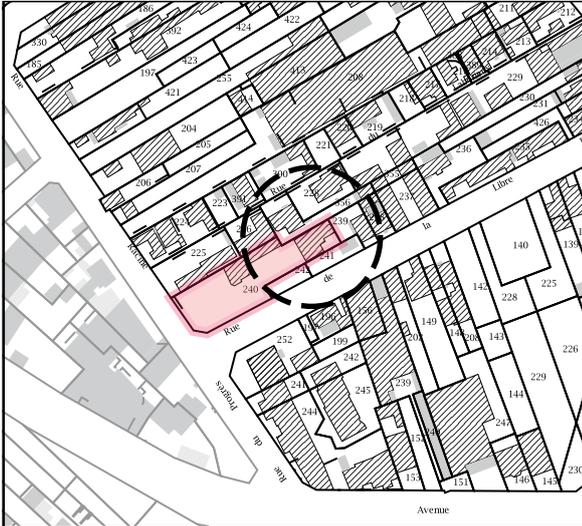


PLU DE ROMAINVILLE

2 Bâtiment remarquable

128, rue de la Libre Pensée

Pavillonnaire- maison catalogue



Référence cadastrale : 93063-AF-0240

Surface parcelle :
730 m²

Date de construction :
Années 1920-1950

Nombre de bâtiment sur la parcelle :
2 bâtiments

Typologie du bâtiment principal :
habitat individuel

Contexte urbain

Situation

Sur le Plateau, dans le quartier des Ormes, la parcelle fait l'angle des rues Racine et Libre-Pensée.

Morphologie

Parcelle rectangulaire qui s'étend sur près de 60 mètres le long de la rue Libre-Pensée et 15 mètres de profondeur

Occupation de la parcelle

Implantation

Le bâtiment remarquable est situé à l'extrémité Est de la parcelle, en retrait de la rue et accolé sur deux limites séparatives.

Espaces libres

Jardin à l'angle Racine - Libre-Pensée, et espaces dallés pour la circulation des véhicules.

Végétation

Arbustes plantés le long de la rue Libre-Pensée.



Bâtiment principal

Hauteur

R+1+C

Façade principale

Façade en moellons de meulières, encadrement des baies en briques roses, toiture en tuiles avec croupe débordante normande, lucarne rampante donnant sur rue

Modénatures et décors

Persiennes métalliques, oeils-de-boeufs au dernier étage, perron d'accès à l'étage avec éléments béton moderne





PLU DE ROMAINVILLE

2 Bâtiments remarquables

116-118-120-122-124-124 bis, rue de la République

Maisons de Ville en bande



Réf.cadastrale: 93063-X-0092; 93063-X-0093;
93063-X-0094; 93063-X-0095; 93063-X-0096.

Surface parcelle :

de 115m² à 170 m² excépté le 124-124bis de 520 m²

Date de construction :

Début XX^e siècle

Nombre de bâtiment sur la parcelle :

1 à 2 bâtiments

Typologie du bâtiment principal :

habitat individuel

Contexte urbain

Situation

Au sud est du Centre ville, mitoyen au centre culturel M. Cacin, le lotissement est dans la perspective de la rue P. Curie.

Morphologie

Lotissement de 5 parcelles mitoyennes dont 4 identiques. l'ensemble cumule un linéaire sur voie de 31 m.

Occupation de la parcelle

Implantation

En recul de l'alignement sur rue, les Maisons alignées et mitoyennes s'ouvrent à l'arrière sur 1 jardin. Au 124, la parcelle plus profonde, présente 1 bâtiment adossé en fond de terrain.

Espaces libres

Jardins sur rue de 15 m² environ, sauf au 120 avec 1 édicule. Jardin de 60 m² en fond, sauf au 124 avec 1 jardin de 120 m²

Végétation

Un arbre dans les jardins des 3 parcelles : 116,122 et 124.



Bâtiment principal

Hauteur

R+1+C

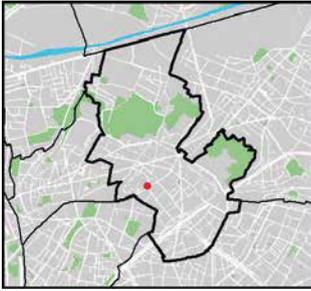
Façade principale

Chaque façade en meulière ou enduite aux 116 et 124 bis, présente 2 travées quasi identiques. Les RdCh surélevés sont accessibles par 1 perron. Toit continu à 2 versants du 118 au 124.

Modénatures et décors

Encadrement des baies et corniche en béton. Perron avec marquise aux 116, 120 et 122 et sous porche au 118, et 124-124b.



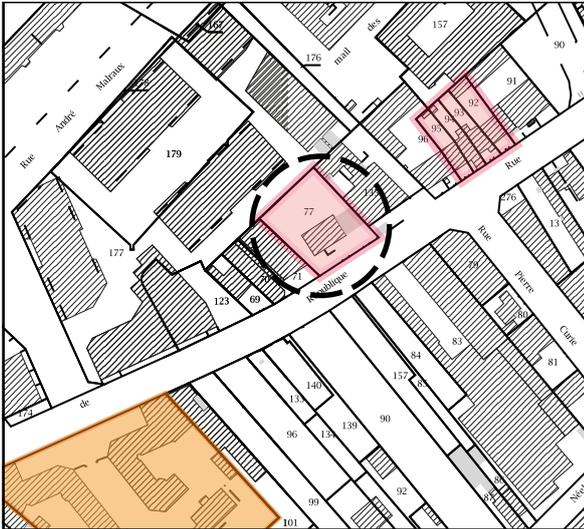


PLU DE ROMAINVILLE

2 *Bâtiment remarquable*

128, rue de la République

Pavillonnaire - maison catalogue



Réf.cadastrale: 93063-V-0077

Surface parcelle :

674 m²

Date de construction :

Années 1920-1930

Nombre de bâtiment sur la parcelle :

1 bâtiment

Typologie du bâtiment principal :

habitat individuel

Contexte urbain

Situation

Au sud est du Centre ville, à proximité du quartier Marcel Cachin, en allant vers Bagnolet

Morphologie

Parcelle rectangulaire

Occupation de la parcelle

Implantation

En recul de l'alignement sur rue, la maison est implantée en coeur d'îlot, et relié à la parcelle contigüe par un hauvent.

Espaces libres

Espace arboré devant la maison côté rue, et jardin d'environ 300m² en fond de parcelle

Végétation

Plusieurs arbres côté rue et à l'arrière visibles depuis l'espace public.

Bâtiment principal

Hauteur

R+1+C

Façade principale

Façade en brique claire contenant 3 travées avec entrée centrale, et élément décoratif à l'étage, toiture en tuiles. Volumétrie identique aux maisons de ville en bande proches du 116-124 de la rue.

Modénatures et décors

Éléments de décor en briquettes rouge et vert sur la façade et autour des encadrements de fenêtres, chaînage d'angle, linteaux béton ouvragés et garde corps en feronnerie au 1er étage, clôture béton-briquettes rappelant la façade.





PLU DE ROMAINVILLE

2 Bâtiment remarquable

15, rue de Paris

Ferme - Maison d'horticulteur jumellée



Référence cadastrale : 93063-Z-0185

Surface parcelle :
305 m²

Date de construction :
Fin XIX^e siècle - début XX^e siècle

Nombre de bâtiment sur la parcelle :
1 bâtiment

Typologie du bâtiment principal :
habitat individuel (10 logements en fond de parcelle)

Contexte urbain

Situation

Sur le Plateau, au Centre Ville proche de l'église et de la Mairie, la parcelle figure sur le cadastre Napoléonien de 1812.

Morphologie

Parcelle irrégulière d'une profondeur de 25m.

Occupation de la parcelle

Implantation

Alignée sur rue, adossée aux immeubles mitoyens, la Maison a fait l'objet d'1 extension avec une aile implantée en limite sud qui se retourne en fond de parcelle pour délimiter une cour.

Espaces libres

Cour de 100 m² en limite séparative nord de parcelle.

Végétation

1 arbre dans la cour intérieure.



Bâtiment principal

Hauteur

R+1+C

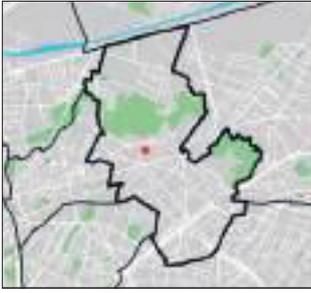
Façade principale

Façade en enduit clair avec 5 baies identiques régulièrement disposées à l'étage et 3 larges baies liées à l'activité commerciale à RdCh. Toit à 2 versants avec 3 lucarnes jacobines.

Modénatures et décors

Les éléments de décors sont regroupés à l'étage délimité par 1 bandeau filant : baies encadrées de chambranles et coiffées par des bandeaux moulurés en saillie, corniche moulurée à denticules, panneaux décorés de guirlandes végétales.





PLU DE ROMAINVILLE

2 *Bâtiment remarquable*

32 bis, rue de Paris

Maison jumellée



Référence cadastrale : 93063-N-0093

Surface parcelle :
76 m²

Date de construction :
Fin XIX^e siècle - début XX^e siècle

Nombre de bâtiment sur la parcelle :
1 bâtiment

Typologie du bâtiment principal :
habitat individuel

Contexte urbain

Situation

Sur le Plateau, dans le Centre Ville, parcelle desservie par la rue de Paris figurant sur le cadastre Napoléonien de 1812.

Morphologie

Parcelle rectangulaire de dimension réduite entourée par une vaste parcelle occupée par des activités.

Occupation de la parcelle

Implantation

Alignée sur rue, adossée aux limites séparative latérales, la maison s'ouvre sur 1 arrière cour. Mur aveugle mitoyen en limite sud apparent depuis l'espace public.

Espaces libres

Cour de 30 m² en fond de parcelle.

Végétation

Absence de végétation.



Bâtiment principal

Hauteur

R+1+C

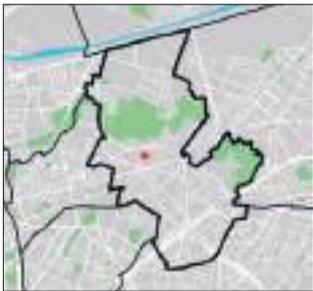
Façade principale

Façade en moellon de meulière avec 2 travées quasi identiques disposées régulièrement et encadrées par des briques rouges et ocres élevées jusqu'à la corniche. Toit à 2 versants.

Modénatures et décors

Soubassement en enduit blanc, linteaux en arc surbaissé portés par 2 sommiers et 1 clé de voûte en béton peint en blanc, corniche, allège et piedroits de briques polychromes





PLU DE ROMAINVILLE

2 *Bâtiment remarquable*

36 bis, rue de Paris

Maison bourgeoise - Villa



Référence cadastrale : 93063-N-0088

Surface parcelle :

61 m²

Date de construction :

Fin XIX^e siècle - début XX^e siècle

Nombre de bâtiment sur la parcelle :

1 bâtiment

Typologie du bâtiment principal :

habitat individuel

Contexte urbain

Situation

Sur le Plateau, au sud du Centre Ville, la parcelle est desservie par la rue de Paris, large de 8 mètres, ancienne rue Saint Germain reliant Paris à Bondy. La parcelle remembrée figure sur le cadastre Napoléonien de 1812.

Morphologie

Parcelle étroite et profonde.

Occupation de la parcelle

Implantation

Aligné sur rue et adossé aux immeubles mitoyens, un bâtiment rectangulaire occupe la quasi totalité de la parcelle.

Espaces libres

En fond de parcelle, un espace non bâti de 20m² environ est délimité par une clôture maçonnée.

Végétation

Absence de végétation

Bâtiment principal

Hauteur

R+1+C

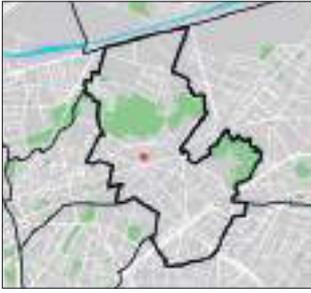
Façade principale

Large de 4 mètres environ, la façade se décompose en deux parties : à rez de chaussée, une ancienne boutique avec une devanture de panneaux de bois en applique, à l'étage, en enduit blanc, une large baie encadrée par des modénatures.

Modénatures et décors

La fenêtre à l'étage, présente des éléments de décors de style Art-Nouveau : linteau en anse de panier, modénatures et garde corps composés de courbes et de volutes.





PLU DE ROMAINVILLE

3 *Bâtiment exceptionnel*

41, rue de Paris

Maison Bourgeoise / Villa



*bâtiment structurant
la forme urbaine*



Référence cadastrale : 93063-Y-0003

Surface parcelle :
580 m²

Date de construction :
Fin XIX^e siècle - début XX^e siècle

Nombre de bâtiment sur la parcelle :
2 bâtiments

Typologie du bâtiment principal :
habitat individuel

Contexte urbain

Situation

Sur le Plateau, au sud du Centre Ville, la parcelle est desservie par la rue de Paris, large de 8 mètres. La parcelle remembre figure sur le cadastre Napoléonien de 1812

Morphologie

Située dans la perspective de la rue de Paris, la parcelle s'étend dans la profondeur de l'îlot

Occupation de la parcelle

Implantation

En retrait de l'alignement sur rue, la Villa est attenante à la limite nord du terrain avec un atelier adossé en limite sud.

Espaces libres

Un jardin de 120 m² ouvert sur rue, de 300 m² en coeur d'îlot.

Végétation

Un arbre sur rue et trois arbres dans le jardin en coeur d'îlot.



Bâtiment principal

Hauteur

R+1+C

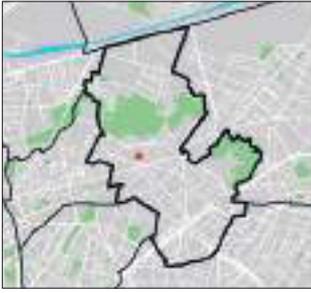
Façade principale

Avec un plan carré, la Villa présente une façade sur rue «néo-renaissance» composition classique reproduite sur les autres façades en brique apparente : trois travées par façade encadrées par des pilastres d'angle. Toiture à 4 versants.

Modénatures et décors

Baie coiffée par un bandeau sur console, entablement en saillie, perron dans l'axe signalé par une marquise, clôture ouvragée sur mur bahut en meulière.





PLU DE ROMAINVILLE

2 Bâtiments remarquables

47-47bis, rue de Paris

Maisons jumellées



Référence cadastrale : 93063-T-0098; 93063-T-0097

Surface parcelle :

au 47, 113 m² et au 47b, 112 m²

Date de construction :

Fin XIX^e siècle - début XX^e siècle

Nombre de bâtiment sur la parcelle :

1 bâtiment

Typologie du bâtiment principal :

habitat individuel

Contexte urbain

Situation

Sur le Plateau, au sud ouest du Centre Ville, la parcelle est desservie par la rue de Paris, ancienne rue Saint Germain. La parcelle remembrée est sur le cadastre Napoléonien de 1812

Morphologie

2 parcelles rectangulaires identiques et mitoyennes.

Occupation de la parcelle

Implantation

Alignées sur rue, les 2 Maisons mitoyennes identiques s'ouvrent à l'arrière sur 1 jardin étendu en fond de parcelle.

Espaces libres

jardin de 65 m² environ en fond de chaque parcelle.

Végétation

1 arbre dans le jardin de la parcelle du 47 b rue de Paris.



Bâtiment principal

Hauteur

R+1+C

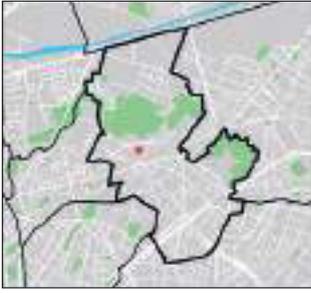
Façade principale

La façade en brique de chaque villa présente 2 travées inégales. La juxtaposition des 2 façades identiques avec les travées étroites au centre forme une façade de composition symétrique d'inspiration «Néo-Renaissance». Toit à 2 versants.

Modénatures et décors

Soubassement en meulière, corniche à denticule en brique rouge, linteaux ornés de panneaux de céramique, ancrages de chaînage, persiennes en métal, garde-corps en fonte.





52 et 54, rue de Paris

Fermes - Maisons d'horticulteur jumellées



Référence cadastrale : 93063-N-0023 ; 93063-N-0022

Surface parcelle :

633 m² au 52 et 624 m² au 54

Date de construction :

Fin XIX^e siècle - début XX^e siècle

Nombre de bâtiment sur la parcelle :

2 bâtiments

Typologie du bâtiment principal :

habitat individuel : 2 logements sur chaque parcelle

Contexte urbain

Situation

Sur le Plateau, à l'ouest du Centre ville, les parcelles desservies par la rue de Paris, figurent sur le cadastre Napoléonien.

Morphologie

Deux parcelles identiques rectangulaires : 9 m x 69 m.

Occupation de la parcelle

Implantation

Alignées sur rue et mitoyennes, les deux maisons se retournent selon un plan en L dans la profondeur du terrain. A l'arrière, des bâtiments implantés entre cour et jardin en fond.

Espaces libres

Au 52, cour de 50 m² et jardin de 317 m² en fond de parcelle.
Au 54 cour de 100 m² et jardin de 315 m² en fond de parcelle.

Végétation

2 arbres et jardin potager dans chaque parcelle.



Bâtiment principal

Hauteur

R+1+C

Façade principale

Les façades enduites des deux maisons sont homogènes : continuité des corniches, bandeaux à l'étage et soubassement, dimensions des baies et portes cochères.

Modénatures et décors

La façade du 52 est décorée à l'étage par des pilastres, des encadrements moulurés, celle du 54 a été modifiée avec deux fenêtres sans linteaux au dessus de la porte cochère.





PLU DE ROMAINVILLE

3 Bâtiment exceptionnel

53, rue de Paris

Maison d'Industriel



Référence cadastrale : 93063-T-0283

Surface parcelle :

469 m²

Date de construction :

Fin XIX^e siècle - début XX^e siècle

Nombre de bâtiment sur la parcelle :

4 bâtiments

Typologie du bâtiment principal :

habitat individuel

Contexte urbain

Situation

Sur le Plateau, au sud du Centre Ville, la parcelle est desservie par la rue de Paris, présente sur le cadastre Napoléonien .

Morphologie

Parcelle rectangulaire et profonde.

Occupation de la parcelle

Implantation

Aligné sur rue , le bâtiment principal se retourne en limite ouest de la parcelle. Adossés au bâtiment sur rue, 3 bâtiments accolés en limite séparative s'étendent jusqu'au fond de la parcelle.

Espaces libres

Ouverte sur rue , cour de 5 à 14 mètres de large en limite est de la parcelle.

Végétation

Trois arbres en fond de parcelle visibles depuis la rue.



Bâtiment principal

Hauteur

R+1+C

Façade principale

Façade en retour en brique rouge et pierre de 2 et 3 travées identiques régulièrement disposées dans une composition de style «Louis XIII». Toiture à comble brisé avec lucarnes.

Modénatures et décors

Soubassement en meulière, chambranles, chainage d'angle en pierre appareillée, appui de fenêtre sur console, allège en bossage, garde-corps ouvragé. Persiennes métalliques.





PLU DE ROMAINVILLE

3 Bâtiment exceptionnel

56, rue de Paris

Maison bourgeoise / Villa



Référence cadastrale : 93063-N-0021

**Surface parcelle :
631 m²**

**Date de construction :
Fin XIX^e siècle - début XX^e siècle**

**Nombre de bâtiment sur la parcelle :
3 bâtiments**

**Typologie du bâtiment principal :
habitat individuel**

Contexte urbain

Situation

Sur le Plateau, à l'est du Centre Ville, la parcelle est desservie par la rue de Paris, large de 8 mètres, ancienne rue Saint Germain. La parcelle figure sur le cadastre Napoléonien de 1812.

Morphologie

Parcelle de 68 m de profondeur et de 9 m de large.

Occupation de la parcelle

Implantation

Alignée sur la rue, la maison s'ouvre à l'arrière sur une cour centrale bordée par 2 bâtiments adossés aux limites séparatives latérales eux mêmes ouverts sur 1 jardin en coeur d'îlot.

Espaces libres

Jardin de 360 m² en fond de parcelle

Végétation

3 arbres



Bâtiment principal

Hauteur

R+1+C

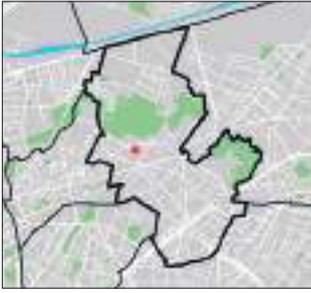
Façade principale

Façade en moellon de meulière à 3 travées quasi -identiques. Toiture à comble mansardé avec 3 lucarnes rampantes.

Modénatures et décors

Modénature de brique peinte en blanc pour la corniche et les linteaux, corniche ponctuée par des carreaux en céramique garde-corps identiques de style Art Nouveau, Persiennes.





PLU DE ROMAINVILLE

2 Bâtiments remarquables

64bis, rue de Paris

Fermes - Maisons d'horticulteur jumellées



Référence cadastrale : 93063-N-0097

Surface parcelle :
507 m²

Date de construction :
Fin XIX^e siècle - début XX^e siècle

Nombre de bâtiment sur la parcelle :
2 bâtiments

Typologie du bâtiment principal :
habitat individuel (6 logements sur la parcelle)

Contexte urbain

Situation

Sur le Plateau, à l'est du Centre Ville, la parcelle est desservie par la rue de Paris, ancienne rue Saint Germain.

Morphologie

La parcelle s'étend en coeur d'îlot suivant un plan en L.

Occupation de la parcelle

Implantation

Alignée sur rue et adossée aux limites latérales, la maison s'ouvre à l'arrière sur une cour délimitée par un deuxième bâtiment de 5 logements ouvert sur un jardin en fond de terrain.

Espaces libres

250 m² répartis entre la cour et le jardin visibles depuis la rue à travers l'aire de stationnement sur la parcelle mitoyenne.

Végétation

1 arbre sur cour et 2 dans le jardin, végétation en coeur d'îlot



Bâtiment principal

Hauteur

R+1+C

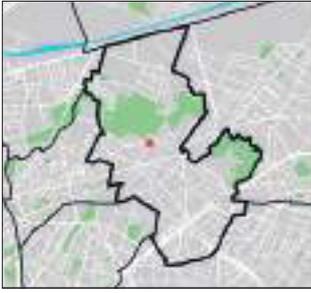
Façade principale

Façade en moellon de calcaire et brique pour les éléments structurels, composée de 3 travées quasi-identiques dont 1 avec 1 porte cochère. Toit à 2 versants .

Modénatures et décors

Corniche, chaine d'angle, bandeau filant à l'étage et encadrement des baies en faux appareillage recouvert d'un enduit blanc. Joint rose incrusté de cailloux, garde-corps à l'étage.





PLU DE ROMAINVILLE

2 *Bâtiment remarquable*

10 rue de Paris - 1, avenue Paul Vaillant Couturier

Maison singulière des années 1930



Référence cadastrale : 93063-N-0068

Surface parcelle :
238 m²

Date de construction :
Années 1930

Nombre de bâtiment sur la parcelle :
1 bâtiment

Typologie du bâtiment principal :
habitat individuel

Contexte urbain

Situation

Sur le Plateau, au Centre Ville face à l'église et la Mairie, parcelle à l'angle de la rue de Paris et de l'av. P. Vaillant Couturier

Morphologie

Parcelle d'angle de forme trapézoïdale.

Occupation de la parcelle

Implantation

Alignée sur la rue de Paris, adossée en limite séparative sud, la maison en retrait de l'alignement sur l'avenue est bordée sur 2 cotés par un jardin.

Espaces libres

Jardin de 130 m² ouvert sur l'avenue P. Vaillant Couturier

Végétation

2 arbres visibles depuis l'espace public. Façade sur la rue de Paris couverte de lierre.



Bâtiment principal

Hauteur

R+1+C

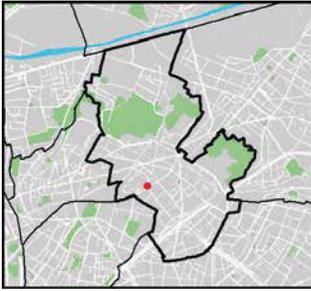
Façade principale

Façade principale en moellon de meulière et enduit clair avec une disposition des baies ordonnée par la forme triangulaire du mur pignon à l'angle. La façade alignée sur la rue de Paris, mur pignon avec des baies disposées sans ordonnance.

Modénatures et décors

Les éléments de décors se regroupent autour des baies encastrées par des bandeau de béton.



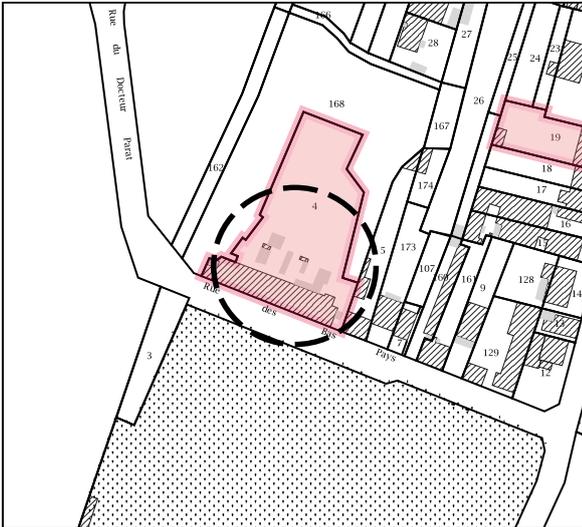


PLU DE ROMAINVILLE

2 Bâtiments remarquables

20-30, rue des Bas-Pays

Maisons de ville en bande (maisons des Carriers)



Réf.cadastrale: 93063-I-0004

Surface parcelle :

1933 m²

Date de construction :

Fin XIX^e siècle - début XX^e siècle

Nombre de bâtiment sur la parcelle :

6 bâtiments

Typologie du bâtiment principal :

habitat individuel

Contexte urbain

Situation

Entre le secteur du Plateau et des Bas-Pays, la parcelle est desservie par la rue des Bas-Pays, en face du cimetière communal au sud.

Morphologie

Grande parcelle profonde faisant partie de la Corniche des Forts, avec du bâti en front de rue masquant le terrain arrière.

Occupation de la parcelle

Implantation

L'ensemble des 6 maisons mitoyennes identiques s'implante à l'alignement sur un linéaire sur voie de 42m.

Espaces libres

Grand espace boisé à l'arrière du terrain visible en partie depuis la rue.

Végétation

Boisement de la Corniche des Forts.

Bâtiment principal

Hauteur

R+1+C

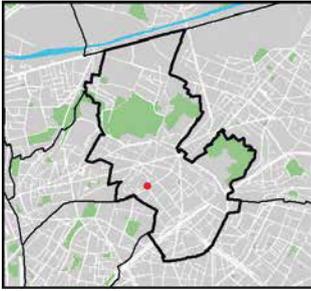
Façade principale

Chaque maison est composée de 3 travées avec une porte au centre, façade en béton enduit, toiture tuiles à deux pentes

Modénatures et décors

Pas de décor particulier. L'intérêt patrimonial vient de la trace historique de l'exploitation des carrières voisines et de l'organisation du site d'alors.





Corniche des forts, derrière la Mairie

Maisons des Carriers (maisons de contremaîtres)



Réf.cadastrale: 93063-O-0002

Surface parcelle :

La partie occupée par les bâtiments représente 1 100 m² environ, sur une parcelle de 16 hectares

Date de construction :

Fin du XIX^e siècle - début XX^e siècle

Nombre de bâtiment sur la parcelle :

3 bâtiments

Typologie du bâtiment principal :

habitat individuel

Contexte urbain

Situation

En centre-ville, derrière la Mairie, on accède au terrain par un chemin longeant le parc de l'ancien château.

Morphologie

Parcelle correspondant à une grande partie de la Corniche des Forts.

Occupation de la parcelle

Implantation

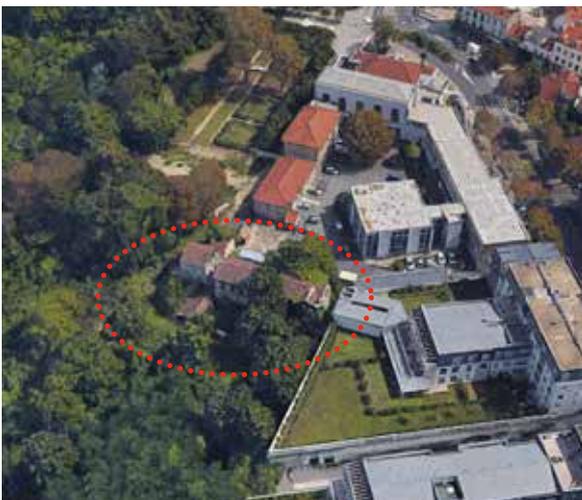
En retrait de l'espace public, les bâtiments sont implantés en limite séparative, avec leur façade principale donnant vers la Corniche au nord.

Espaces libres

Des cours plantées devant les maisons, aujourd'hui en friche, mettaient en valeur les bâtiments.

Végétation

Boisement de la Corniche des Forts très présent.



Bâtiment principal

Hauteur

R+1+C

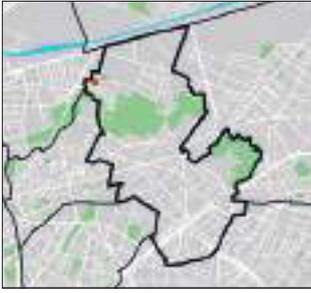
Façade principale

Façade en enduit ton pierre, toiture tuile en débord, avec alternance de mur pignon et goutereau sur la même façade

Modénatures et décors

Encadrement des baies en pierre ou brique, linteaux en saillie, persiennes métalliques. L'ensemble forme un ensemble au gabarit homogène rappelant l'histoire de l'exploitation des carrières.



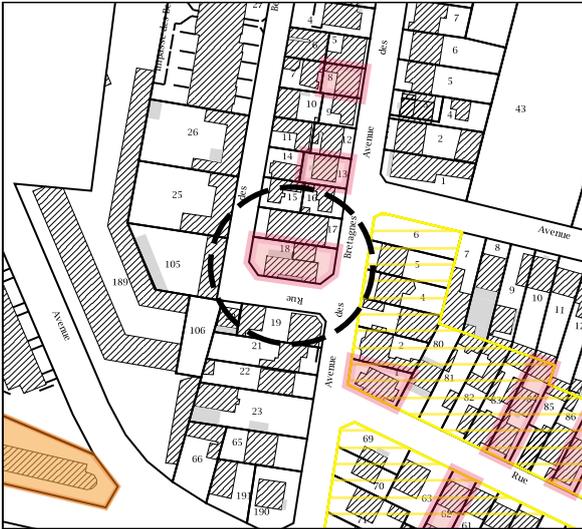


PLU DE ROMAINVILLE

2 *Bâtiments remarquables*

2-4, rue des Bergeries

Maisons jumellées



Référence cadastrale : 93063-Q-0018

Surface parcelle :
320 m²

Date de construction :
Début XX^e siècle

Nombre de bâtiment sur la parcelle :
2 bâtiments

Typologie du bâtiment principal :
habitat individuel (2 logements)

Contexte urbain

Situation

Dans le quartier des Bas Pays, au pied de la corniche des Forts, la parcelle est accessible par la rue des Bergeries.

Morphologie

Parcelle d'angle rectangulaire avec pans coupés aux 2 angles.

Occupation de la parcelle

Implantation

Alignées sur la rue des Bergeries, 2 Maisons mitoyennes identiques occupent le centre de la parcelle et bénéficient chacune d'1 jardin ouvert sur rue et traversant en fond de parcelle.

Espaces libres

Jardin de 180m² visible depuis les 2 rues.

Végétation

Un arbre dans le jardin ouvert sur la rue des Bretagnes.



Bâtiment principal

Hauteur

R+1+C

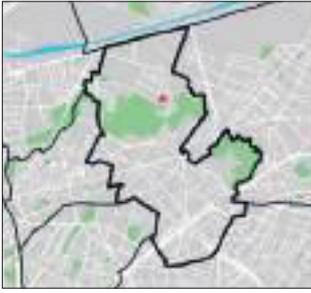
Façade principale

La juxtaposition de 2 Maisons identiques ordonne une façade symétrique en moellon de calcaire à RDCh et enduit à l'étage avec 4 travées identiques. Les 2 travées centrales sont en retrait et séparées par 2 portes d'entrées accessibles par 1 perron.

Modénatures et décors

Traitement contrasté des 2 niveaux. Au RdCh, soubassement en béton avec faux joints, bandeau de brique, linteau de béton, bandeau filant en saillie. L'étage se distingue par les 2 balcons aux angles qui se prolongent en façade arrière.





PLU DE ROMAINVILLE

1 Bâtiment représentatif

27- 27b, rue des Carrières

Pavillonnaire - maison catalogue



Référence cadastrale : 93063-I-0062

Surface parcelle :
292 m²

Date de construction :
Années 1920-1930

Nombre de bâtiment sur la parcelle :
1 bâtiment

Typologie du bâtiment principal :
habitat individuel

Contexte urbain

Situation

Dans le Bas-Pays, au pieds des coteaux de la Corniche des Forts et à proximité de la cité Langevin-Parat, la parcelle est accessible par la rue des Carrières, voie en impasse.

Morphologie

Parcelle configurée selon un plan en L.

Occupation de la parcelle

Implantation

Alignée sur la rue et adossée aux limites séparatives latérales, la maison s'ouvre à l'arrière sur 1 jardin étendu en coeur d'îlot.

Espaces libres

Jardin de 168 m² en fond de parcelle.

Végétation

6 arbres en fond de parcelle.

Bâtiment principal

Hauteur

R+1+C

Façade principale

A l'extrémité nord du bâtiment aligné sur rue, façade pignon enduite et soubassement en moellon de meulière avec 2 travées à RdCh et 1 travée centrale à l'étage. Toiture débordante.

Modénatures et décors

Faux colombage au niveau des combles, linteau en béton surmonté d'une assise de brique, bandeaux filant de brique, persienne en métal, garde-corps de ferronnerie.





PLU DE ROMAINVILLE

2 Bâtiment remarquable

13, rue des Chalets

Maison singulière des années 1930



Référence cadastrale : 93063-AG-0075

**Surface parcelle :
209 m²**

**Date de construction :
Années 1920-1930**

**Nombre de bâtiment sur la parcelle :
1 bâtiment**

**Typologie du bâtiment principal :
habitat individuel**

Contexte urbain

Situation

Sur le Plateau, au sud du quartier des Grands Champs, parcelle accessible par la rue des Chalets, voie de desserte locale

Morphologie

Parcelle rectangulaire.

Occupation de la parcelle

Implantation

En retrait de l'alignement sur rue et adossée aux limites séparatives latérales, la maison s'ouvre à l'arrière sur un jardin bordé par un édicule à RdCh implanté en limite séparative sud.

Espaces libres

Jardin rectangulaire de 110 m² en fond de parcelle et une cour alignée sur rue de 10 m².

Végétation

3 arbres en fond de parcelle.

Bâtiment principal

Hauteur

R+1+C

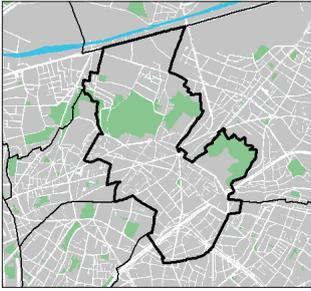
Façade principale

Façade avec enduit blanc, composée de deux travées latérales identiques élevées dans un mur pignon à l'étage. La porte d'entrée centrale ordonne la composition. Toit à 2 versants interrompu par les 2 versants des toitures des 2 pignons.

Modénatures et décors

Encadrement des baies et bandeau filant à l'étage en brique rouge, marquise sur console et persiennes métalliques.



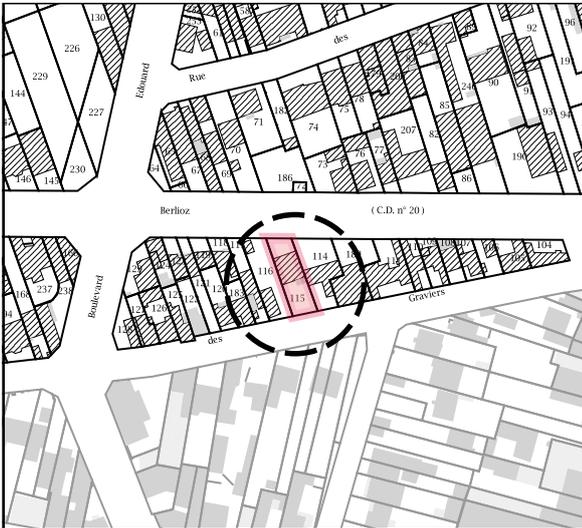


PLU DE ROMAINVILLE

1 Bâtiment représentatif

37, rue des Gravieres - 99, avenue Berlioz

Maison singulière des années 1950



Référence cadastrale : 93063-AN-0115

Surface parcelle :
207 m²

Date de construction :
Années 1950

Nombre de bâtiment sur la parcelle :
1 bâtiment

Typologie du bâtiment principal :
habitat individuel

Contexte urbain

Situation

Sur le plateau, dans le quartier des Ormes, en limite de Montreuil, la parcelle est traversante et donne sur la rue des Gravieres et la rue Berlioz

Morphologie

Parcelle rectangulaire

Occupation de la parcelle

Implantation

En retrait de l'alignement, la maison s'implante en milieu de parcelle et s'adosse aux deux limites latérales.

Espaces libres

Deux jardins visibles de chaque côté des rues desservies.

Végétation

2 arbres côté rue des Gravieres, 1 arbuste côté avenue Berlioz



Bâtiment principal

Hauteur

R+1+C

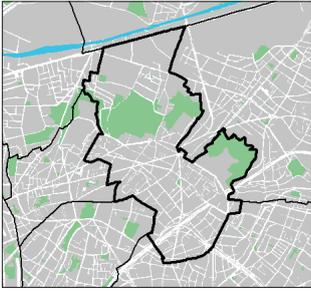
Façade principale

Façades sur rueaux proportions équilibrées, en moellons de calcaire au rez-de-chaussée et briques avec frises à l'étage, toiture à 2 versants en tuiles

Modénatures et décors

Escalier d'accès à l'étage avec perron habillé en briquettes similaires à la façade, volets persienne métalliques harmonisés avec la clôture, dont on retrouve des détails sur la porte d'entrée.





PLU DE ROMAINVILLE

2 *Bâtiment remarquable*

15, rue des Ormes

Pavillonnaire - maison catalogue



Référence cadastrale : 93063-AM-0201

Surface parcelle :
278 m²

Date de construction :
Années 1920-1930

Nombre de bâtiment sur la parcelle :
1 bâtiment

Typologie du bâtiment principal :
habitat individuel

Contexte urbain

Situation

Sur le Plateau, dans le quartier des Ormes, la parcelle est desservie par la rue des Ormes.

Morphologie

Parcelle rectangulaire de 27m de profondeur sur 8m de largeur.

Occupation de la parcelle

Implantation

En retrait de l'alignement, implanté sur les deux limites latérales séparatives.

Espaces libres

Une cour devant la maison, jardin à l'arrière.

Végétation

1 arbre donnant sur rue.

Bâtiment principal

Hauteur

R+2+C

Façade principale

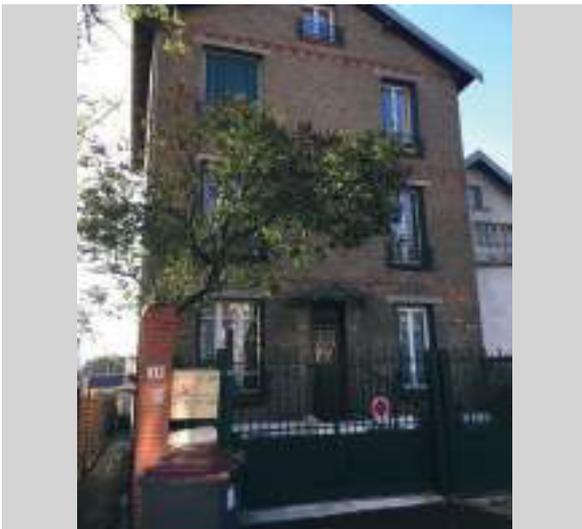
Sur rue la façade pignon, en briquettes de parement, possède des baies régulièrement disposées en 2 travées latérales et une travée centrale pour l'entrée, toiture à deux versants.

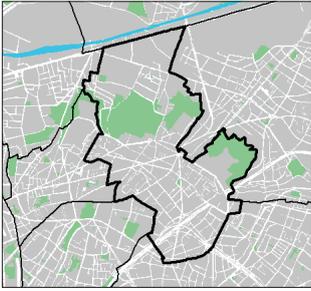
Modénatures et décors

Frises de briquettes inter-étages au dessus de linteaux maçonnés, persiennes et clôture métalliques, perron d'accès à l'entrée surplombée d'une marquise.

Éléments remarquables

Villa représentative de l'architecture de l'entre-deux-guerres aux éléments harmonieusement répartis. Le bâtiment présente des décors simples mais soignés.





PLU DE ROMAINVILLE

2 *Bâtiment remarquable*

26, rue des Ormes

Pavillonnaire - maison catalogue



Référence cadastrale : 93063-AM-0324

Surface parcelle :
287 m²

Date de construction :
Années 1920-1930

Nombre de bâtiment sur la parcelle :
2 bâtiments

Typologie du bâtiment principal :
habitat individuel

Contexte urbain

Situation

Sur le plateau, dans le quartier des Ormes, à proximité de l'ancienne bretelle de l'autoroute A3, la parcelle est accessible par la rue des Ormes.

Morphologie

Parcelle qui s'élargit à l'arrière selon un plan en L.

Occupation de la parcelle

Implantation

En retrait de l'alignement sur rue, la maison est positionnée en milieu de parcelle, et attenante à un immeuble plus récent sur sa limite ouest du terrain

Espaces libres

Cours minérales ouverte sur rue et entre le bâti principal et celui du fond de parcelle.

Végétation

Absence de végétation hormis une bande plantée le long de la cour côté rue.



Bâtiment principal

Hauteur

R+2

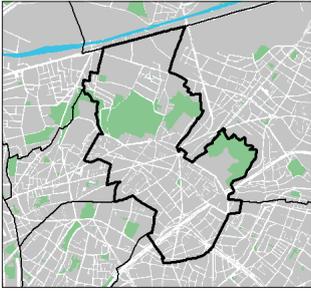
Façade principale

Façade principale en pierre au rez-de-chaussée, et moellons de meulière pour les deux étages, baies et angles du bâtiment encadrés par une alternance de briques rouges et blanches,

Modénatures et décors

Garde-corps en ferronnerie au deuxième étage, escalier extérieur menant à un balcon sur toute la longueur du premier étage, couvert par un auvent en tuiles soutenu par 3 poteaux en bois





PLU DE ROMAINVILLE

2 Bâtiment remarquable

46, rue des Ormes

Pavillonnaire - maison catalogue



Référence cadastrale : 93063-AM-0149

Surface parcelle :

400 m²

Date de construction :

Début XX^e siècle

Nombre de bâtiment sur la parcelle :

1 bâtiment

Typologie du bâtiment principal :

habitat individuel (3 logements sur la parcelle)

Contexte urbain

Situation

Sur le plateau, dans le quartier des Ormes, la parcelle est desservie par la rue des Ormes.

Morphologie

Parcelle rectangulaire de 50m de profondeur sur 8m de largeur.

Occupation de la parcelle

Implantation

En retrait de l'alignement, la maison s'implante sur les deux limites latérales, encadrée par deux constructions plus récentes

Espaces libres

Une courette minéralisée côté rue, un jardin à l'arrière non visible depuis la rue.

Végétation

1 arbuste visible depuis la rue, jardin en fond de parcelle.



Bâtiment principal

Hauteur

R+2

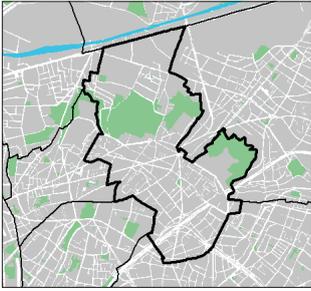
Façade principale

La façade sur rue en meulière se compose de 3 travées régulières aux étages, et une avancée au rez-de-chaussé pour marquer l'entrée.

Modénatures et décors

Éléments de décors mosaïques au dessus des baies, persiennes métalliques, garde-corps en ferronnerie, clôture métallique avec deux piliers massifs marquant le portail





PLU DE ROMAINVILLE

1 Bâtiment représentatif

33, rue des Oseraies

Pavillonnaire - maison catalogue



Référence cadastrale : 93063-AM-0246

**Surface parcelle :
158 m²**

**Date de construction :
Années 1930**

**Nombre de bâtiment sur la parcelle :
1 bâtiment**

**Typologie du bâtiment principal :
habitat individuel**

Contexte urbain

Situation

Sur le plateau, dans le quartier des Ormes, en limite de Montreuil, la parcelle est accessible par la rue des Oseraies

Morphologie

Parcelle rectangulaire.

Occupation de la parcelle

Implantation

En léger retrait de la rue le bâtiment est implanté en milieu de parcelle, adossé à la limite séparative nord.

Espaces libres

Un petit jardin, accessible par une allée en limite sud, s'étend en fond de parcelle.

Végétation

Espace arboré à l'arrière du terrain (2 arbres)

Bâtiment principal

Hauteur

R+2

Façade principale

Façade sur rue en moellons de meulière au rez-de-chaussée et en briquettes de parement appareillées à l'anglaise dans les niveaux supérieurs, avec retrait d'une partie du corps du bâtiment et inversion de la pente de toiture en tuiles

Modénatures et décors

Entrée marquée par un perron surélevé et protégé par un auvent, 2 travées avec baies surmontées de linteaux clairs et frise centrale, ferronneries ouvragées harmonisées avec la clôture





PLU DE ROMAINVILLE

2 *Bâtiment remarquable*

8-10, rue du Camp

Maison singulière des années 1930



Référence cadastrale : 93063-AC-0336

Surface parcelle :
364 m²

Date de construction :
Années 1930

Nombre de bâtiment sur la parcelle :
1 bâtiment

Typologie du bâtiment principal :
habitat individuel

Contexte urbain

Situation

Sur le Plateau, au nord ouest du quartier des Grands Champs, proche de la Villa Brazza, terrain desservi par la rue du Camp

Morphologie

Parcelle configurée selon un plan en L.

Occupation de la parcelle

Implantation

En retrait de l'alignement sur rue et adossée à la limite séparative nord, la maison est bordée sur 3 cotés par des espaces libres. Un jardin, accessible par une allée tracée en limite sud, s'étend en fond de parcelle.

Espaces libres

Jardin de 250 m².

Végétation

6 arbres visibles depuis la rue et arbustes en cloture sur rue.



Bâtiment principal

Hauteur

R+1+C

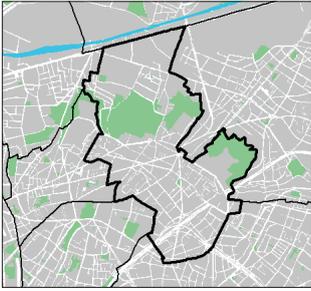
Façade principale

Façade divisée en 2 parties par un large bandeau filant en béton : niveau bas et RDCh surélevé en moellon de meulière, étage sous comble en brique rouge. Toiture en saillie à 4 versants en ardoise, lucarnes rampantes et demi croupe sur rue.

Modénatures et décors

Perron accessible par un emmarchement largement dimensionné et traité en continuité avec la façade, persiennes et garde-corps métalliques. Clôture sur mur bahut de brique.





1-1bis, rue du Capitaine Guynemer

Maisons jumellées

☒ *bâtiment structurant la forme urbaine*



Référence cadastrale : 93063-P-01

Surface parcelle :
193 m²

Date de construction :
Années 1920-1930

Nombre de bâtiment sur la parcelle :
1 bâtiment

Typologie du bâtiment principal :
habitat individuel (5 logements sur la parcelle)

Contexte urbain

Situation

Dans le Bas-Pays, au pieds des coteaux de la corniche des forts, la parcelle est positionnée à l'angle des rues Guynemer et des Bretagnes

Morphologie

Parcelle en trapèze.

Occupation de la parcelle

Implantation

A l'alignement de la rue Guynemer sur la majeure partie de la façade, avec deux ailes en retrait, la bâtiment est en également en retrait des limites séparatives environnantes

Espaces libres

Absence de jardin planté, espaces minéralisés

Végétation

Arbustes d'ornements visibles depuis la rue.



Bâtiment principal

Hauteur

R+1

Façade principale

Façade principale constituée de meulière sur toute la hauteur, avec deux travées à l'alignement et 1 travée sur chaque aile ; portions enduites à l'étage sur les façades nord et est, toiture terrasse

Modénatures et décors

Frises de briquettes sous les linteaux des baies, persiennes métalliques, marquises symétriques au dessus de chaque entrée latérale.





PLU DE ROMAINVILLE

2 *Bâtiment remarquable*

6, rue du Capitaine Guynemer

Pavillonnaire - maison catalogue



Référence cadastrale : 93063-Q-0062

Surface parcelle :
180 m² (personne physique)

Date de construction :
Années 1920-1930

Nombre de bâtiment sur la parcelle :
1 bâtiment

Typologie du bâtiment principal :
habitat individuel

Contexte urbain

Situation

Dans le Bas-Pays, au pieds des coteaux de la corniche des Forts et à proximité du parc Départemental, la parcelle est accessible par la rue du C.Guynemer, voie en impasse.

Morphologie

Parcelle rectangulaire du lotissement de la rue Guynemer.

Occupation de la parcelle

Implantation

La Maison, en retrait de l'alignement et adossée aux 2 limites séparatives, s'ouvre à l'arrière sur 1 jardin en fond de parcelle.

Espaces libres

Jardin de 80 m² en fond de parcelle.

Végétation

2 arbres non visibles depuis la rue.



Bâtiment principal

Hauteur

R+2+C

Façade principale

Façade en moellon de meulière, avec une composition symétrique de 2 travées identiques de part et d'autre du perron central. le RdCh, surélevé au dessus du garage est accessible par un escalier en meulière. Toit à 2 versants et demi croupe.

Modénatures et décors

Baie en arc surbaissé, encadrée par des briques rouges interrompues par 1 clé de voute et 2 sommiers en béton blanc, Chainage d'angle en brique, persienne en métal et clôture sur mur bahut en meulière. Marquise sur la porte d'entrée.



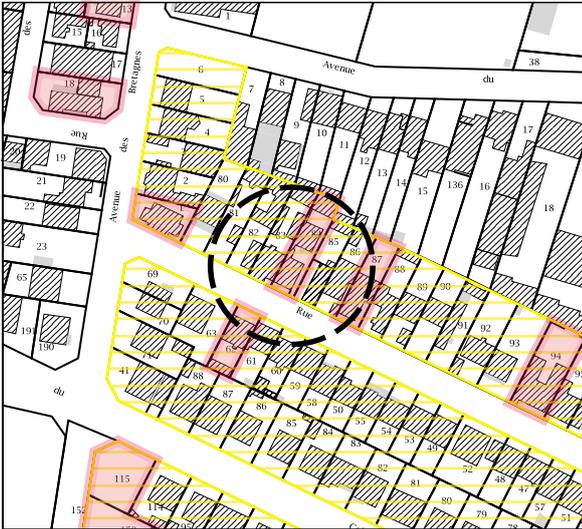


PLU DE ROMAINVILLE

1 *Bâtiment représentatif*

11, rue du Capitaine Guynemer

Maison singulière des années 1930



Référence cadastrale : 93063-P-0084

**Surface parcelle :
278 m²**

**Date de construction :
Années 1930**

**Nombre de bâtiment sur la parcelle :
1 bâtiment**

**Typologie du bâtiment principal :
habitat individuel**

Contexte urbain

Situation

Dans le quartier des Bas Pays, au pied de la Corniche des Forts, parcelle accessible par la rue du Capitaine Guynemer.

Morphologie

Parcelle rectangulaire et profonde de 35 m.

Occupation de la parcelle

Implantation

En recul de l'alignement et adossée en limite nord, la Maison est bordée en limite sud par 1 allée distribuant 2 bâtiments en fond de parcelle et séparés par 2 cours distinctes.

Espaces libres

Espaces libres de 150 m² repartis sur les deux cours situées au centre et en fond de parcelle.

Végétation

Absence de végétation.



Bâtiment principal

Hauteur

R+1+C

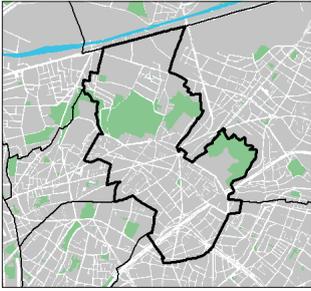
Façade principale

Façade recouverte par 1 enduit blanc, composée de 2 travées inégales, surmontées d'un fronton échancré qui dissimule les 2 versants du toit.

Modénatures et décors

Encadrement des baies, bandeaux, linteaux filants modé nature en béton, appui et piedroit des fenêtres et oculus en brique rouge. Garde-corps de style Art Déco.





PLU DE ROMAINVILLE

1 Bâtiment représentatif

17, rue du Capitaine Guynemer

Pavillonnaire - maison catalogue



Référence cadastrale : 93063-P-087

Surface parcelle :
237 m²

Date de construction :
Années 1920-1930

Nombre de bâtiment sur la parcelle :
1 bâtiment

Typologie du bâtiment principal :
habitat individuel

Contexte urbain

Situation

Dans le Bas-Pays, au pieds des coteaux, la parcelle est située au début de la rue du Capitaine Guynemer, voie en impasse.

Morphologie

Parcelle rectangulaire

Occupation de la parcelle

Implantation

En retrait de l'alignement, bâtiment rectangulaire avec une extension au rez-de-chaussée accolée à une limite pour marquer l'entrée de la maison.

Espaces libres

Jardin en fond de parcelle.

Végétation

1 arbuste donnant sur rue.



Bâtiment principal

Hauteur

R+1+C

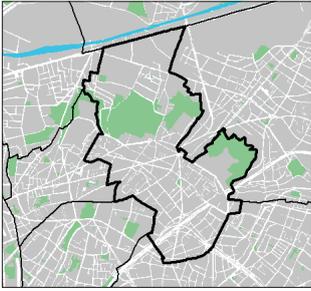
Façade principale

La façade sur rue, en parement brique apparente, présente deux travées régulièrement disposées et une entrée sur le côté du bâtiment se retourne sur la venelle privée. Toiture à quatre versants à comble perdu.

Modénatures et décors

Frises de briquettes décoratives au sommet des baies, linteaux maçonnés massifs, marquise surplombant une entrée latérale, garde-corps assortis à une clôture métallique.



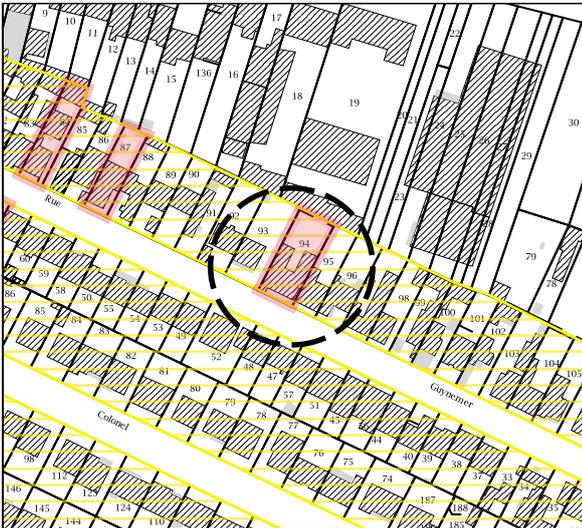


PLU DE ROMAINVILLE

1 *Bâtiment représentatif*

31, rue du Capitaine Guynemer

Pavillonnaire - maison catalogue



Référence cadastrale : 93063-P-094

Surface parcelle :
361 m²

Date de construction :
Années 1920-1930

Nombre de bâtiment sur la parcelle :
1 bâtiment

Typologie du bâtiment principal :
habitat individuel

Contexte urbain

Situation

Dans le Bas-Pays, au pieds des coteaux de la corniche des forts et à proximité du parc départementale, la parcelle est accessible par la rue du Capitaine Guynemer, voie en impasse.

Morphologie

Parcelle rectangulaire

Occupation de la parcelle

Implantation

La maison, en retrait d'alignement, est implanté sur les deux limites latérales.

Espaces libres

Jardin à l'arrière du terrain.

Végétation

1 arbuste côté rue.



Bâtiment principal

Hauteur

R+1+C

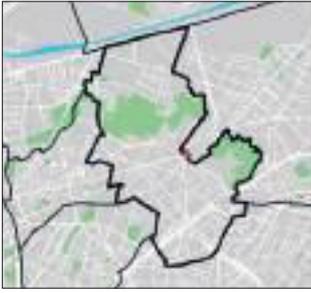
Façade principale

La façade pignon est composée de 3 travées régulières avec des éléments octogonaux en pierre qui s'intercalent et rythment la façade, toiture à deux versants

Modénatures et décors

Galets incrustés dans la façade, ornements géométriques et encadrements en pierre clairs en contraste avec la façade aux teintes sombres, garde-corps en ferronneries





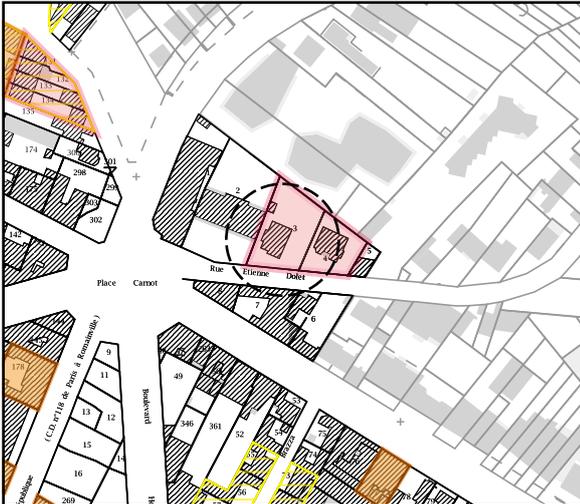
PLU DE ROMAINVILLE

3 Bâtiment exceptionnel

7, rue Etienne Dolet

Maison Bourgeoise / Villa

*bâtiment structurant
la forme urbaine*



Référence cadastrale : 93063-AC-0003

Surface parcelle :

678 m²

Date de construction :

Début XX^e siècle

Nombre de bâtiment sur la parcelle :

1 bâtiment

Typologie du bâtiment principal :

habitat individuel

Contexte urbain

Situation

Au nord est du Centre Ancien, la villa de grande silhouette est visible depuis la place Carnot où une station de métro sera réalisée dans le cadre du prolongement de la ligne 11.

Morphologie

Parcelle trapézoïdale configurée par la limite communale.

Occupation de la parcelle

Implantation

En retrait de l'alignement, la Villa présente 4 façades ouvertes sur un jardin qui s'étend en coeur d'îlot.

Espaces libres

Les espaces libres cumulent une surface de 570m².

Végétation

6 arbres en partie visibles depuis la rue.



Bâtiment principal

Hauteur

R+3+C

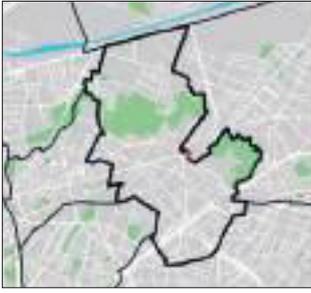
Façade principale

Façade en moellon meulière, brique pour la tourelle d'angle et enduit à l'étage de couronnement. Les différentes dimensions des baies hiérarchisent les 4 façades. Volumétries des toits articulées autour de la tourelle, couverture en ardoise.

Modénatures et décors

Dans le style régional : tourelle, bow-window en bois apparent, faux colombage, volumétries complexes des toitures.



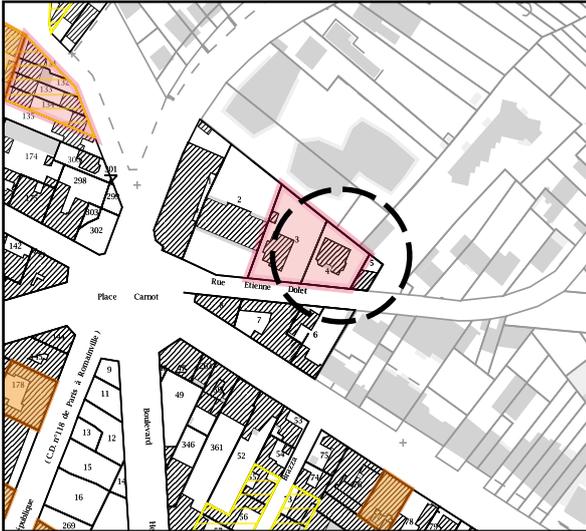


PLU DE ROMAINVILLE

3 Bâtiment exceptionnel

9, rue Etienne Dolet

Maison Bourgeoise / Villa



Référence cadastrale : 93063-AC-0004

Surface parcelle :

404 m²

Date de construction :

Début XX^e siècle

Nombre de bâtiment sur la parcelle :

1 bâtiment

Typologie du bâtiment principal :

habitat individuel

Contexte urbain

Situation

En limite Est de la commune, au nord est du Centre Ville la villa est visible de la place Carnot, où une station de métro sera réalisée dans le cadre du prolongement de la ligne 11.

Morphologie

Parcelle trapézoïdale adossée à la limite communale.

Occupation de la parcelle

Implantation

En retrait de l'alignement, la Villa présente 4 façades ouvertes sur un jardin qui s'étend en coeur d'îlot.

Espaces libres

Les espaces libres cumulent une surface de 294 m².

Végétation

6 arbres dont 3 visibles depuis la rue.



Bâtiment principal

Hauteur

R+1+C

Façade principale

Façade : à RDCh, moellons de pierre joints larges en ciment gris, à l'étage, enduit granuleux de ciment. Grande diversité des dimensions des baies. Toiture débordante à 5 versants.

Modénatures et décors

Perron protégé par un large auvent dans l'axe de la façade. Le linteau de la porte principale est un arc de plein-cintre à 3 ressauts de brique saillante.



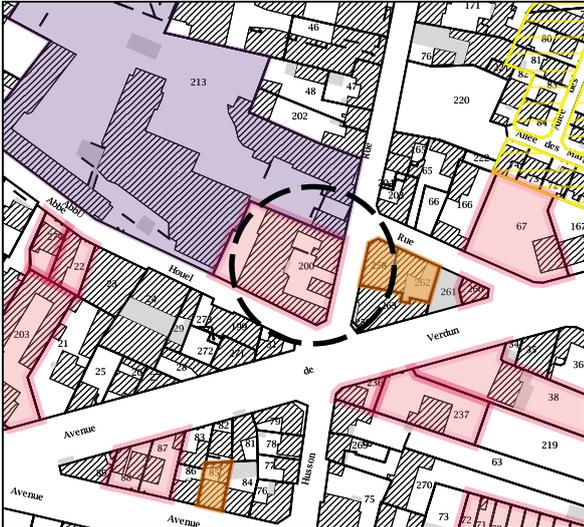


PLU DE ROMAINVILLE

1 Bâtiment représentatif

54, rue Gabriel Husson

Maison d'Industriel



Référence cadastrale : 93063-Z-0200

Surface parcelle :

999 m²

Date de construction :

Fin XIX^e siècle - début XX^e siècle

Nombre de bâtiment sur la parcelle :

5 bâtiments

Typologie du bâtiment principal :

habitat individuel

Contexte urbain

Situation

Sur le Plateau, dans le Centre Ville, la parcelle d'angle, ouverte sur l'Av. de Verdun est desservie par les rues G. Husson et l'Abbé Houel. La parcelle est sur le cadastre Napoléonien

Morphologie

Parcelle d'angle avec un pan coupé sur l'avenue de Verdun

Occupation de la parcelle

Implantation

Alignée sur rue, la Maison s'adosse en limite séparative nord de la parcelle et se retourne sur cour. Un bâtiment d'habitation collective s'élève à l'angle sur l'av de Verdun. Alignés sur la rue Houel, 2 bâtiments d'activité s'implantent à l'ouest.

Espaces libres

Un jardin de 200 m², en limite séparative ouest, s'ouvre sur la rue de l'Abbé Houel. Une cour ouverte sur la rue G.Husson dessert l'ensemble des bâtiments.

Végétation

Deux arbres de haute tige visibles sur la rue de l'Abbé Houel.



Bâtiment principal

Hauteur

R+1+C

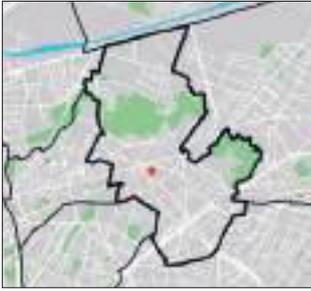
Façade principale

Unifiée par une corniche continue, la façade alignée sur rue a un traitement contrasté : au nord deux travées séparées par des trumeaux enduits et soubassement en meulière, au sud à l'angle sur cour, une travée avec des éléments décoratifs.

Modénatures et décors

Chainage d'angle et encadrement des baies souligné par un faux appareillage sur la travée à l'angle.





PLU DE ROMAINVILLE

1 Bâtiment représentatif

76b-78, rue Gabriel Husson

Pavillonnaire - maison catalogue



Référence cadastrale : 93063-Y-0256

Surface parcelle :

1 324m²

Date de construction :

Fin XIX^e siècle - début XX^e siècle

Nombre de bâtiment sur la parcelle :

3 bâtiments

Typologie du bâtiment principal :

habitat individuel

Contexte urbain

Situation

Sur le Plateau, au sud du Centre Ville à proximité de la Cité Cachin, la parcelle d'angle est desservie par le Bd E. Genevoix et la rue G. Husson, ancienne rue Saint Pierre. La parcelle remembrée figure sur le cadastre Napoléonien de 1812

Morphologie

Parcelle d'angle avec pan coupé sur le Bd. E. Genevoix

Occupation de la parcelle

Implantation

Aligné sur rue, la Maison s'adosse en limite séparative nord de la parcelle avec un accès sur cour. Au sud, un immeuble de logement collectif datant des années 1970 s'aligne sur le Bd .

Espaces libres

Une clôture maçonnée sépare le jardin de la maison individuelle et la cour réservée aux residents de l'immeuble.

Végétation

Deux arbres dans le jardin visibles depuis l'espace public.



Bâtiment principal

Hauteur

R+1+C

Façade principale

Sur rue, la façade enduite présente deux travées identiques décalées par rapport à l'axe de la facade. Toiture à 2 versants.

Modénatures et décors

Chainage d'angle, encadrement des baies en faux appareillage, bandeau filant à l'étage et corniche dans une teinte claire. Persienne bois.





PLU DE ROMAINVILLE

2 *Bâtiment remarquable*

79-81, rue Gabriel Husson

Maison bourgeoise / Villa



*bâtiment structurant
la forme urbaine*



Référence cadastrale : 93063-Y-0250

Surface parcelle :

379 m²

Date de construction :

Fin XIX^e siècle - début XX^e siècle

Nombre de bâtiment sur la parcelle :

3 bâtiments

Typologie du bâtiment principal :

Habitat individuel

Contexte urbain

Situation

Sur le Plateau, au sud-est du Centre Ville, la parcelle d'angle est desservie par la rue Gabriel Husson, large de 7 mètres. Ancienne rue Saint Pierre et route de Tillet, la parcelle figure sur le cadastre Napoléonien de 1812.

Morphologie

Parcelle d'angle avec pans coupés suivant l'inflexion de la rue

Occupation de la parcelle

Implantation

Située dans la perspective du boulevard Genevois, le bâtiment d'angle triangulaire à l'alignement et perpendiculaire à la rue, est bordé par deux cours distinctes occupées par des édicules.

Espaces libres

Les deux cours minérales ouvertes sur rue sont délimitées par des clôtures maçonnées et des portails métalliques.

Végétation

Absence de végétation.

Bâtiment principal

Hauteur

R+1+C

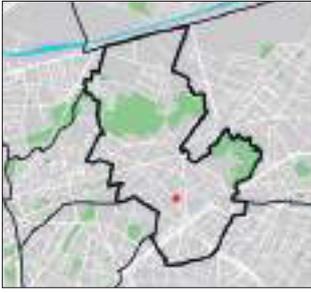
Façade principale

La façade sur rue à 2 travées, couverte par un enduit clair, présente une toiture débordante à comble brisé et égout retroussé qui se retourne sur la façade sur cour agrémentée d'1 terrasse. L'avant toit est interrompu par 1 lucarne meunière.

Modénatures et décors

Corniche à denticule et frise de panneaux de faïence, bandeau de brique en saillie recevant les jambes de bois supportant l'avant toit.





PLU DE ROMAINVILLE

2 *Bâtiment remarquable*

29, rue Irène Joliot-Curie

Pavillonnaire - maison catalogue



Référence cadastrale : 93063-AD-0091

Surface parcelle :

217 m²

Date de construction :

Années 1920-1930

Nombre de bâtiment sur la parcelle :

1 bâtiment

Typologie du bâtiment principal :

habitat individuel

Contexte urbain

Situation

Au sud du quartier des Grands Champs, proche de la Cité des Mares, la parcelle est à l'entrée sud de la rue I. Joliot-Curie.

Morphologie

Parcelle d'angle avec un pan coupé.

Occupation de la parcelle

Implantation

En recul de l'alignement sur rue, la maison implantée suivant un plan carré est bordée sur les 4 cotés par des espaces libres

Espaces libres

Jardin de 160 m² visible depuis l'espace public

Végétation

Clôture agrémentée d'arbuste.



Bâtiment principal

Hauteur

R+1+C

Façade principale

Façade sud, ouverte sur la rue de Benfeet, mur pignon en enduit clair avec 3 travées disposées régulièrement et encadrées par des briques rouges. La travée centrale est ponctuée par le perron et 1 oculus. Un escalier aveugle d'une volée droite s'adosse en façade arrière. Toit à 2 versants.

Modénatures et décors

Linteaux et encadrement des baies décorés par 1 alternance de briques polychromes. Perron sous marquise. Persiennes.



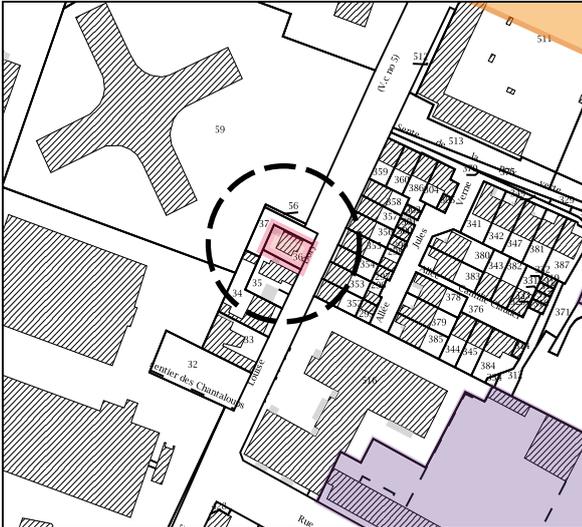


PLU DE ROMAINVILLE

2 *Bâtiment remarquable*

13, rue Louise Dory

Pavillonnaire - maison de catalogue



Référence cadastrale : 93063-G-0036

Surface parcelle :
131 m²

Date de construction :
Années 1920-1930 (A. Catrin Arch.)

Nombre de bâtiment sur la parcelle :
1 bâtiment

Typologie du bâtiment principal :
habitat individuel

Contexte urbain

Situation

Dans le Bas-Pays, en vis à vis du groupe scolaire Langevin, parcelle desservie par la rue L. Dory.

Morphologie

Parcelle rectangulaire en avancée de l'alignement, suite au retrait des parcelles en partie nord de la rive ouest de la rue.

Occupation de la parcelle

Implantation

En retrait de l'alignement sur rue et adossée à la limite séparative nord, la maison est bordée sur 3 cotés par des espaces libres. Un jardin, accessible par une allée tracée en limite sud, s'étend en fond de parcelle.

Espaces libres

Jardin de 86 m² en fond de parcelle visible depuis la rue.

Végétation

2 arbustes dans le jardin sur rue et 1 arbre en fond de parcelle



Bâtiment principal

Hauteur

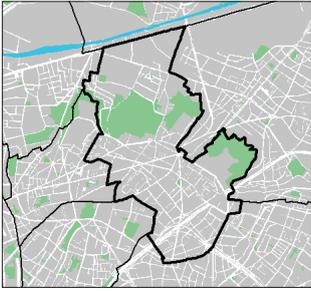
R+1+C

Façade principale

Façades latérales aveugles, la façade sur rue, enduit de ciment à l'étage et moellon de meulière à RDCh, se divise en 2 parties : au centre du mur pignon, 1 travée de 2 baies identiques et en retrait 1 perron sous porche. Toit à 4 versants.

Modénatures et décors

Piedroit des baies, bandeaux et chaînes d'angle en brique.



PLU DE ROMAINVILLE

1 Bâtiment représentatif

17, rue Mirabeau

Maison singulière des années 1950



Référence cadastrale : 93063-AK-0103

Surface parcelle :
278 m²

Date de construction :
Années 1950

Nombre de bâtiment sur la parcelle :
1 bâtiment

Typologie du bâtiment principal :
habitat individuel

Contexte urbain

Situation

Sur le Plateau, au sud du quartier du Chemin Vert, la parcelle est desservie par la rue Mirabeau.

Morphologie

Parcelle rectangulaire.

Occupation de la parcelle

Implantation

Maison implantée en retrait de l'alignement et adossé aux deux limites séparatives latérales.

Espaces libres

Deux jardins à l'avant et l'arrière du bâtiment principal.

Végétation

Deux arbres de haute tige donnant sur rue, et plusieurs arbres en fond de parcelles.



Bâtiment principal

Hauteur

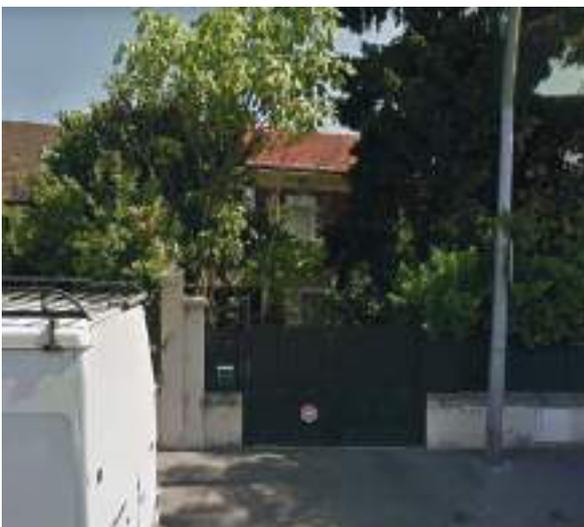
R+1+C

Façade principale

La façade sur rue, en pierre au rez-de-chaussée et brique ap parente à l'étage, est composée de baies régulièrement dis posées, avec encadrement béton clair. Toiture à deux pentes en tuiles.

Modénatures et décors

Absence d'éléments de décor.





PLU DE ROMAINVILLE

1 Bâtiment représentatif

32, rue Mirabeau

Maison jumellée



Référence cadastrale : 93063-AL-0089

Surface parcelle :
87 m²

Date de construction :
Années 1920-1930

Nombre de bâtiment sur la parcelle :
1 bâtiment

Typologie du bâtiment principal :
habitat individuel

Contexte urbain

Situation

Sur le Plateau, au sud du quartier du Chemin Vert, proche de la place J. Moulin, parcelle mitoyenne avec la parcelle du 34.

Morphologie

Parcelle rectangulaire.

Occupation de la parcelle

Implantation

Alignée sur rue et adossée à la limite séparative nord, la maison avec un plan en L, s'ouvre à l'arrière sur 1 cour accessible par 1 allée ouverte sur rue et longeant la limite séparative sud.

Espaces libres

Jardin de 37 m² en fond de parcelle.

Végétation

Végétation verticale en façade. Au 34, espace vert privé.



Bâtiment principal

Hauteur

R+2+C

Façade principale

Façade en pierre calcaire à RdCh et enduit blanc à l'étage composée d'une travée. En retour sur l'allée, la façade en partie aveugle, est agrémentée d'un perron couvert. Toiture débordante à 3 versants en tuiles.

Modénatures et décors

Faux pans de bois en béton peint en blanc au niveau des combles, garde-corps en ferronnerie de style Art Déco.





PLU DE ROMAINVILLE

1 Bâtiment représentatif

36, rue Mirabeau

Maison jumellée



Référence cadastrale : 93063-AL-0091

**Surface parcelle :
387 m²**

**Date de construction :
Années 1920-1930**

**Nombre de bâtiment sur la parcelle :
1 bâtiment**

**Typologie du bâtiment principal :
habitat individuel**

Contexte urbain

Situation

Sur le Plateau, au sud du quartier du Chemin Vert, proche de la place J. Moulin, parcelle mitoyenne avec la parcelle du 32

Morphologie

Parcelle selon un plan en L qui s'étend en coeur d'îlot.

Occupation de la parcelle

Implantation

Alignée sur la rue et adossée à la limite séparative sud, la maison s'ouvre à l'arrière sur 1 jardin étendu en coeur d'îlot.

Espaces libres

Jardin de 250 m² en fond de parcelle et avant cour de 15 m²

Végétation

2 arbres en fond de parcelle. Au 34, parcelle mitoyenne de 100 m² entièrement occupée par un jardin visible sur la rue.



Bâtiment principal

**Hauteur
R+2+C**

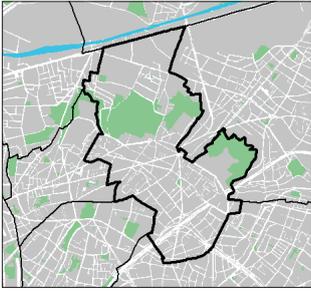
Façade principale

Façade divisée en 2 parties: au sud, Maison des années 1930 enduit blanc sur les 2 étages, composée de 2 travées dont une en retrait de l'alignement abrite 1 perron. Toit à 3 versants, Au nord adossé à la villa, extension récente de 2 niveaux inscrits dans un cube de béton.

Modénatures et décors

Bandeau blanc en relief dans le mur pignon sous comble



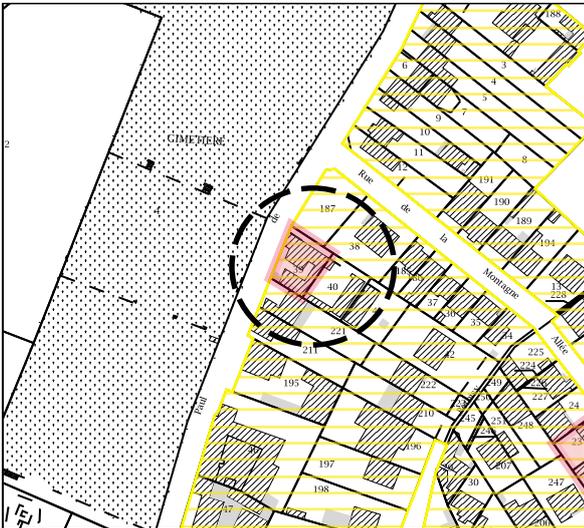


PLU DE ROMAINVILLE

2 Bâtiment remarquable

34, rue Paul de Kock

Pavillonnaire - maison catalogue



Référence cadastrale : 93063-M-039

Surface parcelle :
250 m²

Date de construction :
Début XX^e siècle

Nombre de bâtiment sur la parcelle :
1 bâtiment

Typologie du bâtiment principal :
habitat individuel

Contexte urbain

Situation

En limite nord du Plateau et au nord du Centre Ville, la parcelle est desservie par la rue Paul de Kock.

Morphologie

Parcelle en forme de trapèze en front de rue.

Occupation de la parcelle

Implantation

Aligné sur rue et en retrait d'un passage latéral, le bâtiment principal se prolonge en fond de parcelle avec un étage supplémentaire, en épousant la pente du terrain. Une dépendance vient clore l'ensemble en un retour sur la rue.

Espaces libres

un courette centrale entre le bâtiment principal et la dépendance.

Végétation

1 arbre proche de la rue.



Bâtiment principal

Hauteur

R+1+C sur rue, R+2+C en fond de terrain

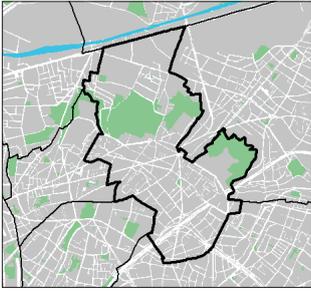
Façade principale

La façade sur rue développe un pignon avec un socle en meulière et de la brique en étage. Toiture à deux versants

Modénatures et décors

Frises de briques rouges marquant les étages au dessus des linteaux, chaînages d'angles en pierre de la partie de bâtiment la plus haute, marquise surplombant l'entrée surélevée par un perron, garde-corps en ferronnerie assortis à la clôture.





PLU DE ROMAINVILLE

1 Bâtiment représentatif

101, rue Paul de Kock

Maison singulière des années 1950



Référence cadastrale : 93063-I-019

Surface parcelle :
568 m²

Date de construction :
Années 1950

Nombre de bâtiment sur la parcelle :
1 bâtiment

Typologie du bâtiment principal :
habitat individuel

Contexte urbain

Situation

A la limite entre le secteur du Plateau et des Bas-Pays, la parcelle est desservie par la rue Paul de Kock.

Morphologie

Parcelle rectangulaire profonde d'une quarantaine de mètres.

Occupation de la parcelle

Implantation

Le bâtiment principal est implanté en retrait de l'alignement, et s'adosse sur les deux limites latérales.

Espaces libres

Jardin de 300 m² à l'arrière du bâtiment, cour minéralisée côté rue

Végétation

En fond de parcelle.

Bâtiment principal

Hauteur

R+1

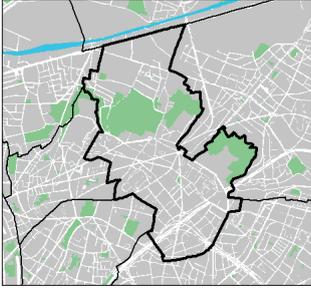
Façade principale

Façade sur rue en brique apparente à l'étage avec de larges baies au format carré. et rez-de-chaussée en enduit, toiture tuiles à deux pentes.

Modénatures et décors

Encadrement des baies par éléments préfabriqués, escalier d'accès à l'étage avec ferronnerie ouvragée en harmonie avec la clôture, avancée du bâtiment vers la rue pour dépendance



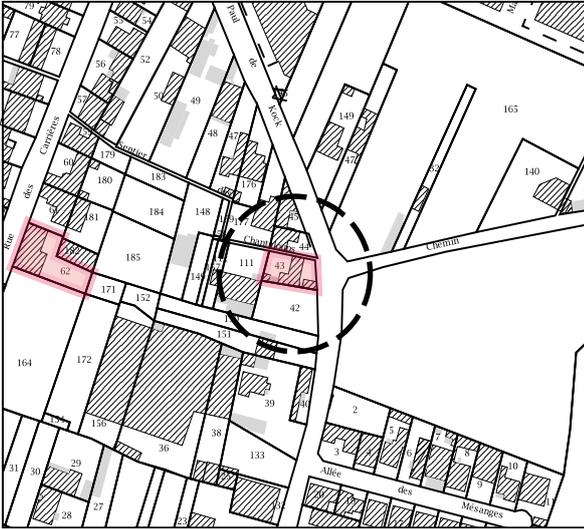


PLU DE ROMAINVILLE

★ Bâtiment remarquable

125, rue Paul de Kock

Pavillonnaire - maison catalogue



Référence cadastrale : 93063-I-043

**Surface parcelle :
163 m²**

**Date de construction :
Années 1920-1930**

**Nombre de bâtiment sur la parcelle :
1 bâtiment**

**Typologie du bâtiment principal :
habitat individuel**

Contexte urbain

Situation

Dans le Bas-Pays, au pied des côteaux de la Corniche des Forts, la parcelle est accessible par la rue Paul de Kock.

Morphologie

Parcelle rectangulaire

Occupation de la parcelle

Implantation

En retrait de l'alignement et accolé en limites séparatives latérales et en limite avec le sentier des Chantaloups.

Espaces libres

Jardin à l'arrière du bâtiment principal.

Végétation

Végétaux d'ornement côté rue.

Bâtiment principal

Hauteur

R+1

Façade principale

Façade sur rue, en brique apparente, avec deux travées régulièrement disposées. Toiture tuiles à deux versants à comble perdu.

Modénatures et décors

Frises décoratives entre les étages, encadrement des baies et chainages d'angles en plâtre moulé blanc et rouge, garde-corps en ferronnerie, perron surplombant l'entrée en béton.





PLU DE ROMAINVILLE

2 *Bâtiment remarquable*

13, rue Saint-Germain

Maison d'Industriel



Référence cadastrale : 93063-Y-0244

Surface parcelle :

345 m²

Date de construction :

Années 1920-1930

Nombre de bâtiment sur la parcelle :

3 bâtiments accolés

Typologie du bâtiment principal :

habitat individuel

Contexte urbain

Situation

Sur le Plateau, au sud du Centre Ville, la parcelle est desservie par la rue St Germain, large de 8 à 10 mètres. La parcelle figure sur le cadastre Napoléonien de 1812.

Morphologie

Parcelle rectangulaire profonde d'une trentaine de mètres.

Occupation de la parcelle

Implantation

Aligné sur rue, le bâtiment principal se retourne et s'implante en limite séparative nord de la parcelle. Adossés au bâtiment principal, deux ateliers s'étendent jusqu'au fond de la parcelle.

Espaces libres

Allée en impasse de 3 à 5 mètres de large, ouverte en limite sud de la parcelle.

Végétation

Deux arbres de haute tige en fond de parcelle.



Bâtiment principal

Hauteur

R+1+C

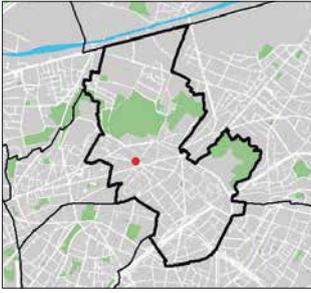
Façade principale

La façade sur rue, en brique apparente, avec des baies régulièrement disposées, se retourne sur la venelle privée. Toiture à quatre versants à comble perdu.

Modénatures et décors

La cohérence architecturale est assurée par la répétition des éléments de décors : encadrements des baies et bandeaux de briques rouges et beiges, frise de panneaux emailés.





PLU DE ROMAINVILLE

2 *Bâtiment remarquable*

19, rue Saint-Germain

Pavillonnaire - maison catalogue



Référence cadastrale : 93063-Y-0011

Surface parcelle :

159 m²

Date de construction :

Début XX^e siècle

Nombre de bâtiment sur la parcelle :

1 bâtiment

Typologie du bâtiment principal :

habitat individuel (auj. café-restaurant)

Contexte urbain

Situation

Sur le Plateau, au sud du Centre Ville, face à la place du 19 mars 1962, où s'implante le marché central de Romainville.

Morphologie

Parcelle d'angle à pan coupé à l'angle des 2 voies.

Occupation de la parcelle

Implantation

Un bâtiment implanté à l'alignement des deux voies, dans le prolongement des maisons de ville en bande de l'av. du Président Wilson.

Espaces libres

Une cour donnant sur la rue Saint-Germain.

Végétation

Absence de végétation



Bâtiment principal

Hauteur

R+1+C

Façade principale

Façade alternant la brique et l'enduit aux teintes ocre, avec le rez-de-chaussée utilisé par la devanture commerciale. Toiture en tuile complexe à 6 pans

Modénatures et décors

Persiennes métalliques à l'étage, encadrement des baies en briques, garde-corps en ferronnerie. Forme un ensemble cohérent avec les autres bâtiments faisant les angles de ces voies.





PLU DE ROMAINVILLE

2 Bâtiment remarquable

37, rue Saint-Germain

Maison singulière des années 1930



Référence cadastrale : 93063-X-0121

Surface parcelle :
210 m²

Date de construction :
Années 1930

Nombre de bâtiment sur la parcelle :
1 bâtiment

Typologie du bâtiment principal :
habitat individuel

Contexte urbain

Situation

Sur le Plateau, au sud du Centre Ancien, la parcelle est desservie par la rue de St Germain.

Morphologie

Parcelle rectangulaire mitoyenne avec la Cité M. Cachin

Occupation de la parcelle

Implantation

À l'alignement sur rue et adossée aux limites séparatives, la maison s'ouvre à l'arrière sur 1 jardin.

Espaces libres

Jardin de 150 m² en fond de parcelle au contact avec la Cité.

Végétation

Deux arbres en fond de parcelle.

Bâtiment principal

Hauteur

R+1+C

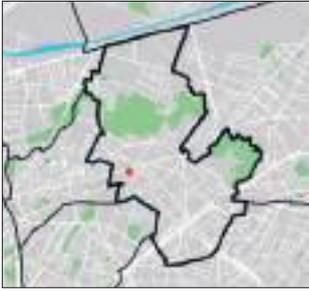
Façade principale

Façade, moellon de meulière à RDCh et brique ocre apparente à l'étage, composée de 3 travées dont une en retrait de l'alignement dégageant l'accès au perron couvert. Toiture débordante à 2 versants.

Modénatures et décors

Traitement du perron par un arc en plein-cintre interrompu et constitué d'une alternance de claveaux blancs de béton et de brique. Bandeaux, appuis de fenêtre et poteaux de clôture en brique rouge. Persiennes et clôture métalliques.





PLU DE ROMAINVILLE

2 Bâtiment remarquable

44b, rue Saint-Germain

Maison bourgeoise / Villa



Référence cadastrale : 93063-U-0110

**Surface parcelle :
133 m²**

**Date de construction :
années 1930**

**Nombre de bâtiment sur la parcelle :
1 bâtiment**

**Typologie du bâtiment principal :
habitat individuel**

Contexte urbain

Situation

Sur le Plateau, au sud du Centre Ancien, la parcelle est desservie par la rue Saint-Germain

Morphologie

Parcelle rectangulaire mitoyenne avec une maison d'industriel.

Occupation de la parcelle

Implantation

La maison s'implante en retrait de l'alignement sur rue, et vient s'accoler aux deux limites séparatives latérales.

Espaces libres

Courettes à l'avant et l'arrière de la maison.

Végétation

Pas de végétation.

Bâtiment principal

Hauteur

R+1+c

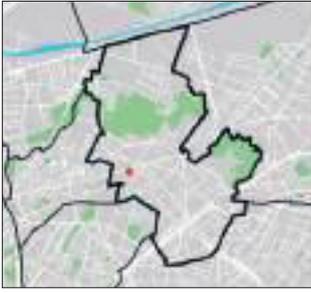
Façade principale

Façade en moellon de meulière, avec porte d'entrée sous auvent au premier étage, toiture en tuiles avec croupe. Garage en rez-de-chaussée enterré.

Modénatures et décors

Bow-window au premier étage rajouté à la construction, perron avec auvent, linteaux et jardinière en béton peint blanc, clôture avec muret sous-bassement meulière et grille métallique non festonnée.





PLU DE ROMAINVILLE

2 *Bâtiment remarquable*

46, rue Saint-Germain

Maison d'Industriel



Référence cadastrale : 93063-U-0035

Surface parcelle :
318 m²

Date de construction :
années 1920

Nombre de bâtiment sur la parcelle :
1 bâtiment

Typologie du bâtiment principal :
habitat individuel

Contexte urbain

Situation

Sur le Plateau, au sud du Centre Ancien, la parcelle est desservie par la rue Saint-Germain.

Morphologie

Parcelles rectangulaire mitoyenne avec une maison de ville.

Occupation de la parcelle

Implantation

La maison s'implante à l'alignement de la rue, avec un retour sur cour de la façade, une des caractéristiques de la Maison d'Industrie, et vient s'accoler à une limite séparative latérale.

Espaces libres

Jardin arrière apercevable depuis la rue.

Végétation

Quelques arbres en fond de parcelle, visibles depuis la rue



Bâtiment principal

Hauteur

R+1+C

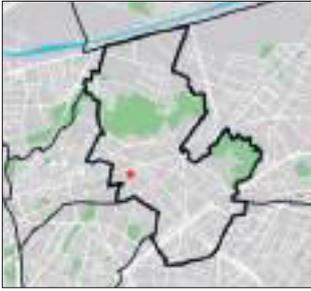
Façade principale

La façade sur cour est composée de 3 travées décentrées côté rue, et d'une travée sur rue, l'ensemble en moellon de meulière similaire à la maison mitoyenne. Toiture en tuiles avec combles

Modénatures et décors

Linteaux surmontés de frises droites ou arquées en brique rouge et blanche, garde-corps en feronnerie, marquise, menuiseries bois et persiennes métalliques, partie de mur de clôture en moellon.





PLU DE ROMAINVILLE

2 *Bâtiment remarquable*

51, rue Saint-Germain

Maison d'industriel



Référence cadastrale : 93063-X-0045

Surface parcelle :
198 m²

Date de construction :
Années 1920-1930

Nombre de bâtiment sur la parcelle :
1 bâtiment

Typologie du bâtiment principal :
habitat individuel

Contexte urbain

Situation

Sur le Plateau, au sud du Centre Ville, en limite nord de la cité Marcel Cachin, la parcelle est desservie par la rue St Germain, figurée sur le cadastre Napoléonien de 1812.

Morphologie

Parcelle rectangulaire. La juxtaposition avec la parcelle du 53 forme un rectangle.

Occupation de la parcelle

Implantation

Maison en retrait de l'alignement avec façade au sud

Espaces libres

Jardin sur rue et en fond de parcelle

Végétation

Peu de végétation apparente.

Bâtiment principal

Hauteur

R+1+C

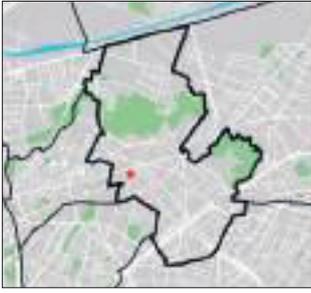
Façade principale

Façade principale à mur gouttereau en moellon de meulière, en retour sur la cour. Toiture débordante avec croupe.

Modénatures et décors

Linteaux et chaîne d'angle en brique, balcon au 2^o étage en béton blanc ou en briques polychromes. Clôture avec muret de soubassement en meulière et grille métallique festonnée.





PLU DE ROMAINVILLE

2 **Bâtiment remarquable**

53, rue Saint-Germain

Pavillon - maison catalogue



Référence cadastrale : 93063-X-0046

Surface parcelle :
289 m²

Date de construction :
Années 1920-1930

Nombre de bâtiment sur la parcelle :
1 bâtiment

Typologie du bâtiment principal :
habitat individuel

Contexte urbain

Situation

Sur le Plateau, au sud du Centre Ville, en limite nord de la cité M. Cachin, la parcelle est desservie par la rue St Germain, figurée sur le cadastre Napoléonien de 1812.

Morphologie

Parcelle en L. La juxtaposition avec la parcelle du 51 forme un rectangle.

Occupation de la parcelle

Implantation

Maison de ville alignée sur rue avec une extension à l'arrière.

Espaces libres

Jardin de 178 m² en fond de parcelle.

Végétation

Un arbre en fond de parcelle.



Bâtiment principal

Hauteur

R+1+C

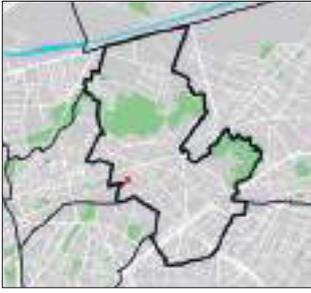
Façade principale

Au 53 façade sur rue, RdCh en meulière et étages en brique. en brique. Toiture débordante avec croupes.

Modénatures et décors

Linteaux en béton blanc ou en briques polychromes, balcon au 2^o étage.





PLU DE ROMAINVILLE

2 *Bâtiment remarquable*

65, rue Saint-Germain

Maison d'Industriel



Référence cadastrale : V145

Surface parcelle :

6030 m²

Date de construction :

Fin XIX^e siècle - début XX^e siècle

Nombre de bâtiment sur la parcelle :

1 bâtiment isolé et ensemble de bâtiments accolés

Typologie du bâtiment principal :

habitat individuel

Contexte urbain

Situation

Au sud ouest du Centre Ville, en limite nord de la Cité Cachin, la parcelle est desservie par la rue St Germain, large de 9 m.

Morphologie

Vaste parcelle d'angle et traversante, délimitée par les rues St Germain, Madeleine Odru et la ruelle de Derriere les Murs.

Occupation de la parcelle

Implantation

Isolé à l'angle des voies St Germain et de Derriere les Murs, le bâtiment, aligné sur rue, contrôle l'accès du terrain. Les bâtiments d'activité et la cour occupent le reste de la parcelle.

Espaces libres

Cour minérale ouverte sur rue.

Végétation

Absence de végétation.

Bâtiment principal

Hauteur

R+1+C

Façade principale

La façade en brique apparente, en retour sur une dizaine de mètres sur cour, présente des baies identiques. Toiture à comble mansardé avec lucarnes. La composition de style «Louis XIII» s'applique à l'ensemble des façades.

Modénatures et décors

Chainage d'angle, encadrement harpé des baies et corniche en brique de teinte claire. Persiennes et garde corps en métal.





PLU de Romainville

3 Bâtiment exceptionnel

1, rue Veuve Aublet - 2, rue Paul de Kock

Pavillon - maison catalogue

 *bâtiment structurant la forme urbaine*



Référence cadastrale : 93063-M-0241

Surface parcelle :
406 m²

Date de construction :
Fin XIX^e siècle - début XX^e siècle

Nombre de bâtiment sur la parcelle :
1 bâtiment

Typologie du bâtiment principal :
Habitat individuel

Contexte urbain

Situation

Sur le plateau, au centre de l'ancien village de Romainville, la parcelle est au sommet de la rue P de Kock en vis-à-vis de l'église Saint Germain de l'Auxerrois, classée M.H.

Morphologie

Parcelle d'angle avec pan coupé à l'angle des 2 voies.

Occupation de la parcelle

Implantation

Au sud ouest de la parcelle, un bâtiment d'angle s'aligne sur les voies et s'adosse au bâtiment mitoyen du 4, rue P. De Kock. A l'arrière de la maison, 1 jardin s'étend à l'est en bordure de rue.

Espaces libres

Jardin de 337 m² environ, délimité par une clôture maçon née.

Végétation

Un arbre de haute tige visible depuis l'espace public.



Bâtiment principal

Hauteur

R+1+C

Façade principale

Façade sur rue en moellon de meulière composée de 4 travées régulièrement disposées. Toiture à 5 versants

Modénatures et décors

Corniche, chaine d'angle, bandeaux et encadrements des baies de briques rouges et ocres. Panneaux de faïence, croix grecque de brique émaillée, garde-corps galbés de style Art Nouveau, cailloux colorés insérés dans les joints en façade.





PLU DE ROMAINVILLE

2 **Bâtiment remarquable**

7, rue Veuve Aublet, 5 allée de Bellevue

Pavillonnaire -
maison catalogue



*bâtiment structurant
la forme urbaine*



Référence cadastrale : 93063-M-0055

Surface parcelle :

214 m²

Date de construction :

Années 1930

Nombre de bâtiment sur la parcelle :

1 bâtiment

Typologie du bâtiment principal :

habitat individuel

Contexte urbain

Situation

En limite nord du plateau, au nord du Centre Ville, la parcelle d'angle à l'entrée de l'allée de Bellevue, est desservie par la rue Veuve Aublet.

Morphologie

Parcelle d'angle avec pan coupé à l'angle des 2 voies.

Occupation de la parcelle

Implantation

Entourée d'espaces verts, la Villa avec un plan en L, ouvre sa façade principale sur la rue Veuve Aublet et marque l'entrée du lotissement de l'allée de Bellevue

Espaces libres

Jardin de 160 m² environ, visible à l'angle des voies.

Végétation

Deux arbres de haute tige en débord de l'alignement.



Bâtiment principal

Hauteur

R+1+C

Façade principale

Façade sur rue en moellon de meulière, baies encadrées par une alternance de briques rouges et beiges avec linteau mé tallique, toiture débordante à 4 versants couvrant le plan en L, couverture de tuiles mécaniques.

Modénatures et décors

Perron avec marquise, frise de brique en saillie, garde-corps et clôture en ferronnerie sur mur bahut, persienne en métal.



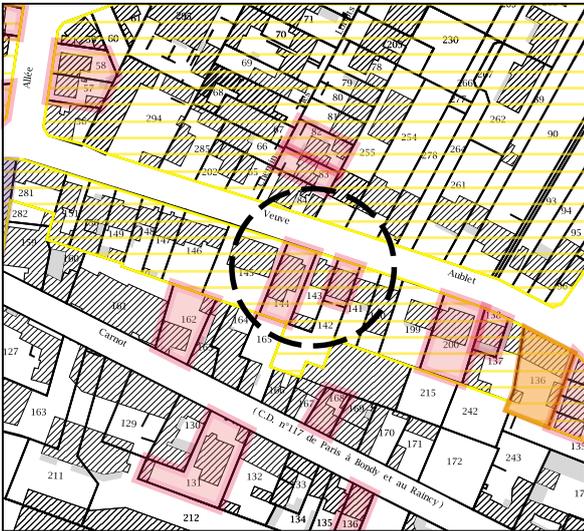


PLU DE ROMAINVILLE

2 Bâtiment remarquable

34, rue Veuve Aublet

Pavillonnaire - maison catalogue



Référence cadastrale : 93063-M-0144

Surface parcelle :

251 m²

Date de construction :

Années 1920-1930

Nombre de bâtiment sur la parcelle :

1 bâtiment

Typologie du bâtiment principal :

habitat individuel

Contexte urbain

Situation

Sur le Plateau, au Centre Ville, parcelle desservie par la rue de la V. Aublet, figurée sur le cadastre Napoléonien de 1812.

Morphologie

Parcelle régulière au sein du lotissement en rive sud de la rue.

Occupation de la parcelle

Implantation

En retrait de l'alignement et implantée en limite séparative ouest, la villa est délimitée par un jardin ouvert sur la rue qui s'étend en coeur d'îlot et accessible par 1 allée en limite est.

Espaces libres

Jardin de 144 m²

Végétation

Un arbre en fond de parcelle



Bâtiment principal

Hauteur

R+1+C

Façade principale

Façade en moellon de meulière avec deux travées disposées régulièrement, toiture débordante à deux versants avec demi croupe en saillie sur la façade sur rue.

Modénatures et décors

Perron avec auvent en tuile mécanique. Baies avec encadrements de béton lissé peint en blanc. Garde-corps et persiennes métalliques, mur de clôture sur rue constitué de la même meulière que la façade principale.



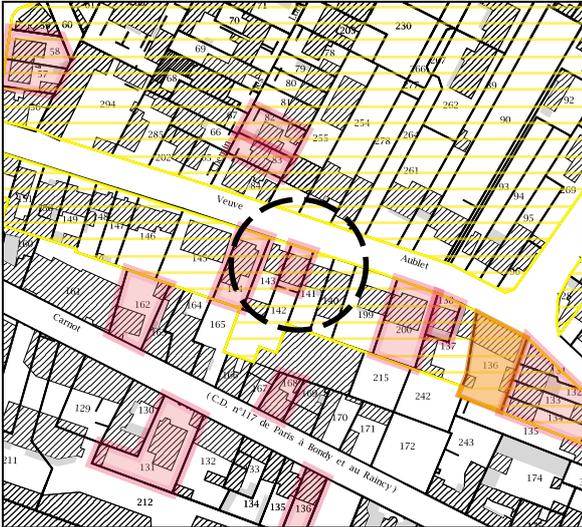


PLU DE ROMAINVILLE

2 *Bâtiment remarquable*

38, rue Veuve Aublet

Maison singulière des années 1930



Référence cadastrale :

Surface parcelle : 93063-M-0142
402 m²

Date de construction :

Années 1930

Nombre de bâtiment sur la parcelle :
1 bâtiment

Typologie du bâtiment principal :
habitat individuel

Contexte urbain

Situation

Sur le Plateau, en Centre Ville, parcelle desservie par la rue de la V. Aublet, figurée sur le cadastre Napoléonien de 1812.

Morphologie

Parcelle rectangulaire

Occupation de la parcelle

Implantation

En retrait de l'alignement et adossée aux limites séparatives, la villa s'ouvre à l'arrière sur un jardin qui s'étend en coeur d'îlot

Espaces libres

Jardin de 320 m², aligné sur rue, un espace libre de 20 m².

Végétation

4 arbres en fond de parcelle



Bâtiment principal

Hauteur

R+2+C

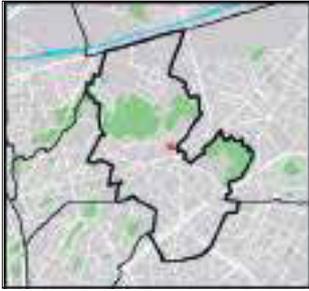
Façade principale

Façade enduite de ciment de couleur rose et composée de 2 travées de dimensions contrastées : travée principale : loggia, balcon. Travée secondaire: porte d'entrée et fenêtres doubles de l'escalier. Toiture à comble avec brisis en béton.

Modénatures et décors

Baies et balcon encadrés par des arrêtes de couleur blanche. Loggia et fenêtres doubles, agrémentées de bacs à fleurs en béton armé, inspiration « Art-Déco ».





PLU DE ROMAINVILLE

1 Bâtiment représentatif

46 rue Veuve Aublet

Maison singulière des années 1950



Référence cadastrale : 93063-M-0200

Surface parcelle :

362 m²

Date de construction :

Années 1950

Nombre de bâtiment sur la parcelle :

1 bâtiment

Typologie du bâtiment principal :

habitat individuel

Contexte urbain

Situation

Sur le Plateau, au Centre Ville, parcelle desservie par la rue Veuve Aublet, figurée sur le cadastre Napoléonien de 1812.

Morphologie

En rive sud de la voie, parcelle rectangulaire.

Occupation de la parcelle

Implantation

Comme les constructions voisines la maison s'implante en retrait de l'alignement sur rue et s'adosse au moins sur une limite latérale mitoyenne. Garage à demi enterré rez-de-chaussée.

Espaces libres

Jardin ouvert sur rue et à l'arrière de la maison.

Végétation

Deux arbres de haute tige en fond de parcelle.



Bâtiment principal

Hauteur

R+1+C

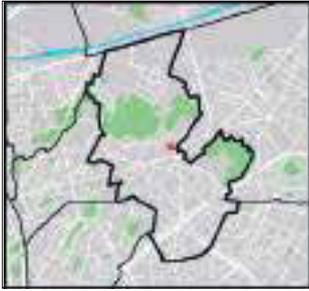
Façade principale

Façade sur rue avec rez-de-chaussée en moellon de calcaire ou de meulière, étage en brique de parement et enduit. Toiture à deux versant en tuiles, avec lucarne centrale en chien assis.

Modénatures et décors

Encadrement des baies et de la porte par des éléments préfabriqués en béton armé, perron sous loggia, symétrie de la composition, clôture végétalisée.



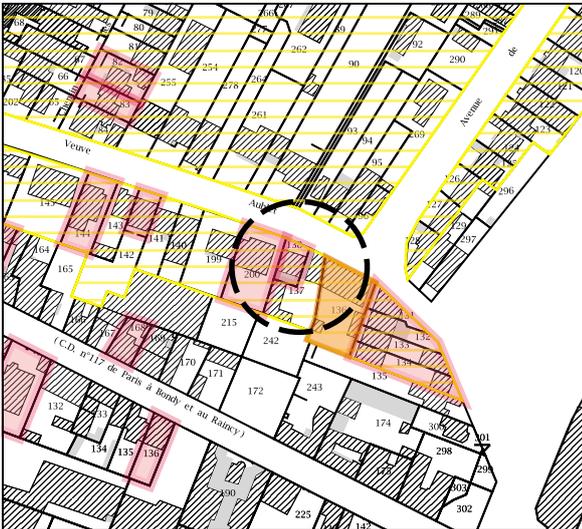


PLU DE ROMAINVILLE

1 Bâtiment représentatif

48 rue Veuve Aublet

Maison singulière des années 1950



Référence cadastrale : 93063-M-0138

Surface parcelle :
107 m²

Date de construction :
Années 1950

Nombre de bâtiment sur la parcelle :
1 bâtiment

Typologie du bâtiment principal :
habitat individuel

Contexte urbain

Situation

Sur le Plateau, au Centre Ville, parcelle desservie par la rue Veuve Aublet, figurée sur le cadastre Napoléonien de 1812.

Morphologie

En rive sud de la voie, parcelle rectangulaire mitoyenne.

Occupation de la parcelle

Implantation

La maison s'implante en retrait de l'alignement sur rue et s'adosse sur les deux limites latérales mitoyennes. Garage à demi-enterré en rez-de-chaussée

Espaces libres

Jardin ouvert sur rue.

Végétation

Plantes ornementales à l'avant de la maison.



Bâtiment principal

Hauteur

R+2

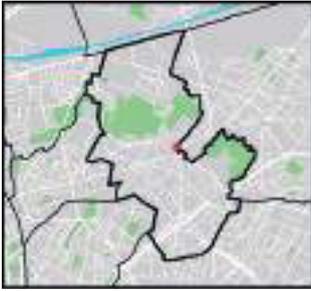
Façade principale

Façade sur rue avec rez-de-chaussée en moellon de calcaire, étages en brique de parement. Toiture à deux versant en tuiles, et balcon en béton-ferronnerie au premier étage.

Modénatures et décors

Encadrement des baies et de la porte par des éléments préfabriqués en béton armé, persiennes, clôture métallique avec muret de soubassement en brique.





PLU DE ROMAINVILLE

3 Bâtiments exceptionnels

54-56-58-60, rue Veuve Aublet

Maisons de ville en bande



Référence cadastrale: 93063-M-0131; 93063-M-0132; 93063-M-0133; 93063-M-0134.

Surface parcelle :
de 93 m² à 207 m²

Date de construction :
Début XX^e siècle

Nombre de bâtiment sur la parcelle :
1 bâtiment

Typologie du bâtiment principal : habitat individuel

Contexte urbain

Situation

Au nord est du Centre Ville en vis à vis de la commune de Noisy le Sec et proche de la place Carnot, la parcelle est dans la perspective de l'avenue Stalingrad.

Morphologie

Lotissement de 4 parcelles mitoyennes d'une emprise diminuant en fonction du tracé courbe de la rue Veuve Aublet.

Occupation de la parcelle

Implantation

Agrémentées d'un jardin sur rue, les 4 maisons mitoyennes s'alignent en fond de parcelle dans 1 volumétrie continue face à l'entrée de la rue. 1 allée accède aux façades arrières.

Espaces libres

De 40 à 120 m², les jardins s'ouvrent sur rue à l'exception du 58 et du 60 où un garage privé à RDCh s'ouvre sur la rue.

Végétation

2 arbres aux N° 54 et 1 arbre 60, visibles depuis de la rue.

Bâtiment principal

Hauteur

R+1+C

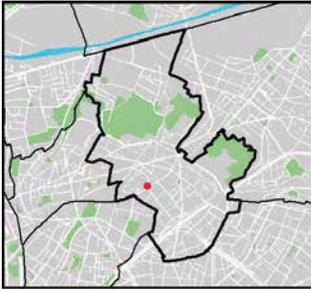
Façade principale

Façade en meulière et brique de 2 travées identiques pour les 3 maisons du 56 au 60. Au 54, la maison d'angle se retourne à l'alignement sur 2 travées. RdCh surélevé. Toit continu à 3 versants.

Modénatures et décors

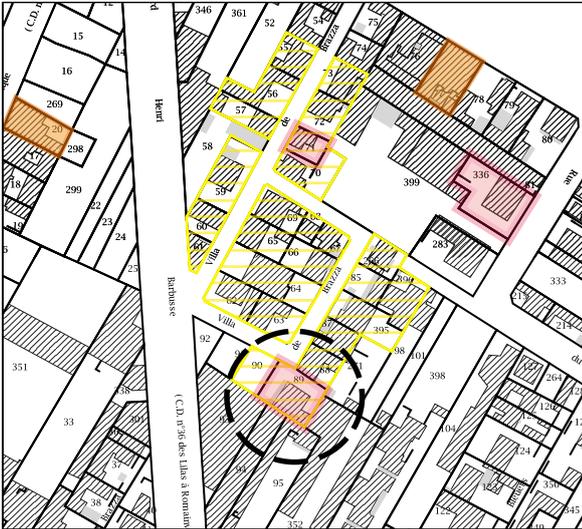
Corniche, encadrement des baies en brique rouge, entablement enduit, allège avec cabochon. Perron avec marquise, persienne.





9, villa Brazza

Pavillonnaire - maison catalogue



Réf.cadastrale: 93063-AC-0071

Surface parcelle :

100 m²

Date de construction :

Années 1920-1930

Nombre de bâtiment sur la parcelle :

1 bâtiment

Typologie du bâtiment principal :

habitat individuel

Contexte urbain

Situation

Au nord du quartier des Grands Champs, proche de la place Carnot, la parcelle est dans le lotissement de la Villa Brazza.

Morphologie

Parcelle rectangulaire.

Occupation de la parcelle

Implantation

La maison est implantée à l'alignement et sur une limite séparative latérale, avec un passage d'accès libre sur l'autre limite.

Espaces libres

Allée latérale et jardin à l'arrière.

Végétation

Peu de végétation visible depuis la rue hormis des plantes grimpantes sur un pignon.

Bâtiment principal

Hauteur

R+1+C

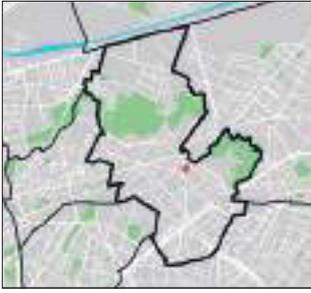
Façade principale

Façade sur rue composée de 2 travée à baies avec linteaux arqués en briques, trois quarts de la façade en meulière et le 4^e quart en briques constituant une surélévation ultérieure, toiture en tuiles avec croupe sur rue

Modénatures et décors

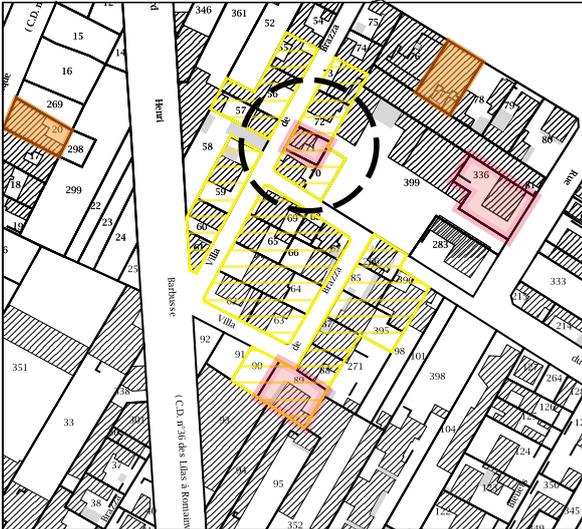
Volets et garde-corps en bois, tablettes et linteaux en briques rouges, auvent marquant l'entrée





26, villa de Brazza

Maison singulière des années 1930



Référence cadastrale : 93063-AC-0089

Surface parcelle :
254 m²

Date de construction :
Années 1930

Nombre de bâtiment sur la parcelle :
1 bâtiment

Typologie du bâtiment principal :
habitat individuel

Contexte urbain

Situation

Au nord du quartier des Grands Champs, proche de la place Carnot, la parcelle est dans le lotissement de la Villa Brazza.

Morphologie

Parcelle rectangulaire enclavée dans l'angle de la V. Brazza.

Occupation de la parcelle

Implantation

En recul de l'alignement sur rue, adossée en limite séparative sud, la maison est bordée sur 3 cotés par des espaces libres.

Espaces libres

Jardin de 143 m² en partie visible depuis la voie privée.

Végétation

1 arbre en fond de parcelle

Bâtiment principal

Hauteur

R+1+C

Façade principale

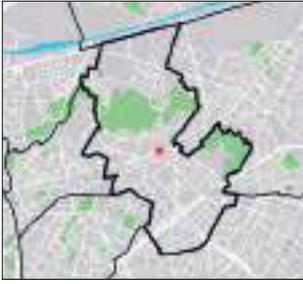
Façade en béton et brique de parement, divisée en 2 parties par un large bandeau en béton peint : à l'étage 3 baies s'ouvrent sur 1 balcon filant protégé par 1 large auvent. Au RdCh, baies de dimension réduite pour les pièces de service.

Modénatures et décors

A RdCh, le béton reproduit 1 appareillage de pierre, à l'étage, la frise de briquettes verticales surmontée par une corniche de béton lissé sont protégées par le débord du toit.



HABITAT COLLECTIF



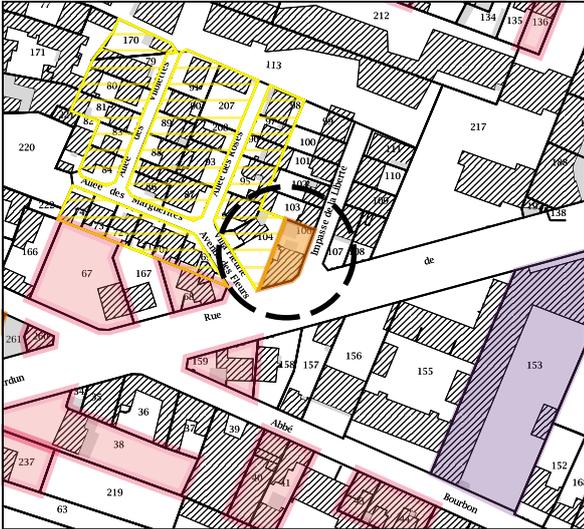
PLU DE ROMAINVILLE

3 **Bâtiment exceptionnel**

26, avenue de Verdun

Immeuble Collectif

☒ *bâtiment collectif
d'entre-deux-guerres*



Référence cadastrale : 93063-Z-0106

Surface parcelle :

203 m²

Date de construction :

Années 1920-1930

Nombre de bâtiment sur la parcelle :

1 bâtiment

Typologie du bâtiment principal :

habitat collectif: 9 logements

Contexte urbain

Situation

Sur le Plateau, à l'est du Centre Ville, à proximité de la Villa Fleurie, l'immeuble de 6 niveaux, isolé au sein de maisons individuelles, est déterminant dans le paysage de l'avenue.

Morphologie

Parcelle d'angle avec pan coupé à l'angle de l'impasse de la Liberté et de l'avenue de Verdun

Occupation de la parcelle

Implantation

Aligné sur rue et implanté en limite séparative ouest, l'immeuble est délimité au nord par 1 jardin ouvert sur l'impasse.

Espaces libres

un jardin de 80 m² ouvert sur l'impasse de la liberté.

Végétation

un arbre dans le jardin



Bâtiment principal

Hauteur

R+5+C

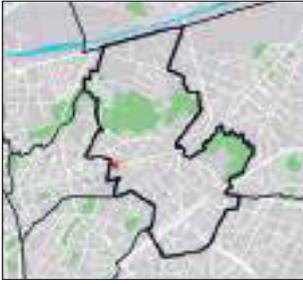
Façade principale

La façade, en brique polychrome en étage et meulière à RdCh, cumule 8 travées de différentes largeurs disposées régulièrement. Le mur en retour au droit du jardin est aveugle et enduit de ciment. Toiture débordante à 6 pans

Modénatures et décors

Linteaux en arc surbaissé de briques polychrome couronnées d'une ligne de briques émaillées. Bandeau filant, frise et corniche de brique rouge en saillie. Garde-corps de style Art Nouveau.





PLU DE ROMAINVILLE

2 *Bâtiment remarquable*

100, avenue de Verdun

Immeuble Collectif



Référence cadastrale : 93063-U-0057

Surface parcelle :
289 m²

Date de construction :
Début du XX^e siècle

Nombre de bâtiment sur la parcelle :
2 bâtiments

Typologie du bâtiment principal :
habitat collectif: 12 logements

Contexte urbain

Situation

Sur le Plateau, au sud ouest du Centre Ville, à proximité de la commune des Lilas, la parcelle est accessible par l'avenue de Verdun et délimitée au nord par la sente du Labyrinthe.

Morphologie

Parcelle traversante trapezoidale.

Occupation de la parcelle

Implantation

Aligné sur rue et adossé aux bâtiments mitoyens en limites séparatives, l'immeuble s'ouvre à l'arrière sur une cour bordée au nord par une maison individuelle alignée sur la sente.

Espaces libres

cour de 100 m² au centre de la parcelle.

Végétation

absence de végétation



Bâtiment principal

Hauteur

R+4+C

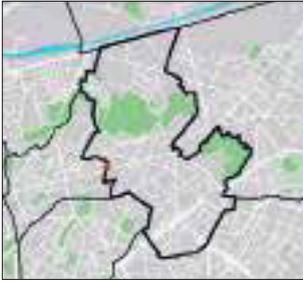
Façade principale

Façade en brique ocre et enduit blanc à RdCh, composée de 4 travées de baies identiques disposées régulièrement. La porte d'entrée est dans le prolongement d'1 travée

Modénatures et décors

Linteaux, bandeaux filants, frise et corniche constitués de briques polychromes. Les allèges sont ornées de briques rouges agencées suivant un motif cruciforme. Persiennes et garde-corps de style Art Nouveau.





PLU DE ROMAINVILLE

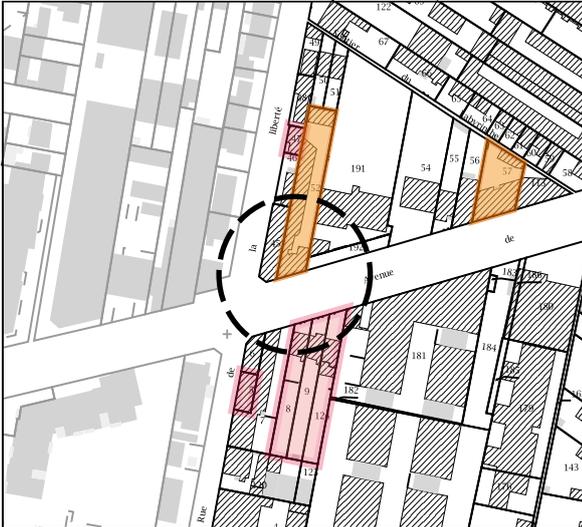
2 *Bâtiment remarquable*

112, avenue de Verdun

Immeuble Collectif



*bâtiment structurant
la forme urbaine*



Référence cadastrale : 93063-U-0052

Surface parcelle :
505 m²

Date de construction :
Début XX^e siècle

Nombre de bâtiment sur la parcelle :
4 bâtiments

Typologie du bâtiment principal :
habitat collectif : 14 logements

Contexte urbain

Situation

Sur le Plateau, au sud ouest du Centre Ville, à proximité de la commune des Lilas, la parcelle est accessible par l'av.de Verdun.

Morphologie

Parcelle rectangulaire, 55 m de profondeur et 9 m de largeur.

Occupation de la parcelle

Implantation

Aligné sur l'av. et implanté en limites séparatives, l'immeuble s'ouvre sur 1 cour étendue jusqu'en fond de parcelle. La cour est occupée par 2 édicules à RdCh abritant des voitures.

Espaces libres

Cour de 220 m², à l'arrière de l'immeuble sur rue.

Végétation

Absence de végétation.



Bâtiment principal

Hauteur

R+5+C

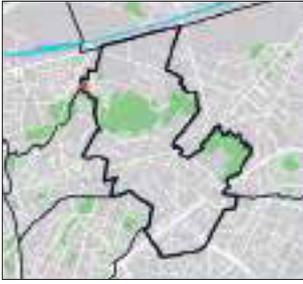
Façade principale

Façade en brique ocre et béton, composée de 3 travées de baies identiques disposées régulièrement. Le RdCh en enduit, présente 1 porte cochère latérale.

Modénatures et décors

Frise de couronnement à motifs géométriques, bandeaux filants et appuis de fenêtre en brique rouge, linteaux en béton excepté les baies du dernier étage avec des arcs surbaissés de brique polychrome. Garde-corps de style Art Déco.





PLU DE ROMAINVILLE

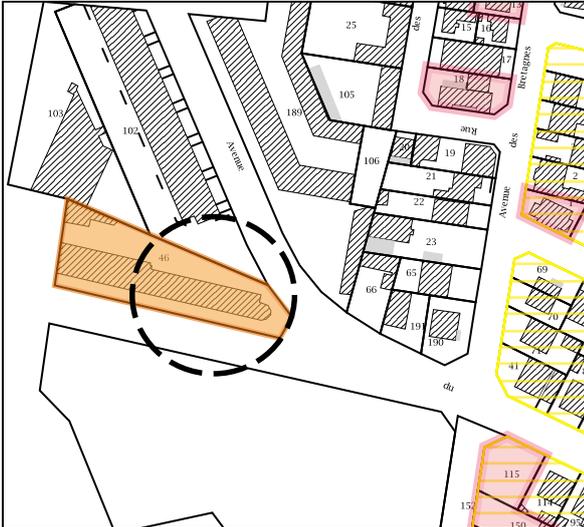
3 *Bâtiment exceptionnel*

141, avenue du Colonel Fabien

Immeuble Collectif



*Immeuble structurant
la forme urbaine*



Référence cadastrale : 93063-Q-0046

Surface parcelle :
1582 m²

Date de construction :
Années 1940-1950

Nombre de bâtiment sur la parcelle :
3 bâtiments

Typologie du bâtiment principal :
habitat collectif: 28 logements

Contexte urbain

Situation

Dans le Bas Pays, dans la perspective de l'av. du Col. Fabien, la parcelle est séparée du parc départemental par la rue Jaslin.

Morphologie

Parcelle d'angle avec 100 m de linéaire en bordure de voie.

Occupation de la parcelle

Implantation

En retrait de l'alignement sur rue et des limites séparatives, l'immeuble de 65 m de long, est entouré de jardins ouverts sur l'espace public. Adossées en limite ouest, 2 rampes de parking

Espaces libres

En bordure de rue, espaces libres cumulant 900 m².

Végétation

2 arbres dans le jardin en façade arrière.



Bâtiment principal

Hauteur

R+3

Façade principale

Façades de brique rouge et parement de pierre au RdCh. Façade sud, composée par l'alternance de 2 travées différentes dont celle des séjours avec balcon. A l'angle, le cylindre avec des baies en bande, assure la continuité de la façade en retour vers le nord où sont accessibles les cages d'escalier.

Modénatures et décors

La sobriété des décors réside dans la répétition des éléments de béton blanc pour les encadrements des baies. Éléments préfabriqués, agencement des matériaux nobles en façade. Le retrait de l'alignement sur rue, la toiture-terrasse, le traitement de l'angle avec des fenêtres en bande, expriment les principes de l'architecture «Moderne».





PLU DE ROMAINVILLE

1 *Bâtiment représentatif*

100, avenue du Docteur David Rosenfeld

Immeuble Collectif



Référence cadastrale : 93063-Y-0094

Surface parcelle :
116 m²

Date de construction :
Années 1920-1930

Nombre de bâtiment sur la parcelle :
1 bâtiment

Typologie du bâtiment principal :
habitat collectif : 8 logements

Contexte urbain

Situation

Sur le Plateau, au sud du Centre Ville et à l'est de la place du Marché, la parcelle est desservie par l'avenue du Dr. D. Rosenfeld, une des voies principales du réseau viaire.

Morphologie

Parcelle de forme régulière.

Occupation de la parcelle

Implantation

Aligné sur rue et implanté sur les 2 limites séparatives latérales, l'immeuble s'ouvre à l'arrière sur 1 cour délimitée par deux ailes baties implantées en limites séparatives.

Espaces libres

Espace non bati de 24 m² en fond de parcelle.

Végétation

Absence de végétation.



Bâtiment principal

Hauteur

R+3+C

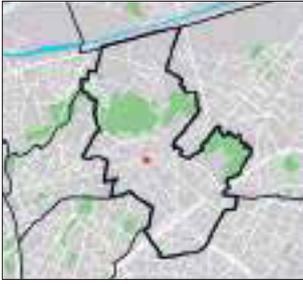
Façade principale

Façade constituée de 2 parties superposées : RdCh et 1er étage en brique polychrome avec de 2 baies identiques, 2 étages supérieurs surélevés en enduit blanc avec 3 travées ordonnées par la travée centrale de 2 petites baies accolées.

Modénatures et décors

Au RdCh et 1er étage, linteau de brique verticale sur profilé métallique, aux 2 étages supérieurs, baies avec jambage cannelés et clef de voûte, garde-corps de style Art Nouveau.





PLU DE ROMAINVILLE

2 *Bâtiment remarquable*

105, avenue du Dr David Rosenfeld

Immeuble Collectif

 *bâtiment collectif
d'entre-deux-guerres*



Référence cadastrale : 93063-Y-0085

Surface parcelle :

123 m²

Date de construction :

Années 1920-1930

Nombre de bâtiment sur la parcelle :

2 bâtiments

Typologie du bâtiment principal :

habitat collectif: 8 logements

Contexte urbain

Situation

Sur le Plateau, au sud du Centre Ville et à l'est de la place du Marché, la parcelle est desservie par l'av du Dr. D. Rosenfeld.

Morphologie

Parcelle de forme trapezoidale de 17 m de profondeur.

Occupation de la parcelle

Implantation

Aligné sur rue et adossé aux immeubles mitoyens en limites séparatives, l'immeuble s'ouvre à l'arrière sur une petite cour délimitée par 1 édicule à RdCH implanté en limite est.

Espaces libres

En fond de parcelle, une cour de 20 m² environ.

Végétation

un arbre dans la cour.



Bâtiment principal

Hauteur

R+4+C

Façade principale

Façade de 3 travées divisée en 2 parties par 1 ancienne corniche, 2 premiers niveaux en brique polychrome, 2 niveaux supérieurs issus d'1 surélévation brique ocre et ciment gris

Modénatures et décors

2 premiers niveaux, fenêtres encadrées de brique rouge et frise de brique en saillie. 2 derniers niveaux présente 2 balcons arrondis à ballustre en béton et frise de style Art Déco



PLU DE ROMAINVILLE

2 *Bâtiment remarquable*

106, avenue du Dr David Rosenfeld

Immeuble Collectif



*bâtiment structurant
la forme urbaine*



Référence cadastrale : 93063-Y-0090

Surface parcelle :

243 m²

Date de construction :

Début du XX^e siècle

Nombre de bâtiment sur la parcelle :

2 bâtiments

Typologie du bâtiment principal :

habitat collectif: 13 logements

Contexte urbain

Situation

Sur le Plateau, au sud du Centre Ville et à l'est de la place du Marché, la parcelle est desservie par l'av du Dr D. Rosenfeld.

Morphologie

Parcelle d'angle avec 1 pan coupé à l'angle des 2 voies.

Occupation de la parcelle

Implantation

2 bâtiments alignés sur rue, 1 immeuble d'angle R+4 et adossé en limite séparative sud et une maison individuelle R+1 adossée en limite ouest de la parcelle. Les 2 édifices sont séparés par une cour ouverte sur l'avenue.

Espaces libres

2 espaces non bâtis totalisant 33 m² : l'un ouvert sur l'avenue et l'autre en fond de parcelle à l'arrière de l'immeuble.

Végétation

Absence de végétation



Bâtiment principal

Hauteur

R+4+C et R+1+C

Façade principale

Façade de l'immeuble en brique rouge et ocre, cumulent 7 travées dont 5 travées sur l'avenue. La composition reprend les 3 registres traditionnels : soubassement, étages courant et couronnement par 1 balcon filant. Avec sa façade ouverte sur cour, la maison individuelle aligne 1 mur aveugle sur rue.

Modénatures et décors

Encadrement des baies de l'immeuble par l'alternance de briques polychromes. Panneaux de céramique orné de cabochons au dessus des linteaux du 2^e étage



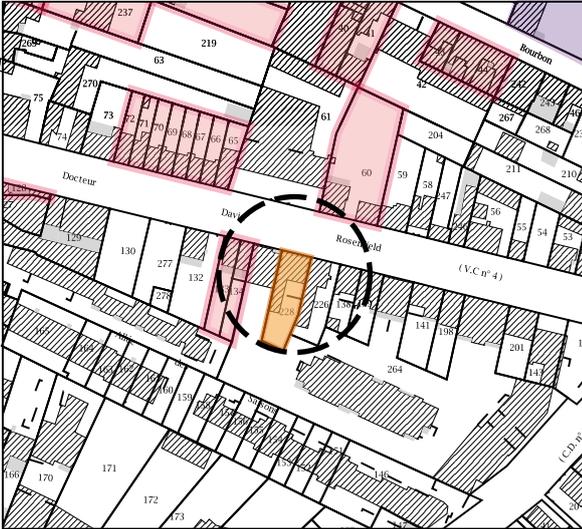


PLU DE ROMAINVILLE

★ Bâtiment remarquable

144, avenue du Dr David Rosenfeld

Immeuble Collectif



Référence cadastrale : 93063-Y-0228

Surface parcelle :

294 m²

Date de construction :

Début XX^e siècle

Nombre de bâtiment sur la parcelle :

1 bâtiment

Typologie du bâtiment principal :

habitat collectif : 6 logements

Contexte urbain

Situation

Au sud du Centre Ville, la parcelle est desservie par l'avenue du Dr D. Rosenfeld, une des voies principales du réseau viaire.

Morphologie

Parcelle rectangulaire profonde de 30m et large de 10m.

Occupation de la parcelle

Implantation

Aligné sur rue et adossé aux immeubles mitoyens en limites séparatives, l'immeuble présente 1 plan en L avec 1 aile en limite séparative ouest délimitant le jardin en fond de parcelle.

Espaces libres

En fond de parcelle, un jardin de 160 m²

Végétation

Un arbre en fond de parcelle.



Bâtiment principal

Hauteur

R+2+C

Façade principale

Façade de brique rouge, avec 1 large travée au centre encadrée par 2 travées plus étroites. Les baies du premier étage présentent des linteaux en arc surbaissés. Autres linteaux horizontaux avec des profilés métalliques. Toit à 2 versants.

Modénatures et décors

Ensemble des linteaux avec briques orcres et émaillées. Le bandeau filant, les appuis de fenêtre et la corniche réalisés avec des briques rouges en saillie. Briques émaillées aux motifs géométriques sur les trumeaux du dernier étage.





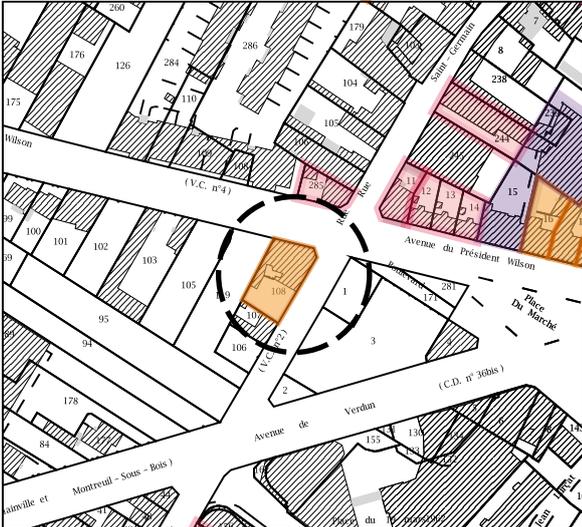
PLU DE ROMAINVILLE

2 *Bâtiment remarquable*

74, av. du Président Wilson - 22, rue Saint-Germain

Immeuble Collectif

 *bâtiment structurant la forme urbaine*



Référence cadastrale : 93063-U-0108

Surface parcelle :

372 m²

Date de construction :

Années 1920-1930

Nombre de bâtiment sur la parcelle :

1 bâtiment

Typologie du bâtiment principal :

habitat collectif: 16 logements

Contexte urbain

Situation

Sur le Plateau, au sud du Centre Ville, face à la place du 19 mars 1962, où s'implante le marché hebdomadaire, l'immeuble constitue un repère architectural dans le paysage.

Morphologie

Parcelle d'angle avec pan coupé à l'angle des 2 voies.

Occupation de la parcelle

Implantation

Aligné sur rue et adossé à l'immeuble mitoyen en limite nord, l'immeuble est délimité à l'ouest par un jardin ouvert sur la rue.

Espaces libres

un jardin de 170 m² délimité par une clôture maçonnée.

Végétation

un arbre visible depuis l'espace public.



Bâtiment principal

Hauteur

R+4+C

Façade principale

La façade, en brique polychrome en étage et enduit blanc à RdCh, cumule 10 travées identiques disposées régulièrement. Perpendiculaire à la rue, le mur en retour au droit du jardin est aveugle.

Modénatures et décors

Les profils des linteaux caractérisent les baies de chacun des 5 niveaux et sont tous ornés de briques polychromes. Frises et corniche en brique rouge en saillie. Persienne métallique, ferronnerie des garde-corps d'origine.



PLU DE ROMAINVILLE

2 *Bâtiment remarquable*

85, avenue du Président Wilson

Immeuble Collectif



Référence cadastrale : 93063-Y-0017

Surface parcelle :
266 m²

Date de construction :
Années 1920-1930

Nombre de bâtiment sur la parcelle :
3 bâtiments

Typologie du bâtiment principal :
habitat collectif: 7 logements

Contexte urbain

Situation

Sur le Plateau, au sud du Centre Ville, face à la place 19 mars 1962, où s'implante le marché hebdomadaire. L'immeuble mitoyen au 87, de 4 niveaux, présente un intérêt architectural

Morphologie

Parcelle de forme irrégulière, d'une profondeur de 25 m

Occupation de la parcelle

Implantation

Aligné sur rue et implanté sur les 2 limites séparatives latérales, l'immeuble s'ouvre à l'arrière sur 1 cour délimitée par une maison individuelle adossée en fond de parcelle.

Espaces libres

Cour de 20 m² attenante à la cour mitoyenne du 87.

Végétation

Absence de végétation.



Bâtiment principal

Hauteur

R+3+C

Façade principale

Façade en brique polychrome et béton, composition symétrique de 4 travées ordonnées par les 2 travées centrales étroites. A RdCh, porte cochère. Toit débordant à 2 versants

Modénatures et décors

RdCh, linteaux et bandeaux filant en béton lissé au ciment, corniche et frise de couronnement en brique rouge. Au 1er étage dans 1 large bandeau filant, l'enseigne « boulangerie-pâtisserie de la poste » masquée par de la peinture bleue.



PLU DE ROMAINVILLE

★ Bâtiment remarquable

87, avenue du Président Wilson

Immeuble Collectif



bâtiment collectif
d'entre-deux-guerres



Référence cadastrale : 93063-Y-0018

Surface parcelle :

255 m²

Date de construction :

Années 1920-1930

Nombre de bâtiment sur la parcelle :

1 bâtiment

Typologie du bâtiment principal :

habitat collectif: 7 logements

Contexte urbain

Situation

Au sud du Centre Ville, l'immeuble est déterminant dans le paysage de la place du Marché du Centre. Sur la parcelle mitoyenne du 89, opération de logements en cours de chantier.

Morphologie

Parcelle de forme irrégulière d'une profondeur de 23 m

Occupation de la parcelle

Implantation

Aligné sur rue et implanté sur les 2 limites séparatives latérales, l'immeuble s'ouvre à l'arrière sur 1 cour bordée sur 2 côtés par 1 bâtiment d'activité commerciale étendu en fond.

Espaces libres

En milieu de parcelle, une cour de 43 m² minérale

Végétation

Absence de végétation



Bâtiment principal

Hauteur

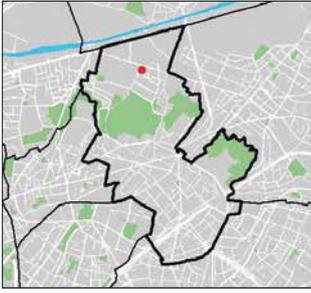
R+4+C

Façade principale

Façade en brique ocre et béton armé peint en blanc, composée de 3 travées ordonnées par le bow-window central. La porte d'entrée est encadrée par les 2 devantures commerciales.

Modénatures et décors

Bow-Window couronné par 1 fronton à pans coupés décoré par 1 bas relief à motif végétal de style Art Déco. Bow-Window, bandeau, linteaux et corniche en béton peint en blanc.

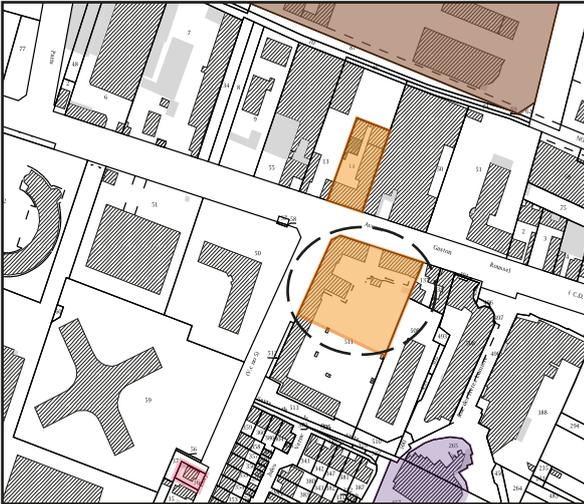


PLU DE ROMAINVILLE

★ Bâtiments remarquables

Cité de la Seimaroise
130, avenue Gaston Roussel
Immeubles Collectifs

☒ Immeubles structurant
la forme urbaine



Référence cadastrale: 93063-H-0511

Surface parcelle :

4531 m²

Date de construction :

1931, G. Imbert Arch.

Nombre de bâtiment sur la parcelle :

3 bâtiments

Typologie du bâtiment principal :

habitat collectif

Contexte urbain

Situation

Dans le quartier du Bas Pays, la parcelle est délimitée par l'avenue G. Roussel et les rues L. Dory et de la Poix Verte.

Morphologie

Parcelle d'angle, traversante, rectangulaire de 90 m par 50 m

Occupation de la parcelle

Implantation

L'alignement des bâtiments sur rue s'interrompt sur l'av. pour ménager l'accès à la cour centrale qui dessert les immeubles.

Espaces libres

Les espaces libres totalisent 3160 m². La cour présente 2 espaces verts et des allées minérales avec trottoirs.

Végétation

7 arbres dans les 2 jardins dont 6 dans le jardin au sud.



Bâtiment principal

Hauteur

R+5+C, R+6+C

Façades principales

Façades quasi identiques en brique et béton lissé, composées suivant les registres traditionnels : rez de chaussée/soubassement en béton clair, étages courants en brique et étage de couronnement en béton gris.

Modénatures et décors

Caractéristique des H B M édifiées à partir des années 1930. Les différents matériaux en façade, font apparaître les éléments structurels et les bow-windows.





PLU DE ROMAINVILLE

2 *Bâtiment remarquable*

127-129, avenue Gaston Roussel

Immeuble Collectif

 *Immeuble structurant la forme urbaine*



Référence cadastrale : 93063-D-0014

Surface parcelle :
861 m²

Date de construction :
Début XX^e siècle

Nombre de bâtiment sur la parcelle :
2 bâtiments

Typologie du bâtiment principal :
habitat collectif: 19 logements

Contexte urbain

Situation

Dans le Bas Pays et la ZAC de l'Horloge, la parcelle est en fond de perspective de la rue Louise Dory.

Morphologie

Parcelle rectangulaire.

Occupation de la parcelle

Implantation

Aligné sur rue et implanté sur les 2 limites séparatives latérales, l'immeuble s'ouvre à l'arrière sur 1 cour accessible par un passage cochier. La cour est délimitée sur 2 cotés par des bâtiments d'activité implantés en limites séparatives est et ouest.

Espaces libres

En fond de parcelle, espace non bâti de 230 m².

Végétation

un arbre dans la cour



Bâtiment principal

Hauteur

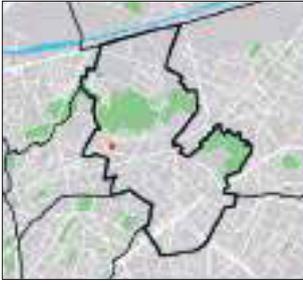
R+5+C

Façade principale

Façade en brique polychrome de 5 travées divisées en 2 parties : 2 premiers étages couronnés par 1 corniche, 3 étages supérieurs issus d'1 surélévation avec 1 travée centrale supplémentaire constituée de petites baies accolées.

Modénatures et décors

Porte cochère élevée sur 2 niveaux encadrée par des jambes harpées. Allèges des baies du deuxième étage ornées de carreaux de faïence. Porte d'entrée avec fronton cintré et brisé.



PLU DE ROMAINVILLE

2 **Bâtiment remarquable**

19-21-23-25, avenue Lénine

Immeuble Collectif



*bâtiment collectif
d'entre-deux-guerres*



Référence cadastrale : 93063-T-0051

Surface parcelle :

1381 m²

Date de construction :

Années 1920-1930

Nombre de bâtiment sur la parcelle :

6 bâtiments

Typologie du bâtiment principal :

habitat collectif: 30 logements sur la parcelle

Contexte urbain

Situation

Sur le Plateau, au sud ouest du Centre ville , face à la Cité Gagarine, la parcelle est desservie par l'av Lénine, une des voies du réseau principal.

Morphologie

La parcelle d'angle avec 1 pan coupé, a fait l'objet d'un regroupement foncier avec les parcelles mitoyennes.

Occupation de la parcelle

Implantation

Les 6 bâtiments élevés de R+ 1 à R+3, sont mitoyens à l'exception du bâtiment isolé dans l'angle par une cour ouverte sur les 2 voies. A l'arrière des 4 bâtiments alignés sur l'avenue, un jardin de configuration irrégulière s'étend en fond de parcelle.

Espaces libres

Les espaces libres totalisent une emprise de 620 m².

Végétation

une dizaine d'arbres dans le jardin en fond de parcelle.



Bâtiment principal

Hauteur

R+3+C

Façade principale

Façade, briques polychromes en étage, enduit blanc à RdCh composée de 3 travées ordonnées par la travée centale plus large. L'accès aux logements se fait par l'immeuble mitoyen.

Modénatures et décors

Les baies du dernier étage couronnées par des arcs déprimés sont reliées dans un couronnement en enduit blanc. RdCh traité en soubassement avec un faux appareillage de pierre.





PLU DE ROMAINVILLE

2 *Bâtiment remarquable*

20, avenue Pierre Kérautret

Immeuble Collectif

☒ *bâtiment collectif
d'entre-deux-guerres*



Référence cadastrale : 93063-AC-0077

Surface parcelle :
260 m²

Date de construction :
Années 1920-1930

Nombre de bâtiment sur la parcelle :
2 bâtiments

Typologie du bâtiment principal :
habitat collectif: 19 logements

Contexte urbain

Situation

Sur le Plateau, au nord du quartier des Grands Champs, à proximité de la place Carnot, où sera réalisée une station de métro dans le cadre du prolongement de la ligne 11.

Morphologie

Parcelle rectangulaire de 20 m de profondeur.

Occupation de la parcelle

Implantation

Aligné sur rue et adossé aux bâtiments mitoyens, l'immeuble s'ouvre à l'arrière sur une petite cour délimitée par des bâtiments adossés aux limites séparatives en fond parcelle.

Espaces libres

En coeur de parcelle, espace non bâti de 15 m².

Végétation

Absence de végétation.



Bâtiment principal

Hauteur

R+4+C

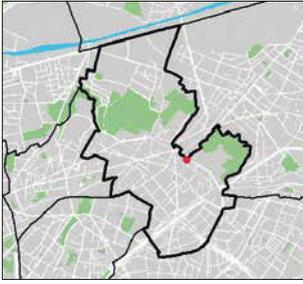
Façade principale

Façade en brique ocre, béton couleur pierre et enduit blanc à RdCh, composition symétrique de 6 travées ordonnées par 2 travées centales accolées et inscrites dans 1 Bow-Window.

Modénatures et décors

Sobriété des éléments de décors regroupés sur le Bow-Window. Les gardes-manger présentes des saillies régulièrement disposées sur les 2 travées latérales. Ferronnerie de la porte d'entrée de style Art Déco.





PLU DE ROMAINVILLE

★ Bâtiment représentatif

32, avenue Pierre Kerautret

Immeuble Collectif

☒ bâtiment collectif
d'entre-deux-guerres



Référence cadastrale : 93063-AC-0238

Surface parcelle :
141 m²

Date de construction :
Années 1920-1930

Nombre de bâtiment sur la parcelle :
1 bâtiment

Typologie du bâtiment principal :
habitat collectif : 6 logements

Contexte urbain

Situation

Sur le Plateau, au nord du quartier des Grands Champs, à proximité de la place Carnot, où sera réalisée une station de métro dans le cadre du prolongement de la ligne 11.

Morphologie

Parcelle rectangulaire.

Occupation de la parcelle

Implantation

Aligné sur rue et implanté sur les 2 limites séparatives latérales, l'immeuble s'ouvre à l'arrière sur 1 cour en fond de parcelle. L'immeuble mitoyen du 30 présente la même volumétrie et le même nombre de travées.

Espaces libres

Espace non bâti de 30 m² en fond de parcelle.

Végétation

Absence de végétation.



Bâtiment principal

Hauteur

R+3+C

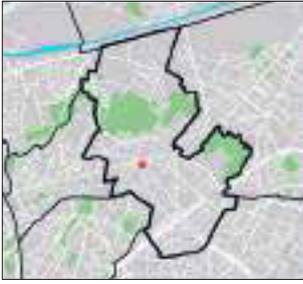
Façade principale

Façade en brique ocre et béton, composition symétrique de 3 travées ordonnées par la travée centrale étroite dans l'axe.

Modénatures et décors

RdCh, corniche, linteaux et bandeaux filant en béton peint en blanc. Frise de couronnement et allèges de la travée centrale avec des modénature de briques. Persiennes. garde-corps et ferronneries de la porte d'entrée de style Art Déco.





PLU DE ROMAINVILLE

3 Bâtiment exceptionnel

17, boulevard Emile Genevoix

Immeuble Collectif

 bâtiment collectif
d'entre-deux-guerres



Référence cadastrale : 93063-Y-0108

Surface parcelle :

314 m²

Date de construction :

Années 1920-1930

Nombre de bâtiment sur la parcelle :

1 bâtiment

Typologie du bâtiment principal :

habitat collectif: 12 logements

Contexte urbain

Situation

Sur le Plateau, au sud du Centre Ville et proche de la place du Marché, les 2 parcelles sont desservies par le Bd E.Gènevoix.

Morphologie

Parcelle de forme régulière

Occupation de la parcelle

Implantation

Aligné sur rue et adossé aux maisons individuelles mitoyennes, l'immeuble s'ouvre à l'arrière sur 1 jardin en fond de parcelle.

Espaces libres

En fond de parcelle, une terrasse et 1 jardin totalisant 160 m²

Végétation

Un arbre dans le jardin en fond de parcelle



Bâtiment principal

Hauteur

R+5+C

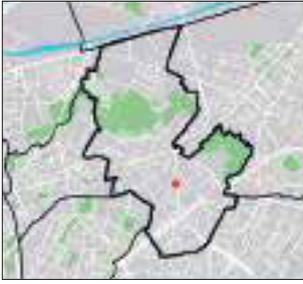
Façade principale

Façade en brique polychrome de 5 travées dont 2 en saillie dans des Bow-Windw encadrant la façade. La composition reprend les 3 registres traditionnels : soubassement en enduit pierre, étages courants en brique et couronnement par 1 balcon filant. Bandeau filant au 2^e, souligne l'étage noble.

Modénatures et décors

Linteaux : alternance de briques ocre, rouges et émaillées allèges ponctuées de carreaux de faïence et de cabochons
Bandeau, balcon filant, consoles en béton, corniche en brique





PLU DE ROMAINVILLE

2 *Bâtiment remarquable*

70, bd Henri Barbusse

Immeuble Collectif



Référence cadastrale : 93063-AD-0159

Surface parcelle :
124 m²

Date de construction :
Années 1920-1930

Nombre de bâtiment sur la parcelle :
1 bâtiment

Typologie du bâtiment principal :
habitat collectif : 6 logements

Contexte urbain

Situation

Sur le Plateau, dans le quartier des Grands Champs, à proximité de la cité des Mares, parcelle à l'angle de la rue des Mares et du bd H. Barbusse, une des voies principales du réseau

Morphologie

Parcelle d'angle de configuration irrégulière. Le bâtiment mitoyen ouvre des vue en limite séparative sud.

Occupation de la parcelle

Implantation

En retrait de l'alignement sur rue et implanté en limites séparatives, l'immeuble s'étend à l'arrière par un édicule à RdCh.

Espaces libres

En bordure de rue, une cour d'une surface de 50 m².

Végétation

absence de végétation.



Bâtiment principal

Hauteur

R+1+C

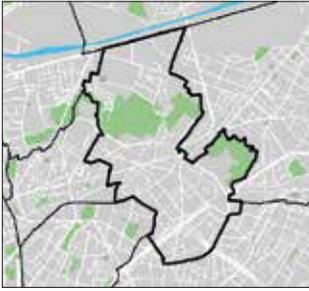
Façade principale

Façade pignon en brique rouge, composition symétrique de 3 travées ordonnées par la travée centale plus étroite signalée par le perron. Toiture débordante à 2 versants

Modénatures et décors

Les éléments de décors sont discrets et réalisés par des briques en saillie: rive de toit, bandeau filant, chaîne d'angle, jambage et fronton des baies où la brique est peinte en blanc





PLU DE ROMAINVILLE

2 **Bâtiment remarquable**

35 à 41, rue Arago

Immeuble Collectif



Référence cadastrale : 93063-AF-054

Surface parcelle :
387 m²

Date de construction :
Années 1920-1930

Nombre de bâtiment sur la parcelle :
1 bâtiment

Typologie du bâtiment principal :
habitat collectif (5 logements sur la parcelle)

Contexte urbain

Situation

Sur le plateau, dans le quartier des Ormes, la parcelle est desservie par la rue Arago.

Morphologie

Parcelle rectangulaire de 42m de longueur sur 9m de profondeur.

Occupation de la parcelle

Implantation

Aligné sur rue, adossé aux limites latérales, le bâtiment remplit presque entièrement la parcelle.

Espaces libres

Courettes à l'arrière du bâtiment

Végétation

Absence de végétation.



Bâtiment principal

Hauteur

R+2 et R+1 en partie centrale

Façade principale

La façade sur rue est composée en 3 parties avec une partie centrale plus basse, et 2 parties latérales symétriques à 2 étages, en briques et bandeau maçonné. Un socle en meulière unit le tout au rez-de-chaussée.

Modénatures et décors

Travées régulières symétriques, jardinières maçonnées sous les tableaux de fenêtres, persiennes métalliques.





PLU DE ROMAINVILLE

2 *Bâtiment remarquable*

6, rue Carnot

Immeuble Collectif



Référence cadastrale : 93063-Z-0013

Surface parcelle :

372 m²

Date de construction :

Fin XIX^e siècle - début XX^e siècle

Nombre de bâtiment sur la parcelle :

1 bâtiment

Typologie du bâtiment principal :

habitat collectif: 12 logements

Contexte urbain

Situation

Sur le Plateau, au Centre Ville face à l'église St Germain et dans la perspective de la montée de la rue Paul de Kock, la parcelle figure sur le cadastre Napoléonien de 1812.

Morphologie

Parcelle irrégulière d'une profondeur de 30 m environ.

Occupation de la parcelle

Implantation

Aligné sur rue et adossé aux immeubles mitoyens en limites séparatives, l'immeuble s'étend à l'arrière par 1 aile implantée en limite séparative en bordure du jardin en fond de parcelle.

Espaces libres

En fond de parcelle, un espace non bati de 210 m².

Végétation

deux arbres dans le jardin.



Bâtiment principal

Hauteur

R+3+C

Façade principale

Façade de brique ocre et rouge et enduit blanc avec 5 travées identiques disposées régulièrement. Le 3^e étage est une surélévation. A RdCh, 1 porte cochère équipée d'un guichet.

Modénatures et décors

Encadrements de baies, linteaux, bandeaux filant et corniche en plâtre mouluré. les chaînes d'angle figurent 1 appareillage





PLU DE ROMAINVILLE

2 *Bâtiment remarquable*

12, rue de Benfleet

Immeuble Collectif



Référence cadastrale : 93063-AE-0016

Surface parcelle :
286 m²

Date de construction :
Années 1920-1930

Nombre de bâtiment sur la parcelle :
2 bâtiments

Typologie du bâtiment principal :
habitat collectif: 10 logements

Contexte urbain

Situation

Au sud du quartier des Grands Champs, la parcelle est à l'angle de la rue de Benfleet et du sentier Georgette, voie privée d'accès au parking du centre commercial en coeur d'ilot

Morphologie

Parcelle rectangulaire de 28 m de profondeur.

Occupation de la parcelle

Implantation

Aligné sur rue et implanté sur la limite séparative sud, la maison de Ville est bordée en limite nord par 1 allée étroite menant à l'immeuble élevé en second rang et à 2 courettes ouvertes l'une entre les 2 bâtiments et l'autre en fond de parcelle.

Espaces libres

les espaces libres totalisent une surface de 100 m².

Végétation

absence de végétation



Bâtiment principal

Hauteur

R+1+C, R+3 +C

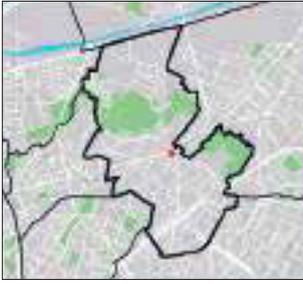
Façade principale

Maison sur rue : façade de 2 travées en enduit et modénatures en brique rouge. L'immeuble ouvre sa façade principale en brique polychrome vers la limite nord, avec 1 composition symétrique de 4 travées. Les 2 façades, au nord et au sud sont identiques avec chacune 1 travée.

Modénatures et décors

Les éléments de décors sont discrets et réalisés par des briques polychrome en saillie : bandeau filant, chaîne d'angle.





PLU DE ROMAINVILLE

2 *Bâtiment remarquable*

6, rue de la République

Immeuble collectif



*bâtiment collectif
d'entre-deux-guerres*



Référence cadastrale : 93063-Z-0178

Surface parcelle :

403 m²

Date de construction :

Années 1920-1930

Nombre de bâtiment sur la parcelle :

2 bâtiments

Typologie du bâtiment principal :

habitat collectif: 23 logements

Contexte urbain

Situation

Sur le Plateau, au nord du quartier des Grand Champs, proche de la place Carnot, où sera réalisée une station de métro dans le cadre du prolongement de la ligne 11.

Morphologie

Parcelle carrée de 20 m de côté

Occupation de la parcelle

Implantation

Alignés sur rue et implantés en limites séparatives latérales, les 2 immeubles mitoyens s'ouvrent à l'arrière sur une cour.

Espaces libres

Cour de 110 m² ouverte en fond de parcelle.

Végétation

Absence de végétation



Bâtiment principal

Hauteur

R+4+C et R+5+C

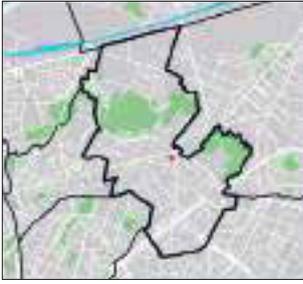
Façade principale

Les 2 immeubles se distinguent par leur façades différentes. A gauche, façade de 3 travées en brique polychrome apparente et modénature de style Art Nouveau. A droite, façade de 5 travées en enduit de couleur saumon et modénature de style Art Décor. Toits à 2 versants pour les 2 immeubles

Modénatures et décors

A gauche, aux 3^{ème} et 4^{ème} étages : linteaux et bandeaux aux lignes courbes et volutes, absence de porte d'entrée. A droite, travées reliées verticalement par des modénatures. Persiennes métalliques et garde-corps d'origine pour les 2.



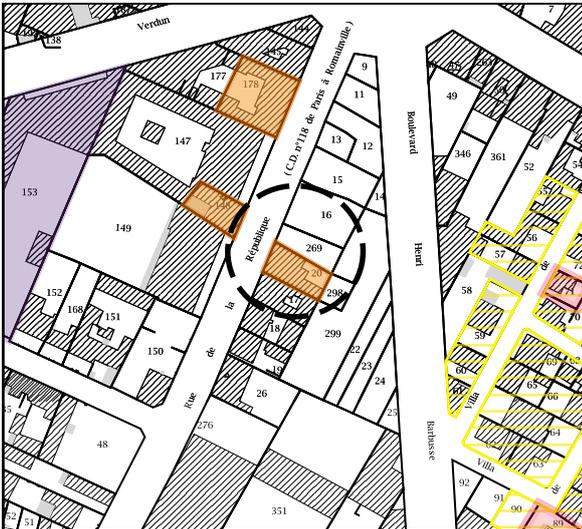


PLU DE ROMAINVILLE

★ Bâtiment remarquable

19, rue de la République

Immeuble collectif



Référence cadastrale : 93063-AC-0020

Surface parcelle :

200 m²

Date de construction :

Fin XIX^e siècle - début XX^e siècle

Nombre de bâtiment sur la parcelle :

1 bâtiment

Typologie du bâtiment principal :

habitat collectif: 6 logements

Contexte urbain

Situation

Sur le Plateau, au nord du quartier des Grand Champs, proche de la place Carnot, où sera réalisée une station de métro dans le cadre du prolongement de la ligne 11.

Morphologie

Parcelle rectangulaire de faible dimension

Occupation de la parcelle

Implantation

Aligné sur rue et adossé aux immeubles mitoyens implantés en limites séparatives, l'immeuble s'ouvre à l'arrière sur une cour délimitée au sud par un édicule à Rez de Chaussée

Espaces libres

une cour de 45m²

Végétation

absence de végétation



Bâtiment principal

Hauteur

R+3+C

Façade principale

Façade en brique ocre apparente de 4 travées identiques de portes fenêtres. Le Rez de Chaussée comprend une porte cochère latérale et un local d'activité éclairé par 1 grande baie.

Modénatures et décors

Au dessus des linteaux du 2^e étage des panneaux de faïence, les autres linteaux sont couronnés de briques rouges surmontés d'une ligne de briques émaillées. Bandeau filant, appui de fenêtre et corniche en brique rouge en saillie





PLU DE ROMAINVILLE

★ Bâtiments remarquables

Cité du FIAC
149, rue de la République
Immeubles Collectifs



*Immeubles structurant
la forme urbaine*



Référence cadastrale: 93063-V-0104

Surface parcelle :

6061 m²

Date de construction :

1931, E. Thomas et Pavot arch.

Nombre de bâtiment sur la parcelle :

7 bâtiments

Typologie du bâtiment principal :

habitat collectif

Contexte urbain

Situation

A l'ouest du quartier des Grands Champs, la Cité est délimitée par les rues de la République, des Noyers et F. Neel.

Morphologie

Parcelle traversante mise à l'écart de l'angle des rues de la République et des Noyers par 2 petites parcelles mitoyennes



Occupation de la parcelle

Implantation

4 immeubles desservis par 1 cour : 2 bâtiments identiques en retrait de l'alignement sur la rue de la République délimitent l'allée de l'entrée principale, 1 bâtiment en coeur d'îlot mitoyen en limite nord et 1 bâtiment en retrait de la rue F. Neel.

Espaces libres

Les espaces non bâtis totalisent 1 surface de 4300 m², la cour ouverte sur la rue des Noyers occupée par du stationnement

Végétation

Dans la cour 2 arbres visibles depuis l'espace public.

Bâtiments principaux

Hauteur

R+6+C

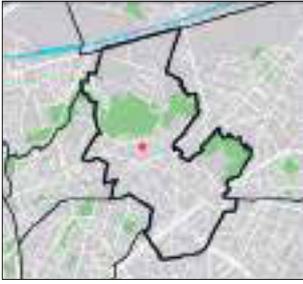
Façades principales

Façades identiques en brique et béton lissé, composées suivant les registres traditionnels : rez de chaussée en béton, étages courants en brique et étage de couronnement béton.

Modénatures et décors

Caractéristique des H B M édifiées à partir des années 1930, l'ornementation suit la trame régulière des éléments structurels. Les façades se distinguent par les bow-windows des escaliers.





PLU DE ROMAINVILLE

★ Bâtiment remarquable

19, rue de Paris

Immeuble collectif



Référence cadastrale : 93063-Z-0051

Surface parcelle :

115 m²

Date de construction :

Fin XIX^e siècle - début XX^e siècle

Nombre de bâtiment sur la parcelle :

1 bâtiment

Typologie du bâtiment principal :

habitat collectif: 6 logements

Contexte urbain

Situation

Sur le Plateau, au Centre Ville, la parcelle assure le changement de direction de la rue. Elle figure sur le cadastre Napoléonien de 1812.

Morphologie

Parcelle de forme irrégulière et de dimension modeste.

Occupation de la parcelle

Implantation

Aligné sur rue et adossé aux immeubles mitoyens en limites séparatives, l'immeuble s'ouvre à l'arrière sur une petite cour.

Espaces libres

En fond de parcelle, une cour de 20 m².

Végétation

Absence de végétation.



Bâtiment principal

Hauteur

R+2+C

Façade principale

Façade lisse en enduit de teinte claire, composée de 5 travées identiques. La porte ponctue la travée centrale et 2 lucarnes à fronton couronnent les 2 travées intermédiaires.

Modénatures et décors

La modénature se limite aux appuis de fenêtre, ensemble d'éléments identiques posés à l'extérieur du tableau des baies. Linteau mouluré sur la porte d'entrée. 2 grands carreaux de céramique ornent la partie supérieure de la façade.





PLU DE ROMAINVILLE

3 *Bâtiment exceptionnel*

24-26, rue de Paris

Immeuble Collectif



Référence cadastrale : 93063-N-0037

Surface parcelle :

506 m²

Date de construction :

Fin XIX^e siècle - début XX^e siècle

Nombre de bâtiment sur la parcelle :

3 bâtiments

Typologie du bâtiment principal :

habitat collectif: 10 logements

Contexte urbain

Situation

Sur le Plateau, au Centre Ville proche de l'église et de la Mairie, la parcelle figure sur le cadastre Napoléonien de 1812

Morphologie

Parcelle profonde d'une configuration irrégulière

Occupation de la parcelle

Implantation

Aligné sur rue et adossé aux maisons mitoyennes, l'immeuble s'ouvre à l'arrière sur 2 cours distinctes séparées par 1 bâtiment d'activité à RDCh accessible par un passage cocher

Espaces libres

Espace non bati et minéral, de 286 m² en fond de parcelle

Végétation

Absence de végétation



Bâtiment principal

Hauteur

R+3+C

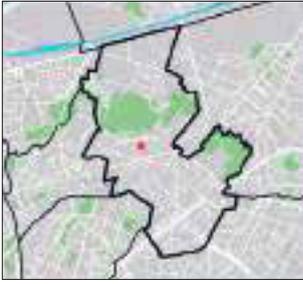
Façade principale

Façade en moellons de meulière avec 5 travées de baies identiques disposées régulièrement aux étages. Au RdCh, porte d'entrée centrale et de part et d'autre 1 passage cocher et un local d'activité commerciale. Toit à 2 versants en tuile

Modénatures et décors

Bandeaux filant en appui de fenêtres à chaque étage, encadrement des baies et corniche moulurée en plâtre. Garde-corps en fonte, persiennes bois à RdCh et au premier étage.





PLU DE ROMAINVILLE

2 *Bâtiment remarquable*

27, rue de Paris

Immeuble Collectif



Référence cadastrale : 93063-Z-0181

Surface parcelle :

184 m²

Date de construction :

Fin XIX^e siècle - début XX^e siècle

Nombre de bâtiment sur la parcelle :

2 bâtiments

Typologie du bâtiment principal :

habitat collectif: 7 logements

Contexte urbain

Situation

Sur le Plateau, au Centre Ville, la parcelle figure sur le cadastre Napoléonien de 1812.

Morphologie

Parcelle rectangulaire d'une profondeur de 20m.

Occupation de la parcelle

Implantation

Aligné sur rue et adossé aux immeubles mitoyens en limites séparatives, l'immeuble s'ouvre à l'arrière sur une cour délimitée par un deuxième bâtiment adossé en fond de parcelle.

Espaces libres

En milieu de parcelle, une cour minérale de 30 m².

Végétation

Absence de végétation.



Bâtiment principal

Hauteur

R+2+C

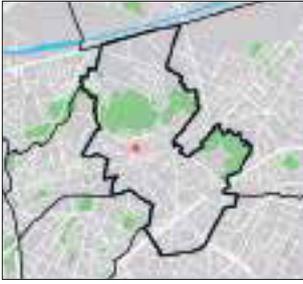
Façade principale

Façade en enduit de teinte claire et brique rouge pour la modénature, composée de 3 travées identiques disposées régulièrement. Porte d'accès dans la travée centrale, 2 lucarnes meunières à toit plat couronnent les 2 travées latérales. En façade sur cour, 1 cage d'escalier dans 1 tour en avant corps.

Modénatures et décors

Baies encadrées par des piédroits harpés de briques rouges, joints creux dans l'enduit reproduisant un faux-appareillage.





PLU DE ROMAINVILLE

2 *Bâtiment remarquable*

44, rue de Paris

Immeuble Collectif



Référence cadastrale : 93063-N-0027

Surface parcelle :
82 m²

Date de construction :
Fin XIX^e siècle - début XX^e siècle

Nombre de bâtiment sur la parcelle :
2 bâtiments

Typologie du bâtiment principal :
habitat collectif: 7 logements

Contexte urbain

Situation

Sur le Plateau, à l'est du Centre Ville, la parcelle située au croisement des rues de Paris et Saint Germain figure sur le cadastre Napoléonien de 1812.

Morphologie

Parcelle de petite dimension et de configuration irrégulière.

Occupation de la parcelle

Implantation

Aligné sur rue et implanté en limites séparatives, l'immeuble s'ouvre sur 1 cour étroite menant à un second petit bâtiment.

Espaces libres

Courette de 6 m² au centre de la parcelle.

Végétation

Absence de végétation.



Bâtiment principal

Hauteur

R+2+C

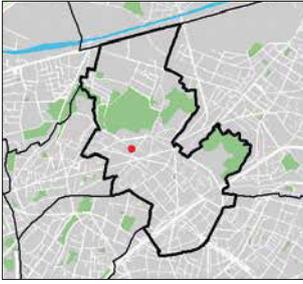
Façade principale

Façade en enduit de teinte claire et brique rouge pour les encadrements des baies, composée de 2 travées identiques-couronnées par 2 lucarnes jacobines. Porte d'accès latérale.

Modénatures et décors

Baies encadrées par des piédroits harpés de briques rouges, joints creux dans l'enduit reproduisant un faux-appareillage, 3 ancrs métalliques en X apparentes.





PLU DE ROMAINVILLE

3 **Bâtiment exceptionnel**

49, rue de Paris

Immeuble Collectif

 *bâtiment structurant
la forme urbaine*



Référence cadastrale : 93063-T-0096

Surface parcelle :

415 m²

Date de construction :

Fin XIX^e siècle - début XX^e siècle

Nombre de bâtiment sur la parcelle :

3 bâtiments

Typologie du bâtiment principal :

habitat collectif: 11 logements

Contexte urbain

Situation

Sur le Plateau, au sud du Centre Ville, desservie par la rue de Paris, la parcelle remembrée figure sur le cadastre de 1812.

Morphologie

Parcelle rectangulaire d'une profondeur de 36 m.

Occupation de la parcelle

Implantation

Aligné sur rue et adossé aux maisons mitoyennes, l'immeuble s'ouvre à l'arrière sur 1 allée conduisant à un second bâtiment disjoint sur cour et 1 jardin en fond de parcelle. En 2015, construction de 4 logements dans l'immeuble sur cour

Espaces libres

Surface cumulée de 180 m² : 1 allée en limite séparative et 1 jardin en fond de parcelle, accessible par 1 passage cochier

Végétation

Arbustes en fond de cour



Bâtiment principal

Hauteur

R+4+C

Façade principale

Façade de brique peinte et enduit blanc avec 4 travées disposées régulièrement sur les 4 étages. Le 4^e étage et les combles résultent d'une surélévation. Toiture à comble brisé.

Modénatures et décors

La façade se distingue par sa décoration de briques blanches sur fond rouge définissant des motifs géométriques réguliers. Encadrement des baies de béton peint en blanc, linteaux des baies du 1^{er} et 2^e surmontés de cartouches avec motif floral.



PLU DE ROMAINVILLE

2 *Bâtiment remarquable*

59, rue de Paris

Immeuble Collectif



Référence cadastrale : 93063-T-0090

Surface parcelle :
82 m²

Date de construction :
Fin XIX^e siècle - début XX^e siècle

Nombre de bâtiment sur la parcelle :
1 bâtiment

Typologie du bâtiment principal :
habitat collectif: 6 logements

Contexte urbain

Situation

Sur le Plateau, au sud est du Centre Ville, la parcelle est desservie par la rue de Paris, large de 8 mètres.

Morphologie

Parcelle rectangulaire de faible profondeur

Occupation de la parcelle

Implantation

Aligné sur rue et adossé aux maisons mitoyennes, l'immeuble occupe la totalité de la parcelle à l'exception de 2 courettes distinctes ouvertes en limite de fond de parcelle

Espaces libres

Deux courettes minérales, de 10 m² chacune

Végétation

Absence de végétation



Bâtiment principal

Hauteur

R+2+C

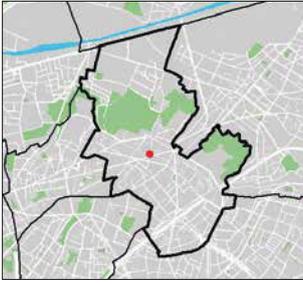
Façade principale

Façade en enduit blanc de 4 travées identiques disposées régulièrement et encadrées verticalement par des modénatures continues. Persiennes métalliques, garde corps identiques. Toit à 2 versants

Modénatures et décors

Répétition des éléments de décors : encadrement des baies et RdCh en faux appareillage de pierre, bandeaux, appui de fenêtre et corniche moulurés, panneaux de carreaux émaillés au dessus des linteaux.





PLU DE ROMAINVILLE

3 **Bâtiment exceptionnel**

43-45, rue G. Husson, 4 rue de l'Abbé Bourbon

Immeuble collectif



*Immeuble structurant
la forme urbaine*



Référence cadastrale : 93063-Y-0258

Surface parcelle :

140 m²

Date de construction :

Années 1920-1930

Nombre de bâtiment sur la parcelle :

1 bâtiment

Typologie du bâtiment principal :

habitat collectif: 6 logements

Contexte urbain

Situation

Au sud du Centre Ville et proche de l'avenue de Verdun, la parcelle est à l'angle des rues G. Husson et Abbé Houel.

Morphologie

Parcelle d'angle avec un pan coupé

Occupation de la parcelle

Implantation

Aligné sur les rues, adossé aux bâtiments mitoyens, l'immeuble occupe la totalité de la parcelle. A l'est, sur la parcelle mitoyenne du 4 Abbé Houel, un bâtiment de même expression architecturale s'adosse sur 2 niveaux à l'immeuble.

Espaces libres

Absence d'espace libre

Végétation

Absence de végétation



Bâtiment principal

Hauteur

R+3+C

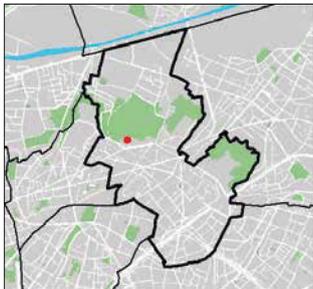
Façade principale

Façade en briques polychromes de 7 travées identiques dont 1 travée de baies aveugles dans le pan coupé. 1 large bandeau en saillie et filant sur la parcelle du 4, divise la façade en 2 parties égales : RdCh et 1er étage surmontés par les 2 étages courants

Modénatures et décors

Bandeaux filant d'appuis de fenêtre et corniche moulurés, linteaux métalliques peints portant des assises de briques rouges et émaillées. Frises de briques polychromes





PLU DE ROMAINVILLE

2 Bâtiments remarquables

2, rue Vassou

Immeubles Collectifs



bâtiments collectifs
d'entre-deux-guerres



Référence cadastrale: 93063-N-0115

Surface parcelle :

7 356 m²

Date de construction :

Années 1920-1930

Nombre de bâtiment sur la parcelle :

4 bâtiments

Typologie du bâtiment principal :

habitat collectif

Contexte urbain

Situation

A l'ouest du Centre ville, en limite sud du parc départemental, la cité est accessible par un passage cocher au 2 b rue Vassou.

Morphologie

Dans 1 vaste parcelle irrégulière et enclavée, 4 batiments isolés au sein d'un parc privé, sont desservis par 1 allée centrale

Occupation de la parcelle

Implantation

Perpendiculaires à la limite séparative ouest, 2 immeubles identiques s'implantent parallèlement à un immeuble triangulaire situé au nord. Un quatrième bâtiment datant des années 1990, s'implante à proximité de la limite séparative est.

Espaces libres

6 000 m² d'espaces verts en continuité avec le parc Départemental et bordés à l'est par l'impasse de l'Ancien Chateau.

Végétation

1 trentaine d'arbres dont la moitié en vis à vis des batiments



Bâtiments principaux

Hauteur

R+2+C et R+3

Façades principales

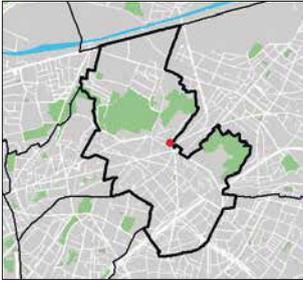
2 immeubles identiques : façades en enduit clair de 9 travées et 1 travée en façade est. Immeuble triangulaire : 2 façades en enduit clair et brique de 9 travées chacune. Le dernier étage est carré sous le comble brisé à toiture débordante .

Modénatures et décors

Sobriété des éléments de décors caractéristiques des premières Habitations à Bon Marchés édifiées à partir des années 1920.

Les jardins de cet ensemble architectural homogène prolonge la trame végétale du parc.





PLU DE ROMAINVILLE

★ Bâtiment remarquable

52, rue Veuve Aublet

Immeuble Collectif

☒ bâtiment collectif
d'entre-deux-guerres



Référence cadastrale : 93063-M-0136

Surface parcelle :

419 m²

Date de construction :

Années 1920-1930

Nombre de bâtiment sur la parcelle :

2 bâtiments

Typologie du bâtiment principal :

habitat collectif: 6 logements

Contexte urbain

Situation

Sur le Plateau, au nord est du Centre Ville en vis à vis de la commune de Noisy le Sec et proche de la place Carnot, la parcelle est dans la perspective de l'avenue Stalingrad.

Morphologie

Parcelle trapézoïdale de 26 m de profondeur.

Occupation de la parcelle

Implantation

Aligné sur rue et adossé aux immeubles mitoyens, l'immeuble s'ouvre à l'arrière sur une cour. Une maison individuelle s'implante en fond de parcelle avec un jardin privatif.

Espaces libres

En fond de parcelle, le jardin et la cour totalisent 270 m².

Végétation

Un arbre dans la cour.



Bâtiment principal

Hauteur

R+3+C

Façade principale

Façade de 5 travées divisée en 2 parties par 1 ancienne corniche, les 2 premiers niveaux en brique apparente et les 2 niveaux supérieurs issus d'1 surélévation enduits de couleur bleue. Travée centrale différente entre les 2 parties.

Modénatures et décors

Aux 2 premiers niveaux, encadrement des baies et linteaux en béton peint en blanc, aux 2 niveaux supérieurs, encadrement, allège des baies et corniche en blanc.



EQUIPEMENTS

ÉQUIPEMENT SCOLAIRE

BATIMENT REMARQUABLE 

COLLÈGE PIERRE-ANDRÉ-HOUËL, 11-25 RUE DE L'ABBÉ HOUEL

CONTEXTUALISATION HISTORIQUE :

Epoque et date de construction :

Cette partie du collège André Houël fut construite à partir de 1905 par l'architecte Ernest Bertrand, architecte communal, dans le but d'accueillir des classes enfantines et l'école des filles. L'école des garçons se situe à l'époque dans la mairie. L'édifice devient un collège mixte en 1968, il s'agrandit également les années suivantes.

Maîtrise d'œuvre :

Ernest Bertrand (1876-1943)

Commanditaire :

Ville de Romainville

CONTEXTUALISATION SPATIALE :

L'école se compose d'un bâtiment principal en «L» s'élevant en R+1 qui se développe autour d'une cour centrale. Un second bâtiment de taille plus modeste se situe dans la cour. Le plan de l'école de la Fraternité reprend les mêmes principes d'organisation et de composition.

Le bâtiment principal est aligné à la voie de l'Abbé Houël. L'entrée de l'école des filles ainsi que l'entrée des classes enfantines sont différenciées et inscrites sur la façade.



SITUATION SPATIALE :

Référence cadastrale :
000 Z 213

Surface de la parcelle :
7 271 m²

Propriétaire actuel :
Département de Seine-Saint-Denis

Photographie de la façade principale située rue de l'Abbé Houël.



SPECIFICITE PATRIMONIALE :

Singularité architecturale/urbaine ou paysagère :

Composition simple et répétitive, décors soignés et remarquables, composés de briques et de béton, finesse de mise en œuvre des matériaux. Seuls les trois frontons décoratifs se démarquent.

Histoire :

Bâtiment témoin des premières constructions scolaires de la ville, édifié par Ernest Bertrand. Bâtiment principal en très bon état de conservation, lisibilité de l'écriture architecturale de l'époque.

Rareté :

Simplicité de la composition, édifice scolaire des années 1900 situé en cœur de ville. Élégance des détails, composition simple et rustique.

Innovation technique : -

Ensemble urbain : composition spatiale des bâtiments préservée.

Repère urbain :

Bâtiment longitudinal, séquence représentant un quart de la longueur de la rue de l'Abbé Houël.

ÉQUIPEMENT SCOLAIRE

BATIMENT REMARQUABLE 

ÉCOLE FRATERNITÉ, 79 RUE DE LA FRATERNITÉ

CONTEXTUALISATION HISTORIQUE :

Epoque et date de construction :

1912. Premier équipement du quartier ouvrier des Grands-Champs

Maîtrise d'oeuvre :

Ernest Bertrand (1876-1943)

Commanditaire :

Ville de Romainville



SITUATION SPATIALE:

Référence cadastrale :
00 AL 272

Surface de la parcelle :
2600 m²

Propriétaire actuel :
Commune de
Romainville

Façade arrière donnant sur la cour, traitement similaire que la façade principale.

CONTEXTUALISATION SPATIALE :

Trois bâtiments disposés symétriquement orientés N/O - S/E. L'école encadre une cour.

Deux bâtiments en «L» symétriques en R+2-R+3. Les ailes donnant sur cour sont de plain-pied.

Chaque bâtiment en «L» mesure 30 par 23m, largeur de 11.6m.



SPÉCIFICITÉ PATRIMONIALE :

Singularité architecturale/urbaine ou paysagère :

Composition simple et rustique à l'entrée marquée par une marquise en bois surmontée d'une horloge. Entièrement édifiés en matériaux locaux, les deux bâtiments de l'école des filles et des garçons sont remarquables par la finesse de leur mise en œuvre et de leurs détails : murs en meulière, frises en brique de Fresnes, couronnement des baies en brique émaillée.

Histoire :

Premier équipement du quartier des Grands-Champs. Bâtiment en meulière parisienne, avec chaînage et voûte de décharge en brique et brique vernissée, rustique et soignée.

Rareté :

Élégance des détails - équipement réalisé dans son ensemble en meulière.

Innovation technique : -

Ensemble urbain : ensemble urbain composé de deux bâtiments symétriques organisés autour de la cour de l'école.

Repère urbain :

Edifice monumental du quartier des Grands-Champs avec l'Eglise Saint Luc.

ÉQUIPEMENT INSTITUTIONNEL

BATIMENT REMARQUABLE 

MAIRIE DE ROMAINVILLE, PLACE DE LA LAÏCITÉ

CONTEXTUALISATION HISTORIQUE :

Epoque et date de construction :

La mairie est construite sur un emplacement vendu par le Duc de Noailles, propriétaire du château, en 1829. Son édification ne démarre qu'après la guerre de 1870. Elle sera inaugurée le 20 décembre 1973, par Emile Genevoix, maire de l'époque.

Maîtrise d'oeuvre : Paul - Emile Lequeux

Commanditaire : mairie de Romainville



SITUATION SPATIALE:

Référence cadastrale :
000 N 107

Surface de la parcelle :
4 213 m²

Propriétaire actuel :
Commune de
Romainville

Photographie de la façade Sud

CONTEXTUALISATION SPATIALE :

Réalisée par l'architecte Paul-Emile Lequeux, cette mairie-école de facture néo-classique se compose d'un bâtiment principal de trois étages et de deux ailes d'un étage, ajoutées en 1905 par l'architecte Henri Viet. En 1963, la mairie s'agrandit le long de l'avenue Paul-Vaillant-Couturier, pour accueillir les services administratifs.

La mairie se compose aujourd'hui d'un ensemble de bâtiments disposés en U, une extension carrée se connecte à cette dernière sur sa façade arrière.



SPÉCIFICITÉ PATRIMONIALE :

Singularité architecturale/urbaine ou paysagère :

Façade principale donnant sur la place de style néo-classique, l'entrée est encadrée de pilastres et colonnes doriques. Remaniée au XX^{ème} siècle par l'ajout de portes vitrées, cette dernière dessert un vestibule d'où s'élève un escalier monumental également encadré de colonnes doriques.

A l'intérieur, la salle des fêtes accueille des décors du peintre Jean-Joseph Enders réalisés en 1905. Cette salle accueille une cheminée monumentale, surmontée de deux statues allégoriques symbolisant la Cité dont un buste occupe le médaillon central.

La salle des mariages comporte également, quatre peintures murales du peintre Maton- Wicart réalisées en 1917 (La Promenade des fiancés, L'Entrevue, Le Mariage et La Famille).

Des décors sont également ajoutés en 1993 sur la cheminée, un médaillon central avec une vue du château de Romainville d'après un dessin du 18^e siècle.

Histoire :

L'une des premières écoles de la ville. Sa construction alimenta le clivage entre les romainvillois avant la séparation des Lilas.

Rareté : édifice monumental en pierre représentatif du style néoclassique. Importants décors peints à l'intérieur.

Innovation technique : -

Ensemble urbain : Le bâtiment principal de la mairie ainsi que l'église Saint-Germain-de-L'Auxerrois structurent l'espace public de la place de la Laïcité et du belvédère.

Repère urbain : édifice composé, dans l'axe de la rue de Carnot.

ÉQUIPEMENT CULTUREL

BATIMENT REMARQUABLE 

CONSERVATOIRE NINA SIMONE, 79- 81 AV. DU PDT WILSON

CONTEXTUALISATION HISTORIQUE :

Epoque et date de construction :

Lieu d'enseignement artistique dès 1968, le conservatoire de musique est fondé en 1972. Il fut aménagé dans l'ancien bâtiment des postes dont la façade date de 1925. Ce bâtiment vient de subir une réhabilitation ainsi qu'une extension en 2016.

Maîtrise d'oeuvre :

Bâtiment des postes : Ernest Bertrand. (1876-1943)
Réhabilitation : Geoffroy et Zonca Architectes

Commanditaire :

Est Ensemble et ville de Romainville



SITUATION SPATIALE:

Référence cadastrale :
000 Y 15

Surface de la parcelle :
353 m²

Propriétaire actuel :
EPT Est-Ensemble

Façade du conservatoire Nina Simone.

CONTEXTUALISATION SPATIALE :

Bâtiment ramassé en R+1 de type faubourgeois, mesurant 14 m pour une largeur de 12 m.

L'édifice occupe principalement le linéaire sur rue sans retrait. Un jardin recouvre la partie arrière de la parcelle.

L'extension se développe sur la façade arrière le long des murs de clôture.

La façade avenue du Président Wilson s'intègre parfaitement dans le tissu faubourien du centre ville, comportant le même gabarit que les maisons en bandes mitoyennes.



SPÉCIFICITÉ PATRIMONIALE :

Singularité architecturale/urbaine ou paysagère :

Ouvrage en brique aux proportions élégantes. Le soubassement est ordonné par une alternance de voûtes de plein cintre et de voûtes surbaissées. Le bâtiment possède un jeu subtil de décors de briques et motifs géométriques en béton.

Histoire :

Première réhabilitation d'équipement ancien.
Conservation de la façade d'origine de 1925, lieu artistique installé depuis 1968.

Rareté :

Décor du rez-de-chaussée de voûtes de plein cintre et de voûtes surbaissées. Enseigne sur linteau béton et décor art déco.

Innovation technique : -**Ensemble urbain : -****Repère urbain : -**

ÉQUIPEMENT SCOLAIRE

BATIMENT REMARQUABLE 

GROUPE SCOLAIRE JEAN-CHARCOT, HENRI-BARBUSSE, 2-6 BOULEVARD HENRI BARBUSSE

CONTEXTUALISATION HISTORIQUE :

Epoque et date de construction :

1939. Essor du quartier des Grands-Champs

Maîtrise d'oeuvre :

André Bérard

Rondest M., sculpteur

Commanditaire :

Ville de Romainville



SITUATION SPATIALE:

Référence cadastrale :

000 AD 92

Surface de la parcelle :

7 623 m²

Propriétaire actuel :

Commune de
Romainville

Photographie de la façade principale située rue Jean Charcot.

CONTEXTUALISATION SPATIALE :

Ensemble urbain composé de trois ailes en R, R+1, et R+2. Chaque aile est composée d'un volume droit ou coudé de 60 à 80m de long par 11m de large.

Ces trois bâtiments principaux sont reliés entre eux par de plus petites ailes.



SPÉCIFICITÉ PATRIMONIALE :

Singularité architecturale/urbaine ou paysagère :

École de style «paquebot», déployant ses pilastres monumentaux sur tout un îlot. Elle est intégralement édifiée en béton parement brique. Rénovée à l'après guerre, on note cependant la présence de bas-reliefs de qualité sur les frontons. Ecole présentant des décors intérieurs de grande qualité.

Histoire :

Bâtiment témoin des grandes opérations de travaux publics de l'entre deux guerres.

Rareté :

Équipement îlot monumental

Innovation technique : -

Ensemble urbain :

Ensemble urbain remarquable, de 7600 m² marque le quartier des grands-champs.

ÉQUIPEMENT CULTUREL

BATIMENT REMARQUABLE 

PALAIS DES FÊTES, 26 AVENUE PAUL VAILLANT COUTURIER

CONTEXTUALISATION HISTORIQUE :

Epoque et date de construction :

Charpente métallique du pavillon de la Pologne exposition universelle de 1937. Inauguration en 1938. Un projet d'extension est en cours de réalisation durant l'année 2018.

Maîtrise d'oeuvre :

André Bérard
Ilimelgo-Tagliabue-Nedelcu (extension)

Commanditaire :

Ville de Romainville



SITUATION SPATIALE:

Référence cadastrale :
000 N 109

Surface de la parcelle :
7 625 m²

Propriétaire actuel :
Commune de
Romainville

Photographie de la façade principale.

CONTEXTUALISATION SPATIALE :

Parallélépipède de 47 m par 22 m situé en alignement avec la rue. Façade monumentale en brique sur rue en R+2.

Bâtiment respectant l'alignement sur rue et masquant une large parcelle à l'arrière, sur laquelle est prévue l'extension du corps de bâtiment principal.



SPÉCIFICITÉ PATRIMONIALE :

Singularité architecturale/urbaine ou paysagère :

Ce bâtiment est issu de la réhabilitation du pavillon de la Pologne de l'exposition universelle de 1937. Motifs de briques sur les ailes latérales qui contrastent avec le béton. Premier bâtiment modulable, gymnase, salle des fêtes.

Histoire :

Histoire liée à la réutilisation des pavillons des expositions universelles. Bâtiment réhabilité par Andrée Bérard, architecte communal.

Rareté :

Peu d'occurrences de ce type d'équipement à cette époque, modularité de l'équipement.

Innovation technique :

Procédé de réutilisation d'une installation temporaire en équipement.

Repère urbain :

Écriture singulière : détone dans le quartier par sa couleur et la composition de ses façades.

ÉQUIPEMENT INSTITUTIONNEL

BATIMENT REMARQUABLE  2

CENTRE ADM. CARNOT, ANCIEN DISPENSAIRE LOUISE MICHEL, 15 RUE CARNOT

CONTEXTUALISATION HISTORIQUE :

Epoque et date de construction :

1936. A l'époque, l'état sanitaire de la ville est difficile, cette dernière ne possédant pas encore de Bains Douches ; la persistance d'îlots insalubres contribuent à entretenir un terrain propice à la mauvaise santé des habitants. Réhabilité en 2017 pour accueillir des services de la mairie, après le transfert du CMS au 91, rue Saint-Germain.

Maîtrise d'oeuvre :

André Bérard, architecte

Marmorat, sculpteur

Commanditaire :

Ville de Romainville

CONTEXTUALISATION SPATIALE :

Ensemble urbain composé d'un bâtiment principal aligné sur la rue Carnot, bâtiment de deux étages. Deux ailes à l'arrière se déploient en gradin vers la rue de la Veuve Aublet, où l'ensemble se termine par un bâtiment de plain-pied.

L'entrée du bâtiment rue Carnot est marquée par un léger retrait du bâti sur la parcelle, qui divise la façade principale en trois travées distinctes. Elle est signalée de la même manière que l'école Charcot Barbuse, par un emmarchement et des bas-reliefs.



SITUATION SPATIALE:

Référence cadastrale :
000 N 109

Surface de la parcelle :
7 625 m²

Propriétaire actuel :
Commune de
Romainville



Façade principale (c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel

SPÉCIFICITÉ PATRIMONIALE :

Singularité architecturale/urbaine ou paysagère :

Edifice à la façade symétrique, construit en béton et recouvert d'un parement brique. Une technique qu'André Bérard utilise également pour l'école Charcot-Barbusse. Des bas-reliefs du sculpteur Marmorat ornent la façade, ils représentent les soins offerts à la population.

Un travail important des ferronneries a été réalisé, on note la porte en fer forgé donnant sur la rue Veuve Aublet (actuelle PMI départementale).

Histoire :

Architecture de brique, similaire dans le style architectural et les techniques de construction à l'école Charcot-Barbusse. Premier dispensaire de la ville.

Rareté :

Edifice singulier par ces matériaux, et sa hauteur dans le quartier du centre.

Innovation technique : -**Ensemble urbain : -**

Repère urbain : Edifice de petite échelle en brique face à son environnement proche de grand ensemble en béton.

ÉQUIPEMENT CULTUEL

BATIMENT REMARQUABLE 

ÉGLISE SAINT LUC, 56 RUE DE LA FRATERNITÉ

CONTEXTUALISATION HISTORIQUE :

Epoque et date de construction :

1933. Équipement des années 30 du quartier ouvrier des Grands-Champs. Construction non terminée, son clocher n'a jamais été construit.

Maîtrise d'oeuvre :

A. Monestès, chantier du cardinal
Eugène-Jean Chapleau, peintre
J.Martin, sculpteur du haut relief
Charles Bisson, fresque de la Vierge en gloire

Commanditaire :

Chantier du cardinal



SITUATION SPATIALE:

Référence cadastrale :
000 AH 513

Surface de la parcelle :
1 459 m²

Propriétaire actuel :
Diocèse de Saint- Denis

Façade donnant rue de la Fraternité.

CONTEXTUALISATION SPATIALE :

L'église se situe en face de l'école de la Fraternité, aux abords de l'autoroute A3.

Edifice monumental. Il occupe la parcelle en quasi totalité, avec un léger retrait accueillant un jardin côté rue.

Fait notable, l'église n'est ni orientée ni occidentée.



SPÉCIFICITÉ PATRIMONIALE :

Singularité architecturale/urbaine ou paysagère :

Construite en béton armé et parement brique, large nef et deux bas-côtés dissymétriques. Bas côté disposant de vitraux circulaires en béton armé.

A l'intérieur, les fresques sur ciment ont été réalisées en utilisant la technique de pose de pigments sur du ciment frais, et par du pigment figé. L'une de ces fresques a disparu lors de la construction d'un étage dans l'église.

Histoire :

Eglise moderne en béton armé réalisée par l'un des maîtres du style dans cette première moitié du XX^{ème} siècle.

Rareté :

Unique occurrence de ce type d'édifice à Romainville
Technique de réalisation des peintures
Vitraux en béton armé

Innovation technique : -**Ensemble urbain : -****Repère urbain :**

Seul élément haut et monumental du quartier avec l'école de la Fraternité.

ÉQUIPEMENT CULTUEL

BATIMENT REMARQUABLE 

CHAPELLE SAINT SOLANGE DE ROMAINVILLE,

6 RUE LOUISE DORY

CONTEXTUALISATION HISTORIQUE :

Epoque et date de construction :

La chapelle fut construite en 1933 au coeur du quartier du Bas-Pays. Elle est construite sur un plan similaire à la chapelle Saint-Charles-des-Ruffin à Montreuil. Le coeur accueillait autrefois un décor de peintures murales représentant le Christ en gloire dans une mandorle, décor aujourd'hui disparu.

Maîtrise d'oeuvre :

Charles Venner, architecte de ces deux chapelles.

Commanditaire :

Chantier du cardinal



SITUATION SPATIALE:

Référence cadastrale :
000 H 2

Surface de la parcelle :
1000m²

Propriétaire actuel :
Diocèse de Saint-Denis

Façade principale de l'église.

CONTEXTUALISATION SPATIALE :

La chapelle est construite en retrait de la rue Louise Dory, elle accueille sur sa parcelle un jardin de même proportion. Elle était autrefois entourée d'une clôture en béton, dont il ne reste aujourd'hui que le soubassement.

Large nef unique, couverte d'une voûte à doubleaux et nervures. Édifice de plan allongé à un seul niveau, orienté et se terminant par un chevet plat.



SPÉCIFICITÉ PATRIMONIALE :

Singularité architecturale/urbaine ou paysagère :

Façade pignon en brique constituée d'un avant-corps encadré de baies jumelées. Ce dernier est surmonté d'une statue de Sainte-Solange et accueille une porte métallique. Le faitage reçoit un petit clocher -pignon triangulaire percé d'une baie contenant une cloche. Une croix coiffe l'ensemble. Les murs latéraux sont percés de baies jumelées alternant avec de légers contreforts en béton aux décors modestes et soignés.

Histoire :

Architecture de brique, construite la même année que l'Eglise Saint-Luc des Grand-Champs. Témoin du lotissement du quartier du Bas-Pays dans les années 30.

Rareté :

Modestie des décors, brique et béton, de même style que le service départemental de désinfection de la préfecture de police. Sculpture monumentale sur l'avant-corps. Décor du coeur disparu.

Innovation technique : -**Ensemble urbain :** -

Repère urbain : Édifice de petite échelle en brique face à son environnement proche de grands ensembles en béton.

ÉQUIPEMENT SCOLAIRE

BATIMENT REMARQUABLE 

ÉCOLE DANIELLE-CASANOVA, 9-11 AVENUE DE VERDUN

CONTEXTUALISATION HISTORIQUE :

Epoque et date de construction :

L'école maternelle Casanova est construite en 1954, pour répondre à la pénurie de classe que la ville rencontre dans les années 50 face à la croissance de la population romainvilloise. Dans les années 60, lui sera adjointe une classe maternelle provisoire pour pallier aux besoins engendrés par la construction de la cité Marcel Cachin. En 1963, une surélévation réalisée en béton préfabriqué se dressera sur la loge du gardien, afin d'accueillir un logement de fonction.

Maîtrise d'oeuvre :

Bérard André, architecte communal
Viturat Claude, sculpteur
Grégoire René, peintre

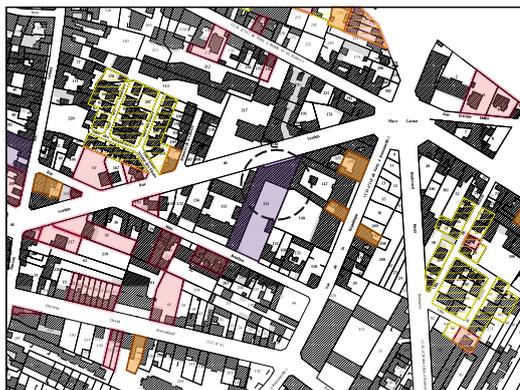
Commanditaire :

Ville de Romainville

CONTEXTUALISATION SPATIALE :

Bâtiment composé de 4 parties disposées en «L» en Rdc ou R+1. Triangle nord : env. 37 par 30 m, parallélépipède ouest : env. 9.3 par 64 m.

Quatre bâtiments disposés en «L» orientés N/O. La partie nord rue de Verdun concentre la plus forte densité de la parcelle. L'école se prolonge en une aile pointant vers le sud et longe la cour.



SITUATION SPATIALE :

Référence cadastrale :
000 Z 153

Surface de la parcelle :
2507 m²

Propriétaire actuel :

Commune de
Romainville
Ecole maternelle Danièle
Casanova - Façade de l'école
construite en 1954. (c) Région Ile-
de-France - Inventaire général du
patrimoine culturel



SPÉCIFICITÉ PATRIMONIALE :

Singularité architecturale/urbaine ou paysagère :

Composition des façades et des volumes, dans un style paquebot tardif : toiture terrasse, hublot, pergolas, béton et pavés de verre. Le sol des salles de classe orné de carreaux de céramique représentant des thèmes variés: moulin à vent, train, paquebot.

Histoire :

Bâtiment en brique et béton typique représentatif de l'architecture des années 1950.

Rareté : Volumétrie et détails de la façade Nord. Architecture ayant conservée l'ensemble de ses décors d'origine.

Innovation technique : Première mise en œuvre de béton préfabriqué dans la construction d'un équipement, André Bérard y applique ses recherches sur les matériaux et utilise le béton préfabriqué avec lequel il travaille à la même période dans le but de réaliser un habitat économique pour la future cité des Mares.

Ensemble urbain : ensemble urbain d'origine de plain-pied ouvert sur une cour intérieure.

Repère urbain :

Jallon important de la rue de Verdun, dû à son écriture architecturale.

ÉQUIPEMENT SCOLAIRE

BATIMENT REMARQUABLE 

ÉCOLE JEANNE-GALLÈPE, 39 RUE LOUIS AUBIN

CONTEXTUALISATION HISTORIQUE :

Epoque et date de construction :

1976-1981, Issue du programme du groupe scolaire Mirabeau de 1972 (maternelle, primaire, gymnase type) au Sud de la ZAC Jean-Lemoine.

Maîtrise d'oeuvre :

Paul CHEMETOV

Commanditaire :

Ville de Romainville



SITUATION SPATIALE:

Référence cadastrale :

000 AL 254

Surface de la parcelle :

3306 m²

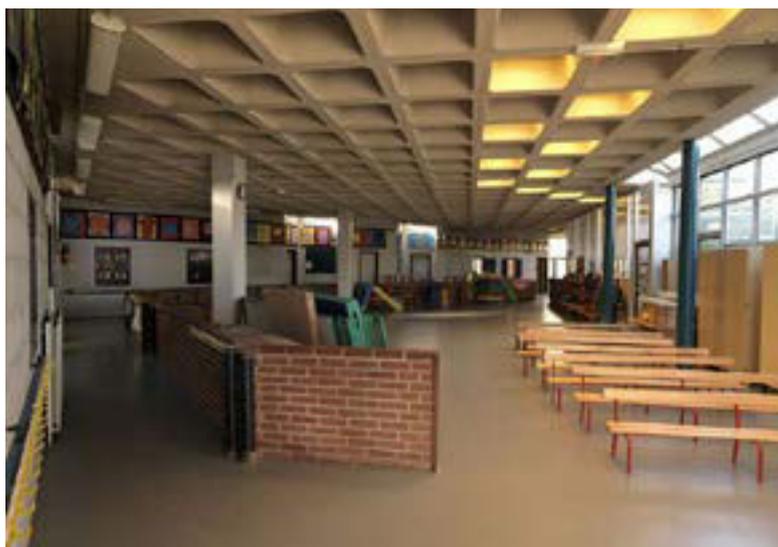
Propriétaire actuel :

Commune de Romainville
Ecole maternelle Gallèpe, rue Aubin, rue Mirabeau. Vue du hall. (c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel.

CONTEXTUALISATION SPATIALE :

Le bâtiment occupe le centre de la parcelle. Les espaces extérieurs sont organisés par le mouvement des classes, et forment des espaces de jeux subsidiaires. Bâtiment nappe en RdC.

Les classes forment une bande organique articulée autour d'un préau central, préau ayant pour objectif de favoriser les échnages entre élèves.



SPÉCIFICITÉ PATRIMONIALE :

Singularité architecturale/urbaine ou paysagère :

École édifiée en béton parement brique. On note la toiture végétalisée, le plafond intérieur à caisson en béton armé, la spécificité du système de distribution, la qualité des espaces extérieurs et le soin porté aux détails.

Histoire :

Issue du programme du groupe scolaire Mirabeau de 1972

Rareté : spécificité du système de distribution, plafond à caisson.

Innovation technique : Procédé industriel GEEP, solutions standardisées dans les années 70, notamment dans le domaine de l'architecture scolaire où les besoins étaient considérables (utilisé aussi pour les écoles Louise-Michel et Marcel-Cachin de Vigneux-sur-Seine).

Ensemble urbain : -

Repère urbain : -

ÉQUIPEMENT SCOLAIRE

BATIMENT REMARQUABLE 

ÉCOLE PAUL-LANGEVIN, 36 RUE DES CHANTALOUPS

CONTEXTUALISATION HISTORIQUE :

Epoque et date de construction :

1937 (projet), 1950 (construction). Essor industriel des années 50

Maîtrise d'oeuvre :

André Bérard, architecte, bas relief de Claude Viturat

Commanditaire :

Ville de Romainville



SITUATION SPATIALE:

Référence cadastrale :
000 H 517

Surface de la parcelle :
7 781 m²

Propriétaire actuel :
Commune de
Romainville

Photographie personnelle de la
façade Sud

CONTEXTUALISATION SPATIALE :

Corps de bâtiment divisé en 3 ailes, en R+1. Les façades sont organisées autour du bâtiment central d'entrée. Ce long édifice mesure env. 127m pour une largeur de 12m.

Le bâtiment principal se développe le long de la rue Chantaloups il dessert une cour intérieure, deux autres bâtiments se localisent en fond de cour.



SPÉCIFICITÉ PATRIMONIALE :

Singularité architecturale/urbaine ou paysagère :

École de style «paquebot», elle est l'une des nombreuses variations de l'architecte André Bérard sur ce style. La façade principale se compose de trois volumes dont le volume central marque l'entrée, par le retrait de son étage supérieur qui offre un balcon. Ce dernier marque l'horizontalité de la façade.

Histoire :

Équipement témoin des politiques «d'hygiénisation» du quartier des Bas-Pays, construit en 1950 pensé dès 1937.

Rareté : -**Innovation technique :** -**Ensemble urbain :**

Ensemble urbain composé. Fait partie de l'œuvre riche d'André Bérard, architecte municipal de cette période.

Repère urbain :

Îlot remarquable du quartier des Bas-Pays

ÉQUIPEMENT CULTUREL

BATIMENT REMARQUABLE MAISON DE QUARTIER JACQUES-BREL,
PLACE ANDRÉ LEONET

CONTEXTUALISATION HISTORIQUE :

Epoque et date de construction :

1984 - 1994. Oeuvre tardive de Renée Gailhoustet. Le bâtiment s'insère dans un tissu urbain d'après guerre, composé d'immeuble de logements denses.

Maîtrise d'oeuvre :

Renée Gailhoustet

Commanditaire :

Ville de Romainville



SITUATION SPATIALE:

Référence cadastrale :

000 H 457

000 H 265

Surface de la parcelle :

1 671 m²

586 m²

Propriétaire actuel :

Commune de

Romainville

Photographie de la façade Sud

CONTEXTUALISATION SPATIALE :

Edifice réalisé sur la place André Leonet de plan proche du cercle, il s'articule en plusieurs volumes complexes.

Ces volumes se développent sur un à deux étages, ils s'imbriquent les uns au autres afin d'offrir des doubles hauteurs.



SPÉCIFICITÉ PATRIMONIALE :

Singularité architecturale/urbaine ou paysagère :

Bâti en brique au coeur d'un quartier composé majoritairement de construction en béton peint.

Mixité des matériaux dans la construction de cet édifice : bois lamellé-collé, béton et remplissage briques, verrières en bois et métal.

Cet équipement est représentatif de l'architecture de Renée Gailhoustet et témoigne des recherches qu'elle mène sur les volumétries complexes.

Histoire :

Témoin du peu d'équipement réalisé par Renée Gailhoustet, architecte ayant construit beaucoup de logements.

Rareté :

Équipement de quartier, comportant une volumétrie complexe, associée à une recherche sur la lumière naturelle par la mise en oeuvre d'importantes verrières.

Innovation technique : -**Ensemble urbain : -****Repère urbain :**

Repère à l'échelle du quartier, seul édifice revêtu de briques dans le quartier.

ÉQUIPEMENT INSTITUTIONNEL

BATIMENT REMARQUABLE **POLICE MUNICIPALE, ANCIENS BAINS DOUCHES**
25 AVENUE PAUL VAILLANT COUTURIER

CONTEXTUALISATION HISTORIQUE :

Epoque et date de construction :

1950, construction d'après guerre, les anciens Bains Douches illustrent également la reprise des constructions ou idées arrêtées d'avant guerre. Leur construction permet à la population d'avoir l'eau courante, la situation sanitaire étant préoccupante après la guerre.

Maîtrise d'oeuvre :

André Bérard

Commanditaire :

Ville de Romainville



SITUATION SPATIALE:

Référence cadastrale :
000 N 109

Surface de la parcelle :
7 625 m²

Propriétaire actuel :
Commune de
Romainville

Photographie de la façade sur rue

CONTEXTUALISATION SPATIALE :

Bâtiment en U, composé d'un bâtiment principal s'élevant sur sa partie centrale d'un étage marquant l'entrée de deux ailes de plain-pied se déployant à l'arrière du bâtiment autour d'une cour.

L'édifice est desservi par un escalier central, auquel fut ajoutée une rampe d'accès pour personne à mobilité réduite.



SPÉCIFICITÉ PATRIMONIALE :

Singularité architecturale/urbaine ou paysagère :

Ce bâtiment est représentatif du style Paquebot, horizontalité de la façade, fenêtres bandeaux, hublots, verrières verticale, identification de l'entrée par une surélévation centrale. Décors de façade peu modifiés.

Histoire :

Ancien Bain Douche de la ville, 1950

Rareté : -**Innovation technique :**

Première mise en œuvre de béton préfabriqué dans la construction d'un équipement, André Bérard y applique ces recherches sur les matériaux et utilise le béton préfabriqué avec lequel il travaille à la même période dans le but de réaliser un habitat économique.

Ensemble urbain : -**Repère urbain :** -

ÉQUIPEMENT INSTITUTIONNEL

BATIMENT REMARQUABLE 

PAVILLON DE L'HORLOGE, 63 AV GASTON ROUSSEL

CONTEXTUALISATION HISTORIQUE :

Epoque et date de construction :

Début du XXème, urbanisation et industrialisation du Bas- Pays. Le pavillon de l'horloge faisait parti d'un ensemble industriel aujourd'hui disparu.

Accueille aujourd'hui la maison du projet urbain de la ZAC de l'Horloge.

Maîtrise d'œuvre :

Réhabilitation réalisée par l'Atelier Vertigo

Commanditaire :

SEQUANO Aménagement



SITUATION SPATIALE:

Référence cadastrale :
000 E 81

Surface de la parcelle :
250 m²

Propriétaire actuel :
Commune de
Romainville

Vue du bâtiment depuis l'avenue
Gaston Roussel

CONTEXTUALISATION SPATIALE :

Bâtiment indépendant et isolé, sa façade Nord est construite sur la limite séparative.

Le reste de la parcelle est aménagé par un jardin majoritairement minéral qui s'étend également sur la parcelle voisine.

De plan carré, cette maison possède un étage ainsi que des combles aménagés.



SPÉCIFICITÉ PATRIMONIALE :

Singularité architecturale/urbaine ou paysagère :

Cet édifice se compose d'une façade principale et d'un pignon secondaire traités de la même nature. La façade principale s'organise en trois travées, l'une d'entre-elles se distingue par sa largeur, elle devait accueillir des espaces nobles et des menuiseries spécifiques à quatre vantaux.

Ces deux façades possèdent un jeu subtil de décors au droit des encadrements de fenêtre renforcés par une frise localisée sous l'avancée de toit. Ces décors se composent de briques, de béton ainsi que de grès cérame. Les décors de frise sont renforcés par les bras de force (élément de charpente présents sous l'avancée de toit), venant rythmés le décor.

Histoire :

Transformation d'une maison d'industrielle du début du XXème siècle.

Rareté : -**Innovation technique : -****Ensemble urbain : -****Repère urbain : -**

PATRIMOINE INDUSTRIEL

PATRIMOINE INDUSTRIEL DU BAS-PAYS

BATIMENTS REMARQUABLES 

USINE N°1, SITE HISTORIQUE UCLAF

CONTEXTUALISATION HISTORIQUE :

Epoque et date de construction :

Industrialisation du Bas-Pays, l'entreprise pharmaceutique Gaston Roussel s'installe dès 1911 dans le quartier et crée l'Institut de sérothérapie hémopoïétique. Installé à proximité des écuries du service de nettoyage de la Ville de Paris, au Sud de la route de Noisy.

Fort du succès de l'Hémostyl, fortifiant, l'entreprise ISH se diversifie et s'agrandit.

Dans les années 30, l'entreprise dédiera une partie de son activité à la chimie et crée les Usines Chimiques des Laboratoires Français, l'UCLAF.

Maîtrise d'oeuvre :

S. n.

Commanditaire :

Entreprise UCLAF

CONTEXTUALISATION SPATIALE :

Ensemble industriel ayant subi des adaptations et transformations importantes. Aujourd'hui, il ne reste que le bâtiment Pasteur (1), les écuries (2) et l'entrée monumentale du site (3). Le bâtiment pasteur a été remanié plusieurs fois.

Les écuries sont alignées le long de voies pavées, dans l'axe du pavillon monumental d'entrée.

Ce pavillon se compose d'un porche de grande hauteur, dont l'étage supérieur est constitué d'un faux colombage et d'une tour de l'horloge.



SITUATION SPATIALE:

Référence cadastrale :
000 F 56

Surface de la parcelle :
19 991 m²

Propriétaire actuel :
multiples



SPECIFICITE PATRIMONIALE :

Singularité architecturale/urbaine ou paysagère :

Monumentalité de la porte d'entrée de style régionaliste, ouvrant sur l'ensemble des anciennes écuries réalisées en moellons et meulières. La composition du site est singulière et s'apparente à l'image d'un haras.

Histoire :

Usine n°1, usine fondatrice de l'entreprise Roussel-UCLAF. Elle permet d'évaluer l'expansion importante de l'entreprise au travers du XX^{ème} siècle.

Rareté :

Ensemble urbain cohérent et conservé, ensemble en cours de réhabilitation, les écuries témoignent de l'activité première de l'entreprise, la pratique de saignées sur des chevaux pour la création du sérum, l'hémostyl.

Innovation technique : -**Ensemble urbain :**

Premier grand ensemble industriel du début du XX^{ème}

Repère urbain :

Marque l'identité urbaine du quartier des Bas-Pays par sa composition, dans le paysage lointain. L'entrée sur le site est également un repère sur l'avenue Gaston Roussel.

PATRIMOINE INDUSTRIEL DU BAS-PAYS

BATIMENTS REMARQUABLES USINE N°4, ANCIENNE USINE SOFRAPEN,
BÂTIMENTS FIMINCO ET FAREVA

CONTEXTUALISATION HISTORIQUE :

Epoque et date de construction :

Extension de l'entreprise Gaston Roussel, réalisée à partir de l'année 1947, lorsque Gaston Roussel et ses associés accompagnés du scientifique Henry Prénau se lanceront dans la production d'antibiotiques et créent la Société Française de pénicilline : SOFRAPEN.

Maîtrise d'oeuvre :

Jean Barrot

Commanditaire :

Usine SOFRAPEN



SITUATION SPATIALE:

Référence cadastrale :

000 D 60

000 D 86

000 D 81

Surface de la parcelle :

23 874 m²

2 943 m²

2 862 m²

Propriétaire actuel :

Fiminco et Fareva

CONTEXTUALISATION SPATIALE :

Ensemble urbain faisant partie des usines SOFRAPEN, aujourd'hui usine Fareva l'organisation spatiale et l'architecture de cet ensemble sont rationnelles: chaque bâtiment possède une fonction propre à laquelle son architecture répond.

Les différents bâtiments possèdent des plans en L ou rectangulaires, ils sont généralement composés de deux étages pour les bâtiments accueillant des bureaux à trois étages.

L'ensemble du site est clos par une clôture en béton préfabriqué.



Partie du site destinée à accueillir la fondation d'art Fiminco

SPECIFICITE PATRIMONIALE :

Singularité architecturale/urbaine ou paysagère :

L'ancien site Sofrapen, aujourd'hui usine Fareva et future fondation Fiminco se compose d'un ensemble de bâtiment à la composition rationnelle, chaque bâtiment accueille une fonction distincte à laquelle répond son architecture.

L'écriture des façades reprend le vocabulaire de l'architecture moderne : écriture des baies horizontales (bureaux), simplification des formes, formes géométriques et absence d'ornement.

Histoire :

Usine n°4, ancienne usine SOFRAPEN, témoin de l'expansion

des usines Gastons Roussel et l'importante industrialisation du Bas- Pays dans les années 40. Usine réalisée par l'architecte Jean Barrot.

Rareté :

Ensemble urbain cohérent en brique et béton, marquant le Bas-Pays.

Innovation technique : -**Ensemble urbain :**

Ensemble industriel monumental du milieu du XXème. s'étendant sur 30 000 m².

Repère urbain :

Marque l'identité urbaine du quartier des Bas-Pays, dans le paysage lointain.

PATRIMOINE INDUSTRIEL DU BAS-PAYS

BATIMENTS REMARQUABLES 

SERVICE DE PROPRETÉ DE LA VILLE DE PARIS,

34 AVENUE GASTON ROUSSEL

CONTEXTUALISATION HISTORIQUE :

Epoque et date de construction :

Environ 1900, service de nettoyage de la ville de Paris implanté avant les usines Uclaf.

Maîtrise d'oeuvre :

S. n.

Commanditaire :

Service de nettoyage de la Ville de Paris


SITUATION SPATIALE:

Référence cadastrale :
000 F 35

Surface de la parcelle :
17 968 m²

Propriétaire actuel :
Ville de Paris

Photographie depuis l'avenue
Gaston Roussel

CONTEXTUALISATION SPATIALE :

Ensemble urbain composé de trois halles mitoyennes disposées en coeur de parcelle. Sur l'avenue Gaston Roussel, se situent deux pavillons d'entrée ainsi que plusieurs maisons : l'une semble être la maison de l'industriel, deux autres se démarquent et semblent avoir accueillies des logements et/ou bureaux.

L'ensemble du site est clos d'une clôture en meulière accompagné de constructions annexes construites de plain-pied adossées à ce dernier.



SPECIFICITE PATRIMONIALE :

Singularité architecturale/urbaine ou paysagère :

Ensemble urbain cohérent et significatif à l'écriture architecturale propre réalisée par la déclinaison d'un même décor réalisé en briques polychromes et grès cérame. L'ensemble des maisons est en meulières et décors briques, tandis que les halles comportent une charpente métallique à Polonceau et un remplissage de briques décorées.

Histoire :

L'un des premiers entrepôts du Bas-Pays.

Rareté :

Ensemble urbain cohérent et conservé.

Innovation technique : -
Ensemble urbain :

Ensemble industriel du début du XXème ayant conservé sa fonction d'origine.

Repère urbain :

Séquence significative sur l'avenue Gaston Roussel, marquée de six bâtiments en meulière ainsi que les halles en second plan aux décors similaires.

PETITE INDUSTRIE ET ARTISANAT

ATELIER, 4 AV PRESIDENT WILSON

BATIMENT REPRESENTATIF 

CONTEXTUALISATION HISTORIQUE :

Epoque et date de construction :

Début du XXème, construit avant 1921, développement de petites entreprises artisanales au cœur du centre-ville, en parallèle du Bas-Pays.

Maîtrise d'oeuvre :

s.n.

Commanditaire :

s.n.



SITUATION SPATIALE:

Référence cadastrale :
000 T 269

Surface de la parcelle :
1 408 m²

Propriétaire actuel :
Copropriété

Photographie depuis l'avenue
Lénine

CONTEXTUALISATION SPATIALE :

Cet ensemble se compose de plusieurs bâtiments alignés sur la parcelle. Cette parcelle donne sur deux rues : l'avenue du Président Wilson et la rue de Normandie Niemen.

Sur l'avenue, un bâtiment en brique polychrome s'élève sur un étage, son étage supérieur est recouvert de végétation.

Sur sa façade arrière, une cour sépare ce premier bâtiment de l'atelier à la couverture en shed. La cour est arborée.

Côté rue de Normandie Niemen, un atelier aligné sur rue en béton préfabriqué se dresse et s'étale sur environ un tiers de la parcelle.



SPÉCIFICITÉ PATRIMONIALE :

Singularité architecturale/urbaine ou paysagère :

Atelier avenue du Président Wilson recouvert à 50 % de végétation, les décors en brique des linteaux de baie se remarquent légèrement sous ce lit végétal.

Histoire : témoin de l'activité industrielle et artisanale en centre ville au début du XXème. Les ateliers rue de Normandie Niemen ont été construits plus tardivement à partir de la seconde guerre mondiale.

Innovation technique : -**Rareté :**

Singularité de la façade principale et de l'organisation de la parcelle. Le bâtiment d'entrée côté avenue avec sa toiture terrasse contraste avec les sheds de l'atelier central et l'ossature béton de l'ensemble de l'atelier donnant sur rue de Normandie.

Ensemble urbain : composition de la parcelle propre aux parcelles industrielles.

Repère urbain : -

PETITE INDUSTRIE ET ARTISANAT

ATELIER, 6 AV PRESIDENT WILSON

BATIMENT REPRESENTATIF

CONTEXTUALISATION HISTORIQUE :

Epoque et date de construction :

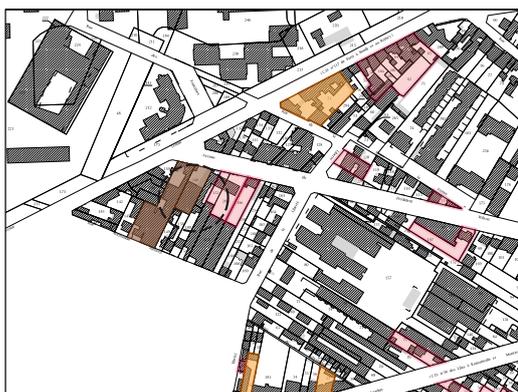
Début du XXème, construit avant 1921, développement de petites entreprises artisanales au cœur du centre-ville, en parallèle du Bas-Pays.

Maîtrise d'oeuvre :

s.n.

Commanditaire :

s.n.



SITUATION SPATIALE:

Référence cadastrale :
000 T 148

Surface de la parcelle :
576 m²

Propriétaire actuel :
Copropriété

Photographie de la façade depuis
l'avenue du Pdt Wilson

CONTEXTUALISATION SPATIALE :

Cet atelier s'étend en fond de parcelle sur la moitié de la surface de celle-ci.

Côté rue, une cour bordée d'un mur en brique et d'un portail sépare l'atelier de l'espace public. Des bâtiments annexes sont construits autour de la cour, dont une serre en verre et métal.

L'atelier s'étend sur deux étages tandis que ses annexes sont de plain-pied.



SPÉCIFICITÉ PATRIMONIALE :

Singularité architecturale/urbaine ou paysagère :

Atelier comportant une ossature poteau-poutre en béton ainsi qu'un remplissage en brique. La façade principale a conservé l'écriture d'origine de ses verrières horizontales. Ainsi ces dernières sont soulignées par les appuis réalisés en béton. L'emplacement de l'ancienne enseigne est signalée et marque le front en brique de l'atelier. Ce fronton monumental cache la couverture en shed recouverte en tuiles mécaniques de l'atelier.

Histoire : témoin de l'activité industrielle et artisanale en centre ville au début du XXème.

Innovation technique : -

Rareté :

Singularité de la façade principale et de la composition de ses verrières. Cet atelier est l'un des derniers à avoir conservé sa couverture en Shed, couverture qui disparaît peu à peu dans le paysage romainvillois.

Ensemble urbain : composition de la parcelle propre au parcelle industrielle.

Repère urbain : création d'une séquence urbaine avec le 4 av du Président Wilson par le retrait de l'atelier du 6 et la végétalisation de l'atelier du 4.

PETITE INDUSTRIE ET ARTISANAT

BATIMENT REPRESENTATIF **EST LUMIÈRE, 5 BOULEVARD EMILE GENEVOIX****CONTEXTUALISATION HISTORIQUE :****Epoque et date de construction :**

Début du XXème siècle. Est lumière était une compagnie de distribution d'électricité de l'Est. Cette compagnie rejoint le groupe de l'Union de l'Electricité en 1919.

Maîtrise d'oeuvre :

S.n

Commanditaire :

S.n

**SITUATION SPATIALE :**

Référence cadastrale :
000 Y 103

Surface de la parcelle :
168 m2

Propriétaire actuel :
Enedis

Photographie de la façade depuis
le boulevard Emile Genevoix

CONTEXTUALISATION SPATIALE :

Bâtiment industriel situé au cœur du centre ville, implanté à l'alignement sur rue, sur une petite parcelle rectangulaire.

Bâtiment mitoyen du 5 Boulevard Emile Genevoix, le long du 9, un petit passage d'environ 1,5m mène à un jardin situé sur la façade arrière.

**SPÉCIFICITÉ PATRIMONIALE :****Singularité architecturale/urbaine ou paysagère :**

Composition de la façade singulière, de plain-pied, cette façade de 4,5m de hauteur est symétrique et présente sur chacune de ces travées latérales en retrait trois travées de pavés de verre qui comportent une imposte de type moucharabieh réalisée en fonte. Ce système de ventilation est également présent sur la travée centrale et entoure un panneau de pavés de verre. Cette travée fait objet de fronton par son avancée et sa corniche haute. Le bâtiment est réalisé en béton, béton préfabriqué et remplissage briques en façade.

Histoire :

Bâtiment représentatif de la redistribution d'électricité dans l'est de Paris au début du XXème.

Rareté :

Bâtiment unique dans la ville, de petite échelle, composition et décors de façade singuliers : utilisation de moucharabieh en fonte pour réaliser la ventilation de ce bâtiment accueillant sans doute des transformateurs électriques.

Innovation technique : -**Ensemble urbain : -****Repère urbain : -**

PETITE INDUSTRIE ET ARTISANAT

BATIMENT REPRESENTATIF **ESAT PIERRE BOUDET, ANCIEN POSTE**

DE TRANSFORMATION ELECTRIQUE, 187-197 AVENUE GASTON ROUSSEL

CONTEXTUALISATION HISTORIQUE :**Epoque et date de construction :**
début du XXème.**Maîtrise d'oeuvre :**
S.n**Commanditaire :**
S.n.**SITUATION SPATIALE :**Référence cadastrale :
000 C 40Surface de la parcelle :
1 560 m²Propriétaire actuel (2018) :
Association AFASERFaçades principales de l'ancien
poste de transformation réhabilité.**CONTEXTUALISATION SPATIALE :**

Bâtiment composé d'un étage, en L alignée sur la rue Avenue Gaston Roussel et la rue de la Pointe.

Réhabilité pour accueillir une structure médico-sociale (ESAT Pierre Boudet)

Sa parcelle voisine située au 2 rue Jean Jacques Rousseau reçoit l'ensemble des équipements techniques encore en activité en plein air sur 15000 m².

Les verrières situées sur la rue de la pointe semblent être d'origine.

**SPÉCIFICITÉ PATRIMONIALE :****Singularité architecturale/urbaine ou paysagère :**

Le bâtiment comporte une écriture architecturale rythmée par des travées répétitives, composées de verrières dont l'horizontalité est soulignée par les encadrements de baies en béton.

La corniche de la toiture terrasse ainsi que son garde-corps renforcent cette dernière. Le système constructif poteau-poutre en béton et révélé en façade, les poteaux files des premières baies à la terrasse et deviennent support du garde-corps.

L'entrée est marquée d'une casquette en béton et comporte un décor réalisé en pavés de verre, béton et fer forgé pour

la réalisation de la porte. La porte comporte un jeu de motifs géométriques de type Art-déco. Les verrières situées sur la rue de la pointe semblent être d'origine.

Histoire : poste de transformation électrique du début du XXème.**Innovation technique :** -**Rareté :** édifice industriel singulier, ayant conservé une majeure partie de ses décors.**Ensemble urbain :** -**Repère urbain :** -

PETITE INDUSTRIE ET ARTISANAT

BATIMENT REPRESENTATIF 

ESPACE SAINT GERMAIN, 67 RUE SAINT GERMAIN

CONTEXTUALISATION HISTORIQUE :

Epoque et date de construction : ensemble construit dans les années 1940, accueillant une activité industrielle. Cette ensemble s'est construit autour de la maison située au 75 rue Saint-Germain.

Maîtrise d'oeuvre : s. n.

Commanditaire : s. n.

CONTEXTUALISATION SPATIALE :

Ensemble composé de plusieurs bâtiments construits à différentes époques. La halle principale en coeur de parcelle, recouverte de tuiles mécaniques représente la première usine, accompagnée de son bâtiment d'accueil situé au 73 rue Saint-Germain. L'extension du 6, 71 rue Saint Germain date des années 50.

Le reste des bâtiments, les halles recouvertes de fibres-ciment ainsi que le bâtiment en béton et pavés de verre que l'on retrouve côté rue Madeleine Odru ont été ajoutés durant les années 60.

Cette ensemble de 6000 m² couvre plusieurs parcelles anciennes, seule la parcelle du 77 rue Saint-Germain a conservé ces limites séparatives et sa maison. L'entrée se fait au 65 rue Saint-Germain qui dessert une cour après être passé devant la maison du propriétaire.



SITUATION SPATIALE:

Référence cadastrale :
000 V 145

Surface de la parcelle :
6030 m²

Propriétaire actuel :
Privé

Photographies des façades rues Saint-Germain.



SPÉCIFICITÉ PATRIMONIALE :

Singularité architecturale/urbaine ou paysagère :

Ensemble présentant plusieurs modes de construction différents selon les époques de construction des bâtiments. Le béton armé est présent dans la construction des bâtiments industriels côté rue Saint-Germain : construction poteau-poutre accompagnée de grandes verrières.

L'intérieur de ce bâtiment est organisé par des cloisons vitrées métalliques de la même époque.

Au revers, l'extension des années 60, rue Madelaine Odru : ces halles possèdent une charpente métallique en Shed couverte de fibres-ciment et de verrières verticales. Les murs sont réalisés en briques creuses.

Trois bâtiments en béton et pavés de verre prolongent ces halles le long de la rue.



PETITE INDUSTRIE ET ARTISANAT

ESPACE SAINT GERMAIN, 67 RUE SAINT GERMAIN



Photographie de la façade rue, du bâtiment des années 1950, rue Saint-Germain.

Histoire :

Ensemble industriel des années 40-60, représentatif de l'industrialisation du quartier Grands-Champs. Bâtiment industriel semblant avoir accueilli une activité liée aux textiles : Architecture, composition et organisation. Des machines textiles y sont encore utilisées.

Rareté : dernier édifice industriel d'une telle ampleur dans la ville, 6000 m² d'atelier, représentatif de différentes écritures architecturales des édifices industriels du XX^{ème} siècle, la halle en shed et brique et le bâtiment monolithique en béton armé et verrières.

Innovation technique : -

Ensemble urbain : ensemble urbain représentatif d'un ensemble industriel : halle, cour, maison du propriétaire.

Repère urbain : écriture architecturale des bâtiments industriels en ville, face et revers de natures différentes contrastant avec leur environnement proche.

ENSEMBLES URBAINS COHERENTS



PLU DE ROMAINVILLE

Villa Fleurie : Av. des Fleurs, allée des Marguerites, allée des Violettes, allée des Roses

Maison Bourgeoise / Villa, Pavillon



Surface parcelle :

de 90 m² à 260 m²

Date de construction :

Années 1920-1930, Après-guerre

Nombre de bâtiment sur la parcelle :

1 bâtiment

Typologie du bâtiment principal :

habitat individuel

Contexte urbain

Situation

A l'ouest du Centre ville, la Villa des Fleurs enclavée est accessible par l'Avenue des Fleurs ouverte au 28 av. de Verdun.

Morphologie

Lotissement de 27 parcelles régulières découpées suivant 1 trame orthogonale et desservies par 4 impasses : l'av. des Fleurs, les allées des Marguerites, des Roses et des Violettes.

Occupation des parcelles

Implantation

En retrait de l'alignement avec 1 espace libre en bordure de voie, les Maisons mitoyennes sur 1 ou les 2 limites séparatives, s'implantent suivant 1 plan rectangulaire, carré ou en L

Espaces libres

De dimensions variables, les jardins alignés sur rue et jardins en fond de parcelle sont séparés ou reliés par 1 allée latérale

Végétation

Arbustes, un ou plusieurs arbres selon la dimension des jardins. La trame végétale abondante est visible depuis les voies



Bâtiments principaux

Hauteur

R+C, R+1+C, R+2+C

Façades principales

Façades sur rue, mur pignon ou gouttereau, en brique, bardage, enduites, composées de 1,2 ou 3 travées. Toit à 2 versants.

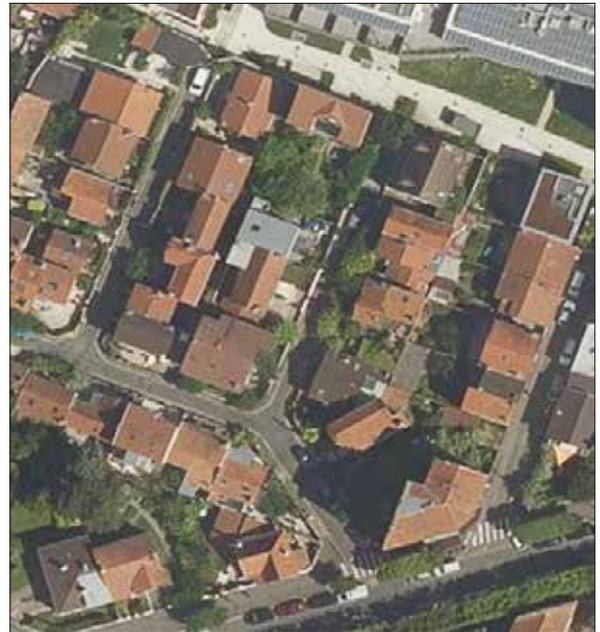
Modénatures et décors

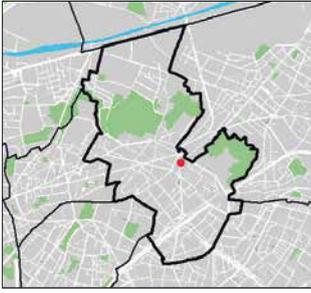
Sobriété des modénatures et des éléments de décors. Les entrées avec perron sous marquise et les clotures ferronnées sur mur bahut assurent la cohérence paysagère des voies



La cohérence paysagère de la Villa est assurée par le tracé régulier des voies et des parcelles et le retrait de l'alignement des maisons. Après les années 1930, les maisons édifiées en retrait de l'alignement, ont respecté le paysage de la Villa.

Habitat individuel





PLU DE ROMAINVILLE

Villa Brazza

5 au 29 et 6 au 38 Villa de Brazza

Pavillonnaire - maisons catalogues, Maison de ville



Surface parcelle :

de 120 m² à 225 m²

Date de construction :

Années 1920-1930, Après-guerre

Nombre de bâtiment sur la parcelle :

1 bâtiment

Typologie du bâtiment principal :

habitat collectif et individuel

Contexte urbain

Situation

Au nord des Grands Champs, proche de la place Carnot, la Villa, voie privée, relie l'av. P. Kerautet et le Bd H.Barbusse

Morphologie

la Villa, voie traversante large de 5 m, délimite 1 îlot rectangulaire en bordure du Bd et dessert 26 parcelles régulières.

Occupation des parcelles

Implantation

Implantées en retrait ou à l'alignement sur rue, les Maisons mitoyennes s'adosent sur 1 ou 2 limites séparatives.

Espaces libres

Une dizaine de parcelles avec un jardin ouvert sur la voie

Végétation

Répartis sur 6 parcelles, 10 arbres sont visibles depuis la voie

Bâtiments principaux

Hauteur

R+C, R+1+C, R+2+C, (1 immeuble collectif de R+4)

Façades principales

Façades sur la voie, mur pignon ou gouttereau, en brique, meulière ou enduite avec de 2 ou 3 travées. Toit à 1, 2, ou 3 versants. Les RdCh en majorité surélevés, sont accessibles par un perron.

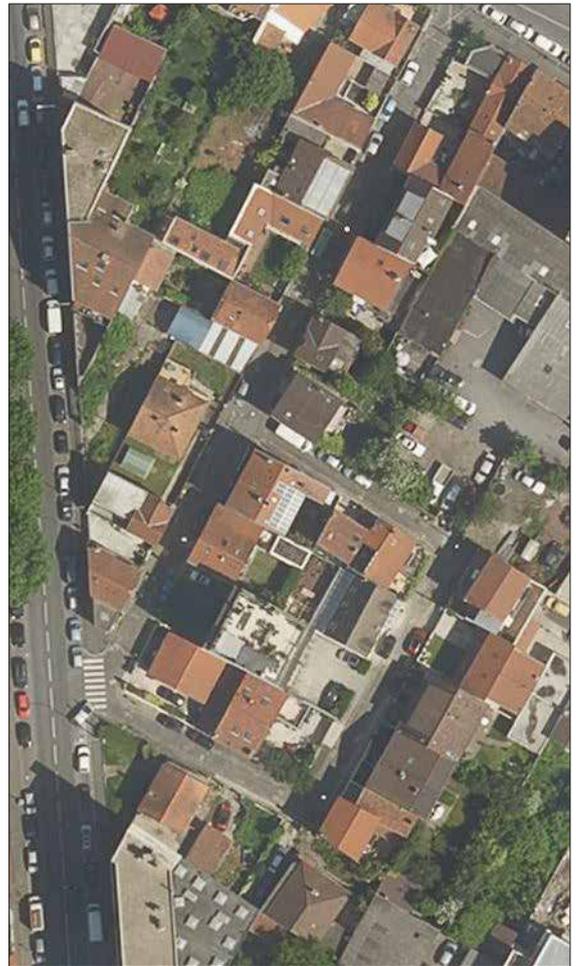
Modénatures et décors

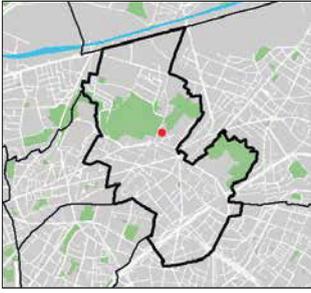
Une dizaine de Maisons présentent des éléments de décors soignés: encadrement des baies, linteau ouvragé, chaîne d'angle harpée, bandeau filant, et frise en saillie aux 9, 12 et 28 de la Villa



La Villa est représentative des lotissements de dimensions modestes réalisés au début du XX^e siècle. Desservi par 1 voie privée étroite, le lotissement présente une diversité des implantations des maisons dans un parcellaire découpé suivant une trame orthogonale.

Habitat individuel et collectif





PLU DE ROMAINVILLE

Allée de Bellevue, allée des Blonnes, chemin des loriots, rue de la Montagne, 2 au 62 rue Paul de Kock, rue Veuve-Aublet, sente Bethisy, avenue de Stalingrad

Maison Bourgeoise / Villa, Pavillonnaire-maison catalogue



Surface parcelle :

de 100 m² à 550 m²

Date de construction :

Années 1920-1930, Après-guerre

Nombre de bâtiment sur la parcelle :

1 bâtiment

Typologie du bâtiment principal :

habitat individuel et collectif

Contexte urbain

Situation

Au nord du Centre ville, à flanc de coteau, le quartier est délimité par les rues P.de Kock, Veuve Aublet et l'avenue de Stalingrad

Morphologie

Lotissement de parcelles régulières étagées dans le relief à l'ouest et plus planes à l'est, longeant le parc des sports Balduit. Des voies en pente (allée des Blonnes, sente Bethisy, rues de la Montagne et Paul de Kock) dégagent des échappées visuelles sur la Plaine St Denis.

Occupation des parcelles

Implantation

En retrait de l'alignement avec 1 espace libre en bordure de voie, les Maisons sont soit isolées au sein de la parcelle soit mitoyennes et adossées sur 1 ou 2 limites séparatives.

Espaces libres

Jardin privé ou cour minérale alignés sur rue et jardin en fond

Végétation

Trame végétale abondante : arbustes dans les jardins sur rue et arbres dans les jardins mitoyens en coeur d'îlot.



Bâtiments principaux

Hauteur

R+C, R+1+C, R+2+C

Façades principales

Façades sur rue, mur pignon ou gouttereau, en brique, meulière ou enduite, composées de 1,2 ou 3 travées. Toit à 2 versants.

Modénatures et décors

Les éléments de décors mettent en valeur les différents styles architecturaux : «éclectique» du début du XX^e, Art Déco, maisons-catalogue...



Le lotissement présente un paysage homogène : parcelles régulières, implantation et volumétrie des maisons, trame végétale continue et une dimension pittoresque : pente des voies, différents styles architecturaux.

Habitat individuel et collectif





PLU DE ROMAINVILLE

Avenue du Colonel Fabien, avenue du Capitaine Guynemer, avenue des Bretagnes, rue de l'aviation

Maison Bourgeoise / Villa, Pavillonnaire-maison catalogue



Surface parcelle :
de 150 m² à 450 m²

Date de construction :
Années 1920-1930, Après-guerre

Nombre de bâtiment sur la parcelle :
1 bâtiment

Typologie du bâtiment principal :
habitat individuel

Contexte urbain

Situation

A proximité de la corniche des forts, l'ensemble urbain est desservi par l'avenue du Colonel Fabien joignant par l'ouest le centre-ville au quartier des Bas-Pays.

Morphologie

Lotissement de parcelles régulières disposées en lignes de deux rangs, chaque rang donnant sur une voie d'accès. Profondeur des parcelles de 23m, sauf sur la partie nord de l'av. Guynemer avec environ 30m

Occupation des parcelles

Implantation

En retrait de la rue de 3 à 5 m en moyenne, les maisons mitoyennes sur une ou deux limites séparatives forment une continuité d'alignement, en suivant un plan rectangulaire.

Espaces libres

De dimensions variables selon l'emprise bâti, des espaces libres viennent encadrer les bâtiments à l'avant et à l'arrière du terrain, avec parfois une liaison latérale.

Végétation

Quelques haies végétales donnant sur rue, et jardins en fond de parcelle masqués depuis la rue.

Bâtiments principaux

Hauteur

R+C, R+1+C, R+2+C

Façades principales

Façades sur rue, mur pignon ou gouttereau, en brique, bardage, enduites. Toit à 2 versants en tuile majoritairement.

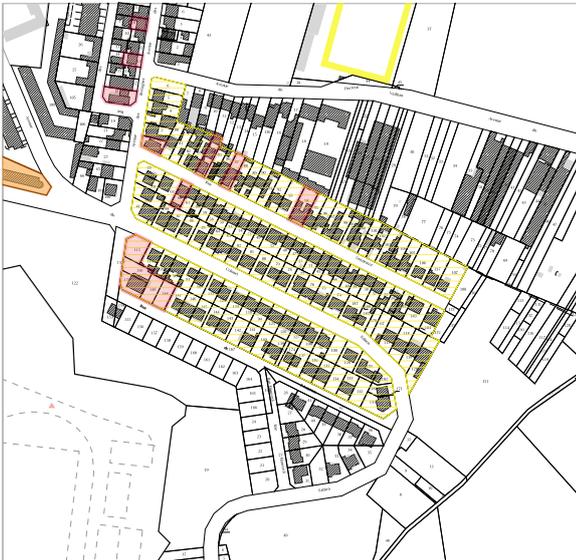
Modénatures et décors

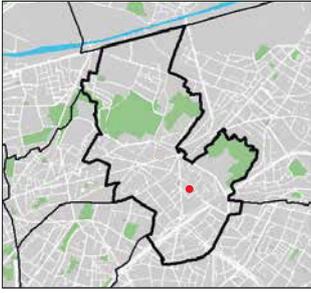
Diversité des matériaux utilisés et des décors selon le style architectural. Les clotures sur rue, à muret bas et ferronnerie, laissent voir le coeur de parcelle et font le lien à l'espace public.

La cohérence paysagère du lotissement provient du découpage régulier des parcelles et de l'alignement formé sur rue. Les maisons ayant évolué depuis les années 1930 conservent les gabarits qui font l'ensemble.



Habitat individuel





PLU DE ROMAINVILLE

rue Jules Ferry, rue Parmentier, rue Pasteur,
54 au 78 rue Jean Jaurès, villa Jules Ferry
Pavillonnaire - maison catalogue, maison de ville



Surface parcelle :

de 60 m² à 580 m²

Date de construction :

Années 1920-1930, Après-guerre

Nombre de bâtiment sur la parcelle :

1 bâtiment

Typologie du bâtiment principal :

habitat individuel

Contexte urbain

Situation

Sur le secteur du Plateau dans le quartier des Grands-Champs, on accède à l'ensemble par la rue Jean Jaurès ou la rue des mares.

Morphologie

L'îlot est encadré par les voies Jules Ferry et Pasteur, avec des voies de liaison (Parmentier et villa Ferry) formant un ensemble orthogonal.

Occupation des parcelles

Implantation

Majoritairement en retrait de l'alignement, et sur 1 ou 2 limites séparatives, constituant une continuité sur plusieurs parcelles.

Espaces libres

Cours devant les maisons, et jardins à l'arrière formant des coeurs d'îlot très végétalisés.

Végétation

Haies végétalisés en front de rue, et quelques jardins avec arbres et arbustes visibles depuis l'espace public qui forment un espace aéré et verdoyant.

Bâtiments principaux

Hauteur

R+C, R+1+C

Façades principales

Façades sur rue avec alternance de murs pignon et goutereau, en brique, enduit ou meulière principalement, composées de 2 à 3 travées.

Toitures en tuiles à 2 pans

Modénatures et décors

Décors variés (chainage d'angles, jeux de briquettes décoratives, ferronneries, marquises...) avec quelques inspirations de style années 1950

La cohérence paysagère de l'îlot est assurée par l'homogénéité des gabarits allié à la diversité des décors et des types de clotures.

La végétation perceptible et la faible largeur des voies favorisent également ce lien.



Habitat individuel



Fiches typologiques du patrimoine bâti

Sommaire

Habitat individuel

Fermes et Maisons d'horticulteur	2
Maison bourgeoise - Villa	5
Maison d'industriel	7
Maison de ville en bande	10
Maison jumellée	13
Pavillonnaire - maison catalogue	14
Maison singulière des années 1930	17
Maison singulière des années 1950	18

Habitat collectif

Collectif d'entre-deux-guerres	19
Immeubles collectifs	21
Bâtiment structurant la forme urbaine	23

Equipements

Fin du XXe siècle - début XXIe siècle	24
Architecture de briques des années 1930	26
A partir des années 1950	28

Patrimoine industriel

Ensemble industriel - le Bas-Pays	30
Atelier en centre-ville	33

HABITAT INDIVIDUEL

FERMES ET MAISONS D'HORTICULTEUR

Contexte historique

- Bâti mixtes, représentatifs de l'histoire maraîchère de la ville et de son essor au XIX^{ème} siècle. Témoin rare de l'ancien Romainville, architecture rurale représentative et commune à l'ensemble de l'Ile-de-France.

- Ces habitations agricoles se concentrent le long des voies historiques, au cœur du centre-ville (rue de Paris, rue Gabriel Husson, rue Joseph Bara et avenue de Lénine).

- Maisons mitoyennes d'un étage, construites à l'alignement de la rue, elles créent des ensembles urbains cohérents, facilement identifiables.

Composition du bâti sur la parcelle

- Chaque ferme se situe sur une parcelle rectangulaire, allongée, représentative du parcellaire en lanière de l'époque. La parcelle est bordée de murs à pêches.

- Le bâti se compose d'un corps de logis principal donnant sur rue et d'annexes qui se développent autour d'une cour. L'accès à la cour se fait par un porche latéral donnant sur rue, fermé par une porte charretière.

Composition de la façade

- Volumétrie et composition de façade simple et régulière : composée de trois travées aux baies identiques dont deux sont similaires et l'une est désaxée. Cette dernière comporte le porche d'entrée et une baie à l'étage.

- La toiture comporte deux versants à faible pente et peut parfois posséder des lucarnes et des souches de cheminée.



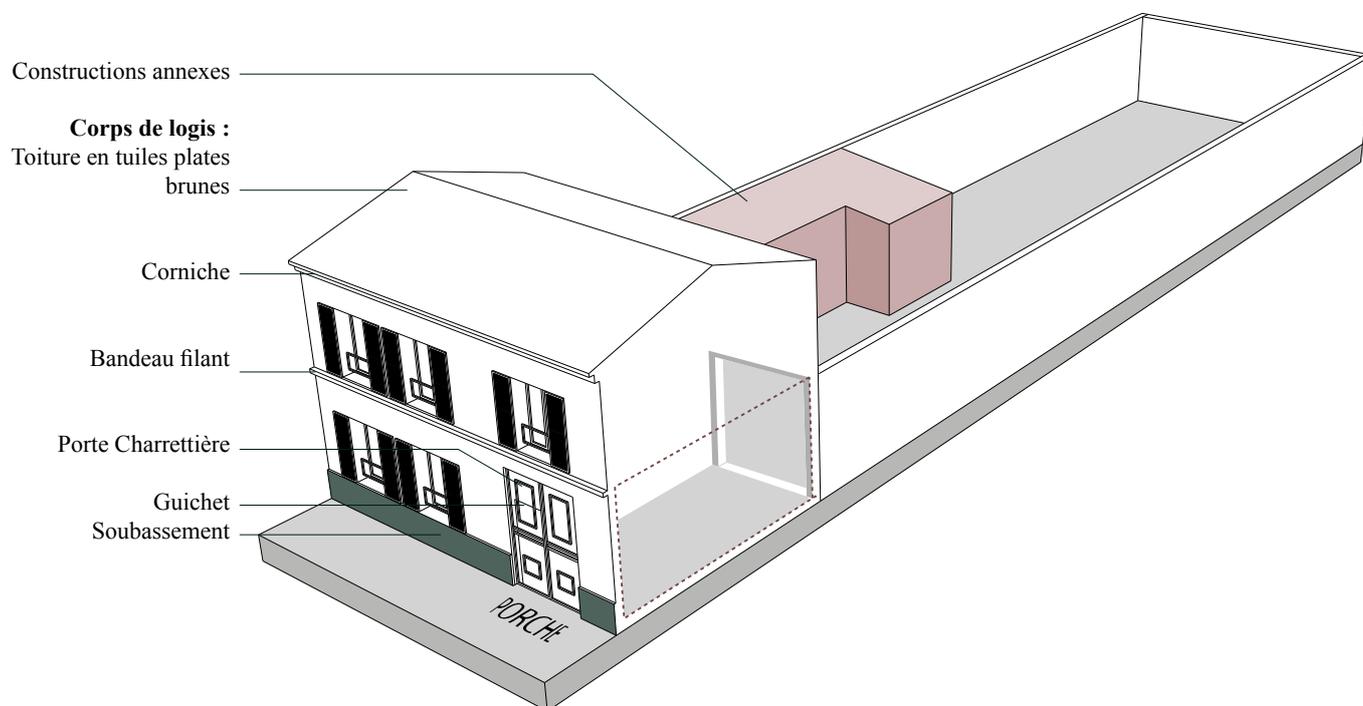
1. Ancienne graineterie localisée au 15 rue de Paris, porche et lucarne de la graineterie conservée.



2. Avenue de Lénine, ensemble de fermes mitoyennes.

- La façade présente un minimum de modénatures qui dessinent des lignes horizontales : corniche de toit, bandeau sous les appuis de baie, ainsi qu'un soubassement traité de nature différente.¹

1. Certaines fermes comportent des décors plus importants, ces derniers sont décrits dans les fiches patrimoines.



Matériaux

- Murs du corps de logis ainsi que les murs de clôture sont en moellons enduits au plâtre ou à la chaux.
- La toiture est constituée de tuiles artisanales plates, brunes, posées à recouvrement au tiers, régulièrement remplacées par des tuiles mécaniques.
- Les menuiseries sont en bois et possèdent des volets bois. La porte charretière également en bois est à doubles vantaux et possède fréquemment un guichet².
- Les garde-corps sont en fer forgé surmontés d'une lisse bois, ancrés dans les tableaux des baies.
- Peu de ces habitats présentent encore aujourd'hui leurs menuiseries, volets ou garde-corps d'origine, ces derniers se font rares.
- La colorimétrie des façades est d'un ton clair, seuls les éléments menuisés (fenêtres, volets et portes charretières) et de ferronneries (garde-corps, grilles) apportent des tons foncés : marron et noir.
- Les passages et les cours sont à l'origine pavés, ils présentent aujourd'hui : terrasse bois, dallage, jardin, etc.
- Les annexes bâties sont régulièrement réalisées en maçonnerie légère, en bois, en brique, ainsi qu'en moellons pour certains soubassements.

Axonométrie schématique de la typologie d'une ferme.

2. Ouverture piétonne, petit battant en découpe dans un grand battant.

HABITAT INDIVIDUEL

FERMES ET MAISONS D'HORTICULTEUR

ÉLÉMENTS À PRÉSERVER POUR MAINTENIR CE PATRIMOINE



- Composition de la façade : conserver les percements existants et en cas de nouveaux percements liés à une rénovation ou un changement d'usage, veiller à leur bonne intégration dans la composition de la façade existante. Conserver la porte charretière ainsi que son porche.

- Utiliser des enduits de façade plâtre-chaux.

- Respecter, notamment en cas de ravalement, l'écriture horizontale des façades par la conservation de la corniche de toit, du bandeau intermédiaire ainsi que du marquage du soubassement.



- Maintenir les tuiles plates de couleur sombre.

- Préserver l'ensemble des modénatures et éléments qui contribuent à la qualité et à la cohérence des façades : encadrements des baies, décors, pilastres, garde-corps, etc.

- Privilégier le maintien des menuiseries et volets en bois.

1. Ensemble urbain Avenue de Lénine, fermes mitoyennes.

2. Rue Gabriel Husson, ensemble urbain continue, certaines fermes ayant subi de fortes modifications.

3. 53 rue Gabriel Husson, composition de façade de ferme atypique, deux travées, suppression de la baie sur la porte charretière.



4. 71 rue Gabriel Husson, composition de façade de ferme atypique, porte charretière axée, des modifications de façade sont en cours.



HABITAT INDIVIDUEL

MAISON BOURGEOISE - VILLA

Contexte historique

- Lieux de villégiature dès le XVIIIème siècle, Romainville accueille à cette époque plusieurs demeures remarquables. Sur la carte schématique du XVIII ème siècle¹, l'aménagement des jardins à la française de ces villas nous permet de les localiser.

- Il est difficile d'identifier aujourd'hui ce patrimoine. Cependant, nous pouvons dater les demeures de cette typologie comme ayant été construites entre le milieu du XIXème et le début du XXème siècle.

- Ces demeures se localisent aux abords du centre ville, et sont généralement, bâties sur des parcelles mitoyennes, deux ensembles se démarquent : « un lotissement» rue Etienne Dolet et un second avenue de Verdun.

- Ces deux ensembles se composent de deux et trois villas, construites le plus souvent en coeur de parcelle. Le lotissement de la rue Verdun est plus tardif et date du début XXème siècle.

- Trois demeures de même type sont également identifiables : le 143 avenue du Docteur David Rosenfeld, le 48 rue Carnot, et le 41 rue de Paris.



31B - 31, Avenue de Verdun.



Composition du bâti sur la parcelle

- Le bâti est principalement isolé en coeur de parcelle, son plan est carré. La façade principale est orientée vers la rue, et les trois façades secondaires sont également munies de décors de degrés différents.

En retrait, la maison est entouré d'une clôture et desservie par un portail. Ces villas ne comportent pas ou peu d'annexe(s) sur le reste de la parcelle, mais possèdent en majorité de grands jardins arborés.

Composition de la façade

- Volumétrie et composition de façade complexes : tourelle, hauteur importante, bow-window, porche, toiture à la mansarde.

- Les toitures sont complexes, 4, 6, 8, 12 pans : toiture à la mansarde, en groupe, perron, lucarne, ferme débordante, souche de cheminée dessinée.

- Chacune de ces maisons est une entité unique, à l'écriture architecturale singulière.

1. située dans la partie évolution historique

Matériaux

- Les murs sont en meulière ou en brique, les étages d'attique sont recouverts d'enduit et/ou de vrais et faux colombages selon les demeures.
- Seule l'une de ces villas présente une couverture en tuile mécanique brune, les autres couvertures sont en ardoises.
- Les menuiseries d'origine sont en bois, et les persiennes sont en bois ou en métal selon les villas.
- L'ensemble des décors et éléments de second oeuvre, (garde-corps, portail, balcons, marquise, grilles) viennent soutenir les styles architecturaux très marqués de chacune de ces maisons.



143. Avenue du Docteur Rosenfeld

ÉLÉMENTS À PRÉSERVER POUR MAINTENIR CE PATRIMOINE

- Préserver la volumétrie souvent complexe et l'ensemble de la composition des façades en cas de nouvelles constructions sur la parcelle.
- Composition de la façade : conserver les percements existants et en cas de nouveaux percements liés à une rénovation ou un changement d'usage, veiller à leur bonne intégration dans la composition de la façade existante.
- Préserver l'ensemble des modénatures et éléments qui contribuent à la qualité et à la cohérence des façades : encadrement des baies, décors, frises décoratives, garde-corps, éléments de ferronnerie, couverture complexe, etc.
- Privilégier le maintien des menuiseries et volets en bois.

HABITAT INDIVIDUEL

MAISON D'INDUSTRIEL

Contexte historique

- Bâties représentatives des petites industries implantées dans le centre-ville de Romainville aux abords des voies historiques à partir du milieu du XIXème siècle.
- Témoins rares de l'activité industrielle en cœur de ville, ces maisons étaient édifiées à l'entrée des sites industriels ou artisanaux par leur propriétaire. Habitant sur place, cette situation leur facilitait l'accès au site de production et leur permettait également de rentabiliser leur terrain.
- Ces maisons sont facilement identifiables en raison du retournement de front bâti à leurs abords. Elles emploient un langage architectural relevant de l'habitat individuel en contraste avec les ateliers des sites.
- Ces maisons ont dans certains cas perdu leurs ateliers et restent seules témoins d'une activité ancienne lorsque la ville s'est densifiée autour.

Composition du bâti sur la parcelle

- La configuration des parcelles sur lesquelles ces maisons sont implantées varie selon l'activité exercée.
- Le bâti se compose d'un volume parallélépipédique, perpendiculaire à la rue. Il présente généralement une à deux travées de baies sur la rue. La largeur de parcelle est similaire aux maisons de ville, soit d'environ 9 mètres. Le reste de son front bâti se compose d'une clôture et d'un portail.
- Ce dernier est le seul accès à la parcelle, il dessert la cour, les ateliers organisés en fond de parcelle ou dans certains cas dans le prolongement de la maison.



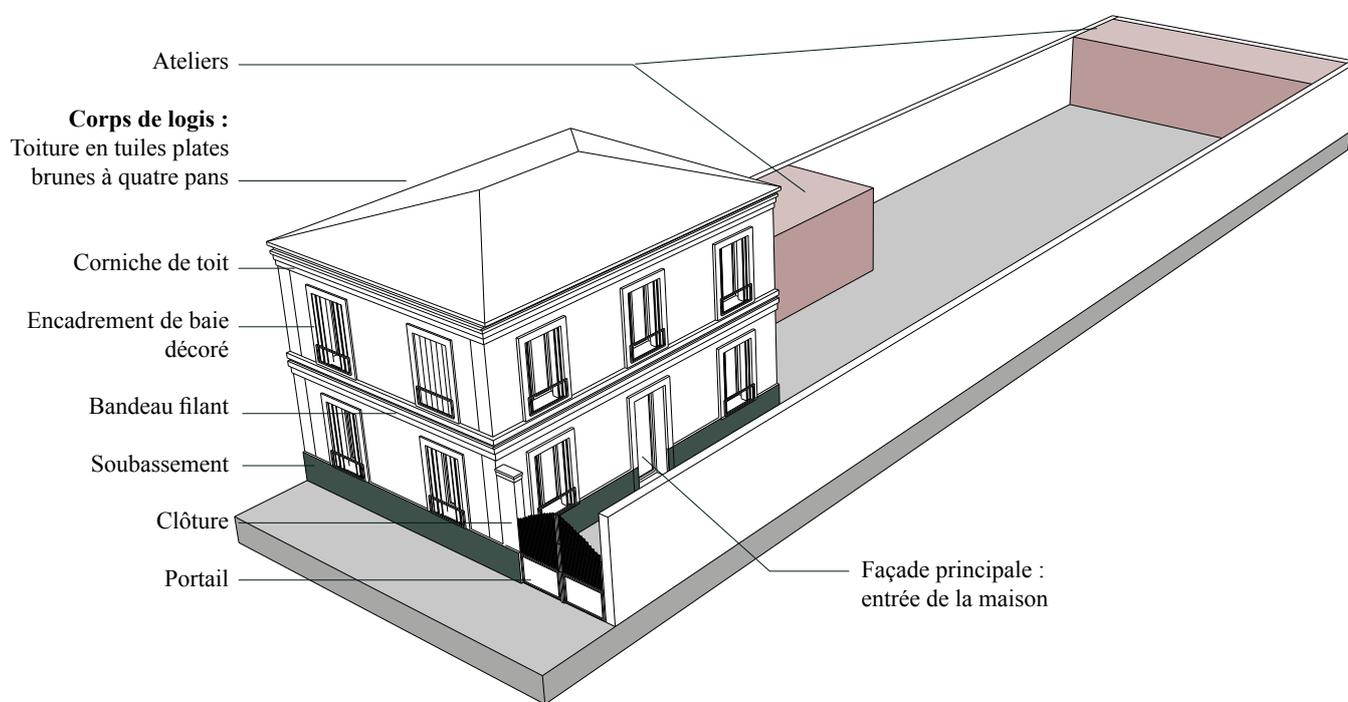
1. 51 rue Saint Germain.



2. 46 rue Saint Germain.

Composition de la façade

- Volumétrie et composition de façade simple et régulière : façade principale perpendiculaire à la rue composée de deux à trois travées, la façade secondaire sur rue comporte une à deux travées.
- La toiture comporte couramment quatre pans à faible pente, sa couverture n'est pas visible depuis la rue. Cependant, certaines possèdent une couverture à la Mansart, offrant un étage habitable supplémentaire.



Matériaux

- La façade présente de nombreuses modénatures : corniche de toit, linteau et appuis de baies décorées, ferronnerie, bandeau, ainsi qu'un soubassement traité de nature différente.
- La maison du 53 rue de Paris reprend quant à elle le vocabulaire de l'architecture classique : plan proche du carré, briques et pierres avec chaînage des angles, bossage des linteaux et harpage des tableaux de baie.
- L'ensemble des maisons présentent des ferronneries issues de l'industrie : marquise, garde-corps, persiennes métalliques, portail.

- Les murs des maisons sont soit en briques, en meulières ou en moellons recouverts d'enduit. Chaque façade joue sur les contrastes de matériaux et sur la géométrie des décors.
- La toiture est constituée de tuiles artisanales plates, brunes, posées à recouvrement au tiers. Les toitures à la Mansart présentent un brisis ardoisé et un terrasson en zinc, les lucarnes sont réalisées en plomb.
- Les menuiseries en bois d'origine semblent avoir disparu sur la majorité des maisons.
- Les garde-corps sont en fer forgé, posés en applique. Les clôtures sont traitées dans le même style que les façades et créent un front bâti continue sur la rue.

Axonométrie schématique de la typologie d'une maison d'industriel.

HABITAT INDIVIDUEL

MAISON D'INDUSTRIEL

ÉLÉMENTS À PRÉSERVER POUR MAINTENIR CE PATRIMOINE



1

- Forme urbaine atypique : conserver l'ensemble de la clôture et l'accès par la cour.
- Composition de la façade : conserver les percements existants et en cas de nouveaux percements liés à une rénovation ou un changement d'usage, veiller à leur bonne intégration dans la composition de la façade existante.
- Conserver le principe des toits plats ou à faible pente (toiture à quatre pans notamment) ou la surélévation en retrait.



2

- Préserver l'ensemble des modénatures qui contribuent à la qualité et à la cohérence des façades : encadrement des baies, décors, frises décoratives, garde-corps, éléments de ferronnerie, etc.
- Privilégier le maintien des menuiseries et volets en bois.

1. 13 rue Saint-Germain

3. Ensemble de deux maisons 16 et 20 rue de l'Abbé Houel.

2. 56 rue Gabriel Husson, ensemble industriel, dont la maison du propriétaire a subi de nombreuse transformation de décors.

4. 65 Rue Saint-Germain, Entrée de l'espace Saint-Germain.



3



4

HABITAT INDIVIDUEL

MAISON DE VILLE EN BANDE

Contexte historique

- Bâties représentatifs des premières opérations de

réalisées à Romainville au début du XX^{ème} siècle, ces ensembles urbains se composent de maisons de ville mitoyennes. Elles se localisent le plus souvent le long des voies percées à partir de 1906 : avenue du Docteur David Rosenfeld, Avenue du Président Wilson, rue de la République.

- Ces ensembles bâtis sont facilement reconnaissables dans la ville, se lisant comme un seul bâti composé d'éléments répétitifs.

- Ce patrimoine est aujourd'hui majoritairement bien préservé, seules quelques modifications sont identifiables, ce qui permet d'en percevoir l'ensemble de ses caractéristiques.

Maison des carriers

- Construit à partir du milieu du XIX^{ème} siècle, les maisons des carriers localisées rue des Bas-Pays représentent elles aussi de l'habitat en bande.

Composition du bâti sur la parcelle

- La configuration des parcelles sur lesquelles ces maisons sont implantées est identique. Elles mesurent régulièrement moins de 200 m².

- Ces maisons mitoyennes sont généralement alignées sur rue, d'un linéaire de 6 à 9 m et comportent en fond de parcelle une cour ou un jardin.

- Le bâti se compose d'un volume parallélépipédique, regroupant l'ensemble des différentes maisons. Seules les souches de cheminée, les clôtures, le nombre de portes d'entrée, les gouttières ou quelquefois les décors permettent de souligner l'individualité des maisons.



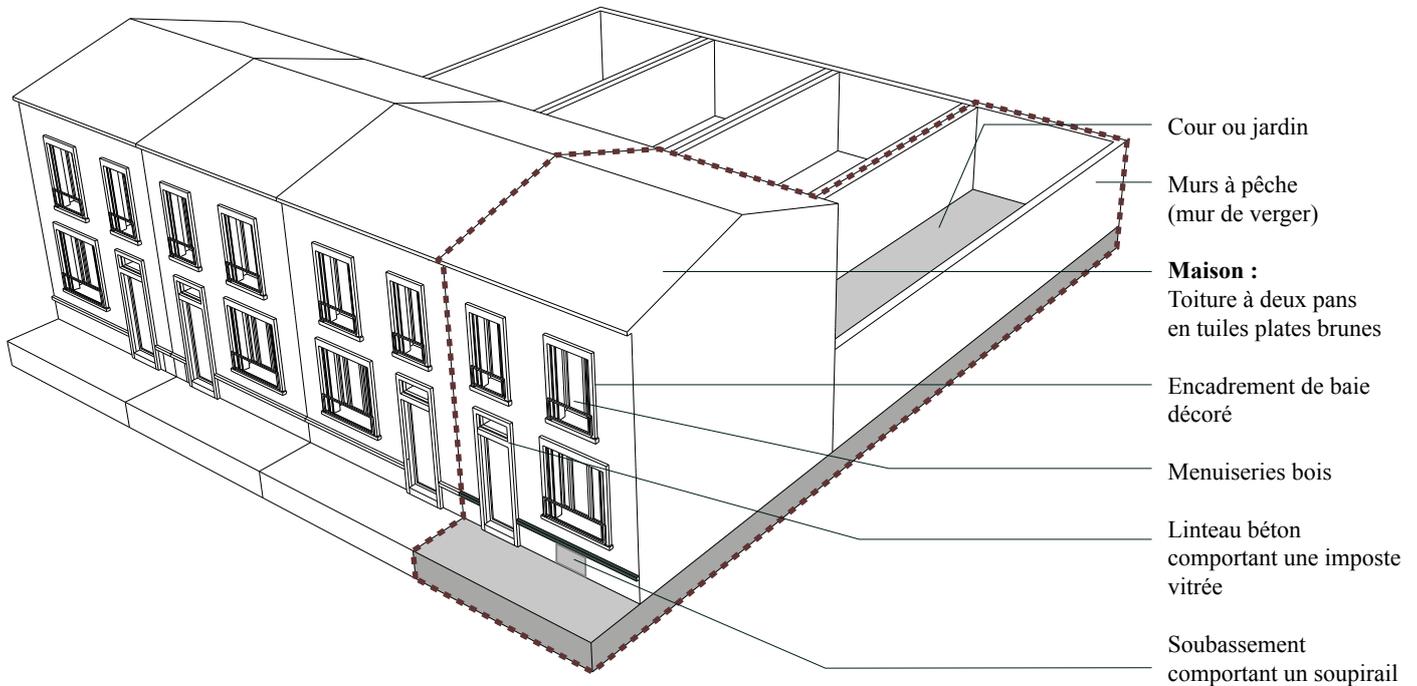
1. Maisons des carriers, rue des Bas-Pays.



2. Ensemble de maison en bande, 121-135 avenue du Docteur Rosenfeld.

Composition de la façade

- Volumétrie et composition de façade simples et régulières : deux à trois travées. La travée comportant la porte d'entrée est généralement plus mince. Selon les ensembles, les baies du rez-de-chaussée peuvent se démarquer et s'élargir, répondant à leur fonction de salle à manger et salon.



Matériaux

- Le volume individuel des maisons et similaire au volume des fermes, la toiture comporte deux pans à faible pente.
- Les portes d'entrée comportent chacune un linteau béton surmonté d'une imposte vitrée.
- Ces ensembles présentent des façades aux modénatures homogènes localisées en périphérie des baies : encadrements, linteaux de baies marqués, ferronnerie, motifs géométriques et frises pour les plus cossues. Le traitement du soubassement est similaire et continu sur ces différents ensembles.
- Les maisons possèdent des ferronneries issues de l'industrie : garde-corps, soupiraux, grilles, persiennes métalliques, dont certains ont été remplacés au fil du temps.

- Les murs sont en meulières ou en briques. Chaque façade joue sur les contrastes de matériaux et sur la géométrie des décors : moellons, décors de brique et encadrements béton/brique rouge, ocres et vernissées.
- La toiture est constituée de tuiles artisanales plates, brunes, posées à recouvrement au tiers.
- Les menuiseries sont en bois et comportent une traverse haute. Les menuiseries des rez-de-chaussées peuvent comporter jusqu'à quatre vantaux.
- Les garde-corps sont en fer forgé, posés en applique, quelques fois associés à des grilles de défense galbées.
- Les clôtures et grilles sont traitées dans le même style que les façades.

Axonométrie schématique de la typologie des maisons en bande.

HABITAT INDIVIDUEL

MAISON DE VILLE EN BANDE

ÉLÉMENTS À PRÉSERVER POUR MAINTENIR CE PATRIMOINE

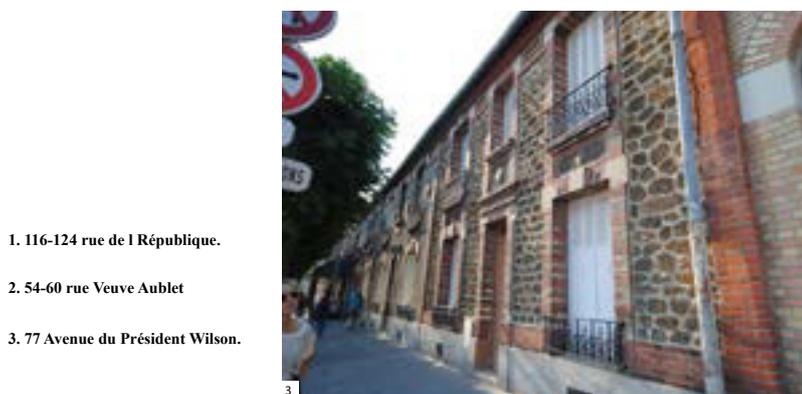


- Ces maisons formant un ensemble urbain homogène, conserver la cohérence de l'écriture architecturale de l'ensemble.

- Composition de la façade : conserver les percements existants et en cas de nouveaux percements liés à une rénovation ou un changement d'usage, veiller à leur bonne intégration dans la composition de la façade existante.

- Préserver l'ensemble des modénatures qui contribuent à la qualité et à la cohérence des façades : encadrement des baies, décors, frises décoratives, garde-corps, éléments de ferronnerie, etc.

- Privilégier le maintien des menuiseries et volets en bois.



1. 116-124 rue de la République.

2. 54-60 rue Veuve Aublet

3. 77 Avenue du Président Wilson.

HABITAT INDIVIDUEL

MAISON JUMELÉE

- Les maisons jumelées possèdent un ensemble de caractéristiques communes aux maisons en bande. Leur singularité réside dans leur symétrie.

- Les maisons jumelées apparaissent durant la même période que les maisons de ville en bande, fin du XIX^{ème} siècle début du XX^{ème}. Elles ne cesseront d'évoluer et de se multiplier dans les années 1930.

- Premières opérations de lotissement, ces maisons individuelles et mitoyennes au volume singulier constituent un seul édifice.

- Le bâti est localisé en retrait et ne s'appuie pas sur les limites séparatives, ce qui accentue la notion de villa. Lorsque cet ensemble est mitoyen à d'autres constructions, comme les maisons du 12,14-16 avenue Wilson ou encore le 47- 47 bis rue de Paris, ce dernier se démarque par la multiplicité de ses décors, permettant d'affirmer son unicité.

- La composition des façades, la nature des matériaux et les décors sont semblables aux maisons en bande. Certains cas possèdent cependant des particularités : jeux de volumétrie, d'alignement et de retrait.

- L'exemple des deux maisons jumelées au 4/6 allée de Bellevue ne renvoie pas cette même notion de « villa » ou « maison bourgeoise ». Leur symétrie et leur répétition conservent l'individualité de chaque maison et renvoient à une notion toute autre de série, d'un futur modèle à reproduire.



1. Maison jumelée, 136-138 avenue du Docteur Rosenfeld.

2. Maison jumelée, 99-101 avenue du Docteur Rosenfeld.



ÉLÉMENTS À PRÉSERVER POUR MAINTENIR CE PATRIMOINE

- Les éléments à préserver sont de même nature que les maisons en bande.
- Un œil attentif devra être porté sur la conservation de ces maisons comme édifice singulier au volume homogène, tant dans son implantation sur la parcelle, sa composition de façade que ses décors.

HABITAT INDIVIDUEL

PAVILLONNAIRE - MAISON CATALOGUE

Contexte historique

- Ces maisons catalogue sont construites dans les années 1920-1930 (période de l'entre-deux-guerres), époque propice au développement de la maison individuelle.

- Ce développement accrue est encouragé par la loi loucheur (1928), qui facilite l'accès à la propriété pour les particuliers en empruntant à taux réduits.

- En plein essor économique grâce au développement des industries pharmaceutiques, la ville de Romainville connaît à cette période une forte croissance de l'habitat individuel.

- Ces pavillons se construisent aux abords du centre ville ainsi que dans le Bas-Pays. Ils sont généralement localisés dans des ensembles urbains composés de lotissements. Les lotissements du quartier de l'avenue du Colonel Fabien dans le Bas-Pays et de l'allée de Bellevue sont de parfait exemples des années 20 - 30 et se développent pleinement.

Composition du bâti sur la parcelle

- Les parcelles présentent une surface moyenne de 200 à 250 m². Construites en retrait, les maisons disposent d'un jardin arboré, isolé de la rue par une clôture.

- La parcelle réserve également 1 à 2 m de retrait entre la maison et ces limites mitoyennes ce qui permet de desservir un second jardin à l'arrière et d'isoler le volume bâti.

- Le bâti dispose d'un plan rectangulaire qui se décline en L ou en T.



1. 32, Avenue Stalingrad

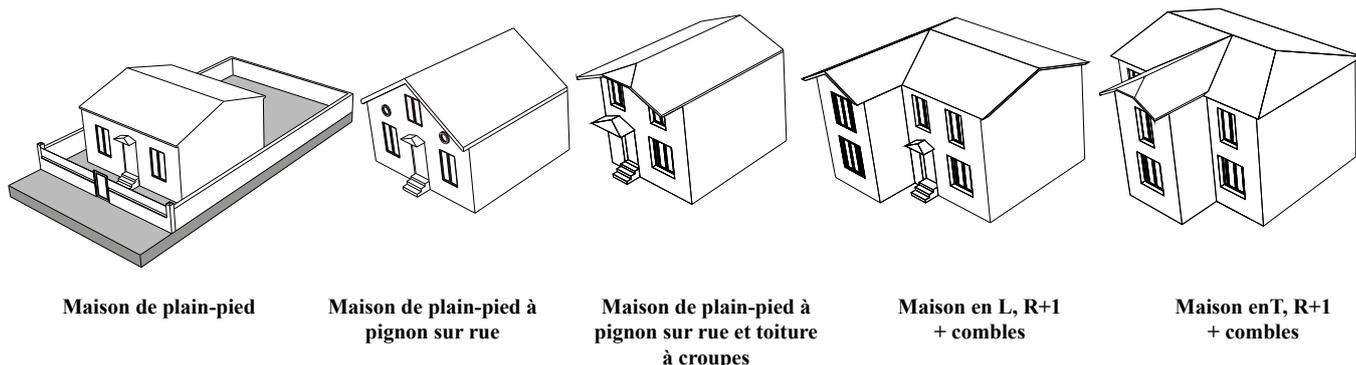


2. Maison 7 rue Veuve Aublet, 5 allée de Bellevue.

- La plupart de ces pavillons ont reçu aujourd'hui plusieurs extensions réalisées sur leurs façades arrières, conservant le jardin d'entrée.

Composition de la façade

- La composition des façades et ses proportions sont simples et régulières. Les façades se composent de deux ou trois travées et s'élève régulièrement d'un étage et de combles. Certaines de ces maisons peuvent également être de plain-pied.



Maison de plain-pied

Maison de plain-pied à pignon sur rue

Maison de plain-pied à pignon sur rue et toiture à croupes

Maison en L, R+1 + combles

Maison en T, R+1 + combles

- Les modèles des maisons catalogue se construisent en série. Les maisons sont similaires et déclinables, plusieurs types se distinguent : la maison de plain-pied à pignon sur rue, la maison R+1 plus combles à pignon sur rue et toitures à croupes, la maison en L en R+1 et la maison en T.

- L'entrée est généralement marquée par une marquise ou un perron.

- Chaque maison se différencie par le choix de ces modénatures, sa forme et son type de couverture. Les décors sont homogènes, composés de frises décoratives, et d'encadrement de baies décorés.

- Certaines de ces maisons, par leur composition et le type de leur modénature, sont caractéristiques des maisons de l'entrepreneur Bouyer.

La Maison Bouyer

- « *L'entreprise, installée à Bagnole, avait mis au point des procédés de construction de maisons économiques qu'elle a reproduits sur toutes les communes avoisinantes.* »¹

- On reconnaît ce type de maisons par l'emploi d'éléments de décor préfabriqués permettant de personnaliser les façades : utilisation de la brique polychrome, rouge et grise, du parpaing de béton à face décorative vermiculée, ainsi que de frises de ciment moulées à motifs géométriques.

- Les maisons possèdent des ferronneries issues de l'industrie : garde-corps, marquise, grilles, persiennes métalliques, portail.

Axonométrie schématique des différents types de maisons catalogue.

1 .Diagnostic patrimonial des Lilas, Département de la Seine-Saint-Denis, «les maisons Bouyer» p 58.

HABITAT INDIVIDUEL

PAVILLONNAIRE - MAISON CATALOGUE



31, rue du Capitaine Guynemer



4 et 6 chemin des Loriots, décors de faux colombage

Matériaux

- Les murs sont généralement en meulières, parfois en briques. Chaque façade joue sur les contrastes de matériaux et sur la géométrie des décors : moellons, décors de briques et encadrements béton/briques rouges ou grises, parpaings de béton à face décorative vermiculée, linteaux métalliques.
- La toiture est constituée de tuiles mécaniques posées à recouvrement au tiers.
- Les menuiseries d'origine sont en bois mais ont été généralement remplacées par des menuiseries PVC.
- Les garde-corps sont en fer forgé, posés en applique, quelques fois associés à des grilles de défense galbées.
- Les clôtures et grilles sont traitées dans le même style que les façades.

ÉLÉMENTS À PRÉSERVER POUR MAINTENIR CE PATRIMOINE

- Composition de la façade : conserver les percements existants et en cas de nouveaux percements liés à une rénovation ou un changement d'usage, veiller à leur bonne intégration dans la composition de la façade existante.
- Privilégier le maintien des menuiseries et volets en bois.
- Préserver l'ensemble des modénatures qui contribuent à la qualité et à la cohérence des façades : encadrement des baies, décors, frises décoratives, garde-corps, éléments de ferronnerie, couvertures complexes, etc. (modénatures particulières tels que faux-colombage par exemple)

HABITAT INDIVIDUEL

MAISON SINGULIÈRE DES ANNÉES 1930

Contexte historique

- L'habitat individuel n'a cessé de se développer au cours du XX^{ème} siècle sur l'ensemble de la ville. Les petites surfaces de parcelles disponibles dans la ville ont facilité la multiplication de ces constructions. Le quartier des Grands-Champs montre véritablement l'essor de ces constructions après la seconde guerre mondiale.¹

- Quelques pavillons et maisons singuliers illustrent l'architecture art déco des années 1930.

1. Se reporter à la partie « étude historique ».

Composition du bâti sur la parcelle

- Composition similaire aux pavillons et maisons de ville cités précédemment.

Composition de la façade

- Volumétrie, proportion et composition de façade singulière pour chaque maison de ville et pavillon.

- Les constructions des années 1930 comportent une composition de façade géométrique caractéristique de l'architecture Art-déco : fronton échancré, porche cintré, bow-window, balcon et décors géométriques, linteaux de baie à pan coupé aux angles de baies.

- Les décors de façades géométriques sont réalisés en béton ou ciment, et les ferronneries sont travaillées par une géométrie épurée.

- Les toitures sont de formes différentes, la maison de ville du 38 rue Veuve Aublet présente une toiture singulière, un brisis en béton, ainsi qu'une toiture terrasse.



3 allée des Blonnes



38 rue Veuve Aublet, maison de ville Art-Déco

Matériaux

- Les murs sont généralement en briques polychromes et béton.

- Les décors sont réalisés en béton ou ciment, quelques fois peints, associés à des frises décoratives en brique.

- Les garde-corps sont en fer forgé, posés en applique, de style Art-déco.

- Les clôtures et grilles sont traitées dans le même style que les façades.

HABITAT INDIVIDUEL

MAISON SINGULIÈRE DES ANNÉES 1950

Contexte historique

- Habitat individuel d'après guerre, représentatif de l'architecture des années 1950.

Composition du bâti sur la parcelle

- Composition similaire aux pavillons et maisons de ville cités précédemment.



40 allée de Bellevue

Composition de la façade

- Les pavillons des années 1950 comportent une volumétrie massive jouant sur une multiplication des pans coupés de toiture.
- Décors simples et épurés réalisés en béton : encadrements de baies en béton, écritures des arrêtes en béton, porche.
- Jeu de contrastes des matériaux utilisés.



70 rue de Benfleet

Matériaux

- Les murs sont en briques, béton et/ou meulières.
- Le pavillon du 70 rue de Benfleet se démarque, il est réalisé en béton préfabriqué. Ses décors sont simples et épurés, ils soulignent les encadrements de fenêtres. Les serrureries sont travaillées. Les pavés de verre laissent passer la lumière qui éclaire l'escalier central et sont accompagnés de menuiseries bois.
- Le 70 rue Benfleet est l'un des deux pavillons tests réalisés par André Bérard dans le but de concevoir un logement économique reproductible.

ÉLÉMENTS À PRÉSERVER POUR MAINTENIR CE PATRIMOINE

ANNÉES 30 ET 50

- Préserver l'unicité de la composition, des volumes et des décors représentatifs de ces mouvements architecturaux.
- Préserver le contraste des matériaux utilisés.

HABITAT COLLECTIF

IMMEUBLE STRUCTURANT LA FORME URBAINE

Contexte historique

- Cette typologie caractérise des immeubles de différentes époques. Les petits immeubles collectifs se développent dans la ville à partir du milieu du XIXème et se multiplient au début du XXème siècle. Ces immeubles se localisent aux abords du centre ville et s'insèrent dans le tissu urbain par leur hauteur limitée à R+2/ R+3 plus combles.

- L'entre-deux-guerres fera apparaître des immeubles de plus grandes hauteurs, autant dans le Bas-Pays qu'aux abords des grands axes. La majorité de ces derniers structurent la forme urbaine actuelle en affirmant l'axe des voies rayonnantes percées aux début du XXème siècle.

Composition du bâti sur la parcelle

- Ces constructions sont majoritairement construites à l'alignement sur rue, sur des parcelles triangulaires au croisement de deux axes. Ces parcelles sont généralement denses, seule une petite cour de service est présente.

- Ces immeubles peuvent également être localisés au sein d'un front bâti continu. Ils se démarquent par leur hauteur et l'importance de leurs décors.

- L'immeuble du 141, avenue du Colonel Fabien se démarque par sa construction en retrait et son caractère d'immeuble proue.

Composition de la façade

- Ces immeubles présentent généralement des travées régulières et similaires. Les immeubles d'angle possèdent un angle coupé composé d'une travée de biais.



1. Immeuble collectif, 74 avenue du Président Wilson.
2. Immeuble des années 50, 141, avenue du Colonel Fabien.



- Ces immeubles d'angle présentent généralement un soubassement recouvert d'un enduit ciment de ton clair.

- Des corniches, bandeaux ou frises décoratives soulignent les étages et marquent l'horizontalité de ces immeubles d'angle permettant d'accentuer les perspectives.

- Certains de ces immeubles présentent des surélévations réalisées plus tardivement comme le 127-129 avenue Gaston Roussel ou encore le 105 avenue du Dr David Rosenfeld datant des années 1930.

HABITAT COLLECTIF

IMMEUBLE STRUCTURANT LA FORME URBAINE

- Selon leur époque de construction, les encadrements de baies comportent plus ou moins de modénatures.
- Les toitures sont généralement à deux pans recouverts de tuiles mécaniques.

Matériaux

- Les murs sont généralement en briques.
- Les décors sont en briques polychromes et en béton. Quelques briques vernissées et grès cérame sont également présentes.
- Les garde-corps sont en fer forgé, posés en applique.



1. 74 Avenue du président Wilson,



2. Immeuble collectif, décor de briques rouge et blanches, 49 rue de Paris. Immeuble signal dans le front bâti.

ÉLÉMENTS À PRÉSERVER POUR MAINTENIR CE PATRIMOINE



3. Immeuble collectif, localisé dans le Bas-Pays aux abords des zones industrielles, certainement ancien logement ouvrier financé par un industriel, 127-129, avenue Gaston Roussel.

- Préserver l'unicité de la volumétrie, de la composition et symbolique du décor, etc.
- Conserver la dissociation du rez-de-chaussée comme soubassement.
- Composition de la façade : conserver les percements existants et en cas de nouveaux percements liés à une rénovation ou un changement d'usage, veiller à leur bonne intégration dans la composition de la façade existante.
- Maintenir les contrastes, polychromies et variations des matériaux de façade : décors art déco, serrureries (volets, garde-corps, grilles) frises, modénatures, briques colorées ou vernissées, etc.
- Conserver la mixité des décors et la différenciation des surélévations.
- Privilégier le maintien des menuiseries et volets en bois.

HABITAT COLLECTIF

IMMEUBLE COLLECTIF

Contexte historique

- Les petits immeubles collectifs se développent dans la ville à partir du milieu du XIXème et se multiplient au début du XXème siècle. Ces immeubles se localisent aux abords du centre-ville et s'insèrent dans le tissu urbain par leur hauteur limitée à R+2/ R+3 plus combles.

- Les plus anciens se situent rue de Paris, au 27 et 44.

Composition du bâti sur la parcelle

- Ces constructions sont majoritairement construites à l'alignement sur rue. Ces parcelles sont généralement denses mais peuvent présenter une cour de service à l'arrière.

- Seuls deux petits collectifs de nature similaire se démarquent, chacun d'entre eux se situe en coeur de parcelle. Leur bâti est également différent, il présente une couverture à deux pans avec une façade pignon.

Composition de la façade

- Ces immeubles présentent généralement trois travées régulières et similaires de deux à trois niveaux.

- Les décors sont localisés dans les encadrements de baies.

- L'ensemble des immeubles en briques présentent une graduation des décors entre le rez-de-chaussée et le dernier niveau. Ce dernier niveau possède une frise soulignant l'ensemble de l'étage d'attique.



1. Petit collectif, 44 rue de Paris

2. Petit collectif, façade pignon, 70 boulevard Henri Barbusse



- Certains immeubles présentent des décors plus sobres d'inspiration classique, l'immeuble du 6 rue Carnot est représentatif de ce type. Il a également subi une surélévation.

- Les toitures sont généralement à deux pans recouverts de tuiles mécaniques.

HABITAT COLLECTIF

IMMEUBLE COLLECTIF

Matériaux.

- Les murs sont généralement en briques ou en moellons recouverts d'un enduit à la chaux.
- Polychromie de l'ensemble des façades. Certains décors sont en briques polychromes et en béton. Quelques briques vernissées et ainsi que des décors en grès cérame sont également présents.
- Les garde-corps sont en fer forgé, posés en applique.
- Les couvertures étaient pour les immeubles les plus anciens en tuiles plates brunes, remplacées aujourd'hui en tuiles mécaniques.



Immeuble collectif, 24-26 rue de Paris, immeuble en meulière aux décors enduits.



ÉLÉMENTS À PRÉSERVER POUR MAINTENIR CE PATRIMOINE

- Préserver l'unicité de la volumétrie, de la composition et symbolique du décor, etc...
- Conserver la graduation des décors suivant l'élévation de l'immeuble.
- Conserver le contraste, la polychromie et la diversité des matériaux de façade: serrurerie (volets, garde-corps, grilles) frises, modénatures, briques colorées ou vernissées, panneaux d'enduit, etc...

Immeuble localisé 19 rue de la République, il présente une dissociation des décors suivant les étages, terminant par une frise se développant sur l'ensemble de l'étage d'attique.

HABITAT COLLECTIF

IMMEUBLE COLLECTIF D'ENTRE DEUX GUERRES

Contexte historique

- L'entre-deux-guerres fait apparaître des immeubles de plus grandes hauteurs, autant dans le Bas-Pays qu'aux abords des grands axes. Ils accueillent de 6 à 30 logements.

Composition du bâti sur la parcelle

- Similaire à l'ensemble des immeubles collectifs cités précédemment.

Composition de la façade

- Ces immeubles présentent généralement 3 à 5 travées. Une dissociation entre les travées accueillant les pièces à vivre et les pièces d'eau se remarquent sur certaines façades, les dimensions des menuiseries sont modifiées : immeubles du 26 avenue de Verdun et du 20 avenue Pierre Kérautret.

- Les décors sont sombres et se développent autour des baies.

- Trois adresses présentent des décors art-déco significatifs : 20 et 32 avenue Pierre Kérautret et le 87 avenue du Président Wilson.

- L'immeuble situé au 52 rue Veuve Aublet présente également une surélévation importante marquée par la mise en oeuvre d'un enduit bleu en contraste avec la brique.

- Les toitures sont généralement à deux pans recouverts de tuiles mécaniques.



Matériaux

- Les murs sont en briques.
- Les décors sont en briques polychromes et en béton, quelques briques vernissées et décors en grés cérame sont également présents.
- Les garde-corps sont en fer forgé, posés en applique.

Immeuble collectif de style Art-déco, comportant un bow-window. 87 avenue du Président Wilson.

ÉLÉMENTS À PRÉSERVER POUR MAINTENIR CE PATRIMOINE : similaires aux descriptions des immeubles collectifs.

ÉQUIPEMENT

FIN DU XIXÈME - DÉBUT XX ÈME

Contexte historique

- L'un des premiers équipements construits la mairie - école de Romainville alimenta le clivage entre les riches habitants du Bois (commerçants, industriels) et la population plus modeste du bourg (vignerons, agriculteurs). Le choix de son emplacement, au cœur de la ville en 1861 favorisa la séparation quelques années plus tard du bois en 1867.

- L'école de l' Abbé Houël, construite par Ernest Bertrand, architecte communal, s'implantera au cœur de la ville quelques années plus tard en 1869.

- L'arrivée du tramway en 1897 favorise l'expansion de la ville. La population triple entre la fin du XIX^{ème} et le début du XX^{ème}. Afin de répondre au mieux à cette croissance démographique, la ville multiplie les projets d'équipements et d'infrastructures.

- La Première Guerre Mondiale éclate et engendre l'arrêt de ces infrastructures publiques.



1. Photographie de la mairie aujourd'hui.

2. Mairie-école de Romainville, 1861. L'Hôtel de Ville en 1904 collection Marcelin Kettenbach.



Forme et composition

- Les équipements se démarquent par leur volume, leur composition et leur matériau, en contraste avec leur environnement.

- La façade est composée par une entrée régulièrement ornée de décors modestes, décors que l'on retrouve également sur les maisons bourgeoises de l'époque : linteaux de baie décorée, utilisation de la brique polychrome, contraste des matériaux, respectant un vocabulaire traditionnel.

Matériaux

- La mairie de Romainville est construite en pierre, elle fait partie de l'un des rares bâtiments de la ville avec l'église Saint-Germain-L'Auxerrois à l'être.

- Utilisation de la meulière sur la globalité de la façade de l'école de la Fraternité, montrant la richesse de cette dernière. La façade est munie d'une marquise en bois, d'une horloge et de lettrines.

ÉLÉMENTS À PRÉSERVER POUR MAINTENIR CE PATRIMOINE



1



2

1. Collège Abbé Houël, vue de la façade principale, rue de l'Abbé Houël

2. Ecole de la Fraternité, façade arrière de l'école des filles.

3. Ecole de la Fraternité, façade principale de l'école des garçons.



3

- Formes architecturales singulières, repères urbains.
- Composition des façades : hauteur sous plafond importante, proportion des menuiseries, recherche de la lumière, menuiseries grandes hauteurs
- Hiérarchisation des baies et des accès, entrée principale représentative.
- Décors et éléments identifiants la fonction d'origine : horloge, cloche, lettrine.
- Mixité et contraste des matériaux utilisés dans leur environnement proche.

ÉQUIPEMENT

L'ARCHITECTURE DE BRIQUES DES ANNÉES 1930, ANDRÉ BÉRARD

Contexte historique

- Le début du XXe siècle est marqué par l'industrialisation du Bas - Pays et le développement accru du logement individuel et ouvrier.

- La ville manque d'infrastructures, d'équipements et de plan d'aménagement d'ensemble. Elle ne peut accueillir convenablement cette population ouvrière modeste et croissante.

- Dans cet environnement, l'auto construction se développe sur l'ensemble de la ville.

- Pour répondre à ces besoins, la ville va favoriser la construction de nombreux équipements municipaux : équipements médicaux, scolaires, culturels et culturels se développent sur l'ensemble de la ville.

**Forme et composition**

- L'ensemble des équipements de la ville de cette époque est érigé par André Bérard, architecte communal. Il œuvre sur l'ensemble de la ville durant plus de 30 ans.

- Les équipements de la ville sont marqués par son écriture architecturale, qui évoluera au fil des années : simplicité des formes, horizontalité, ouverture des façades, composition d'ensemble, singularité des matériaux, travail de la mise en œuvre, décors sobres et travaillés.

- André Bérard entreprend dans chacune de ses réalisations des collaborations avec des artistes et sculpteurs. Claude Viturat, sculpteur, interviendra sur l'ensemble des bas-reliefs du groupe scolaire Charcot Barbuse ainsi que sur le dispensaire Louise Michel.

1. Centre Administratif Carnot, (ancien dispensaire Louise Michel), 15 rue Carnot, André Bérard architecte 1936.

2. Palais des fêtes, 28 Avenue Paul Vaillant Couturier, André Bérard architecte 1938.

3. Écoles Jean-Charcot, Henri-Barbusse, 2-4-6 Rue Jean Charcot, André Bérard architecte 1939.

ÉLÉMENTS À PRÉSERVER POUR MAINTENIR CE PATRIMOINE



- Formes architecturales singulières.
- Les matériaux de façade : le dialogue entre la brique, le béton, le bois et le métal.
- Décors et éléments identifiant la fonction d'origine : horloge, cloche, lettrine.
- Les décors intérieurs de l'ensemble de ces lieux, en cours de disparition.
- Les décors des deux églises emploient des techniques de peinture sur béton peu développées à l'époque.
- Mixité et contraste des matériaux utilisés dans leur environnement proche.

1. et 2. Eglise Saint-Luc des Grands-Champs. 2017

3. Chapelle Sainte Solange de Romainville

• Il entreprendra également un véritable travail de décors intérieurs, qu'il mènera également avec des artistes-peintres. Ces interventions artistiques seront financées par le 1 % artistique du projet architectural.

• Les chantiers du cardinal utilisent le même vocabulaire architectural pour l'édification de l'église Saint-Luc des Grands-Champs, et la chapelle Sainte-Solange dans le Bas-Pays.

Matériaux

• L'ensemble des constructions de cette époque utilise la brique, le béton, le métal et le bois.

ÉQUIPEMENT

À PARTIR DES ANNÉES 1950

Contexte historique

- Après la seconde guerre mondiale, la ville est en chantier. Les bâtiments les plus touchés comme le Trianon ou l'école Charcot Barbuse sont reconstruits.

- La Ville reprend les projets engagés avant la guerre et les met en oeuvre dans les années 1950.

- L'école Langevin également édifée par André Bérard témoigne de ce décalage temporel dans son style architectural faisant référence à l'architecture des années 1930.

- Les anciens bains douches illustrent également cette reprise des constructions ou idées arrêtées d'avant guerre. Ils seront édifés dans les années 1950, permettant à la population d'avoir l'eau courante, la situation sanitaire étant préoccupante après la guerre.

- Un nouveau pic démographique touche la ville à cette période, les écoles se multiplient ainsi que les logements sociaux.

- André Bérard adopte de nouveaux complexes constructifs dans l'ensemble des équipements qu'il conçoit ainsi que dans l'étude de l'habitat économique qu'il mène à l'époque.

Forme et composition et matériaux

- Il étudie différents procédés de préfabrication qu'il met en oeuvre sur l'ensemble de ses constructions : plaque de béton, linteau, appuis de baie préfabriqués, dans un souci d'économie, de rapidité de construction et d'esthétique.



1.École Paul-Langevin, 36 rue des Chantaloups

2.École Danielle-Casanova, 11 Avenue de Verdun



- Il emploie ces procédés dans la construction de la cité Des Mares ainsi et que dans les maisons prototypes qui la précèdent.

- L'école Langevin révèle un entre deux entre l'architecture de brique des années 30 et la transition vers l'époque moderne qui s'engage.

- Elements représentatifs de l'architecture des anciens bains douches de la ville : toiture terrasse, façade en retrait, fenêtres bandeaux.

Matériaux



- Les solutions constructives déployées dans les années 1950 emploient principalement le béton préfabriqué, le bois et l'acier. La brique est employée comme élément de parement (dès les années 1930).

- Les procédés de préfabrication se multiplient dans les années 60-70. Une grande partie des équipements scolaires de cette époque en témoigne, collège Gustave Courbet.

- Le lycée Liberté, réalisé par Paul Chémétov au parement de façade en carrelage, témoigne quant à lui des années 80.

- Ainsi la maison de quartier Jacques-Brel réalisée par Renée Gaillouset marque l'architecture des années 90, avec la polyvalence de ses espaces ainsi que l'emploi du lamellé-collé, du béton et de la brique.



ÉLÉMENTS À PRÉSERVER POUR MAINTENIR CE PATRIMOINE

- Formes architecturales singulières.
- La volumétrie des façades et leur écriture architecturale.
- Le dessin des menuiseries, leur dimension et leur matériau : bois, acier.
- Décors et éléments identifiants la fonction d'origine : horloge, cloche, lettrine.
- Les décors intérieurs de l'ensemble de ces lieux, en cours de disparition.
- Les procédés de préfabrication employés : béton préfabriqué, lamellée collée.



1. Maison de quartier Jacques-Brel, place André-Léonet. Vue intérieure de l'atelier. Renée Gaillouset .

2. Police municipale, ancien bain douche de la Ville datant de 1954.

3. Conservatoire Nina Simone.

Les premières réhabilitations entreprises sur le patrimoine Romainvillois témoignent de la modularité des anciens équipements. Ces opérations laissent entrevoir une multitude de possibilités quant à la préservation de ce patrimoine du XXème siècle.

PATRIMOINE INDUSTRIEL DU BAS-PAYS EXPANSION ET DÉVELOPPEMENT

ENSEMBLE INDUSTRIEL - LE BAS-PAYS

Contexte historique

- Au début XXème siècle de nombreuses usines s'installent dans le quartier du Bas-Pays, lieu stratégique desservi par le canal de l'Ourcq aux limites de Pantin et Bobigny.

- En 1902, s'installe route de Meaux, la première entreprise, l'entreprise Carnine-Lefrancq reconnue pour sa production de fortifiant. Elle sera suivie par :

- la Société des Engrais la même année
- l'entreprise de chaudronnerie mécanique Filho en 1905
- la Société des accumulateurs fixes et de traction SAFT en 1913

- Route de Noisy, s'installera à la même période :

- Lalo Mignonac Puech, fabricante de matériel pour les chemins de fer
- la fonderie d'aluminium Decker et Petit.

L'identité du quartier des Bas-Pays.

- Ainsi le paysage s'industrialise progressivement, l'entreprise pharmaceutique Gaston Roussel marquera cependant profondément le quartier dès 1911 par la création de l'Institut de sérothérapie hémopoïétique.

Ce dernier s'installe à proximité des écuries du service de nettoyage de la Ville de Paris, au Sud de la route de Noisy.

Fort du succès de l'Hémostyl, fortifiant, l'entreprise, ISH se diversifie et s'agrandit.

- Dans les années 30, l'entreprise dédiera une partie de son activité à la chimie et crée les Usines Chimiques des Laboratoires Français, l'UCLAF.



1. Service de nettoyage de la Ville de Paris, au Sud de la route de Noisy.

2. Pavillon d'entrée du Site des anciennes usines UCLAF.

- Gaston Roussel et ses associés accompagnés du scientifique Henry Prénau se lanceront à partir de 1947 dans la production d'antibiotique et créent la Société Française de pénicilline : SOFRAPEN.

- Ce changement d'orientation, bouleverse également l'implantation de l'entreprise, qui s'étendra de l'autre côté de la route de Noisy, sur une superficie de 20 hectares. Elle est dessinée par l'architecte Jean Barrot. Elle adopte un style architectural rationaliste adapté aux processus de fabrication de la pénicilline faisant face à l'architecture pittoresque des usines d'origine. Jean Barrot s'inspire de ces expériences passées, dont la construction de la parfumerie Coty à Suresnes pour réaliser le site.

- En 1952, Jean-Claude Roussel, fils de Gaston Roussel, réunit l'ensemble des filiales et crée le groupe Roussel- Uclaf. Les deux sites sont rebaptisés :

- usine 1 pour les d'origine
- usine 4 pour l'ancien site SOFRAPEN

- Le milieu des années 70 marque le premier grand plan de restructuration de l'usine 1 tandis que l'usine 4 se modernise. L'expérimentation sur animaux disparaît peu à peu, l'abandon et la disparition progressive des bâtiments s'engagent.

- En 2000, le groupe Roussel-Uclaf devenu entretemps Hoechst-Marion-Roussel est absorbé et devient le groupe Aventis. Un parc technologique, Biocitech s'installe sur le site d'origine. Ce dernier accueille des sociétés spécialisé dans la recherche en bio-chimie. Les usines anciennes disparaissent peu à peu et laissent place à des bâtiments contemporains.

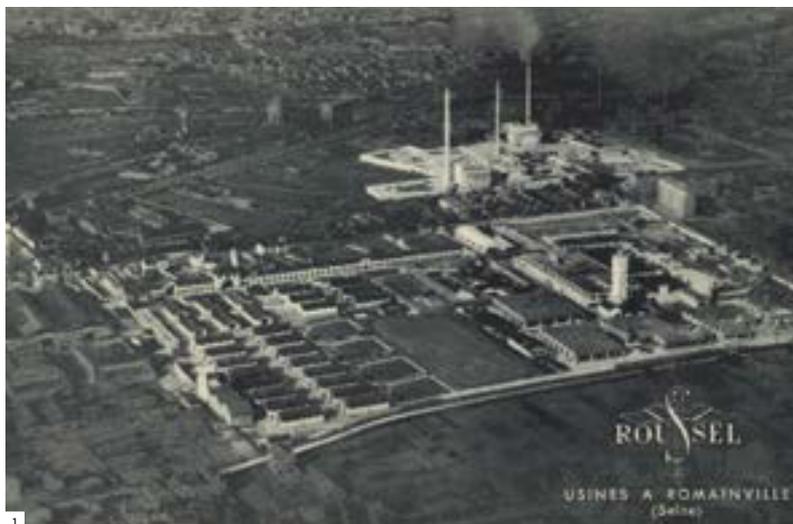
Forme et composition

Usine n°1 : usine d'origine.

- Aujourd'hui, ces deux sites industriels ont subi des adaptations et transformation très différentes. Aujourd'hui, il ne reste que le bâtiment pasteur, les écuries et l'entrée du site.

- Le bâtiment Pasteur se situe au centre du site, il est construit pour accueillir les laboratoires et les services scientifiques. Autour se déployaient la chaufferie, les entrepôts, le château d'eau, les bâtiments administratifs et les espaces de service dédiés au personnel (cantines, crèche, amphithéâtre).

- Les écuries sont alignés le long de voies pavées, dans l'axe du pavillon monumental d'entrée.



1. Les usines Roussel, carte non datée, dans les environs de 1926 (collection Marcelin Kettenbach)



2. Le site de l'usine 4, SOFRAPEN, aujourd'hui.

- Ce pavillon se compose d'un porche de grande hauteur, dont l'étage supérieur est constitué de faux pans de bois et d'une tour de l'horloge.

Usine n° 4 : l'ancien site SOFRAPEN

- L'ancien site Sofrapen, aujourd'hui usine FAREVA se compose d'un ensemble de bâtiment à la composition rationnelle, chaque bâtiment accueille une fonction distincte à laquelle répond son architecture.

- L'écriture des façades reprend le vocabulaire de l'architecture moderne : écriture des baies horizontales (bureaux) , simplification des formes, formes géométriques et absence d'ornement.



Le site de l'usine 4, aujourd'hui usine FAREVA.

Matériaux

Usine d'origine :

- Construction en béton, poteau-poutre avec mise en œuvre de verrières verticales sur la façade.
- Pavillon d'entrée également en béton, couvert de tuiles plates et d'un faux colombage en béton.
- Les écuries comportent un soubassement en meulière, une structure en béton et un remplissage en briques.

Usine FAREVA :

- Construction en béton, poteau-poutre, parement briques et toiture terrasse.
- Verrières métalliques et pavés de verre.

ÉLÉMENTS À PRÉSERVER POUR MAINTENIR CE PATRIMOINE

- Formes et compositions, trame constructive et rythme des façades.
- Décors et éléments identifiants la fonction d'origine : horloge, cloche, lettrine, cheminée.
- Composition des façades : hauteur sous plafond importante, proportion des menuiseries, recherche de la lumière, menuiseries de grandes hauteurs.
- Mixité et contraste des matériaux utilisés dans leur environnement proche.
- La volumétrie des façades et leur écriture architecturale.
- Le dessin des menuiseries, leurs dimensions et leurs matériaux : acier.

PETITE INDUSTRIE ET ARTISANAT EN CENTRE-VILLE

ATELIER EN CENTRE-VILLE

Contexte historique

- En parallèle du Bas-Pays, se développe à la même époque de petites entreprises artisanales au cœur du centre.
- Ces ateliers datent pour la plupart du début du XX^{ème} siècle.
- Les ateliers représentatifs de cette période ont quelquefois subi plusieurs modifications ou extension, l'espace Saint-Germain situé au 67 rue Saint-Germain en est un témoin.

Forme et composition

- Ces ateliers sont généralement situés en fond de cour édifiés en R+1 le long des limites mitoyennes.
- La cours est clôturée, de petits ateliers indépendants y sont quelquefois construits.
- L'atelier situé au 4 avenue du Président Wilson, possède une façade sur rue similaire aux maisons d'horticulteur, le bâtiment industriel est visible rue Normandie Niemen.
- Ils possèdent généralement une toiture en forme de shed, toiture composée de verrières verticales exposées au nord.

Matériaux :

Réalisé en béton et remplissage briques, ces derniers disposent de grandes hauteurs sous plafond et d'espaces libres importants permettant une grande polyvalence.

Verrières verticales, menuiseries de grandes hauteurs en acier.

**ÉLÉMENTS À PRÉSERVER POUR MAINTENIR CE PATRIMOINE**

- Forme et composition, trame constructive et rythme des façades.
- Composition des façades : hauteur sous plafond importante, proportion des menuiseries, recherche de la lumière, menuiseries de grandes hauteurs.
- La volumétrie des façades et leur écriture architecturale.
- Le dessin des menuiseries, leur dimension et leur matériau : bois, acier.

1. Atelier situé 6 avenue du Président Wilson.

2. Espace Saint-Germain, 67 rue Saint-Germain.